SOUVENIRS

D'AVANT ET D'APRÈS LA GUERRE DE 1877-1878 (1)

(1876.) L'Ambassade avait l'habitude de célébrer, le 30 août, la fête de l'Empereur par une grande illumination, un feu d'artifice et une réception à l'Ambassade. La musique jouait ordinairement sur le quai devant l'Ambassade et les habitans de tout le haut Bosphore s'y rendaient, de manière que cette date était devenue un jour de fête pour tous les alentours. Les Musulmans y prenaient part comme les Chrétiens et c'était une espèce de réjouissance publique. Mais, cette année, l'excitation des passions politiques et nationales, et la crainte de conflits et de désordres avaient fait penser à plusieurs personnes qu'il serait prudent de ne pas célébrer aussi bruyamment le 30 août.

M. Onou était un de ceux qui redoutaient le plus l'excitation des Musulmans des villages voisins et quelque manifestation hostile de leur part. Il vint me faire des représentations pressantes dans ce sens en me conjurant de renoncer à la musique, au feu d'artifice et à l'illumination. Nous pourrions célébrer la fête en famille, avec calme. On risquerait, autrement, de la voir troublée par des charivaris ou des volées de pierres dans nos fenêtres. Je n'étais pas de cet avis. Il fallait avec les Orientaux, disais-je, montrer qu'on n'a pas peur. Ils savent que la fête a lieu tous les ans. Si nous renonçons à l'illumination, ils se diront que c'est par peur, et c'est alors que nous serons exposés à leurs insultes. Je prendrais toutes les mesures pour prévenir des désordres, s'il s'en produisait, mais

(1) Voyez la *Revue* du 15 mai.

la fête aurait lieu d'après le programme habituel. Je priai les commandans des stationnaires de se tenir prêts pour toutes les éventualités, et nous eûmes notre 30 août aussi brillant que d'habitude; des foules de gens, Musulmans et Chrétiens, se promenaient sur le quai et dans des bateaux sur le Bosphore. Pas le moindre désordre n'eut lieu, et c'était au fond la seule journée gaie de ce triste et morose été. Il n'y avait en effet pendant les belles soirées de la saison ni musique sur le quai, comme les années précédentes, ni grandes promenades, ni pique-niques. On craignait de s'éloigner de sa résidence, la forêt de Belgrade n'était pas sûre, les villages environnans — hostiles, la côte d'Asie — mal famée à cause d'un redoutable brigand nommé Mehmed Péklevan, qui y faisait continuellement des apparitions, la route de la ville était infestée par les Zéibeks, et la vie sociale même était éteinte, car la plupart des dames étaient absentes, on renvoyait en pays sûrs les familles, sentant la situation menaçante. Il y avait un seul point où la vie habituelle de Péra et de l'été à Constantinople s'était réfugiée. C'étaient les îles des Princes et nommément Prinkipo. Il n'y avait alors pas encore de Turcs là-bas. C'était un petit coin chrétien, surtout grec, où l'on vivait en sécurité, et, lorsqu'un soir de l'été, j'y suis allé dîner avec quelques personnes de l'Ambassade, nous fûmes fort étonnés d'y trouver une existence tout autre, une atmosphère morale plus reposante.

Le mois de septembre se passa à Constantinople en pourparlers au sujet de l'armistice, tandis qu'en Europe des négociations sérieuses se poursuivaient entre les grandes Puissances en vue d'une intervention collective en faveur des Chrétiens de la Turquie. Le général Ignatieff, qui se trouvait auprès de l'Empereur en Crimée, poussait à une action plus décisive, et c'est sous son influence probablement que fut prise la résolution d'essayer des derniers moyens de conciliation pour arriver par les voies pacifiques à la solution des difficultés pendantes, au moyen d'une conférence et, si cette dernière ressource manquait, de recourir à la force. L'idée d'une conférence a été adoptée plus tard par toutes les Puissances, tandis que, chez nous, la mobilisation de plusieurs corps d'armée fut décidée et le grand-duc Nicolas fut appelé à la fin de septembre à Livadia pour recevoir de l'Empereur la mission de commander en chef l'armée d'action qui allait être formée.

Le premier acte de cet accord des Puissances devait être la demande d'un armistice à la Porte. Le général arriva à Constantinople dans les premiers jours d'octobre. Il commença par demander à être reçu par le nouveau Sultan auquel il remit en audience solennelle ses lettres de créance. J'y vis pour la première fois Abdul Hamid. Il ne portait pas encore de barbe, avait l'air horriblement embarrassé et presque effrayé. Il se tenait dans un petit salon et, entre lui et Ignatieff, il y avait une table, comme s'il voulait pouvoir se défendre contre une attaque possible du terrible général.

Ignatieff eut en même temps une conférence avec ses collègues et une demande formelle d'armistice avec la Serbie et le Montenegro fut adressée à la Porte au nom des six grandes Puissances. Fort de ses succès et comptant sur l'appui ou du moins les sympathies de l'Angleterre, le gouvernement ottoman refusa. Alors notre ambassadeur reçut l'ordre d'adresser à la Porte un ultimatum pour exiger l'armistice, et, en cas de nouveau refus, de rompre les relations et de quitter Constantinople.

Je crois que c'est le 19 octobre que l'ultimatum fut adressé à la Porte et quarante-huit heures lui furent assignées pour répondre. Nous prenions, en attendant, toutes nos mesures pour pouvoir partir. J'avais préparé toutes les notes de rupture, qui m'ont servi six mois plus tard à moi-même. Mme Ignatieff alla en ville lever l'hôpital et préparer l'expédition en Russie des sœurs de charité. Un bateau de notre compagnie était à l'ancre devant Buyukdéré et on y transportait une partie des archives et des effets de l'ambassadeur emballés à la hâte à Péra. La première journée s'était passée sans que nous eussions aucune nouvelle. Durant la seconde on savait que des conseils se succédaient au Palais et à la Porte, et que l'ambassadeur d'Angleterre était allé à Péra. Le soir de ce second jour devait, nous disait-on, venir la réponse. Le général avait cependant prévenu ses collègues que, s'il ne la recevait pas, il partirait, et quelques-uns d'entre eux, ceux qui étaient encore restés sur le Bosphore (la plupart avait déjà déménagé en ville), vinrent passer la soirée à l'Ambassade. Parmi eux se trouvaient les Elliot. L'ambassadeur d'Angleterre assurait Ignatieff que la Porte était résolue à céder, que l'on rédigeait la note en réponse et qu'elle devait nous être remise le soir même. La nuit était noire et on

voyait de loin les feux des deux rives du Bosphore. On allait continuellement à la fenêtre pour voir si une mouche à vapeur ne venait pas de Yenikeui nous apporter une solution. Tout le monde était agité, et l'agitation augmentait à mesure que le temps passait. Elliot aussi commençait à être inquiet; il redoutait un changement de décision de la part des Turcs. Enfin, après minuit, il dut bien retourner à Thérapia, et on prit congé de lui comme si on devait partir le lendemain matin. Nous nous séparâmes fort tard dans la nuit, après avoir mis encore la dernière main aux affaires qu'il s'agissait de régler. J'allai me coucher, comme nous tous du reste, dans la plus complète et pénible incertitude. Le paquebot qui devait nous emmener était sous vapeur sous nos fenêtres.

En me réveillant le lendemain matin, ma première question fut naturellement si une réponse était arrivée et si nous restions. Après trois heures du matin, un employé de la Porte était venu apporter la note qui acceptait nos demandes et nous n'avions qu'à déballer nos malles. Mais le temps s'était gâté. Les premières pluies d'automne accompagnées de tempêtes avaient commencé, et force nous fut de rester à Buyukdéré à attendre, en gelant dans nos appartemens, une réapparition du soleil. Mais le mauvais temps se prolongeait, les communications avec la ville devenaient horriblement difficiles; et les affaires en souffraient. Nous finîmes par perdre patience et rentrâmes à Péra par une tempête épouvantable accompagnée d'une pluie torrentielle. C'était (si je ne me trompe) le 28 octobre (vieux style).

En attendant, l'Empereur, revenant de Crimée à Pétersbourg, annonça la mobilisation à Moscou, au milieu d'un immense enthousiasme. L'état-major du grand-duc Nicolas était formé On m'avait, avant même le retour du général Ignatieff, proposé d'assumer la charge de directeur de la chancellerie diplomatique, que je m'empressai d'accepter. Ma femme, qui était allée en Crimée par le bateau de guerre *Eriklik*, qu'avait amené Ignatieff, y fut reçue de la façon la plus gracieuse. L'Empereur, l'Impératrice la comblèrent d'attentions et de grâces, on lui fit des complimens chaleureux sur ma conduite durant mon difficile intérim. Un rôle important m'était destiné désormais. Je devais, avant de prendre la direction de la chancellerie diplomatique, aller à Bucarest négocier une convention pour le passage

éventuel de nos troupes par la Principauté. Le prince Charles et M. Bratiano avaient été à Livadia et on les avait pressentis à ce sujet. Le général Ignatieff, à qui cette affaire fut confiée, envoya d'abord pour sonder le terrain un de nos drogmans qui avait été en Roumanie, un certain Bélotzerkovitz. A son retour, mon départ fut décidé, et je m'embarquai pour Odessa, le 2 novembre si je ne me trompe, sous le prétexte d'aller en Bessarabie voir ma sœur, qui y était mariée.

Les principales questions qui se présentaient pour moi dans l'accomplissement de la mission qui m'était confiée, étaient : l'une, une question de forme; l'autre, une question de fond. La première consistait à savoir en vertu de quels pleins pouvoirs je devais traiter et quel caractère devait avoir l'arrangement à conclure. Le général Ignatieff, qui ne doutait de rien, me répondit que c'est lui qui m'accréditerait, que, la Roumanie étant un État vassal de la Turquie et lui accrédité auprès de la Porte, il pouvait déléguer ses pouvoirs. J'eus des doutes sur la régularité de ce procédé et surtout sur l'accueil qu'il rencontrerait de la part du gouvernement roumain. Mais il n'y avait pas de temps à perdre pour porter la question à Pétersbourg et je partis muni d'une lettre de l'ambassadeur pour M. Bratiano, premier ministre, par laquelle il lui annonçait que j'étais chargé de négocier et de signer un arrangement secret en vue des éventualités possibles. La question de fond était de définir ce que je devais obtenir du gouvernement roumain et quelles étaient les limites des sujets qui devaient être abordés et résolus. Il était évident que les Roumains ne se prêteraient pas facilement à nous laisser traverser leur pays pour combattre les Turcs sans vouloir soulever un peu le voile de l'Avenir et se garantir aussi contre les conséquences fâcheuses d'une guerre qui pouvait tourner à notre désavantage. Il était notoire en outre que l'empereur Alexandre II considérait comme une question d'honneur pour lui de récupérer la partie de la Bessarabie qu'il avait dû céder par le traité de Paris, afin de rendre à la Russie en Europe les limites qu'elle avait eues à son avènement au trône. Les Roumains s'en rendaient parfaitement compte; Bratiano en avait parlé à Livadia, et il n'y avait pas de doute qu'il me poserait cette question dès le début. Or, autant j'étais versé dans les affaires politiques et me sentais en état, muni d'instructions précises, de traiter une question

diplomatique, autant le côté militaire, technique de la tâche m'était étranger. Je ne connaissais ni la manière de les satisfaire, ni la forme dans laquelle les États réglaient leurs rapports dans des conditions pareilles. On me promit de Pétersbourg de m'envoyer à ce sujet des instructions à Odessa, et un officier d'état-major devait m'être attaché pour m'instruire dans la partie militaire.

Je trouvai en effet en arrivant à Odessa une dépêche du ministère qui me prescrivait de m'entendre avec le commandant des troupes de la circonscription militaire d'Odessa, le général Séméka, et avec le grand-duc qui devait incessamment arriver à Kichineff pour y installer son état-major. Et pour m'aider, le colonel d'état-major, prince Michel Cantacuzène, devait m'accompagner à Bucarest. Ce choix était, sous tous les rapports, parfait. Homme charmant et instruit, connaissant les langues étrangères et ayant des relations de parenté en Roumanie où il avait fait des séjours prolongés, le prince Cantacuzène avait en outre l'avantage d'avoir été employé dans la section de transport des troupes et était par conséquent familiarisé avec ce côté si important des mouvemens d'une armée en campagne. Mais lui aussi n'avait jamais vu de convention militaire de ce genre et ne savait pas ce qu'elle devait renfermer. Du ministère on m'envoya deux anciennes conventions, l'une de 1848 avec l'Autriche, l'autre du commencement du siècle, également avec l'Autriche, je crois, et qui toutes deux étaient absolument inapplicables aux conditions toutes différentes de la guerre présente. J'espérais recevoir un « projet » de convention, une ébauche, un canevas : je n'eus rien, et nous dûmes, le prince Cantacuzène et moi, l'inventer et la dresser nous-mêmes de toutes pièces.

Pour le côté politique, l'ordre du ministère était catégorique; je n'avais pas à m'en occuper et devais décliner toute discussion ou conversation à ce sujet. Mais c'était plus facile à dire qu'à exécuter. Ce n'est pas moi qui chercherais ces entretiens, mais je ne pourrais pas empêcher les Roumains de vouloir, avant de s'engager, savoir à quoi ils s'exposaient. Mes appréhensions se sont trouvées fondées.

Commençant donc mon travail à Odessa même, je me rendis d'abord chez le général Séméka. Mais il me dit que les informations les plus utiles me seraient données par M. Ahrens

(je crois ne pas me tromper sur son nom), qui avait été intendant de l'armée qu'il commandait et venait d'être nommé intendant général de l'armée active. Je le trouverais à Kichineff où il s'était déjà rendu. Arrivé là, je fus tout étonné d'entendre chacun parler tout haut de mon voyage, que je tenais, moi, en grand secret, et j'eus beaucoup de peine à dépister le monde et à dissimuler mes véritables mouvemens. M. Ahrens se trouva être un homme absolument inférieur, qui ne me parla que des provisions nécessaires pour les soldats, du fourrage pour les chevaux, etc., sans me donner aucune indication pratique sur les exigences que, en vue de se les procurer, il fallait poser au gouvernement avec lequel j'allais traiter. Nous étions plus que jamais réduits à nos propres inspirations.

Ayant pris toutes les dispositions pour nos lettres et pour détourner l'attention publique du but de notre voyage, nous partîmes par train spécial, le prince Cantacuzène et moi, pour Ungheni, d'où nous devions aller jusqu'à Yassy en voiture. Nous nous munîmes de passeports aux noms : moi de M. Alexandresco, Cantacuzène de Karsky et nous arrivâmes sans encombre à sept heures du matin à Bucarest. Là il n'y avait que le baron Stuart, notre agent diplomatique, qui était prévenu de notre arrivée et avait initié à ce secret un seul de ses employés, M. Zolotareff. Ce dernier nous rencontra à la gare et nous dit que des chambres avaient été retenues pour nous dans un hôtel de second ordre, où notre présence ne serait pas remarquée par le monde politique. Mais, à peine arrivés là, nous vîmes bien que nous y serions immédiatement découverts. L'hôtel était sale, froid (il gelait dehors), il était habité par des actrices et des personnages suspects de toute espèce. Évidemment, nous devions attirer sur nous l'attention des autres habitans qui, passant continuellement devant nos portes, regardaient avec curiosité ce que nous faisions. Nous résolûmes de ne point rester là et, aidés de ce même Zolotareff, à l'heure où devaient arriver les voyageurs de Vienne, nous nous fîmes conduire avec nos bagages dans le plus grand hôtel de Bucarest, le Grand Hôtel du Boulevard, où nous avions la chance de disparaître dans la masse des voyageurs. Des étrangers de toute espèce y descendaient ; des entrepreneurs et des spéculateurs des genres les plus divers venaient alors chercher fortune en Roumanie. Nous pouvions passer pour leurs sem-

blables. Il s'agissait seulement de ne pas se trahir; ne livrer ni son nom ni son métier, et ne pas se faire reconnaître par les personnes que l'on pouvait connaître à Bucarest.

Pour Cantacuzène, c'était chose assez facile. Il connaissait la ville, il savait les points qu'il fallait éviter, et si même il était vu par quelqu'un, il avait toujours le prétexte de dire qu'il passait par là pour voir des parens, comme cela lui arrivait parfois. Moi, j'avais des collègues dans le corps diplomatique et des connaissances éloignées parmi les Roumains. Si on me savait à Bucarest, le but de ma présence serait découvert. Je dus donc prendre le parti de ne pas du tout sortir le jour, et ce n'est que le soir, à la lueur des lanternes, que j'allais prendre l'air, ou quelquefois de très grand matin, à huit heures, lorsque personne des gens du monde n'est dans la rue. Pour plus de sûreté, je prenais la précaution de circuler dans les quartiers éloignés, dans le parc de Herestrees, et d'avoir en main un mouchoir pour m'en couvrir la figure au coin des rues ou lorsque je redoutais la possibilité d'une rencontre, où je pourrais être reconnu.

Mon entrevue avec M. Bratiano eut lieu le lendemain même de mon arrivée, au ministère des Finances, où j'arrivai, ainsi qu'il était convenu entre lui et le baron Stuart, à neuf heures du matin, en me faisant annoncer comme M. Alexandresco. La fiction que M. Bratiano me proposa d'adopter pour expliquer, s'il y avait lieu, ma présence à Bucarest et mes visites comme M. Alexandresco, était que, Roumain d'origine et ancien militaire russe, je voulais m'établir en Roumanie et y prendre du service dans l'armée. C'est ainsi qu'il parla de moi à ses collègues, lorsqu'il eut à leur expliquer les audiences qu'il m'accordait.

Je trouvai en Bratiano un vieillard très vivant, très vif, très sympathique, enthousiaste des années 40 où, étudiant à Paris, il avait pris part à la révolution de Février : revenu dans sa patrie, il garda le stigmate d'un révolutionnaire et d'un républicain. Il se rallia pourtant à la monarchie, fut député et ministre et se distingua par les sympathies chaleureuses qu'il témoigna aux Chrétiens d'Orient, notamment aux Bulgares lorsqu'ils subissaient le joug de Midhat pacha. Arrivé avec le prince Charles en Crimée, il y devint partisan de la Russie qu'il combattait jusqu'à ce moment, quand il la vit décidée à tirer l'épée pour l'émancipation de ses coreligionnaires. C'était en outre

un homme d'un désintéressement exemplaire, pauvre, parfaitement honnête. L'exercice du pouvoir ne l'avait pas encore gâté à cette époque. Il s'y cramponna plus tard et ne fit pas toujours du bien à son pays.

Il me reçut de la façon la plus aimable, m'adressa des complimens personnels, puis me posa tout de suite la question à laquelle je m'attendais : où étaient mes pleins pouvoirs. Je lui remis la lettre du général Ignatieff, mais il ne la considéra que comme une lettre d'introduction. « Comment, dit-il, vous voulez que nous nous engagions dans une affaire qui peut mettre en danger la sécurité de notre État, et vous ne voulez y engager, vous, que votre seule responsabilité personnelle ou celle du général Ignatieff? La partie est trop inégale. C'est d'ailleurs un manque d'égards vis-à-vis de l'État roumain. Un acte conclu avec la Principauté et qui devra être signé par le premier ministre et ratifié par le Prince et les Chambres, devrait au moins être soumis aussi à la ratification du ministre des Affaires étrangères de Russie, seul qualifié pour donner les pleins pouvoirs nécessaires aux négociations. » Cette première difficulté menaçait de tout compromettre. Si je perdais du temps à solliciter et à recevoir des pleins pouvoirs, mon séjour se prolongerait indéfiniment et je risquerais d'être découvert. D'autre part, la conférence devait s'ouvrir à Constantinople dans les premiers jours de décembre et je désirais y assister d'autant plus que l'ambassadeur aussi avait besoin de ma présence. J'employai donc toutes les ressources de mon esprit pour démontrer à M. Bratiano que cette omission ou ce défaut de forme n'était qu'accidentel, qu'il fallait gagner du temps et c'était pour cela que le général Ignatieff avait pris sur lui de m'envoyer sans retard. Il allait de soi que la convention que nous élaborerions serait ratifiée; j'allais demander par télégraphe des pleins pouvoirs, ils seraient probablement envoyés au nom de M. Stuart pour ne pas me retenir trop longtemps à Bucarest, mais nous pourrions tout de même commencer les pourparlers, M. Bratiano finit par se rendre à ces raisonnemens et consentit à entrer en négociations. Mais il me posa aussitôt une seconde question, à laquelle je m'attendais également : pouvais-je lui garantir que nous ne reprendrions pas, après la guerre, la Bessarabie? Je lui répondis que j'avais l'ordre d'éviter toutes les questions politiques, ma mission consistant à conclure une convention technique pour le passage

des troupes. « C'est bon, me dit-il, mais moi qui devrai présenter cette convention à la Chambre, j'aurai à lui dire quelles sont les garanties dont j'aurais entouré l'indépendance et l'intégrité de notre patrie. Autrement, on ne l'acceptera jamais. » Nous eûmes plusieurs discussions sur ce sujet et il fut convenu que, dans le préambule ou dans la conclusion, on introduirait une phrase qui mettrait à l'abri la responsabilité de M. Bratiano et du Prince. Le texte primitif m'en fut remis par M. Bratiano, il forma l'objet de mes soucis les plus cuisans ; je le maniais et remaniais avec l'aide du prince Cantacuzène et nous trouvâmes finalement une formule qui, sans nous engager d'une manière explicite, pouvait cependant satisfaire les Roumains soucieux de l'intégrité de leur pays. Il y était dit, si j'ai bonne mémoire, que la Russie s'engageait à détourner de la Roumanie tous les dangers et les attaques qui pourraient être dirigés contre elle à la suite de la conclusion de cette convention, et qu'elle garantissait la sécurité et l'individualité politique de l'État roumain dans ses limites actuelles (ou tel qu'il est constitué actuellement) « si elles venaient à être menacées du fait du passage des troupes russes. » A la distance où je me trouve de cette époque et n'ayant gardé aucun document qui s'y rapporte, je ne puis garantir l'exactitude des termes, mais le sens y est. Entre autres argumens que j'ai employés avec M. Bratiano, pour éviter de m'engager davantage, je lui ai dit que nous ne pouvions garantir la Roumanie que contre les dangers qu'elle courrait à la suite de son entente avec nous. « Mais si, lui dis-je, vos exaltés allaient attaquer la Transylvanie, et si le gouvernement autrichien envahissait, à la suite de cela, la haute Valachie, nous ne nous considérerions nullement comme obligés de courir à votre secours et d'entrer en guerre avec l'Empire des Habsbourg. » « Je vois bien, me dit un jour Bratiano, que vous finirez par nous reprendre la partie de la Bessarabie qui vous a été enlevée par le traité de Paris. Je le comprends, je l'ai senti à Livadia, c'est une question d'honneur pour l'Empereur. Mais alors prévenez-nous-en, dites-le-moi franchement, nous chercherons des compensations et je pourrai y préparer notre opinion publique. » Je répondis au ministre que du moment où il comprenait et pressentait la nécessité où nous nous trouverions, en cas de guerre heureuse, de récupérer la partie cédée de la Bessarabie, la prudence exigeait qu'il y préparât quand

même l'opinion publique. Quant aux compensations, l'Empereur ne voudrait jamais disposer du territoire qui ne lui appartiendrait pas, et il ne pourrait en être question que lorsque, à l'issue de la guerre, on saurait ce dont on pourrait faire un objet d'échange et d'annexion. « Et si la guerre est malheureuse, me dit un jour Bratiano, comment pourrez-vous nous défendre? Nous serons sacrifiés. J'ai un cauchemar qui me poursuit : il m'a été dit qu'entre la Russie et l'Autriche, il a été question de partager la Roumanie. Jurez-moi que cela ne sera pas! » Je répliquai à M. Bratiano que la Russie, même dans le malheur, n'avait jamais abandonné ses amis. Ne pouvant rien obtenir pour elle-même au Congrès de Paris, elle avait cependant consenti à augmenter la Roumanie, et aux Conférences qui ont suivi elle avait stipulé l'évacuation de la Grèce, occupée par les Anglais et les Français à la suite du mouvement qui s'y était produit contre la Turquie au début de la guerre. Quant aux conversations entre les empereurs de Russie et d'Autriche au sujet de la Roumanie, je ne pouvais certainement rien savoir ni jurer. Mais je pouvais donner ma parole d'honneur que je n'avais jamais entendu parler nulle part en Russie d'une pareille combinaison ni entendu dire qu'un pareil entretien entre les Empereurs avait eu lieu. Cette déclaration parut rassurer M. Bratiano et nos négociations prenaient un caractère tout à fait pratique et technique. Personne n'y participait, en dehors de nous deux. Une seule fois, lorsqu'il s'agit des chemins de fer, il m'envoya un officier d'état-major, colonel Falkayano, pour traiter de quelques questions spéciales que, de mon côté, j'avais confiées au prince Cantacuzène. Nos entrevues étaient peu fréquentes; elles avaient lieu tantôt dans un endroit, tantôt dans un autre, la plupart du temps le soir. Ainsi il m'annonça un jour qu'il m'enverrait chercher le soir, par un monsieur (c'était un de ses acolytes, Radon Mihai), qui serait chargé de m'amener dans la maison où il se trouverait, mais mon guide aurait l'ordre de ne pas me questionner et il me priait de ne pas lui parler non plus. Le programme fut exécuté. On me laissa dans l'antichambre d'une villa au bout de la ville. Je montai un escalier et me trouvai dans une chambre où, au bout de quelques instans, entra par une porte dérobée M. Bratiano, qui me fit reconduire plus tard jusqu'à la voiture.

Mon séjour incognito à Bucarest dura environ trois semaines

et c'était vraiment un tour de force et une chance miraculeuse que personne n'en eût rien su dans cette ville. On se doutait bien, paraît-il, qu'il y avait quelque chose qui se tramait, mais on ne savait ni où ni quoi ni par qui, et un de mes anciens collègues, le baron d'Alvensleben, qui était à cette époque agent diplomatique d'Allemagne en Roumanie, m'a reproché amicalement par la suite de m'être si bien caché, même de lui.

Cependant, un jour, M. Bratiano me parut un peu inquiet; quelqu'un avait dit dans les couloirs de la Chambre qu'il y avait à Bucarest un négociateur russe avec lequel le ministère était en pourparlers. Bratiano le nia, mais pressa la conclusion de l'affaire pour que je pusse partir le plus tôt possible. Et, malgré cette insinuation, aucun journal n'a jamais parlé de ma mission à Bucarest, quoique la question que j'y traitais dût au premier chef intéresser le monde politique, comme preuve éclatante des intentions intimes et des résolutions arrêtées de la Russie. Le projet de conventions fut donc définitivement dressé, confronté, approuvé de part et d'autre, et n'avait plus qu'à recevoir la sanction officielle. Je me pique de croire que cet acte était très bien fait et répondait à toutes les nécessités de la situation, en vue de laquelle il était dressé. L'idée dominante était d'éviter les froissemens entre les gouvernemens et les administrations réciproques, de régulariser autant que possible les rapports des chefs militaires avec les autorités locales et la population, de prévenir surtout ces interminables réclamations, plaintes et sollicitations, qu'entraîne à sa suite le passage d'une armée par un territoire étranger. Au moment où je négociais la convention pour la guerre de 1877, il y avait encore des comptes et des procès datant du séjour de notre armée en Moldavie et Valachie en 1853 et 1854, qui n'étaient pas réglés! C'est à prévenir la possibilité, ou au moins à diminuer la probabilité de pareilles « queues » que tendaient les désirs des Roumains et que je croyais moi-même devoir consacrer mes efforts. J'avais établi qu'un commissaire général roumain serait attaché au quartier général russe et un fonctionnaire russe analogue serait accrédité auprès du gouvernement roumain et que c'est par leurs entremises que se feraient les relations entre l'armée et les autorités roumaines. Malheureusement, le ministère des Affaires étrangères, hostile en principe à la guerre et ne se souciant pas des besoins qu'elle

crée, avait négligé même de faire traduire cette convention en russe et de la faire répandre parmi ceux qui devaient s'y conformer. Les chefs de l'armée, sauf le grand-duc et son état-major, ignoraient même qu'il y eût eu des négociations et une convention quelconque. Ils aimaient mieux d'ailleurs avoir les coudées franches que de se sentir jusqu'à un certain point liés et astreints à certaines obligations vis-à-vis du pays que l'on traversait et occupait, mais qui, loin d'être un pays conquis, était un territoire indépendant et ami. Du reste, la signature définitive de la Convention et surtout sa ratification, n'eurent lieu qu'au tout dernier moment, à la veille des hostilités. Les négociations poursuivies sans relâche à Constantinople entretenaient, comme nous le verrons plus tard, à Pétersbourg et en Europe, l'espoir d'une solution pacifique et ni le prince Gortchakof ni M. Bratiano ne se pressaient de prendre des mesures en vue de la guerre. L'absence de pleins pouvoirs, qui était le principal défaut de ma position, m'empêcha d'utiliser les dispositions favorables dans lesquelles nous étions réciproquement, le premier ministre roumain et moi, pour revêtir séance tenante de nos signatures le projet convenu. Lorsque tout fut réglé et copié, je proposai à M. Bratiano, puisqu'il se refusait à signer l'acte, au moins de le parafer. Il y résista obstinément, disant qu'il y aurait là de quoi le perdre, lui, son souverain et son pays. Il consentit à ce que lecture fût donnée tout haut du texte en présence du baron Stuart et du prince Cantacuzène, et s'engagea sur parole à le signer tel quel dès que le délégué russe produirait des pleins pouvoirs; mais il déclara qu'il ne pourrait même pas obtenir du prince l'autorisation d'apposer sa signature ou son parafe à un acte, comme qui dirait unilatéral, puisque, de l'autre côté, il n'y avait pas de personne dûment déléguée à cet effet. Il se trouva que plus tard ce fut notre ministère des Finances qui s'éleva, bien à tort à mon avis, contre une des stipulations que j'avais cru pouvoir admettre au sujet du mode de paiement des fournitures : alors, M. Bratiano, qui avait compris ce que disait et ne disait pas le préambule du traité ayant une portée politique, demanda en échange qu'on y introduisît quelques modifications, auxquelles le ministère, peu soucieux de se mettre à couvert pour les éventualités d'avenir, qu'il ne voulait d'ailleurs pas même prévoir, avait eu la faiblesse de consentir. L'obligation de conserver l'intégrité du territoire

roumain y fut exprimée d'une façon plus explicite, et le Cabinet de Bucarest eut une apparence de raison de nous accuser plus tard, lorsque, à San Stefano, nous avons réclamé la rétrocession de la partie de la Bessarabie détachée en 1856, d'avoir manqué à nos engagemens et agi avec mauvaise foi. Je m'étais évertué en vain d'épargner à mon pays cette humiliation.

Le soir même du jour où eut lieu la lecture avec M. Bratiano du texte de la convention définitivement arrêté, je quittai Bucarest avec le prince Cantacuzène. M. Bratiano me dit, au moment de prendre congé de moi, des choses fort obligeantes et flatteuses pour ma personne et me transmit de la part du prince Charles l'expression de ses regrets de ne pouvoir me recevoir personnellement et faire ma connaissance. C'est avec une joie sincère que nous vîmes, mon compagnon de réclusion et moi, arriver le terme de notre séquestration qui me fit comprendre, en infiniment petit, les souffrances de la prison. Au moment de nous rendre à la gare, une dernière crainte surgit en nous : si nous rencontrions dans le train quelqu'un de notre connaissance? Heureusement, il n'en fut rien et nous arrivâmes sans encombre, le lendemain soir, à Yassy où nous dûmes passer la nuit. Le matin du jour suivant, par un horrible temps de pluie froide avec neige, gelée et vent glacial, nous nous mîmes en route pour Ungheni, où un train spécial devait venir nous prendre, la circulation régulière n'étant pas encore ouverte sur cette ligne toute nouvelle. Mais le chef de gare nous déclara que les pluies et la gelée avec chasse-neige des derniers jours avaient rendu la voie impraticable. Une locomotive que l'on voulait envoyer pour nous prendre de Kolovachi, la station précédente, ne put pas franchir une certaine montée, et, depuis quelques heures, les lignes télégraphiques mêmes étaient rompues, par suite de l'accumulation de la glace sur les fils, qui, dans plusieurs endroits, étaient brisés. Pas moyen non plus de les envoyer réparer ou d'aller jusqu'à Kolovachi en voiture ou en traîneau puisque, à cause du verglas, les routes étaient absolument inaccessibles à la circulation. Force nous fut de rester à Ungheni. Un officier de gendarmes mit à notre disposition la seule chambre de son logement qui ne servait pas de chambre à coucher à lui, à sa femme et à ses enfants : ceux-ci, tous en bas âge, faisaient un vacarme épouvantable. Nous passâmes ainsi deux ou trois jours, et j'en profitai pour rédiger mon rap-

port officiel sur la négociation, dont je n'avais guère eu le loisir de rendre compte durant mon séjour à Bucarest. Nous trouvâmes à Kichineff le grand-duc Nicolas, installé avec son état-major dont je devais faire partie plus tard. Je lui lus, ainsi qu'au général Népokoitchitzky, le résultat de ma négociation, et ils en parurent tous les deux fort satisfaits. Le grand-duc, avec une franchise toute militaire et la confiance qu'il avait dans la discrétion professionnelle d'un diplomate, ne fît part de ses projets.

Il m'exposa son plan de campagne, les préparatifs de passage du bas Danube pour y attirer une partie des forces turques, le vrai passage à Sistovo, le mouvement précipité vers Chipka et les Balkans, en laissant des rideaux des deux côtés pour retenir les Turcs et garder les communications, puis l'incursion au delà des Balkans, et un coup porté au cœur de la Turquie, à Andrinople, et, comme rêve, Constantinople, que l'Empereur, en lui confiant le commandement, lui avait donné pour but de la campagne. Il regrettait qu'on perdît du temps; il faisait des vœux pour que la Conférence n'aboutît pas et que l'on pût commencer la guerre en hiver; notre soldat, habitué au froid, supporterait mieux les rigueurs de l'hiver que le soldat turc, et le succès lui paraissait encore plus sûr, surtout en vue de l'état de l'armée ottomane, qui n'était pas préparée. Le grand-duc avait grandement raison. Son plan était brillant; il aurait été exécuté sans encombre si toutes les forces qui lui avaient été promises avaient été à temps mises à sa disposition, et si la diplomatie hésitante du prince Gortchakof et les craintes du comte Schouvaloff n'avaient pas donné aux Turcs dix mois pour se préparer, et à l'armée destinée à la guerre le temps de s'ennuyer dans la Capoue bessarabienne.

Dans les premiers jours de décembre, je débarquai à Constantinople, où la Conférence venait de s'ouvrir et n'avait tenu qu'une ou deux séances.

L'objet de cette Conférence était différemment envisagé par nous et par les autres Puissances. L'Europe n'avait consenti de discuter en commun la situation des Chrétiens de la Turquie d'Europe et de recommander à la Porte des mesures propres à en assurer le bien-être et la tranquillité, que dans l'espoir de nous ôter par là tout prétexte à une intervention isolée et de forcer, par une pression morale mais pacifique, le Sultan à faire

des réformes et à introduire des améliorations qui retarderaient pour une nouvelle période d'années l'éclosion de la question d'Orient, et l'ouverture de la succession de l' « homme malade. » Le prince Gortchakof et ses acolytes espéraient, de leur côté, donner d'une part satisfaction au sentiment national russe, qui s'était hautement prononcé en faveur des chrétiens, mais, en même temps, en faisant de leur cause une question européenne, enlever au parti de l'action en Russie tout prétexte pour pousser le Gouvernement à la guerre. Le général Ignatieff, au contraire, comprenait parfaitement bien que le Gouvernement ottoman céderait difficilement aux exigences qu'on allait lui poser et que la justice de nos réclamations une fois reconnue et sanctionnée par l'Europe, celle-ci ne se souciant pas de faire la guerre à la Turquie, nous serions forcément obligés de l'entreprendre pour notre compte, mais en ayant derrière nous l'appui moral de l'Europe. La Conférence devait commencer entre les seuls représentans des Puissances qui avaient des exigences à imposer à la Turquie ; elle devait ensuite devenir plénière, c'est-à-dire que les plénipotentiaires turcs devaient en faire partie pour discuter avec les représentans étrangers les demandes que ceux-ci leur auraient faites. Le Gouvernement anglais, dont l'antagonisme contre nous était d'ancienne date, délégua comme plénipotentiaire, outre son ambassadeur, un ministre de Cabinet, connu comme anti-russe, le marquis de Salisbury. La France envoya aussi un second plénipotentiaire, le comte de Chaudordy. De Vienne, on délégua, pour aider le comte Zichy, peu versé dans les procédés diplomatiques, le consul général de Bucarest, M. de Calice. C'est naturellement chez le général Ignatieff, comme doyen, que la Conférence devait se réunir, et il était évident qu'il exercerait la plus haute influence sur la marche de ses travaux. Comprenant que le succès de l'entreprise dépendrait de l'attitude du plénipotentiaire spécial de la Grande-Bretagne, le général mit toute son habileté à gagner à sa cause le marquis de Salisbury. Moitié par la flatterie, moitié par d'intelligentes et spécieuses explications techniques et par des données statistiques et autres, il sut convaincre Salisbury de la nécessité d'exiger de la Turquie plus que ne voulait sir Henry Elliot, et créer même un antagonisme entre les deux plénipotentiaires anglais, qui, appartenant à des partis politiques différens et personnellement peu sympathiques l'un à l'autre, étaient dès le

début dans des dispositions réciproques défavorables. D'autre part, le général Ignatieff, aidé par sa femme, gagna entièrement à son point de vue le comte de Chaudordy, sympathique à la Russie, et le comte Corti, ministre d'Italie, qui était sous le charme de l'ambassadrice de Russie.

Avant mon départ pour Bucarest, lorsque la Conférence était déjà décidée en principe, le général Ignatieff, causant un soir avec moi de la façon dont il faudrait s'y prendre, exprima des inquiétudes sur la manière dont on pourrait entamer l'affaire, la mettre en train. Je lui dis que comme la Conférence se réunirait à l'ambassade de Russie, et que, comme doyen, il en serait probablement nommé président, il devrait préparer d'avance un discours pour y exposer le but poursuivi, grouper les questions à traiter, et ensuite partager les plénipotentiaires en Commissions qui étudieraient séparément les questions que l'on discuterait ensuite en séances plénières. « Eh bien, puisque vous avez déjà pensé à cela, me dit le général, mettez-moi vos idées par écrit, ce que vous auriez dit si vous étiez à ma place. » Je me mis aussitôt à l'œuvre et présentai au général, avant de me mettre en route, un projet de discours d'ouverture, tel que je le comprenais. J'eus la satisfaction, en lisant le compte rendu de la première séance, de voir que mon discours y avait été prononcé par l'ambassadeur presque mot pour mot. Seulement, au lieu de le dire tout entier à la fois, le général l'avait fort intelligemment coupé en deux, la première partie traitant du but de la réunion et renfermant les complimens et remerciemens d'usage de la part du président, la seconde traçant le programme des travaux. Arrivé trop tard pour prendre une part directe à ces derniers comme secrétaire de la Conférence, car le bureau était déjà constitué, j'y ai participé indirectement en préparant tous les discours que le général avait à prononcer lorsqu'on savait que telle ou telle question importante allait être traitée à la prochaine séance. C'était principalement le cas pour la seconde partie de la Conférence avec les délégués turcs, lorsqu'on voyait parfaitement qu'ils refuseraient les demandes des grandes Puissances et qu'il s'agissait de rejeter sur eux la responsabilité des conséquences, et, mettant de côté tout ménagement, faire ressortir à leurs yeux, aussi bien qu'à ceux de l'Europe, l'importance et l'inéluctabilité des résolutions qu'on serait obligé de prendre. Ces discours, dont quelques-uns étaient

combinés avec l'ambassadeur, qui m'en avait donné le canevas, et dont d'autres étaient tout de mon cru, et hautement adoptés et approuvés par mon chef, ont alors été très favorablement appréciés.

La marche de la Conférence consistait à préparer un plan de réformes pour la Bulgarie, la Bosnie et l'Herzégovine d'un côté, et des bases de paix avec le Monténégro et la Serbie de l'autre. Lorsque ce travail fut achevé (la Bulgarie y était partagée verticalement en deux provinces autonomes et il était question de mettre à la tête des étrangers, entre autres, le général belge Brialmont), on le soumit en séance plénière aux Turcs. Sur les observations qu'ils firent, quelques modifications furent introduites; on rédigea ce qui fut appelé un « minimum irréductible » des exigences et on demanda à la Porte d'y adhérer. Comme toujours, les Turcs ne disaient pas ouvertement « non, » ils tournaient la question, promettaient des contre-projets, expliquaient que toutes les provinces de l'Empire avaient besoin de réformes auxquelles on travaillait. Ils vinrent un jour communiquer à la Conférence les bases de la constitution que le Sultan allait proclamer et qui, soi-disant, renfermait toutes les garanties de bien-être, pour les Chrétiens comme pour les Musulmans, que les grandes Puissances pouvaient désirer. Les plénipotentiaires, poussés surtout par Ignatieff, déclarèrent ne pas pouvoir prendre note de cette constitution sur papier dont l'Europe ne surveillerait pas l'exécution. Ils demandèrent que les garanties pour les Chrétiens fussent mises sous la sauvegarde des représentans étrangers. Les Turcs refusèrent. Une dernière sommation leur fut faite : les ambassadeurs menacèrent en cas de refus de rompre les relations politiques et de partir. Sur un nouveau refus de la Porte, les six représentans quittèrent, les 14 et 15 janvier, Constantinople en remettant les affaires courantes aux chargés d'affaires. Le général Ignatieff manœuvra de façon à partir un des derniers pour qu'aucun des repsésentans ne restât à négocier avec la Porte. L'obstination de celle-ci était due, il faut le supposer, en grande partie à des encouragemens secrets qu'elle recevait probablement d'Elliot. Mais il y avait, outre cela, une confiance et un tel sentiment d'enthousiasme qui s'était emparé des Turcs, que les ministres étaient obligés de tenir compte de ces dispositions de l'opinion publique. La constitution était proclamée; on attendait la

réunion du Parlement; une partie des Grecs faisait en ce moment cause commune avec les Jeunes-Turcs, et cela créait un état de choses curieux, mais qui a fatalement mené la Turquie à sa perte.

Comme échantillon des dispositions qui régnaient à cette époque dans le monde musulman à l'égard des étrangers, je citerai un petit incident dont je fus témoin et qui prouve que, malgré l'accord apparent des Grandes Puissances, les Turcs savaient bien faire la différence entre leurs dispositions respectives et se rendaient parfaitement compte du degré de sincérité qu'elles mettaient dans leurs réclamations. Cette finesse ottomane, l'Europe ne s'en rend pas compte aujourd'hui non plus, et ne voit pas que les hommes d'État de Constantinople, et surtout le Sultan lui-même, savent parfaitement la valeur que chacun des ambassadeurs attache aux paroles, identiques dans la forme, collectivement adressées à la Porte. Pendant que le général Ignatieff travaillait le marquis de Salisbury, sa femme s'occupait de lady Salisbury, et de sa fille lady Maud : c'étaient des promenades à cheval, en caïque, ou en voiture, des visites aux curiosités de la ville et aux environs. Je secondais de mon mieux l'ambassadrice et étais de la plupart de ces excursions. Nous allâmes un jour en grande compagnie à Sainte-Sophie. Après avoir visité la mosquée, nous demandâmes à entrer dans la bibliothèque y attenante, construction turque d'une grande élégance, toute revêtue de briques émaillées d'un très beau dessin, représentant des bouquets de fleurs, etc. Nous trouvâmes dans la bibliothèque quelques ulémas assis sur des coussins et lisant gravement de beaux manuscrits. L'un d'eux, à barbe blanche et à figure très respectable, nous regarda un peu de travers par-dessus ses lunettes et comme M. Onou, notre premier drogman qui nous accompagnait, le salua, il lui demanda qui nous étions. « Des étrangers, » répondit M. Onou. « Quels étrangers? » « Des familles de diplomates. » « Amis ou ennemis? » insista l'uléma. « Nous vivons tous ici à l'ombre de Sa Majesté le Sultan, répondit M. Onou dans le goût des Orientaux, et jouissons tous de son hospitalité : nous ne pouvons donc tous être que des amis. » « Mais de quelle nationalité? » demanda alors directement le Turc en souriant d'un air grave. « De diverses nationalités, » répliqua encore M. Onou, « et cette dame, continua-t-il, en indiquant lady Salisbury, est

la femme de l'ambassadeur extraordinaire d'Angleterre. » L'uléma se tint pour satisfait par cette réponse et ne questionna plus.

Dès le 15 janvier, j'étais de nouveau chargé d'affaires et quoiqu'on eût déclaré à la Porte que nous n'étions chargés que des affaires courantes, il était bien évident que la politique, et même dans ce qu'elle a de plus sérieux, ne manquerait pas d'entrer dans nos attributions, surtout dans les miennes, car ayant une armée sur pied de guerre, nous ne pouvions pas rester ainsi indéfiniment l'arme au bras, et devions ou démobiliser, et alors y trouver un prétexte plausible, — la réussite de la Conférence en aurait été un, — ou prendre sur nous d'exécuter les décisions de la Conférence et alors déclarer la guerre. Cette dernière alternative paraissait la plus probable, mais on devait tout tenter avant d'y arriver.

En effet, les Turcs avaient à peine refusé d'adhérer aux propositions des Puissances que de nouvelles négociations étaient déjà engagées entre elles pour tâcher de concilier leur dignité avec leur désir d'éviter la guerre. Le général Ignatieff qui, pour retourner à Pétersbourg, avait pris la voie de Vienne, se retrouva bientôt en route pour l'Europe, où il devait faire le tour des grandes Cours et obtenir leur adhésion à un protocole qui constaterait leur accord et lierait la Turquie d'une façon indirecte. Cette tentative n'eut aucun succès. Le voyage de l'ambassadeur à Londres, où il croyait pouvoir user de ses bons rapports avec Salisbury pour amener le Cabinet anglais à se plier à notre désir, a été un fiasco presque humiliant pour lui. Les journaux en avaient tant parlé que des explications ont dû être demandées à l'ambassadeur, qui était accusé de s'être rendu à Hartfield sans avoir été invité. Le fait est que, depuis ce moment, le général Ignatieff disparut de la scène politique pour quelques mois et se retira dans ses terres de Kiew. Le comte Pierre Schouvaloff, son principal rival, resta maître de terrain et mit tout en œuvre pour empêcher la guerre, au prix même des plus grands sacrifices moraux de notre part. Et, en attendant, le sentiment national en Russie se prononçait toujours plus vivement en faveur d'une intervention active. Le contre-coup de ces deux courans se fit sentir dans les instructions et lettres que je recevais de Pétersbourg, de Moscou et d'ailleurs. Le

grand-duc Nicolas et son état-major étaient naturellement parmi les plus impatiens et les plus violens à réclamer une solution énergique.

Pendant ce temps, les Turcs aussi se montaient de plus en plus l'imagination. Des secours leur vinrent de l'Angleterre; des officiers anglais s'engagèrent dans la gendarmerie turque; nous les retrouvions plus tard sur le champ de bataille et derrière les fortifications où vinrent mourir nos soldats. La presse anglaise et une grande partie de celle de l'Occident en général soutenaient la Turquie et l'encourageaient à la résistance, séduites surtout par la Constitution qui commençait à être appliquée. Un firman du Sultan (ou même un *hatt*, je crois) ayant proclamé le nouveau statut, une assemblée devait se réunir pour rédiger et voter les détails de la nouvelle organisation. L'ouverture solennelle de cette espèce de Constituante au palais de Dolma Baghtché nous était annoncée, et nous fûmes invités à venir y assister. Je m'abstins avec ostentation de paraître à cette comédie, et le chargé d'affaires d'Allemagne, docteur Busch, suivit mon exemple. A l'occasion de la mise à exécution du nouveau statut, un homme d'État turc, longtemps éloigné des affaires, reparut sur la scène politique : c'était Ahmed Véfik effendi, ci-devant ambassadeur à Paris et à Téhéran, savant Oriental très estimé et d'un caractère très indépendant. Il fut nommé président de la Chambre et s'acquitta parfaitement de son devoir, dit-on. Je le connaissais par M. Onou qui entretenait de tout temps des rapports intimes avec lui. Quoique taxé d'anglophilisme, Ahmed Véfik était effrayé de la perspective de la guerre vers laquelle on poussait la Turquie. Il était allé l'année précédente en Russie, à un congrès d'orientalistes, et y avait contracté quelques relations avec des personnages influens, et entre autres avec M. de Jomini; il résolut d'en user et de mettre aussi à profit son influence sur son souverain, qui était, comme il l'est encore aujourd'hui, sincèrement pacifique, pour essayer de servir d'intermédiaire entre la Russie et la Turquie et tâcher d'amener un arrangement direct entre les deux empires. Il fut question de l'envoyer en ambassade spéciale à Pétersbourg. Cette combinaison plut chez nous; j'étais chargé de l'encourager; mais bientôt, un vent guerrier souffla à Constantinople. Mehmed Ruchdi fut destitué; Edhem pacha, homme d'esprit, mais atrabilaire et

impatient, le remplaça; le faible Safvet resta ministre des Affaires étrangères, et la Porte devint encore plus intransigeante. Le parti de Midhat, qui était le vrai parti de la guerre, usa de tous les moyens pour empêcher un arrangement. Une brochure fut imprimée, qui contenait de prétendues révélations sur l'origine des affaires bulgares et bosniaques qu'elle attribuait aux intrigues du gouvernement russe. On dévoilait ces intrigues par une série de pièces diplomatiques, soi-disant volées à un courrier de notre ambassade à Vienne. C'était un certain Giacometti, homme de Khalil Cherif pacha, qui était l'auteur de cette falsification assez mal faite, il faut l'avouer, car je pus, rien qu'à une lecture superficielle, y relever des fautes de dates, de faits et de noms telles qu'elles détruisaient toute confiance dans leur authenticité. J'en fis citer quelques-unes dans les journaux, et en remis la liste complète à Edhem pacha, que je trouvai un jour lisant ce produit de la haine de Midhat et de Khalil. La masse des Turcs politiquans y crut cependant, et l'excitation des esprits en fut accrue. Avec cela, les préparatifs militaires allaient leur train : on recrutait des hommes pour compléter les cadres; on promettait des primes aux enrôleurs; chaque bateau amenait d'Asie des masses de gens qu'on faisait entrer dans les bataillons destinés à opérer contre nous et dont l'effectif arrivait ainsi quelquefois au chiffre de 1 000 hommes et même plus. C'est ce qu'on n'a jamais voulu croire chez nous, quoique j'en prévinsse le gouvernement, sur la foi de renseignemens que me donnaient aimablement l'agent militaire français, M. de Torcy, et le secrétaire de l'ambassade allemande Hirchfeld, qui était lui-même militaire. Car d'agent militaire russe, je n'en avais justement pas, au moment où sa présence aurait été le plus nécessaire, le colonel Zélenoy ayant été envoyé pour des travaux de délimitation en Asie.

Des préparatifs militaires se poursuivaient avec la même activité dans la marine turque. La belle flotte cuirassée dont Abdul Aziz avait doté la Turquie était mise sur pied de guerre, et Hobbart pacha nommé commandant de cette escadre. Des monitors étaient envoyés à l'entrée du Bosphore, à Buyukdéré et à Kavak pour surveiller la Mer-Noire. Comme si nous pouvions faire par là quelque mal à la Turquie ! On aurait facilement pu, depuis 1870, où nous avions récupéré notre liberté de

mouvemens dans cette mer, construire une assez puissante escadre qui aurait été réellement dangereuse pour Constantinople, mais on ne l'avait pas fait. Plusieurs cuirassés étaient envoyés aux bouches du Danube et nous devions nous trouver menacés sur toutes nos côtes méridionales dès que la guerre aurait été déclarée.

Cependant, à côté de ces préparatifs militaires, des symptômes en apparence pacifiques ne manquaient pas non plus. Comme, à la suite de notre ultimatum et de l'ouverture de la Conférence, les Turcs s'étaient déclarés prêts à conclure la paix avec le Monténégro et la Serbie, des délégués des deux Principautés étaient arrivés à Constantinople pour négocier et se trouvaient placés un peu sous ma protection. C'étaient, pour la Serbie, Philip Christitch, qui avait été de longues années agent à Constantinople, homme doux et conciliant, mais extrêmement peureux, et le sénateur Matitch, d'une trempe plus solide; pour le Monténégro, le cousin du prince, Bojidar Petrovitch, président du Sénat, que je connaissais par ses voyages à Vienne et en Russie, et son parent Stanko Radanitch, homme fin et cultivé, ayant fait des études à Paris avec le prince Nicolas, et charmant de formes. Leurs pourparlers avançaient difficilement, subissant les fluctuations de la situation générale qui se présentait successivement plus ou moins pacifique. La paix avec la Serbie était cependant déjà conclue, lorsque les événemens prirent subitement un aspect guerrier. C'était vers la seconde partie de mars, autant qu'il me souvienne. Poursuivant avec persévérance son idée d'empêcher la guerre, le comte Schouvaloff avait proposé de faire une déclaration par laquelle nous annoncerions que, voulant éprouver la sincérité de la Porte et faire une dernière tentative de solution pacifique, nous lui donnerions un an pour appliquer les réformes qu'elle avait promises, et satisfaire les légitimes exigences de ses sujets chrétiens. L'Europe aurait ainsi une année pour s'employer à la pacification de l'Orient, et il était à présumer que, n'étant plus sous la pression morale d'une rupture imminente, on trouverait de part et d'autre plus facilement le moyen de s'entendre. Telle se présentait cette proposition en *théorie;* telle elle ne pouvait être envisagée au point de vue de son application *pratique*. Quoi! nous resterions une année entière l'arme au bras, attendant que l'on décidât de la guerre ou de

la paix, et nous userions nos finances à entretenir une armée sur pied de guerre ? Ou bien désarmerait-on pour perdre tout moyen de pression sur la Turquie, et avoir, dans le cas plus que probable où rien ne serait fait pour les Chrétiens, à remobiliser les corps d'armée destinés à l'action? Et l'Europe, qui venait de confirmer la légitimité et la justesse de nos exigences, se trouverait-elle au bout d'un an dans les mêmes dispositions favorables à notre égard où elle était, du moins en apparence à ce moment-là, où nous étions en outre sûrs de la neutralité, si ce n'est de l'appui moral de l'Allemagne et de l'Autriche ? Ce sont ces considérations, accompagnées de bien d'autres, que j'exposai, avec toute l'éloquence dont j'étais capable, dans une lettre confidentielle au prince Gortchakof, persuadé que ma franchise courageuse serait mal accueillie par le ministère, mais pénétré aussi de la conviction que j'accomplissais un devoir de patriotisme envers mon pays et mon souverain, en prévenant le Gouvernement que la déclaration projetée n'aurait pour résultat que de nous compromettre vis-à-vis de nos coreligionnaires et de diminuer notre prestige en Orient, ou bien de nous forcer à commencer la guerre dans des conditions beaucoup moins favorables. Je sus plus tard que cette lettre, qui avait en effet déplu au prince Gortchakof, avait frappé l'esprit de l'Empereur, et que, lorsqu'un Conseil spécial avait été réuni sous sa présidence pour prendre des résolutions définitives, Sa Majesté a ouvert la séance en demandant que l'on lût d'abord la lettre du chargé d'affaires à Constantinople. Le prince Gortchakof s'y prêta de mauvaise grâce et le Conseil estima que j'avais raison ; l'idée de la déclaration fut abandonnée. Le chancelier dit, à ce qu'il me fut rapporté, en sortant de cette séance, à M. Valouyeff : « Que voulez-vous que je fasse quand mes propres subordonnés combattent ma manière de voir ? Je ne puis plus défendre la cause de la paix. »

Comme je ne pouvais pas m'attendre à ce que ma lettre produisît un pareil effet, voyant qu'on voulait à tout prix éviter une rupture, j'étais tout porté à croire que la situation où j'étais placé durerait indéfiniment. Le printemps avançait, la verdure se développait, il commençait à faire chaud, et, comme la ville ne présentait aucune distraction, nous nous mîmes à rêver à un déménagement précoce à Buyukdéré. J'y étais donc allé avec le personnel de l'ambassade, à bord du stationnaire

Sokol, pour prendre les dispositions nécessaires en vue de la possibilité d'un « gueutch » (déménagement) dans le courant d'avril, et aussi un peu pour nous distraire et nous rafraîchir les idées. Tout semblait être à la paix ce jour-là; les nouvelles venant de l'étranger étaient calmantes ; nous nous sentîmes envahis par ces mêmes dispositions lorsque, en quittant Buyukdéré, nous vîmes déboucher de la pointe de Yenikeui un monitor turc. Cela nous intéressa et nous montâmes sur la passerelle pour le voir passer, lorsque la vigie nous annonça qu'il était suivi d'un second et d'un troisième : c'était une escadrille, et le pavillon amiral de Hobart pacha était sur le mât de l'un d'eux. Intrigués par ce spectacle, nous ralentîmes la marche et découvrîmes que l'escadre jetait l'ancre entre Buyukdéré et Kavak, comme si elle attendait une attaque immédiate du côté de la Mer-Noire. Cela ne manqua pas de troubler nos dispositions pacifiques, et nous eûmes le soir même l'éclaircissement de l'affaire. L'ambassadeur de Turquie mandait de Pétersbourg que les dispositions guerrières prenaient le dessus, que le prince Gortchakof insistait sur différens points restés en suspens, entre autres sur des cessions de territoire au Monténégro qui empêcheraient la conclusion de la paix avec cette principauté, et que le langage du chancelier devenait de plus en plus menaçant. Je reçus, en effet, aussitôt après l'ordre de faire des représentations énergiques à la Porte et d'exiger la cession des territoires réclamés par le Monténégro, en faisant entendre que le refus de la Porte pourrait amener une rupture. Immédiatement après (c'était, je pense, dans les derniers jours de mars), on me remit un matin un long télégramme chiffré du prince Gortchakof. L'employé chargé de le déchiffrer revint au bout de quelques instans me dire (c'était, je crois, M. Basily, premier secrétaire) qu'ayant commencé le déchiffrement il a trouvé les premiers mots : « Déchiffrez seul, » et qu'il était venu me demander si je voulais aller me mettre moi-même à la besogne. Je descendis aussitôt à la chancellerie et commençai, avec l'aide de M. Basily et de Goubostoff, dont la discrétion à toute épreuve m'était absolument connue, à déchiffrer le texte suivant, dont je crois rendre exactement non seulement le sens, mais même presque les termes : « Manifeste de guerre et passage de la frontière fixés au 12 avril. Vous adresserez la veille une note à la Porte,

dont le texte vous sera envoyé, et quitterez Constantinople avec le personnel de l'ambassade et du consulat. Il est essentiel pour le succès des opérations militaires projetées que le plus grand secret soit gardé, tant sur nos résolutions que surtout sur la date arrêtée pour l'ouverture des opérations militaires. Prenez toutes les dispositions en conséquence et ayez en vue nécessité d'assurer sécurité de nos agens dans les provinces. » Des communications subséquentes me prescrivaient de préparer une note de rupture pour le cas où celle qui allait être rédigée à Pétersbourg n'arriverait pas à temps : notre compagnie de navigation, pressentant la prochaine déclaration de guerre et requise de céder quelques-uns de ses paquebots à l'Administration militaire, avait considérablement réduit son itinéraire et se proposait même de suspendre entièrement ses communications avec les ports ottomans. Un autre télégramme m'enjoignait, au nom de l'Empereur, de m'embarquer à Buyukdéré et de partir la nuit, afin d'éviter les dangers auxquels aurait pu m'exposer la fureur fanatique des Musulmans et l'irritation que causerait naturellement la rupture.

Tout cet ensemble de faits, d'ordres à donner et de dispositions à prendre me créait une position et une besogne fort difficiles. Comment arrêter toutes les mesures de départ sans que, au moins, le personnel directement intéressé ne fût au courant? D'autre part, comment garantir la sécurité des consuls, empêcher la saisie de nos bâtimens de commerce, de nos paquebots, prévenir la ruine de nos sujets ? Je me mis à l'œuvre de mon mieux, et je dois rendre justice à mes collaborateurs, surtout à M. Goubostoff ; c'est grâce à eux et à leur dévouement amical, que nous avons réussi au mieux du possible. La première mesure que j'avais prise pour garder le secret était de convoquer tout mon personnel et de leur annoncer qu'il y avait un grand mystère à garder que je confiais à leur patriotisme. Je leur fis part des instructions secrètes que je venais de recevoir et leur recommandai, vu l'importance immense du sujet, non seulement de n'en parler à personne, — j'étais sûr qu'ils ne le feraient pas, — mais de ne pas même s'en entretenir entre eux. Étant avertis, ils pouvaient sous mains faire leurs préparatifs, ranger leurs petites affaires, mais rien ni dans leur langage ni dans leur attitude ne devait trahir le secret d'État qui leur était confié. Ce mode de

procédé, que j'ai depuis appliqué plus d'une fois dans des circonstances moins importantes, a toujours produit un bon effet. Cette fois, le mystère a été si bien observé que, quelques heures avant mon départ, Mme Kaïroff, correspondante du *Golos*, est venue me demander s'il était vrai que j'allais partir comme on le disait en ville, « car, ajouta-t-elle, vos jeunes gens sont si bien dressés que, lorsqu'on les interroge, ils font des figures bêtes et étonnées et ne répondent rien. » Je la remerciai de ce compliment, qui était le meilleur éloge qu'elle pût faire de mon personnel.

Pour les consuls, j'avais dressé, avec l'aide de M. Goubostoff, un tableau de tous nos agens consulaires qui n'étaient pas gens du pays, et nous les partageâmes en trois catégories : les plus éloignés, qui avaient plusieurs jours à voyager pour arriver à une frontière étrangère quelconque ou à un port de mer ; les moins éloignés, qui étaient à portée d'un port de mer ; et ceux qui se trouvaient déjà dans une ville du littoral où ils pouvaient s'embarquer à tout moment. Les premiers reçurent l'ordre de partir immédiatement, sous prétexte de congé, vers la frontière ou la côte. Les seconds étaient prévenus qu'au premier ordre télégraphique, ils auraient à se rendre dans le port de mer le plus rapproché et dont nous avions pour chacun d'eux calculé la distance en journées de voyage pour les y faire aller à temps. Enfin, les troisièmes reçurent l'avis que la rupture était probable et qu'ils avaient à régler leurs affaires de façon à pouvoir s'embarquer dès que l'ambassade aurait quitté Constantinople. Ces dispositions ont été si bien prises et exécutées qu'aucun de nos consuls n'eut aucun désagrément ; tous partirent presque au même moment que moi. Le consul général d'Erzeroum, M. Obermuller, seul, s'étant attardé, a dû prendre une route détournée, le grand chemin étant déjà occupé par les troupes en mouvement, et il a manqué tomber entre les mains de l'ennemi. Ce n'est qu'après de longues et pénibles pérégrinations, très périlleuses, qu'il réussit à regagner, par Kars, nos avant-postes, qui étaient déjà en territoire ottoman.

Quant aux mesures de sécurité qui m'avaient été prescrites pour le départ de l'ambassade, j'étais bien décidé à ne point m'y conformer, trouvant qu'il était peu digne d'un représentant de la Russie de se sauver et de fuir en cachette dans un pareil moment. Je me réservai donc d'en aviser le ministère juste à

la veille du départ pour ne lui donner que le temps strictement nécessaire de me réitérer son ordre s'il y tenait quand même.

Pour le reste, notre existence continua à couler avec calme comme par le passé, sans que rien d'apparent y fût changé. Nous approchions de Pâques. Le souper de dimanche eut lieu comme d'habitude ; il se distinguait par l'absence presque totale de l'élément féminin, toutes les dames ayant d'avance quitté Constantinople. La famille de M. Coundouriotis, ministre de Grèce, y était seule présente. Mais j'eus les délégués monténégrins qui eux aussi étaient à la veille du départ, les négociations ayant abouti à un échec. C'est le jeudi de la semaine de Pâques qu'ils quittèrent Constantinople. Je les accompagnai à bord du bateau et leur confiai que nous les suivrions de près. Nos adieux furent accompagnés de toasts et de vœux exaltés par le sentiment des grands momens patriotiques qui s'avançaient.

Mais avant que je quittasse Constantinople, la Turquie eut à subir encore une petite crise intérieure assez significative. Outré de plus en plus par les allures dominatrices de Midhat pacha et de ses acolytes, et inquiet des conséquences qu'elles pouvaient avoir pour sa propre autorité et même sécurité, le Sultan se décida à un coup d'État. Il commença par destituer Midhat du poste qu'il occupait dans le ministère (il avait, je crois, le portefeuille de l'Intérieur) et, appliquant à sa personne un article de la Constitution qu'il y avait lui-même introduit pour pouvoir éloigner ses ennemis, article qui donnait au souverain le droit d'exiler ceux de ses sujets devenus dangereux pour la sécurité de l'État, Abdul Hamid fit un beau matin saisir Midhat. Transporté à bord d'un navire de guerre, il fut emmené en Grèce et débarqué à Syra. C'était la fin du régime constitutionnel. Il n'a depuis fonctionné qu'en apparence, sans laisser se développer les germes de gouvernement représentatif qui, sans promettre l'institution d'un vrai parlementarisme, étaient cependant de nature à modifier sensiblement l'aspect des choses en Turquie, en les amenant peut-être à un bouleversement fatal. Le monde fut étonné de la hardiesse du jeune Sultan : il se révélait ainsi ce qu'il a toujours été depuis, un despote doublé d'astuce.

Le jour de la rupture approchait. Je devais encore une dernière fois essayer de convaincre la Porte de consentir à nos demandes et je me rendis deux ou trois jours avant mon départ

chez le ministre des Affaires étrangères. Je le trouvai dans son konak du quartier Chahzadé. Il me reçut fort aimablement, nous eûmes une longue explication et lorsqu'il opposa une fin de non recevoir à toutes nos exigences que je lui donnai comme décisives et définitives, je me levai pour partir en lui disant d'un air ému, mais presque menaçant, que c'était la guerre qu'il déchaînait, car il savait bien que nous serions *forcés* de recourir aux armes et de mettre en mouvement notre armée réunie depuis six mois. « Et vous savez bien, dis-je en prenant congé de lui. comment finissent ces guerres : vous refusez maintenant de concéder au Monténégro des districts insignifians, concessions qui pourraient encore arrêter la rupture, et vous serez obligés de céder des territoires bien plus considérables, vous perdrez des provinces ! » Safvet pacha m'avait accompagné jusqu'à l'antichambre où sur une table en marbre se trouvait mon paletot que j'endossai. Le ministre me tendit la main et dit d'un air triste : « Eh bien ! que faire ? Si c'est la fatalité, nous perdrons des provinces, mais nous ne pouvons pas céder de petits districts. » Nous nous séparâmes et j'avais presque oublié cette conversation. Mais lorsque, à l'ouverture des négociations pour la paix, dix mois plus tard, Safvet arriva en qualité de plénipotentiaire à Andrinople et que j'allai le trouver, il me rappela nos adieux. « Vous souvenez-vous, me dit-il, de notre dernière conversation près de la table en marbre de mon antichambre, lorsque vous mettiez votre paletot? Vous m'avez dit que, pour ne pas vouloir céder des districts insignifians, nous perdrions d'importantes provinces. Vous aviez parfaitement raison et j'étais absolument de votre avis. Mais on nous avait poussés à la guerre, on avait excité l'opinion publique, personne n'avait le courage de dire son avis sincère, et voilà comment tous ces malheurs sont arrivés ! » « Et la brochure de Giacometti était un des moyens employés? dis-je. Est-ce bien lui qui l'avait écrite ? » « Je vous le dirai, répondit Safvet en souriant, si vous me faites une concession dans les négociations qui vont suivre, je raconterai toute l'histoire. » « Elle n'en vaut pas la peine, » lui répliquai-je.

Cependant on commençait de tous côtés à se préparer pour la rupture. Notre Compagnie de navigation, prévenue par moi que la rupture était probable et même prochaine, avait définitivement suspendu son service de poste avec Odessa. Force me

fut de demander un bâtiment de guerre pour faire expédier ma correspondance et un petit paquebot de la Compagnie, adapté au service du ministère de la Guerre et transformé en porte-torpilles, l'*Argonaute*, me fut envoyé pour entretenir les communications. J'attendais nommément les dernières instructions et la note de rupture. J'expédiai donc l'*Argonaute* à Odessa le jeudi de Pâques avec mes dernières dépêches. Il devait repartir le samedi et m'apporter pour le matin de mon départ les pièces que j'attendais.

Sur ces entrefaites, le gouvernement anglais, changeant encore une fois d'attitude, se remit du côté des Turcs et envoya le premier, après l'échec de la Conférence, un ambassadeur à Constantinople. Ce fut sir Austin Layard, ministre à Madrid, homme remuant et peu commode. Palmerston, qu'il ennuyait pour avoir des firmans pour les fouilles autour du Ninive dont il avait mis à jour les ruines, avait dit qu'il ne pardonnerait jamais à Ninive d'avoir découvert Layard. Il arriva deux jours avant mon départ. J'allai le voir sans le trouver, il était souffrant, mais je le vis le jour même de la rupture. Un autre changement dans le corps diplomatique fut l'arrivée comme chargé d'affaires du conseiller allemand, comte Radolinsky, qui était provisoirement remplacé par le docteur Busch, avec lequel je me mis aussitôt en rapports pour lui confier, à la rupture, nos intérêts.

J'arrive à la narration des événemens des derniers jours qui précédèrent cette rupture et de la rupture elle-même, journées remplies des plus émouvans souvenirs de mon existence, qui n'était pourtant pas dépourvue d'émotions politiques.

Depuis le départ des ambassadeurs, resté chargé d'affaires avec un assez grand personnel d'ambassade, j'avais engagé le meilleur cuisinier qui fût resté sans emploi à la suite de la fermeture de tant de maisons diplomatiques, et, faute d'autres distractions, je réunissais chez moi, les samedis, les collègues et quelques autres personnes à dîner. Le soir, on faisait de la musique, on se livrait au jeu du bridge, on se communiquait les impressions politiques qui offraient toujours un riche sujet d'entretien. Le samedi, 9 avril, avant-veille du départ, j'avais, comme de coutume, plusieurs personnes à dîner. On fit la partie et on se sépara vers minuit en se donnant rendez-vous pour le samedi suivant. Cependant, à l'Ambassade, tous les

préparatifs de départ se faisaient activement, mais dans le plus grand secret. On emballait les archives, on liquidait les affaires en cours, on réglait les comptes sans que le monde du dehors pût se douter que le grand événement était si proche. Pourtant la bourse de Galata était agitée. Les fonds turcs y croulaient; on y menait un jeu frénétique et chacun voulait être le premier à savoir quand aurait lieu la rupture pour profiter de la dégringolade des fonds qui devait nécessairement s'ensuivre. Des vigies étaient postées devant la porte de l'ambassade pour signaler par une espèce de sémaphore à Galata si quelque chose de décisif s'y passait. Mais, le dimanche matin, la messe eut lieu à la chapelle de l'ambassade comme de coutume, et ce n'est qu'au sortir du service divin que je déclarai à notre aumônier, l'archimandrite Smaragde, que nous partions le lendemain. Je le priai en même temps de nous dire ce jour-là, à trois heures, des prières spéciales, tant pour bénir notre voyage que pour implorer la grâce du Ciel pour la grande entreprise militaire dont notre départ devait être le signal. Le dîner eut lieu comme à l'ordinaire, et ce n'est qu'au sortir de table que je donnai l'ordre de procéder à l'emballage définitif de la vaisselle et de l'argenterie qui appartenaient au Gouvernement, en ne laissant que le strict nécessaire pour le lendemain. Le programme de cette dernière journée était soigneusement dressé d'avance heure par heure et fut fidèlement exécuté. Voulant éviter surtout d'attirer prématurément l'attention publique sur ce qui se passait à l'Ambassade, je donnai l'ordre d'emballer dans le courant de la nuit toutes les archives ainsi que tout ce qui devait être emmené avec nous à Odessa et de le transporter à l'aube à bord du yacht *Eriklik*, en le faisant sortir par la porte du drogmanat, donnant sur une petite rue latérale de façon que, vers les quatre heures, lorsque le mouvement commence dans la Grande-Rue de Péra, il n'y eût plus dans la cour ni caisses ni paille, mais que celle-ci eût son aspect ordinaire. L'*Argonaute*, que je n'attendais que le matin, était arrivé la veille au soir en m'apportant la poste et la note de rupture, ainsi que le grand cordon de Saint-Stanislas qui venait de m'être conféré pour Pâques. Nous étions donc absolument prêts à partir. La nuit se passa presque sans sommeil : à la chancellerie, on emballait les archives, on rangeait les papiers, le personnel faisait des paquets et je prenais, moi aussi, mes dernières

dispositions personnelles. De grand matin tout le monde était sur pied, on faisait les derniers préparatifs, sans que rien y parût au dehors et, sauf quelques badauds qui s'arrêtaient quelques instans devant la porte pour voir ce qui se passait dans la cour, la rue avait sa physionomie quotidienne. Vers dix heures, je reçus la visite de Mme Kaïroff, qui était venue me demander s'il était vrai que je partais le jour même. Je lui répondis que cela se pourrait, mais que j'attendais encore des télégrammes de Pétersbourg. Vers onze heures, je reçus la visite du premier secrétaire anglais, Jocelyn, qui était venu de la part de Layard me poser la même question. Je fis dire à l'ambassadeur que je lui apporterais la réponse moi-même à une heure. En attendant, au consulat, on procédait à la remise de nos affaires au consul général allemand, M. Gillet, et moi je travaillais avec le comte Radolinsky pour lui confier nos intérêts : je lui demandais entre autres choses de faire une vente simulée de notre mouche à vapeur qui portait pavillon de guerre et pouvait par conséquent être saisie par les Turcs. Après le déjeuner, je me rendis en voiture chez sir Austin Layard; la rue était encore presque déserte, quatre heures avant notre départ ! Mais je voulais que ce départ même se fît avec tout l'éclat que comportait la gravité de l'événement et qu'il en restât dans la capitale ottomane une impression sérieuse. Toutes les mesures furent prises en conséquence pour le moment même du départ. Jusque là, tout devait être dissimulé : la rue ne se doutait pas encore du spectacle qui l'attendait si prochainement.

L'ambassadeur d'Angleterre me reçut fort aimablement, m'exprima ses regrets d'avoir été empêché par la maladie de venir me voir et de s'employer pour prévenir la rupture, qui, lui disait-on, était imminente. « Est-ce vrai que vous partez aujourd'hui ? » me demanda-t-il. « Oui, lui répondis-je, j'ai reçu l'ordre de quitter Constantinople, et je pars ce soir. » Layard se mit alors à me supplier de retarder encore cet acte définitif; il ferait tout ce qui dépendrait de lui pour trouver un biais qui pût prévenir la guerre. Il me pria de télégraphier à l'Empereur pour demander en son nom à surseoir à sa décision ; l'ambassade anglaise userait de tous ses moyens pour empêcher une effusion de sang qu'il savait être si contraire au caractère pacifique et noble de l'Empereur. Je répliquai à l'ambassadeur qu'il était trop tard ; nous avions épuisé tous les moyens

de conciliation; les Turcs étaient inébranlables dans leur décision de recourir aux armes. Mais puisqu'il sentait l'horreur de la lutte qui allait commencer, « laissez-moi espérer, dis-je, et porter cette assurance à l'Empereur que lorsque, comme nous en sommes sûrs, nous aurons remporté quelques succès sur les Turcs, vous serez le premier à leur conseiller de demander la paix, et vous emploierez votre influence pour les amener à mettre bas les armes. » Cette mise en demeure ne fut pas du goût de Layard. Il voulait la guerre, il ne cherchait qu'à faire gagner du temps aux Turcs, et c'est l'inattendu de notre rupture que l'on pressentait, mais sans la croire aussi imminente, qui inspirait ses assurances pacifiques et ses tentatives de continuer les négociations.

Après avoir mis des cartes d'adieu à mes collègues des Grandes Puissances, auxquels j'allai annoncer personnellement mon départ, je me rendis avec M. Onou chez l'ex-patriarche de Jérusalem, Cyrille. Il avait été chassé de son siège pour n'avoir pas voulu signer l'acte du Concile de Constantinople de 1872, qui déclarait les Bulgares schismatiques et vivait depuis à Constantinople sous notre protection. C'était un vénérable vieillard de plus de quatre-vingt-dix ans, ayant une plaie cancéreuse sur la poitrine, mais supportant avec une sérénité et une résignation chrétienne ses souffrances morales et physiques. La perspective du départ de l'Ambassade l'inquiétait, et je crus de mon devoir d'aller le lui annoncer moi-même, prendre en même temps congé de lui et recevoir sa bénédiction. J'avais bien le sentiment que je ne le reverrais plus : il est mort durant la guerre. Nous trouvâmes le vieillard revêtu d'une longue robe de chambre blanche avec une espèce de turban blanc sur la tête. Sa belle figure encadrée d'une longue barbe blanche exprimait une émotion inspirée, et tout cela lui donnait l'air d'un patriarche des temps bibliques, d'un être venu d'un monde qui n'est plus. Il prit congé de nous avec une douleur que l'on sentait profonde et sincère, et, au moment de notre départ, il fit apporter un crucifix contenant un morceau de la vraie croix, enchâssé dans du cristal de roche et orné de pierres précieuses. Alors, nous ayant fait agenouiller, il nous lut des prières et nous bénit en versant des larmes et en nous disant qu'il sentait bien que c'était une séparation définitive. M. Onou et moi, pénétrés de la gravité des momens que nous traversions, nous

rentrâmes à l'Ambassade profondément émus. Mais une suite d'émotions encore plus grandes nous y attendait. Il était trois heures, et, conformément à mon programme, on était réuni à la chapelle pour le *Te Deum*, pendant que, sur le toit de l'Ambassade, on dessoudait l'aigle, qui devait tomber au moment où je sortirais de la porte, et on préparait les housses pour couvrir les aigles de la porte de la rue. Cette dernière commençait alors à se remplir de monde.

Tout ce qui restait de Russes à Constantinople était venu à l'église prier avec nous. Il y avait des familles de quelques-uns de nos employés inférieurs, courriers, etc., qui devaient rester là tandis que leurs chefs partaient. Chacun se reportait involontairement en idées vers les années qu'il avait passées à Constantinople, se demandant s'il y reviendrait et dans quelles conditions. La plupart d'entre nous, et moi en tête, nous devions suivre l'armée, prendre part à la guerre avec ses dangers et ses chances aléatoires. Il y avait enfin et surtout le sentiment patriotique, le sentiment du grand drame qui allait commencer, où des milliers de victimes humaines seraient sacrifiées pour l'honneur et la gloire du pays, et on se demandait avec inquiétude quels en seraient les résultats. Avec cela, tous les rêves attachés à la possession du Bosphore, à la chute de la Turquie que la guerre devait nécessairement rapprocher et pouvait même amener, se présentaient à l'imagination et augmentaient l'émotion que nous causait déjà le service divin en lui-même, la solennité du moment, les belles prières lues d'une voix entrecoupée de larmes et accompagnée des sanglots que l'on entendait dans différens coins de l'église. Et, pendant ce temps, des ouvriers, déclouant au-dessus de nos têtes l'aigle impériale, faisaient un bruit qui rappelait les coups de marteau par lesquels on ferme un cercueil.

Le *Te Deum* fini, nous baisons la croix et les images; l'archimandrite nous aspergea d'eau bénite et referma pour longtemps les portes de l'autel en emportant les derniers vases et les objets sacrés qui avaient servi à cette dernière et lugubre cérémonie.[1]

Revenu dans mon appartement je me mis, après avoir fait le signe de la croix, à signer les nombreuses pièces relatives à la rupture, et avant tout la note principale, la déclaration de guerre que, d'ordre de l'Empereur, je devais adresser à la Porte

et que M. Onou devait y porter immédiatement. Après cela, vinrent quelques visites d'adieu, l'ambassadeur de Perse, entre autres, le comte Radolinsky qui voulait recevoir mes dernières directions. Ensuite ce furent les préparatifs personnels suprêmes, les petits emballages, les adieux des employés, serviteurs ou agens qui restaient. Enfin, à cinq heures précises, conformément au programme tracé à l'avance, notre cortège quitta solennellement la cour de l'Ambassade. J'étais assis avec un des secrétaires dans la première voiture, un landau fermé, précédé de deux kavass à cheval et ayant sur le siège le fameux Christo, kavass chrétien du général Ignatieff. Trois ou quatre autres voitures suivaient, la dernière ouverte ; les jeunes gens qui s'y trouvaient avec la caisse aux chiffres n'avaient pas pu la faire entrer sous le manteau du landau ; ils voulaient en outre voir l'effet de notre exode. L'impression en était réellement grandiose et profonde. Les voitures s'avançaient au pas, des hommes et des femmes en larmes nous accompagnaient dans la cour. La rue était bondée de monde, la police avait peine à retenir la foule qui se pressait sur notre passage, et que les roues de la voitures risquaient d'écraser. Les *zaptiés* (1) et les sentinelles rendaient les honneurs militaires, le public ôtait les chapeaux, et c'est avec tous les honneurs, la dignité et l'éclat voulus que l'Ambassade de Russie sortait de son hôtel de la capitale ottomane, tandis que les aigles russes étaient descendues ou recouvertes de housses en signe de deuil.

Nous traversâmes au pas et au tout petit trot les rues de Péra et de Galata pour aller nous embarquer à Saly Bazar, où nous attendaient les embarcations de l'*Ériklik*. Partout une foule curieuse et agitée remplissait les rues et courait parfois derrière les voitures. Les portes et les fenêtres des maisons étaient garnies de monde ; dans les corps de garde, les soldats nous présentaient les armes ; notre cortège avait bien plus l'air d'une entrée triomphale que d'un départ pour cause de rupture. Arrivé près du débarcadère, je dus traverser à pied une foule assez compacte qui y était massée. Tous se découvrirent ; je saluai de la parole les matelots et lorsque, au moment de mettre le pied dans le bateau, je fis, en ôtant mon chapeau, le signe de la croix selon la coutume russe, la majorité de cette

(1) Agens de police.

foule, composée pour la plupart de Grecs, se mit à en faire autant, à me bénir et à m'exprimer des vœux de bon voyage et de succès.

Arrivé à bord, j'y trouvai presque tout le corps diplomatique, ainsi que les marins des stationnaires étrangers qui s'étaient réunis pour prendre congé de nous. Les Anglais seuls brillèrent par leur absence. Tout était bientôt prêt pour le départ, les effets embarqués, les embarcations hissées ; il ne manquait plus que M. Onou, qui devait, après la remise de la note, venir nous rejoindre pour qu'à six heures nous pussions lever l'ancre. Le corps diplomatique s'éloigna petit à petit ; M. de Montholon, premier secrétaire français, arrivé en retard, monta le dernier à bord pour me serrer la main. Six heures avaient sonné depuis quelque temps, et M. Onou ne venait pas encore. Nous commencions à en concevoir quelques inquiétudes : en réalité, tous les ministres réunis à la Porte avaient voulu prendre congé de lui, recommençant les supplications de surseoir aux mesures extrêmes; enfin, au dernier moment, Safvet pacha, ministre des Affaires étrangères, avait refusé de signer le reçu d'usage, avec indication de l'heure à laquelle la déclaration de guerre lui avait été remise. Sur ces entrefaites, une averse de printemps vint rafraîchir l'air, et, lorsque la pluie eut cessé, un superbe arc-en-ciel se dessina sur le ciel ; un léger brouillard recouvrait la mer, et la pointe du Sérail, avec Sainte-Sophie, émergeant seule dans les airs comme une vision céleste, recevait les rayons dorés du soleil déjà près de l'horizon. C'était un spectacle féerique, une espèce de rêve, de tableau fantastique dont nous ne nous lassions pas d'admirer la beauté presque surnaturelle et qui, dans ces momens solennels, nous paraissait pleine de glorieux présages. Enfin, M. Onou arriva et l'*Ériklik* se mit en marche, escorté par l'*Argonaute*, qui était chargé de torpilles et destiné à nous défendre dans le cas où la flotte turque tenterait de nous attaquer ou de nous arrêter en route.

Cette appréhension, très répandue à Pétersbourg, était évidemment puérile, quoique, le lendemain de mon départ, le Conseil des ministres, à la réception de la nouvelle que nos troupes avaient déjà passé la frontière, ait discuté l'idée s'il ne fallait pas donner aux bâtimens turcs qui se trouvaient aux bouches du Danube l'ordre de barrer le passage à l'*Ériklik* et

de le ramener à Constantinople. « Le bateau, bâtiment de guerre, serait de bonne prise, disaient quelques-uns des ministres, puisque nous sommes déjà en état de guerre et que les opérations militaires ont commencé. Quant au chargé d'affaires et au personnel de l'Ambassade qui se trouvent à bord, on les ramènera à Constantinople et on les renverra en Europe, en pays neutre, à bord d'un bâtiment de commerce étranger, par le Lloyd, à Trieste par exemple. » L'idée de m'enfermer aux Sept-Tours n'a jamais été sérieusement discutée ni soulevée, bien que le souvenir des anciennes fonctions de ce château fort ait été évoqué dans cette discussion. C'est M. de Kosjek, alors premier drogman autrichien, qui m'a fait ce récit, ayant, au lendemain de mon départ, entendu parler de ce sujet à la Porte. Quoi qu'il en soit, le temps a passé en discussion et j'arrivai, dans la matinée du 13 avril, sans encombre à Odessa. Cependant la veille, dans l'après-midi, à la hauteur des bouches du Danube, la vigie avait un instant signalé l'apparition à l'horizon, au Nord-Ouest de notre route, de mâts de grands bâtimens. On se mit à regarder avec attention, mais on ne découvrit rien. En attendant, à Odessa et à Kichineff où se trouvait l'Empereur, on avait des inquiétudes pour notre sécurité. Des nouvelles y étaient parvenues comme quoi des cuirassés turcs avaient quitté Sulina. On leur attribuait l'intention d'arrêter l'*Ériklik*, et lorsque, arrivé à Kichineff, je me présentai à l'Empereur le 15 avril, Sa Majesté commença par me dire qu' « Elle était heureuse de me voir arrivé sain et sauf. »

NÉLIDOW.

BARUCH

Mme van der Spyck était assise devant sa porte. Elle regardait les passans, échangeait avec eux des bonjours, et, pour ne pas rester inactive, fourbissait deux flambeaux déjà resplendissans.

Mme Bresser était à côté d'elle, sur le banc ; comme tous les après-midi, elle était venue questionner sa voisine, Mme van der Spyck, sur les nouvelles de son ménage, sur le prix des denrées. C'était une femme bien commune, cette Bresser; et son mari n'avait jamais été vu nulle part. Mais elle était au fait de toutes les nouvelles et ne les gardait pas pour elle. Pour se distraire, elle avait apporté dans son tablier des pois qu'elle écossait.

Par la porte ouverte, on entendait la marmite chantante; et la servante, qui préparait le dîner, faisait sonner les casseroles.

Un homme maigre et noir, qui portait des livres sous son bras, parut au bout de la rue et marcha droit vers elles. Il les salua civilement et demanda :

— Est-il vrai qu'il y ait dans cette maison un logement à louer?

Puis il posa ses livres sur le banc et s'essuya le front.

Les deux femmes répondirent en même temps, la voisine renchérissant sur la propriétaire.

— Oui, certes, un excellent logement ! — Aéré, sain, et pas cher.

— Et combien donc coûte ce logement? demanda-t-il.

Mme van der Spyck le toisa de la tête aux pieds, cherchant à deviner quel métier il exerçait, de quelles ressources il disposait, puis dit sans sourciller :

— Dix florins par mois.

On lui montra les choses dans le détail, la grande chambre d'abord, au-dessus de la cuisine, avec deux larges fenêtres. Là on serait bien pour travailler. Puis le cabinet, avec sa fenêtre unique, convenait pour une chambre à coucher; il y avait un fourneau pour la cuisine, à moins qu'on ne préférât le régime de la pension.

— Non, non, fit l'homme. Je vivrai tout à fait indépendant chez moi.

Il demanda plusieurs fois si la maison était bien tranquille : « Dans tout La Haye, il n'y en avait pas de plus calme. Le patron était un artiste, un homme distingué. Il n'y avait pas d'enfans, pas d'animaux : une vraie maison de Paradis. »

L'homme dit enfin : « J'accepte ; » et les deux ménagères échangèrent un regard de triomphe. Mais il dut donner à son tour des explications. « N'était-il pas relieur? »

Il sourit et répondit :

— Non, pas précisément... Je tourne les verres pour les opticiens, je m'occupe aussi...

— Bien! bien!

Polisseur de verres, c'était parfait. On glissa sur la question des mœurs.

Avait-il beaucoup de meubles? — Non, fort peu, mais un certain nombre de livres. Et il se mit à emménager les in-folio qu'il avait apportés avec lui.

Un homme amena son lit sur une charrette, et, discrètement, sans demander l'aide de personne, le nouveau locataire s'installa dans sa demeure.

Les deux femmes se livrèrent à de longs commentaires. « Un drôle d'homme! — Il n'avait pas précisément mauvaise mine, n'étaient ses yeux étranges. — Il était bien mis. — Que signifiaient tous ses livres? — Peut-être imprimait-il clandestinement : il faudrait surveiller. »

Mme Bresser était en défiance. Elle lui trouvait un air d'hérétique, à cet ouvrier. Justement, l'hôtesse avait oublié de l'interroger sur sa religion, oubli regrettable. Puis, qu'un pauvre homme acceptât un loyer de dix florins sans marchander, c'était inouï; et, de deux choses l'une, il était imbécile ou il était voleur.

Van der Spyck, qui rentrait chez lui, trouva l'homme de

son goût, et surtout approuva le marché. Et, comme le nouvel hôte se tenait modestement devant lui, il le mit à l'aise, lui offrit un verre de bière. « Tope là, mon brave... Nous autres artistes, nous ne sommes pas fiers. »

La servante avait mis le couvert, et la poule bouillie, sur un lit de choux, lançait un fumet aux narines. Le mari et la femme échangèrent un regard qui les mit d'accord : ils invitèrent leur locataire. Celui-ci accepta sans empressement, mais mangea avec appétit.

Il fut plus expansif après dîner et se laissa plaisanter.

— Quel drôle de nom! Baruch, dis-tu? Baruch, ça ne veut rien dire! Moi, je m'appelle Adrien... un nom d'Empereur!

Et l'on alluma les pipes, tandis que Mme van der Spyck tricotait.

La curiosité de Mme Bresser, pourtant, n'était pas satisfaite. On l'entendait frapper. Elle tenait d'une main sa lanterne, et de l'autre conduisait sa petite fille, une fluette et blonde enfant qui souriait à tout le monde. On fit une fête à la mignonne : l'asseyant à table, lui offrant une part de gâteau. Elle babillait, était heureuse. Le locataire la regardait avec intérêt. Il demanda son nom.

— Je m'appelle Maria-Clara, dit l'enfant. Trouves-tu que ce soit un joli nom?

— Vraiment! s'écria-t-il. Oui, un bien joli nom! Un nom que j'aime beaucoup, et depuis longtemps! C'est un coïncidence singulière...

La vivacité de cette repartie frappa tout le monde. L'homme expliqua qu'autrefois, il avait eu une amie de ce nom, blonde aussi, comme cette enfant.

Puis, il se hâta de hacher du tabac et d'allumer sa pipe, craignant les questions.

Pendant que l'enfant jouait avec les tisons du foyer, on parla à mi-voix.

— Elle est bien jolie! Quel âge a-t-elle?

— Onze ans. Elle fera sa première communion le jour de Pâques.

Et la mère, dans l'éloge de son enfant, raconta ses succès à l'école, sa gentillesse à la maison.

Elle était accroupie devant l'âtre, ses fins cheveux envolés autour de sa tête se projetaient sur les grandes flammes, n'étaient

qu'une cendre dans ces flammes. Un tic tac sortait d'une massive horloge; des reflets palpitaient sur les casseroles de cuivre. Tout, autour de l'enfant, n'était que rythme et que paix. Puis, elle fut sans cesse en mouvement, déplaçant les objets, questionnant les gens. D'abord, l'homme au visage noir l'effarouchait un peu, mais elle se laissa adopter par lui, interroger sur le catéchisme. Elle répondait avec gravité et disait d'une voix claire des mots obscurs à son esprit. Il lui apporta une bible dans laquelle il y avait des estampes; il les lui expliqua.

— Est-ce toi qui as dessiné tout ça, monsieur?

— Non, mon enfant.

— Mais tu sais dessiner?

— Un peu.

— Alors, tu me feras des dessins, mon portrait?...

Puis elle tournait impatiemment les grandes pages, s'extasiant aux images, battant des mains.

Van der Spyck s'assoupissait, ayant juste assez de conscience pour entretenir le feu de sa pipe. Les deux femmes établissaient leurs emplettes du lendemain.

Baruch et l'enfant devisaient : elle fixant ses yeux pénétrans vers lui; lui, la caressant d'un doux regard et d'un fin sourire. Il y avait entre eux un grand rayonnement d'intelligence.

On se sépara quand neuf heures sonnèrent, et Mme Bresser résuma alors ses impressions. Il ne lui plaisait pas, cet homme. Il avait l'air faux... Puis, cette manière d'accaparer la petite fille... A l'avenir, elle ne permettrait plus cela.

Pendant que Maria-Clara, au lit, rêvait du Père Éternel, de Moïse et de Job, les époux van der Spyck entendaient le plancher geindre au-dessus d'eux sous un pas ferme et régulier et se demandaient :

— Qu'a-t-il à marcher comme cela, en consommant de la chandelle?

* * *

L'opinion de Mme Bresser gagna peu à peu Mme van der Spyck. D'abord, ce soi-disant ouvrier commença par ne rien faire, absolument rien. Il est vrai qu'il s'installa lui-même, établit les rideaux de son lit, monta son tour dans l'embrasure de la fenêtre, organisa sa batterie de cuisine. Cela dura deux jours; après quoi, un grand silence, coupé seulement par un bruit

intermittent, de pas qui allaient d'un angle à l'autre de la pièce. Cela durait si longtemps parfois, cette promenade d'entre les murs, que la loueuse s'inquiétait.

— Peut-être a-t-il une rage de dents?

Elle montait l'escalier pour voir. Mais non, il se portait bien, il était seulement un peu exalté par son travail. Et l'on voyait un grand livre ouvert, appuyé au châssis de la fenêtre. Certains jours au contraire, pendant des heures, on n'entendait pas un mouvement, pas un souffle, et ce calme morne faisait naître des soupçons : « Peut-être a-t-il décampé pendant la nuit? » Mais il était tout simplement assis devant sa table ayant du papier, une écritoire. Il levait la tête en souriant, remerciait de l'intérêt qu'on prenait de lui, déclarait qu'il n'avait besoin de rien.

Besoin de rien! Il faut bien manger, cependant : eh bien! plutôt que de travailler, cet homme négligeait de se nourrir. Mme Bresser en était indignée. Avec un pot de lait, un verre de bière, et du pain, il passait sa journée : aussi était-il maigre! Van der Spyck en avait pitié; le soir, on lui racontait comment l'homme avait vécu durant la journée. Il disait : « Allez l'inviter, que diable! Je n'aime pas qu'on crève de faim chez moi! » Un soir qu'on était en effet monté, pour l'inviter, on le trouva penché hors de la fenêtre, faisant largesse de sa soupe au lait à un chat qui miaulait dans la gouttière. Et mille extravagances pareilles.

Il prétendait avoir habité rue du Vux-Kaay, chez la veuve van Velden.

Cela semblait d'abord extraordinaire qu'un homme eût pu habiter le Vux-Kaay sans qu'on en sût rien au Pavilioengragt; mais les informations prises confirmèrent ce dire. On recueillit en même temps des éloges : « C'est un savant! — Il y a des nobles qui vont le voir, des gens très bien mis. — Et puis, il est doux comme un mouton. »

Malgré tout, des gens bien mis visitant un ouvrier dans un galetas, c'était suspect ; et, si les nobles venaient là, c'était pour quelque mauvais office... Pourtant, on en vit frapper à cette porte plus d'un qui avait grand air, et des bijoux sur lui; il vint un jour un vénérable vieillard qui s'arrêta à la cuisine et donna un florin à la servante en disant : « Soignez-le bien, » tandis qu'il montrait du doigt le logis du solitaire.

On sut ensuite que ce vieillard était un richard d'Amsterdam nommé Simon de Vries.

*
* *

Une chose qui n'était guère à la louange du locataire, c'est qu'il n'allait point à la messe, ni au prêche, et n'entrait jamais dans aucun temple. Van der Spyck était tolérant, ses idées sur la religion avaient toute l'envergure qui convient à une âme d'artiste; mais il n'admettait point qu'on renonçât à la confession transmise traditionnellement dans la famille. La famille! Voilà ce qui lui manquait à cet aventurier! Il parlait bien quelquefois de sa sœur, qui était mariée; de son père qui, jadis, l'avait soigneusement élevé, avait eu le bon sens de lui apprendre un métier. Mais, des uns et des autres, il ne recevait ni lettres ni visites; cet abandon des siens, vraiment, le rendait suspect.

La veuve van Velden, qu'on rencontra un jour dans une société, fit une révélation autrement inquiétante, bien qu'elle adoucît de son mieux les termes, par amitié pour son ancien locataire. Cet homme sans principe était Juif, et même Juif excommunié. On raconta à ce propos le cérémonial de l'excommunication juive : cela faisait froid dans le dos. Ainsi la formule cabalistique, le son de la corne sacrée qu'on appelle schofar, les bougies noires dont on verse la cire dans une cuve pleine de sang, le renégat avait vu et entendu tout cela. La formule « qu'il soit maudit quand il entre et quand il sort » impressionnait surtout Mme van der Spyck! Il lui semblait que sa porte en était compromise. Savait-on seulement la cause de cette excommunication? Il y avait des gens qui l'attribuaient à des opinions un peu libres, à des discussions soutenues entre des rabbins. Tout cela ne faisait pas qu'on fût bien content d'avoir dans sa maison, au-dessus de sa propre table et de son lit, un homme excommunié!

Mme van der Spyck fut longue à se remettre de cette violente révélation. Elle était tellement inquiète, — hantée par des soupçons de sorcellerie que Mme Bresser formulait sans hésiter, — qu'elle voulut sonder cette âme renégate, savoir de quel poison elle était faite. Adroitement, sans que son intention fût apparente, elle dit un dimanche après le prêche que le pasteur avait été bien ennuyeux, qu'il y avait des momens, vraiment,

où l'on se fatiguait de la religion! Mais voilà que le renégat se mit à défendre la religion et même le pasteur! Il dit qu'il ne fallait pas, à cause d'un mauvais sermon, rien perdre de la foi religieuse, qui a ses racines dans le cœur et ne dépend que de notre propre esprit; que, d'ailleurs, il fallait pardonner un mauvais discours à un prêtre pénétré des meilleures intentions... Cet homme, décidément, était une énigme vivante!

Mme Bresser, elle, était catholique; sa répulsion pour le Juif allait jusqu'à la haine et le dégoût. Bien que Maria-Clara parlât souvent de son ami, l'homme aux belles images, et demandât à l'aller voir, cette mère intolérante la mettait au lit dès sept heures, donnait deux tours de clef, et s'en allait seule passer la veillée chez sa voisine. A l'occasion, elle lançait un mot aigre au petit Juif, elle lui reprocha un jour la cruauté des gens de sa race à l'endroit de Jésus-Christ.

— Je la déplore tous les jours, — fit le petit homme en se levant pour rentrer dans sa chambre.

***

Un matin qu'il travaillait à sa table, la maison van der Spyck était parfaitement déserte et silencieuse. Il entendit un petit bruit dans l'escalier, comme la promenade d'un chat, et se leva pour ouvrir. La petite Maria-Clara était devant lui, rougissante. Il lui demanda :

— Que veux-tu, mon enfant?

— Oh! rien... c'est-à-dire, regarder les images...

Il l'installa devant sa table, mais ses petits doigts distraits froissaient le papier au hasard. Elle avait une arrière-pensée. Il lui montra tout ce que sa chambre contenait : des dessins de sa propre main, un portrait, il lui démontra le jeu de sa machine à tourner les verres, et l'enfant mit son petit pied sur la pédale... Enfin, elle se campa devant lui et dit :

— As-tu vu la Sainte Vierge qui est à l'église de Sainte-Gudule?...

Non, il ne l'avait pas vue...

— Ah! reprit l'enfant avec un soupir, alors, tu n'as pas vu sa robe?

Elle détailla le costume de la madone : tout de satin, avec des perles au cou, un cierge à la main et sur la tête un voile en dentelles de Malines...

— Trouves-tu que c'est beau?

— Magnifique, répondit-il.

— Eh bien! je voudrais porter une robe pareille le jour de ma première communion!

Elle dit comme elle serait heureuse d'être parée en l'honneur du bon Dieu : sa mère lui avait fait une vilaine robe de mousseline et le voile était d'une vieille guipure qui resemblait à un rideau. Il lui serait impossible de prier, si mal vêtue; et les petites filles qu'elle connaissait avait toutes de si beaux habits...

Il lui fit d'abord un petit sermon pour lui prouver que c'était la bonté de son cœur qui importait à Dieu, non la richesse de l'habit. Elle lui répondit :

— Non, je te dis que le bon Dieu aime aussi les belles robes. Sans cela, pourquoi la Sainte Vierge aurait-elle une robe de satin? La Sainte Vierge le sait bien, ce que le bon Dieu aime!

L'innocence de cette petite âme l'étonnait et le ravissait : il sentit que toute persuasion serait impossible, et se prit de pitié pour l'angoisse désireuse qui poussait cette enfant vers lui. Il lui recommanda d'être bien pieuse jusqu'au jour de Pâques, bien obéissante, point gourmande; Dieu, qui peut tout, inspirerait peut-être à quelqu'un l'idée de lui envoyer la robe.

— Tu crois? Il faudrait seulement que ce fût à quelqu'un de riche : c'est cher, la dentelle et le satin.

Il la prit dans ses bras, et la mit debout sur sa chaise, puis il s'en alla chercher un galon décousu dans un tiroir. Il mesura alors la largeur du cou, la longueur de la robe, et quand il en vint au tour de la taille, elle lui dit en mettant câlinement ses bras autour de son cou :

— Pourquoi donc trembles-tu, en prenant ma mesure? As-tu froid?

Il répondit :

— C'est à cause de ton nom, mon enfant.

Et, la tenant par la main, il la fit sauter à terre, et elle s'échappa, espérant en Dieu et en Baruch.

*
* *

Pendant deux jours, le ronflement du tour ne s'interrompit pas. Le matin du troisième jour, van der Spyck en fut réveillé avant l'aube. Il monta en maugréant chez son hôte, qui s'excusa civilement :

— Je ne pensais pas vous incommoder, mille excuses. Mais j'ai un pressant besoin d'argent en ce moment.

Et, du matin au soir, pendant huit jours, ce bruit monotone ne cessa pas. Van der Spyck avait pris le parti d'en plaisanter.

— Ma foi! pour un renégat, vous faites là un rude carême!

De fait, le travail fut fini le samedi saint, et, ce jour-là, Mme Bresser eut la surprise de recevoir une ouvrière, portant un volumineux paquet. Maria-Clara battit des mains à la belle robe de satin, au voile de dentelles, qu'on en tira.

Mme Bresser n'eut pas la satisfaction de savoir de qui lui venait ce don généreux; l'ouvrière elle-même l'ignorait.

— Est-ce de M. Lumon Woeke, un vieux banquier goutteux?

— Je ne sais pas... C'est un monsieur que je ne connais pas. Mais il paie bien.

Et, le lendemain, elle ne remarqua pas, au bas de l'église, Baruch, dans ses meilleurs habits, qui souriait à sa petite amie, blanche et rose : blanche d'innocence et rose de plaisir, — toute pareille à la Sainte Vierge.

***

Il reçut un jour une lettre d'Amsterdam, et dit à son hôte :

— Mon père est mort. C'était un homme de bien.

Il prit aussitôt le deuil.

Ainsi vêtu, sa figure paraissait plus fine encore, ses yeux plus brillans, Mme Bresser, en l'examinant, était forcée de convenir qu'on trouvait vraiment peu de chose en lui qui ne fût d'un gentilhomme : sa figure ovale et sombre, où tous les traits étaient si nettement marqués, était encadrée de boucles noires épaisses. Ses habits, aussi d'une façon élégante, le linge très net, les souliers petits, bridés d'une large boucle d'argent... Pourquoi donc un homme ainsi fait n'aimait-il pas les femmes?

D'autres lettres arrivèrent encore d'Amsterdam; un praticien vint un jour conférer avec lui. On se disait, à la cuisine, qu'il avait quelque procès. Il coupa court aux hypothèses et satisfit la curiosité en paraissant, un matin, vêtu comme pour un voyage et déclarant qu'il allait prendre tout à l'heure la poste :

— Ma présence est nécessaire... J'ai un procès avec mes sœurs.

Une large ride, témoin d'une contrariété intime, coupait son front, le rétrécissait.

A son retour, il requit un haquet pour amener son bagage à son logis. Il ne rapportait rien autre chose qu'un lit massif, de forme ancienne et fait d'un bois étranger. Il le fit porter dans sa chambre, avec beaucoup de précautions. Van der Spyck, obligeamment, l'aida à remettre tout en ordre, car il n'était pas fort. Il remarqua que les couvertures étaient de soie et les rideaux d'un damas fort épais.

— Voilà tout l'héritage de mon père, fit Baruch.

— Ah! je comprends... Vous avez perdu votre procès?

— Non, je l'ai gagné. Mais j'ai laissé ma part à mes sœurs : elles savent maintenant qu'elles avaient eu tort.

Son front se creusa brusquement de sa ride unique : il resta un moment immobile et silencieux. Puis soudain, avec une vivacité inattendue, il ouvrit une armoire, y prit un manteau qu'il déploya et jeta sur le lit, puis un carton sur lequel un parchemin était scellé, et qu'il plaça à côté du manteau. Il se recula alors d'un pas, comme un peintre qui veut juger d'un effet, regarda un moment le lit avec une émotion manifeste, puis tombant à genoux et posant sa tête sur les couvertures, il s'écria :

— Mon Dieu! mon Dieu! pourquoi le mal? Pourquoi la haine?

Van der Spyck étonné, ému, mais fâché de s'attendrir sans comprendre, le prit par le bras pour l'aider à se lever. Mais l'homme se redressa de lui-même, et lui montrant son visage tout rayonnant de douceur et de bonté, lui dit :

— Pardonnez-moi ma faiblesse, mais je ne serais pas homme si je ne souffrais pas... — Voyez-vous ce trou dans cette étoffe?

Van der Spyck passa sa main sur le manteau et l'on vit son doigt reparaître à travers la déchirure :

— J'avais dix-neuf ans; je quittais la synagogue, un soir... Un homme s'est jeté sur moi avec un poignard... Mais c'était un criminel inexpérimenté, ou bien il se repentit au moment du crime... Pauvre hère, je lui ai pardonné, à lui...

« Maintenant, ce parchemin... Ah! ceci m'a fait plus de mal qu'un coup de poignard! Car je voulais leur bien, à tous; je travaillais pour eux, pour la liberté de leur esprit, pour la paix de leur âme : ils m'ont excommunié. »

Van der Spyck examinait curieusement les caractères, en suivant les lignes avec son doigt. L'homme reprit :

— Non, pas ainsi... Il faut lire en sens inverse. C'est de l'hébreu.

— Ah! fit van der Spyck, en sens inverse? Qu'y a-t-il ici?

Il traduisit lentement, le front plissé :

« Il sera retranché — de la société — des hommes — et de celle — de Dieu. »

— C'est vrai! je suis retranché de la société des hommes, mais il me reste celle de Dieu. C'était peu que d'être retranché de la société : on m'a chassé aussi de ma famille. Mes sœurs aussi m'ont retranché de leur société... Elles me contestaient ce lit et ma part d'héritage, à cause de l'excommunication... Mais je leur ai fait sentir la force des lois..., éprouver un peu la rigueur de la justice, c'est une bonne chose : n'est-ce pas votre avis?

Depuis ce jour, van der Spyck tint son hôte en grande estime. Daniel Tydenam, peintre à Voorburg, avait logé l'ouvrier verrier pendant deux ans : il confirma l'opinion favorable de van der Spyck à l'endroit de son locataire, un jour qu'il le rencontra chez le marchand de couleurs. Et même, à son avis, cet ouvrier voyait et dessinait comme un artiste : il avait des cartons pleins de croquis charmans. Il entretenait des relations avec le Grand Pensionnaire lui-même, qui le consultait sur des questions de science.

— Peste, dit van der Spyck, avec M. Jean de Witt!

Van der Spyck était lui-même grand partisan du Pensionnaire, malgré les bruits de trahison et les défiances qui se propageaient dans les provinces à cette époque. Guillaume d'Orange venait d'être nommé généralissime, et les gens de son parti, profitant du trouble que l'arrivée prochaine des Français jetait dans les esprits, préparaient par la calomnie la ruine du grand républicain.

C'était plaisir de causer avec l'ouvrier des événemens qui survenaient dans cette guerre. Quand van der Spyck était sans ouvrage, il épiait le moment où la petite machine à polir les verres cessait son ronron, pour monter auprès de son hôte. Il commentait avec lui les nouvelles reçues d'Amsterdam, lui soumettait des plans de campagne; puis, quand, aux mauvais jours de la République, il ne resta plus que la Zélande indemne de garnisons françaises, van der Spyck fut un des premiers à propager dans La Haye le projet de transporter le siège de la République à Batavia.

— Attendons, lui représentait son hôte. Je ne désespérerai pas tant que M. de Witt restera au pouvoir.

Mais, au commencement d'août, au matin, une rumeur s'éleva sur la ville. Des hommes criaient dans les rues : « Vive le statthalter ! Vive Guillaume III ! » Des placards apposés accusaient Jean de Witt de complicité avec le roi de France. Van der Spyck, sur le seuil, regardait passer les émeutiers, la rue n'était que désordre et que confusion. Mais la maison bien close gardait sa paix. On y entendait le bruit sourd et continu du tour à polir le verre.

Mme Bresser parut au bout de la rue, toute rouge et faisant de grands gestes. Elle cria :

— C'est fait ! Ils ont tué le Pensionnaire. Le bourgmestre l'a affiché lui-même... Nous allons donc être débarrassés de ces maudits Français...

L'homme, inquiet, se montra au haut de l'escalier :

— Que dit cette femme ? Ne parlait-elle pas de M. de Witt ?

— Oui ! vociféra la commère. On l'a tué, votre M. de Witt... Des traîtres comme ça, il n'en faut plus !

— Tué ! Ils l'ont tué !

Et il descendit rapidement.

— Un homme comme lui ! Non ! Il ne sera pas la seule victime. Van der Spyck, laissez-moi passer. Il importe que je sois tué moi-même aujourd'hui !... Où ? Devant l'Hôtel de Ville a-t-elle dit ?... République ! République ! Puisses-tu vivre après nous !

Van der Spyck le revoyait dans le même état d'émotion qu'il avait remarqué en lui à son retour d'Amsterdam. C'était le même homme, transfiguré par la douleur. Il voulait sortir. Van der Spyck lui barrait la porte. Une lutte s'engagea entre eux. Mais l'artiste eut bientôt rejeté l'ouvrier au fond de la chambre : il ne le lâcha que lorsqu'il le vit décidé à remonter chez lui.

— Calmez-vous, supplia-t-il.

— Vous avez raison. Voyez, je suis calme. Je n'ai plus de colère, je n'ai plus que du chagrin. Mais je vais préparer une affiche. Oui, je dois dire ce que je pense ; c'est là mon devoir.

Il descendit au bout d'une heure, portant une pancarte :

— Mon ami, dit-il, donnez-moi votre sentiment sur ceci : *Ultimum Barbarum...*

— Ta, ta, ta, fit van der Spyck. C'est encore de l'hébreu !

Donnez-moi donc à voir, — et, lui prenant la pancarte des mains, il la jeta vivement au feu.

*
* *

Le 1er juillet de cette année-là, un cavalier s'arrêta à la porte de van der Spyck. Mme Bresser lui trouvait un air de Français et le soupçonnait d'être soldat, mais il affirma qu'il était Suisse. Il avait au fond de son chapeau une lettre dont l'adresse, pour le coup, était en français et qu'il remit à Baruch avec des salutations de grand respect. Sa mission remplie, il se laissa inviter à dîner par les van der Spyck. Après quelques pots de bière, on le questionna adroitement.

— C'est le colonel qui m'a dit d'apporter un sauf-conduit à ce monsieur...

— Quel colonel? cria-t-on en chœur autour de lui.

— Stoupe, répondit l'homme.

— Je connais ça! C'est un Français!... clama Mme Bresser.

— Non! C'est un Suisse. Il m'envoie de la part du prince... du prince de Condé.

— Celui-là, pour le coup! c'est un Français, reprit violemment Mme Bresser. Et elle exprima son opinion sur ce peuple de barbares et de débauchés, son mépris pour ces mauvais soldats, qui ne pensent qu'à mettre les femmes à mal, pour les planter là quand il leur vient des enfans.

Le lendemain matin, le Suisse décampa de bonne heure, et Baruch disparut lui-même dès le jour. On sut ensuite qu'il avait loué un carrosse pour se rendre à Utrecht : grosse dépense, dont les gens du quartier étaient étonnés. Qu'allait-il faire à Utrecht? Mme Bresser chuchotait ses soupçons à l'oreille des gens.

Il rentra au bout de trois semaines et fut tout joyeux de revoir son logis.

— Je ne suis bien que chez vous, dit-il à van der Spyck.

Et il se remit au travail avec ardeur, pour regagner le temps qu'il venait de perdre en voyage. Mais ses premières méditations furent interrompues par un bruit confus de voix, qui montaient de la rue. Il ouvrit sa fenêtre et vit une bande de mendians et d'ouvriers, armés de mousquetons ou de bâtons. Et, de toutes parts, des cris s'élevaient :

— A mort! — C'est un traître! — On lui fera comme au Grand Pensionnaire! Ils étaient amis! — Plus de Français!

Et Mme Bresser mêlait son fausset à ce concert de menaces.

— Oui, c'est un espion ! Il a vendu la République au prince de Condé ! C'est comme ça qu'il a eu de l'argent pour acheter une robe à ma fille.

Lui, sans aucune émotion, leur cria, enflant de son mieux sa voix douce :

— Mes amis, vous vous trompez... Le voyage que j'ai fait...

Une pierre crevant la vitre à côté de lui, il fut éclaboussé d'éclats de verre. Quatre hommes, armés d'une poutre qu'ils maniaient comme un bélier, commençaient à ébranler la lourde porte du rez-de-chauseée. Il cria alors :

— Cette maison n'est pas à moi ! Je vous supplie de n'y faire aucun dommage. Est-ce ma tête que vous voulez?

— Oui, oui, répondit une voix.

— C'est bien. Vous l'aurez.

Van der Spyck, très pâle, suppléait à la serrure ébranlée en s'appuyant du dos à la porte, et s'arc-boutant de toute sa force au plancher. Il appelait Baruch à l'aide; mais lui :

— Non, mon ami. Ouvrez. Je vais subir le sort de M. de Witt. Je pense que mon innocence sera reconnue. Mon malheur servira au progrès des mœurs.

— Taisez-vous ! Vous êtes fou ! cria le peintre. Ils me tueraient plutôt.

Mais l'attaque de la maison perdait de sa violence, et la servante, qui avait regardé furtivement dans la rue, dit qu'on ne voyait plus que cinq hommes qui délibéraient entre eux. Van der Spyck se releva et s'essuya le front.

— On les a trompés, dit Baruch. Mon voyage était entrepris dans un but philosophique. Je ne me mêle pas de politique. Dites-leur bien que j'ai refusé une pension que m'offrait le roi de France parce que j'aurais dû lui dédier un ouvrage, et que j'ai intercédé pour nos concitoyens auprès du prince de Condé.

Van der Spyck prit son chapeau et sauta dans la rue. Il aborda les cinq hommes qui discutaient. On vit qu'il leur parlait avec de grands gestes, et bientôt les cinq émeutiers s'en allèrent des deux côtés de la rue.

*
* *

Il passa les années suivantes dans une paix profonde, toujours attaché à son genre de vie frugal, mais plus large dans ses

aumônes. Plusieurs personnes distinguées lui servaient des pensions. Les époux van der Spyck eurent un enfant, qu'il prit plaisir à faire sauter sur ses genoux, et qui parut remplacer dans son cœur Maria-Clara, grandie, délurée, et fort semblable à sa mère, à mesure qu'elle avançait en âge. La jeune fille habitait maintenant Amsterdam, où elle s'exercait au métier de faiseuse de robes : on la revoyait quelquefois dans les rues, dans des toilettes trop riches, parlant haut, lorgnant les passans, et leur souriant. Mme van der Spyck dit un jour à Baruch :

— Maria-Clara est venue me voir... L'avez-vous oubliée ?

Il resta silencieux un moment, puis dit d'une voix lente, comme s'il contemplait une chère image :

— Elle ne lui ressemble plus.

*
* *

On fit la remarque qu'une petite toux, qu'il avait toujours eue, devenait plus fréquente. Il ne sortait plus, et comme van der Spyck l'invitait à le faire :

— A quoi bon? répondit-il. Mes amis viennent me voir.

Il ne tournait plus guère non plus ses verres, si ce n'est pour se fabriquer quelque instrument d'optique. On le voyait, les jours de soleil, penché pendant des heures sur son microscope ; il faisait la chasse aux mouches dans la cuisine et descendait à la cave pour y trouver des araignées. Il s'amusait ensuite à examiner les organes de ces insectes et les expliquait à van der Spyck, qui, quoique artiste, n'avait pas d'aversion pour la science.

En retour de ses leçons, van der Spyck fit son portrait.

*
* *

Il publia, l'an 1675, un livre qui fut bientôt réputé pour impie. Van der Spyck eut le chagrin de ne pouvoir le lire, car il ne savait pas le latin. Mais il haussait les épaules au reproche d'impiété :

— Impie, lui? Il en sait plus long sur Dieu que vous et nous. Pourriez-vous bien écrire un livre sur Dieu? Eh bien! tous ses livres ne parlent que de Dieu.

C'est durant l'hiver de 1677 que la toux le contraignit plusieurs fois à s'aliter. Il écrivit alors à ses amis. Il en vint un grand nombre.

— Vous savez bien, madame Bresser, cet homme noir qui

est venu hier chez notre locataire, c'est un grand docteur, un Allemand. On l'appelle M. Leibniz.

— Laissez-moi donc tranquille, madame van der Spyck, avec votre Leibniz. Moi d'abord, je lui trouve l'air faux, à ce Leibniz-là...

Le médecin Meyer venait chaque semaine d'Amsterdam; et quelquefois couchait dans sa chambre, pour le mieux de son ami. Le 20 février, le malade était si faible, à la suite d'un vomissement de sang, que Meyer passa la nuit à son chevet. Le lendemain dimanche, Baruch se trouva mieux et fit prier van der Spyck de mettre une poule au pot. Il voulait dîner avec son ami.

Les gens de la maison furent donc tranquillement au prêche : c'est pendant leur absence que Baruch rendit paisiblement le dernier soupir, seul à seul avec Meyer, qui lui tenait la main :

— Dites à tous mes amis qu'ils restent bons, et qu'ils tâchent de comprendre Dieu.

*
* *

On l'enterra le 23. Quelques hommes graves venus d'Amsterdam suivirent son convoi : van der Spyck régla les détails. Maria-Clara avait le vague désir de se mêler au cortège, mais elle ne l'osa pas, car il n'était pas rendu au mort les honneurs religieux. Elle alla du moins se placer avec sa mère sur le chemin du cimetière; quand le cercueil passa, elle pleura beaucoup. Une bonne femme demanda à Mme Bresser la cause de ce chagrin :

— C'est à cause de ce propre à rien qui logeait chez van der Spyck. Vous savez bien, madame Leuwanvege. Un petit noir, un Juif. Quand elle était petite, elle l'attirait; puis quand elle a été grande, bonne à prendre, il n'en a plus voulu.

— Et comment donc qu'on l'appelait, cet homme-là, madame Bresser?

— Oh! un drôle de nom!... Attendez donc... Spi... Spinoza.

Art Roë.

L'ITALIE ÉCONOMIQUE

Nous avons admiré la préparation diplomatique et militaire de l'Italie qui, dès le mois de juillet 1914, donnait à entendre à ses alliées de la veille qu'elle ne pouvait les suivre sur le terrain où elles prétendaient l'entraîner. Elle n'a cessé, depuis lors, de leur démontrer qu'elles avaient agi dans un esprit diamétralement opposé à celui de la Triple-Alliance. C'était la paix que les hommes d'État austro-allemands déclaraient vouloir assurer, c'est en présentant leurs accords comme exclusivement défensifs qu'ils avaient réussi à maintenir l'Italie à leurs côtés. Le jour où ils ont jeté le masque, Rome s'est ressaisie. En neuf mois, elle a mis son armée et sa flotte en état de lutter ; elle a en même temps pris les mesures financières destinées à lui assurer les ressources nécessaires à sa mobilisation. Les dix premières années du xxe siècle avaient été une période de prospérité pour les finances de la péninsule. Tous ses budgets s'étaient alors soldés par des excédens. La guerre de Libye les absorba. Il y avait donc lieu de reconstituer des réserves en vue des événemens que le ministère Salandra-Sonnino pressentait, que le poète d'Annunzio annonçait, que le roi Victor-Emmanuel III, conscient de ses devoirs et des destinées de son royaume, dirigea avec tant de clairvoyance et de fermeté. Avant de montrer ce qui a été fait à cet égard depuis le mois d'août 1914 jusqu'en juin 1915, nous rappellerons quels avaient été les progrès économiques de l'Italie au cours du demi-siècle qui s'étend depuis la fondation du royaume, au lendemain de la guerre libératrice de 1859, jusqu'à la guerre contre la Turquie, terminée en octobre 1912 par le traité de Berlin. Ce fut l'heure grave de

l'évolution qui, affranchissant l'Italie de la tutelle allemande, la mit aux prises avec la Sublime-Porte, dont les attaches avec Berlin avaient survécu à la chute d'Abdul Hamid.

La campagne de Libye ouvrit les yeux de nos voisins sur la sincérité des sentimens allemands à leur égard. Il fut avéré que des officiers venus de Berlin dirigeaient, comme ils le font encore, les soldats qui combattaient en Tripolitaine et en Cyrénaïque contre les Italiens. Ceux-ci, dès lors, comprirent les visées secrètes d'alliés qui ne les embrassaient que pour mieux les étouffer. Ils constatèrent avec épouvante la place que les directeurs, contremaîtres, fondés de pouvoirs, commis d'outremonts, avaient prise dans les banques et les sociétés industrielles. Nous aurons occasion, au cours de notre étude, de montrer avec quelle habileté ce travail de pénétration silencieuse s'était opéré.

I. — DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DU ROYAUME DEPUIS L'ORIGINE. L'ÉMIGRATION

Après Magenta et Solférino, l'Italie n'était plus l'expression géographique à laquelle le prince de Metternich, du haut de son aristocratique dédain, prétendait la réduire. Groupés autour de princes dont la devise leur montrait le chemin : « Savoie, ma voie, » les duchés et royaumes qui luttaient jadis les uns contre les autres s'unirent en un grand pays, dont les destinées ne tardèrent pas à s'accomplir. Le royaume piémontais-sarde s'accrut en 1859 de la Lombardie, de la Toscane, des duchés de Parme et de Modène, en 1860 de Naples et de la Sicile, en 1866 de la Vénétie, en 1870 des États pontificaux. Aux étapes rapides de ce développement territorial répondit un progrès économique non moins remarquable. Agriculture, industrie, commerce, finances, tout suivit une marche ascendante. La population, qui s'élève à 36 millions d'habitans, égalera bientôt celle de la France. Sobre, presque partout énergique et laborieuse, elle est l'élément essentiel de la puissance italienne. On s'est effrayé à diverses reprises du chiffre considérable de l'émigration. Mais beaucoup de ceux qui s'expatriaient ne le faisaient que temporairement : ils envoyaient à leurs familles demeurées au pays natal une partie de leurs épargnes et contribuaient ainsi à l'enrichir. Ceux qui s'établis-

saient dans les pays d'outre-Atlantique constituaient des groupes puissans de cliens pour la mère patrie, avec laquelle ils ne cessaient d'entretenir des rapports intimes.

C'est ainsi que l'émigration a joué un grand rôle, et un rôle en somme bienfaisant, dans la vie économique de l'Italie : ce n'est qu'exceptionnellement, en Sicile par exemple, qu'à de certaines époques, un exode excessif a déterminé une pénurie fâcheuse de main-d'œuvre. En 1913, 873 000 individus se sont expatriés : 313 000 se rendirent en Europe et dans les autres pays méditerranéens, et 560 000 passèrent l'Océan. L'émigration présente un caractère différent suivant les provinces : les gens du Midi, en particulier ceux de la Basilicate et de la Calabre, vont en Amérique, où un certain nombre d'entre eux se fixent avec leur famille. La majorité revient au pays natal, après avoir amassé un pécule qu'elle emploie le plus souvent à acheter de la terre, à se construire une demeure, où beaucoup de ces « Américains » mènent alors une vie de petits rentiers. Le Nord, au contraire, la vallée du Pô, par exemple, fournit à une partie de l'Europe des ouvriers, qui sont recherchés notamment en France, où il s'en trouvait, avant la guerre, près d'un demi-million. D'après le recensement officiel de 1911, il y avait à l'étranger 5 millions et demi d'Italiens, dont les quatre cinquièmes en Amérique. Ce chiffre est inférieur à la réalité; si l'on tient compte des émigrans qui n'ont pas conservé leur nationalité, on arrive à 7 ou 8 millions. Ceux-là mêmes qui ont cessé d'être Italiens au point de vue de l'état civil, continuent, au moins pendant une génération ou deux, à entretenir avec leur pays d'origine des rapports de toute nature dont il profite. Ceux qui ont été chercher fortune avec esprit de retour envoient à leur famille, restée au foyer natal, une partie de leurs salaires ou de leurs gains. Ces remises forment des totaux considérables, plusieurs centaines de millions de francs par an. C'est en partie grâce à elles que le change italien, vers la fin du XIXe siècle, se rapprocha du pair et s'y maintint jusqu'en l'année 1914. Ces émigrans répandus à travers le monde constituent la meilleure part de la colonisation italienne, qui a plutôt réussi sous cette forme que sous celles des colonies proprement dites, dont le développement n'a pas été rapide.

Celles-ci comprennent l'Érythrée, dont l'origine remonte à

la cession faite au gouvernement en 1882, par la Société Rubattino, de certains territoires acquis par elle en 1869. Massaoua fut occupée en 1885. Un décret royal de 1890 a constitué la colonie, dont la superficie est de 118 000 kilomètres carrés et la population de 280 000 habitans. En 1899, l'Italie notifia aux Puissances qu'elle prenait sous son protectorat la Somalie, dont l'étendue est de 357 000 kilomètres et la population de 300 000 habitans. Le traité de Lausanne, ratifié à Berlin en 1912, lui a reconnu la possession de la Libye, qui compte 1 051 000 kilomètres carrés et 1 million d'habitans. La concession italienne de Tientsin, qui s'étend sur 45 kilomètres et est habitée par 17 000 individus, a été reconnue par le gouvernement chinois aux termes du traité du 7 juin 1902. Le commerce national avec la Tripolitaine s'est élevé, en 1912, à 106 millions de lire, dont 100 millions représentent la valeur des exportations italiennes vers l'Afrique. Le port de Massaoua a eu en 1913 un mouvement de 32 millions de lire.

Voici comment se divisait en 1910 la superficie du sol de la Péninsule, de la Sardaigne et de la Sicile :

	Milliers d'hectares.
Terrains cultivés exclusivement en céréales	7 045
Terrains cultivés avec arbres	6 640
Oliviers	1 508
Bois et châtaigneraies	4 564
Prés et pâturages	6 615
Terrains couverts de bâtimens, routes, chemins de fer	2 296
Total	28 668

En 1911, la production de blé était de 63 millions d'hectolitres, récoltés sur 4 751 000 hectares, à raison d'un peu plus de 13 hectolitres à l'hectare ; celle du maïs, de 23 millions ; celle du riz, de 4 millions ; du vin, de 42 millions ; celle de l'huile d'olives, de 2 millions d'hectolitres. Il faut y ajouter 5 milliards d'oranges et de citrons. Le troupeau était de 955 000 chevaux, 388 000 mules, 850 000 ânes, 648 000 têtes de l'espèce bovine, 11 162 000 de l'espèce ovine, 2 507 000 de l'espèce porcine, 2 714 000 chèvres. La production du sucre était de 1 700 000 quintaux métriques.

La prospérité agricole est attestée par l'emploi des

engrais chimiques, dont l'importation n'a cessé d'augmenter. De 200 000 quintaux en 1871-75, elle a passé à 7 millions de quintaux en 1906-1910. Les exportations des produits de la terre ont augmenté, en un demi-siècle, dans des proportions inouïes : celle du tabac à raison de 400 pour un, celle de la farine de 200 pour un; celle du raisin est cinq fois, celle des fruits frais huit fois ce qu'elle était il y a vingt ans. La production de céréales n'est pas suffisante pour satisfaire à tous les besoins : chaque année, l'Italie importe une quantité plus ou moins forte de blé, qui acquitte un droit d'entrée élevé : les recettes du Trésor de ce chef sont d'autant plus considérables que la récolte est plus déficitaire. Aussi les comptes budgétaires séparent-ils ce chapitre des autres, afin que cet accroissement, peu désirable, ne soit pas confondu avec les augmentations de recettes normales qui sont un signe de prospérité. Les écarts de revenu du chef du droit sur les céréales sont considérables : en 1907-08, il a produit 34 millions; en 1912-13, 141 millions. Il a donc varié du simple à plus du quadruple.

L'industrie s'est surtout développée dans le Nord. D'après le recensement de 1911, elle occupait près de 2 millions et demi de personnes. Des 46 000 moteurs, deux tiers sont hydrauliques; sur 1 600 000 chevaux de force produits, 980 000 environ sont transformés en énergie électrique, le reste en lumière. L'Italie, riche en chutes d'eau, est pauvre en combustible minéral : elle importe presque tout celui qu'elle consomme. C'est là un des côtés faibles de sa situation, de même que l'insuffisance des gisemens sidérurgiques, qui ne fournissent guère aux fonderies que la moitié du minerai dont elles ont besoin. Ces inconvéniens sont compensés par l'abondance, le bon marché et l'excellente qualité de la main-d'œuvre.

La création de sociétés par actions a suivi une marche relativement lente : leur capital total n'atteint pas 5 milliards de lire; la moyenne des émissions d'actions et d'obligations, au cours des dernières années, oscillait aux environs de 400 millions. En dehors des sociétés indigènes, nombre de sociétés étrangères opèrent dans le royaume, où elles sont taxées en proportion du capital qu'elles emploient en Italie : c'est ainsi qu'une société argentine est imposée pour 1 million, 18 autrichiennes pour 18 millions, 44 belges pour 136 millions,

65 françaises pour 100 millions, 22 allemandes pour 27 millions, 61 anglaises pour 105 millions, 29 suisses pour 44 millions, quelques hollandaises, américaines, russes et espagnoles pour des sommes insignifiantes.

La politique commerciale italienne a traversé trois phases. De 1860 à 1878, elle peut être considérée comme ayant été celle du libre-échange. Le traité de 1863, conclu avec la France, abaissait en particulier les droits sur les articles de laine et de soie; d'une façon générale, les droits d'entrée sur les objets fabriqués et demi-fabriqués ne dépassaient pas 6 pour 100. A partir de 1878, ils furent élevés à 9 1/2 pour 100. En 1887, ils atteignirent 16 1/2 pour 100. L'effet de cette évolution protectionniste fut de ralentir le mouvement du commerce extérieur, notamment celui des importations, comme l'indique le tableau ci-après, où se constate un fléchissement sensible de 1895 par rapport à 1885.

Commerce extérieur de l'Italie (en millions de lire).

Années.	1875	1885	1895	1905	1910	1912	1913	1914
Importations.	1 215	1 575	1 195	2 185	3 277	3 728	3 445	2 882
Exportations.	1 084	1 134	1 059	1 713	2 128	2 348	2 511	2 218

La dépression ne fut pas de longue durée. Sous l'influence de divers facteurs favorables, le mouvement ascensionnel reprit son cours. Le progrès a été continu depuis le début du XXe siècle jusqu'en 1912, année qui marque le sommet de la courbe, et pour laquelle le chiffre de 6 milliards a été dépassé. La différence entre la valeur des exportations et celle des importations a été depuis longtemps couverte par les remises des travailleurs italiens, occupés au dehors, et les dépenses faites par les voyageurs étrangers à l'intérieur du royaume. La situation était donc bonne, comme l'attestait le cours du change. Le commerce extérieur de l'Italie s'est développé plus rapidement que celui d'aucun autre pays moderne. Les exportations avaient une tendance à croître plus vite que les importations. En 1913, dernière année normale, la différence de 1 134 millions au profit de ces dernières était plus faible qu'en 1912, les exportations ayant augmenté et les importations baissé par rapport à l'année précédente. En 1914, il s'est naturellement produit, dans l'ensemble des transactions, un recul notable, dû à l'état de guerre qui a régné en Europe depuis le 1er août. Toutefois l'écart entre les exportations et les importations s'est réduit : il n'a plus été

que de 664 millions, la moitié de ce qu'il était en 1913, alors que le mouvement général de 1914 représente encore les cinq sixièmes de celui des douze mois précédens. Pendant le premier trimestre de 1915, il y a eu un excédent d'exportations de 19 millions par rapport à la période correspondante de 1914.

La guerre amènera de grandes modifications dans les courans des échanges. Ainsi, en 1913, l'Allemagne occupait la première place pour les importations : elle vendait pour 613 millions de lire à l'Italie; l'Angleterre venait au second rang avec 592, les États-Unis au troisième avec 522, la France au quatrième avec 283, l'Autriche-Hongrie au cinquième avec 264 millions. L'Allemagne fournissait 1 million de tonnes de charbon à l'Italie, qui en reçoit 9 millions d'Angleterre, c'est-à-dire la presque totalité de ce qu'elle tire du dehors.

La longueur des chemins de fer est de 18 000 kilomètres, dont les trois quarts sont exploités par l'État et un quart par des sociétés privées. L'Italie a environ 6 kilomètres de chemin de fer par cent kilomètres carrés de superficie et 50 par 100 000 habitans. Au 30 juin 1914, la longueur du réseau de l'État était de 14 413 kilomètres. C'est depuis le 30 janvier 1905 que le gouvernement a repris l'exploitation directe des lignes, qu'il avait concédée antérieurement aux trois sociétés des chemins de fer méridionaux, méditerranéens et siciliens. La première a continué d'exister, mais ne s'occupe plus que de quelques affaires industrielles dans lesquelles elle a pris des participations. La seconde a fait de même, exploite encore les lignes Varese-Porto Ceresio, et Rome-Viterbe; elle a en outre été chargée de la construction des lignes calabraises (1 271 kilomètres) et de l'Ombrie centrale (113 kilomètres). En 1913-14, le réseau de l'État a réalisé une recette brute de 575 millions de lire. Le coefficient d'exploitation ayant été de 73,70 pour 100, c'est-à-dire le plus faible depuis dix ans, il en est résulté un produit de 143 millions, sur lequel 28 ont été versés au budget. Le capital employé à la construction et à l'acquisition des lignes et du matériel roulant était de 7 100 millions. Les lignes des compagnies particulières avaient, au 30 juin 1913, une longueur de 4 003 kilomètres : elles avaient réalisé dans l'année une recette de 40 millions, soit en chiffres ronds 10 000 francs par kilomètre, le quart de celle du réseau d'État. Ce grand

écart s'explique par le fait que presque toutes ces lignes sont d'intérêt local.

La marine marchande s'est développée : de 1880 à 1912, le nombre des vapeurs a passé de 158 à 839, et leur capacité de 77000 à 762000 tonnes. Le mouvement dans les ports, de 1890 à 1910, a quadruplé pour le pavillon national : il s'est élevé de 30 à 120 millions de tonnes, tandis que celui du pavillon étranger passait de 15 à 40 millions. Toutefois le progrès des transports par navires italiens vient surtout du cabotage. Dans les frets internationaux, le pavillon national ne prend plus qu'un quart du total, au lieu d'un tiers il y a vingt ans.

Au milieu de l'année 1914, les conditions économiques étaient satisfaisantes : les recettes des chemins de fer de l'État s'étaient élevées, pour l'exercice clos le 30 juin, à un chiffre supérieur de 18 millions de lire à celles de l'année antérieure. Le montant des dépôts aux caisses d'épargne et dans les banques avait passé de 7221 à 7596 millions ; au cours du premier semestre de 1914, l'État avait placé pour 450 millions de titres. La rente 3 1/2 se maintenait au-dessus de 97 et les changes étrangers aux environs du pair. La guerre fit descendre la première à 86 et monter le cours du franc français jusqu'à 113. Mais, à la fin de 1914, la rente était remontée à 91 et le change était revenu à 105. Deux sources de revenus particulièrement utiles à la circulation monétaire manquent en ce moment à l'Italie, les voyageurs étrangers et les remises des travailleurs indigènes occupés au dehors.

Un des meilleurs indices nous est donné par la statistique de l'épargne ; en 1882, dans la partie septentrionale et centrale de la péninsule, les dépôts aux caisses d'épargne s'élevaient à 96 millions. En admettant qu'ils aient été égaux dans le reste de l'Italie, ils ne dépassaient donc pas un total de 200 millions. Au 30 juin 1912, voici quelle en était l'importance :

	Millions de lire.
Dépôts à intérêts chez les trois instituts d'émission . .	92
Dépôts et bons à échéance des établissemens de crédit.	999
Dépôts des banques populaires	1510
Dépôts des caisses d'épargne.	2576
Dépôts des caisses d'épargne postales.	1875
Dépôts des monts-de-piété.	299
Dépôts des caisses rurales.	99
Total.	7450

La très grande masse de ces capitaux est constituée par l'épargne populaire, puisque, sur 7 milliards et demi, les dépôts de banque ne représentent qu'un milliard, et encore faut-il observer que les banques ouvrent des comptes d'épargne à la clientèle ouvrière, qui possède ainsi une partie du milliard qui figure au bilan des établissemens de crédit.

II. — LES BANQUES, LA MONNAIE, LES ASSURANCES

Après avoir constaté la rapidité des progrès économiques accomplis par l'Italie depuis la fondation du royaume, nous passerons en revue les élémens de sa puissance actuelle. Nous commencerons par les établissemens de crédit.

L'Italie est la patrie des banques. Au Moyen Age, alors qu'il n'existait qu'un petit nombre de ces organisations dans le reste de l'Europe, la plupart des grandes villes de la péninsule avaient des banques dont l'action s'étendait au loin. Celles de Venise, de Gênes, de Naples jouaient un rôle considérable. Les *campsores* de Venise sont déjà mentionnés au XIII[e] siècle : ils étaient appelés à fournir caution au gouvernement pour l'exercice correct de leur métier de changeur. Au XVI[e] siècle, Contarini, dans un discours prononcé au Sénat en 1584, parlait de l'importance des banques vénitiennes, mais il considérait comme un abus le fait d'ouvrir des crédits à des cliens au delà du montant de leur dépôt. Ce mode d'opérer se généralisa néanmoins. La Banque de Saint-Georges à Gênes avait surtout pour objet d'affermer les impôts et d'en avancer le montant au gouvernement de la République.

Au XIX[e] siècle, une nouvelle Banque de Gênes, créée en 1844, reçut une subvention du Trésor piémontais. En 1849 fut fondée la Banque nationale de Sardaigne : son capital originaire de 8 millions de lire fut bientôt porté à 32 millions. En 1859, elle devint Banque Nationale du royaume, au capital de 40 millions, avec 3 sièges à Milan, Gênes, Turin. Elle absorba les banques de Bologne et de Parme et établit de nombreuses succursales. En 1865, son capital était de 100 millions. Ce fut l'époque où l'Italie entra dans l'Union latine, c'est-à-dire l'accord monétaire conclu entre elle et la France, la Belgique, la Suisse, la Grèce. En vertu de cette convention, les monnaies d'or et d'argent des cinq Puissances contractantes sont frappées au même titre

et au même poids, et circulent sur tout le territoire de l'Union. Diverses modifications ont été apportées aux stipulations primitives. C'est ainsi que la frappe des écus de cinq francs en argent a été arrêtée, que celle des monnaies divisionnaires d'argent a été limitée, que les monnaies divisionnaires italiennes et grecques n'ont plus cours que dans leur pays d'origine.

L'unité monétaire est la *lira*, dont la composition métallique, aussi bien dans les pièces d'or que dans celles d'argent, est identique à celle de notre franc. Si cependant, à diverses reprises, il y a eu entre celui-ci et la monnaie italienne un écart de valeur qui s'est élevé jusqu'à 20 pour 100 et qui est aujourd'hui de 9 pour 100, c'est que le billet de banque italien n'a pas toujours été remboursable en or, ni même en écus d'argent. Dès lors, ceux qui avaient des remises à faire en France, en Angleterre ou à d'autres nations dont le papier s'échangeait à guichet ouvert contre des espèces, n'avaient pas la ressource de trouver dans les banques ou dans la circulation les monnaies métalliques dont l'envoi eût empêché la hausse des changes. Le cours forcé, régime en vertu duquel les instituts d'émission sont dispensés de rembourser leurs billets en numéraire et les habitans du pays sont tenus de recevoir ceux-ci en paiement de leurs créances, a existé dès le début du royaume. Il fut rétabli en 1866, lors de la guerre contre l'Autriche.

En 1872, le capital de la Banque Nationale fut porté à 200 millions. A côté d'elle, la Banque romaine, la Banque Nationale de Toscane, la Banque toscane de crédit, la Banque de Naples, la Banque de Sicile émettaient des billets. Des abus furent commis par la Banque romaine, qui dépassa sa limite d'émission. Il fallut la liquider; le gouvernement en profita pour remanier la législation et faire voter la loi fondamentale de 1893, qui réorganisa la circulation fiduciaire. Désormais, celle-ci est le privilège de trois établissemens, les Banques d'Italie, de Naples et de Sicile. La première est née de la fusion de l'ancienne Banque nationale et des deux banques toscanes. La Banque romaine a disparu. La loi fixait à 1 097 millions pour la première période de quatre ans, à 864 millions pour la durée 1897-1907, le maximum de la circulation des trois établissemens, couverte par une encaisse de 40 pour 100. Au delà de ce chiffre, chacun d'eux est autorisé à émettre une certaine quantité de billets, mais en payant un impôt d'autant plus

élevé que cette quantité augmente. Des modifications ont été introduites en 1914 aux règles édictées à cet égard.

En dehors et à côté des banques, le Trésor émet, lui aussi, des billets, dont l'émission, en dernier lieu, était autorisée pour un total de 700 millions de lire : 400 forment le contingent normal et le surplus a été créé en vertu de lois et décrets successifs, dont le dernier est celui du 19 décembre 1914.

La Banque d'Italie a travaillé avec énergie à se dégager du lourd héritage de la Banque romaine qui lui avait été imposé en 1893. Elle a réussi à liquider le demi-milliard d'actif immobilisé qui était entré, à cette époque, dans son portefeuille, tout en développant ses affaires dans l'intérêt général. Le tableau suivant indique les soldes des principaux chapitres de son bilan au 31 décembre de cinq années caractéristiques, et au 20 mai 1915, à la veille de la guerre :

Banque d'Italie (millions de lire).

31 décembre.	Encaisse métallique.	Circulation.	Dépôts	Effets escomptés.	Avances.
1894.	362	826	213	191	28
1900.	351	820	192	331	35
1907.	1 018	1 411	212	480	71
1913.	1 145	1 700	189	600	130
1914.	1 226	2 165	550	793	152
1915 (20 mai) .	1 260	2 601	749	944	275

La Banque de Naples s'est également développée. Son actif, à la fin de 1914, s'élevait à 940 millions, dont 262 millions d'encaisse, 220 millions d'effets italiens, 46 millions d'effets sur l'étranger, 47 millions d'avances aux particuliers, 170 millions d'avances au Trésor. La Banque de Sicile, au 31 décembre 1914, avait une encaisse de 101 millions, un portefeuille italien de 69, un portefeuille étranger de 18 millions, 10 millions d'avances, 26 millions de titres. La circulation était de 191 millions, les dépôts de 65.

Du 20 juillet au 30 septembre 1914, les escomptes et les avances, chez les trois instituts d'émission, avaient augmenté de 600 millions; à la fin de l'année, ce chiffre avait été réduit de 150 millions. A la même date, la circulation des billets de banque s'élevait à 2 940 millions, en augmentation de 745 millions sur celle du 20 juillet; durant la même période, les dépôts chez les trois instituts s'étaient accrus de près de 400 millions.

Le stock d'or de l'Italie est évalué à un milliard et demi environ, dont les quatre cinquièmes reposent dans les serres des instituts d'émission et un cinquième est en circulation.

Les banques ordinaires, au 31 décembre 1913, étaient au nombre de 162. Elles avaient un capital versé de 556 millions, 97 millions de réserves, 1 340 millions de créditeurs, 1097 millions de dépôts. A la même date, les vingt-deux principales caisses d'épargne, qui jouent un rôle actif dans l'économie italienne, avaient un patrimoine de 283 millions et 2200 millions de dépôts. Les banques coopératives, avec 110 millions de capital, 75 millions de réserves, avaient 1500 millions de dépôts et de comptes créditeurs. L'augmentation des dépôts avait atteint un demi-milliard en 1910, 295 millions en 1911, 96 seulement en 1912 à cause de la guerre de Libye, 351 millions en 1913 et 150 millions au cours du premier semestre de 1914.

L'industrie des assurances est active. Près de 200 sociétés s'y adonnent, dont un tiers de nationalité étrangère. Un événement important s'est produit sur ce domaine en 1912, lorsque la loi du 4 avril créa le monopole des assurances sur la durée de la vie humaine, dont l'exercice a été confié à l'Institut national des assurances, établi à Rome. Il a acquis le portefeuille de 24 sociétés, dont 9 italiennes et 15 étrangères; de ce chef, dès le premier jour de son existence, il avait 126000 assurés, un chiffre d'affaires de 770 millions, 182 millions de réserves mathématiques et 34 millions de primes annuelles. Les sociétés d'assurances, qui existaient en 1911 et n'ont pas cédé la totalité de leurs affaires à l'État, ont obtenu l'autorisation de continuer à travailler pendant dix ans, à condition de transférer à l'Institut national 40 pour 100 de chaque contrat nouveau souscrit par elles au cours de cette période. Une combinaison est à l'étude pour confier à l'Institut le service des pensions des fonctionnaires civils. C'est lui qui a organisé, au mois d'août 1914, l'assurance par l'État des navires marchands contre les risques de guerre.

La Caisse nationale de prévoyance pour l'invalidité et la vieillesse avait, au 31 décembre 1913, 500000 retraités inscrits sur ses livres, et disposait de 175 millions de ressources, placées en fonds d'État, en avances aux provinces et communes, en immeubles, en prêts sur habitations à bon marché. La Caisse

nationale de maternité a été fondée par la loi du 17 juillet 1910, afin de venir en aide aux ouvrières qui, entre l'âge de quinze et celui de cinquante ans, tombent sous le coup de lois spéciales aux femmes en couches. Les cotisations recueillies en 1913 se sont élevées à 558 000 lire. Le patrimoine des institutions de bienfaisance du royaume s'élevait à 2 280 millions à la fin de 1912.

Des évaluations récentes portent à 93 milliards de lire la fortune nationale, dont 56 représentés par la valeur du sol, 16 par celle des bâtimens, 21 par la richesse mobilière. La moitié du total revient à l'Italie du Nord, un quart à celle du Centre, un quart à celle du Midi.

III. — LE BUDGET. LES FINANCES PUBLIQUES

Les finances de l'Italie eurent d'abord à lutter contre de grandes difficultés, provenant du fait qu'élevée tout d'un coup au rang de Grande Puissance, elle avait à faire face à des charges qu'elle ne connaissait pas auparavant, par exemple celles qu'occasionnèrent deux changemens de la capitale, transférée d'abord de Turin à Florence, puis de Florence à Rome. Mais, à part la période crispinienne, marquée par autant d'erreurs économiques que politiques, le gouvernement ne cessa de lutter pour établir l'ordre dans ses finances et l'équilibre dans son budget. Il se souvenait des traditions savoyardes, qui furent celles d'une administration économe, soucieuse d'exécuter ponctuellement ses engagemens.

En 1847, les comptes du royaume de Piémont se soldaient sans déficit. Les guerres de 1848 firent contracter des emprunts pour un capital nominal de 314 millions, dont l'aliénation ne procura que 253 millions effectifs. En 1850, en face d'une dépense de 120 millions, il n'était prévu que 92 millions de recette. Cavour rétablit l'équilibre au cours des années suivantes ; à la veille de la guerre de 1859, Lanza présentait un budget de 145 millions de dépenses avec des recettes égales. Au lendemain de la fondation du royaume, l'ensemble du budget des divers États, dont la réunion l'avait constitué, s'élevait à 446 millions; leur dette totale était de 1 500 millions. Les charges de la guerre avaient été lourdes. Le premier budget présenté par Quintino Sella était en déficit d'un demi-milliard. Pour l'année 1862, les dépenses

ordinaires, à elles seules, dépassaient les recettes de 245 millions. Afin de le combler, le ministère proposait de confier à l'industrie privée la construction des voies ferrées commencées par l'État, d'aliéner certains canaux, d'émettre 200 millions de Bons du Trésor, de vendre 125 millions de biens ecclésiastiques.

En juin 1864, une interpellation de Saracco donna lieu à un débat approfondi sur la situation financière. Le budget extraordinaire atteignait 150 millions; au lieu des 475 millions prévus comme produit de la vente des biens ecclésiastiques et domaniaux, on ne pouvait plus compter que sur 257 millions. Le 26 février 1865, Sella fit promulguer la loi qui réorganisait l'impôt sur les propriétés bâties (*fabbricati*). La charge annuelle de la dette, qui était de 90 millions en 1860, était de 220 millions; le déficit prévu pour 1865 était de 240 millions, et de 265 pour 1866. Sella comptait obtenir 20 millions par la réforme des taxes sur les successions et sur les affaires, et 125 par des impôts nouveaux sur la mouture, sur les portes et fenêtres. L'ensemble des déficits, de 1862 à 1865, s'était élevé à 1 467 millions.

L'année 1866 fut celle de l'épreuve la plus dure pour les finances italiennes. Scialoja voulait alors opérer une réforme fondamentale, en réorganisant les impôts, en réalisant 56 millions d'économies par un remaniement des services administratifs; mais ses projets furent contrariés par la guerre. Le cours forcé fut décrété; la Banque nationale avança 250 millions au Trésor; un emprunt forcé de 350 millions fut émis au taux de 6 pour 100. Le déficit fut de 721 millions.

Pour 1867, le budget du royaume, accru de la Vénétie, prévoyait 1 048 millions de dépenses contre 864 de recettes, soit une insuffisance de 184 millions. De 1867 à 1869, le ministre des Finances Cambray-Digny s'efforça de combler le déficit, qui était à l'état permanent, et qui, pour les cinq exercices 1866-1870, s'éleva à plus de 1 500 millions.

Le budget de 1871 ne prévoyait plus qu'une trentaine de millions de déficit. La circulation fiduciaire atteignait alors 1 milliard. Pour 1872, Sella annonçait une insuffisance de 80 millions à l'ordinaire et de 120 à l'extraordinaire. En réalité, l'exercice ne laissa qu'un déficit de 135 millions. A partir de ce moment, l'amélioration devint sensible. Les dix années 1871-1880 n'ont laissé qu'un déficit insignifiant de 78 millions. La décade

1881-1890 s'est soldée par un déficit de 355 millions; celle de 1891-1900 n'a été en perte que de 263 millions. Dès 1896, les excédens apparaissent et se maintiennent régulièrement, si bien que la décade 1901-1910 donne un boni de 678 millions. Ce fut l'ère brillante, marquée par deux événemens importans : le retour du change au pair et la conversion de la rente.

Sous le ministère Crispi, lorsque l'impôt sur les coupons des fonds publics avait été porté de 13,20 à 20 pour 100, le 5 pour 100, qui n'était donc plus en réalité qu'un 4 pour 100, était tombé à 73. En même temps, la prime sur l'or s'était élevée à près de 16 pour 100; la valeur de la lira, à un moment, n'était plus que de 85 centimes français. Au cours de cette période, de nombreux emprunts avaient été contractés : une partie avait servi à combler les déficits, une autre à couvrir les dépenses de chemins de fer. D'autre part, il avait fallu comprendre dans la dette publique du royaume celle des États qu'il s'annexait, le capital des annuités servies à la Caisse ecclésiastique, les indemnités payées aux villes de Turin et de Florence, quand on leur enleva le rang de capitales.

Lorsque la politique africaine, qui avait entraîné le pays à l'expédition d'Abyssinie, se réduisit à l'occupation de l'Érythrée, et qu'un arrangement commercial fut conclu avec la France, la face des choses changea. En 1906, la rente 4 pour 100, déclarée à tout jamais affranchie d'impôts, avait dépassé le pair. Elle fut convertie par Luzzatti en un 3 1/2 différé, qui se maintint aux environs de 100 jusqu'à la guerre contre la Turquie. Les dépenses de l'expédition en Tripolitaine et en Cyrénaïque furent couvertes par les excédens des années précédentes et par l'émission de bons du Trésor 4 pour 100 à cinq ans d'échéance, que les banques italiennes souscrivirent et placèrent dans leur clientèle. En janvier 1915, dans un esprit de haute prévoyance, le gouvernement procéda à l'émission, au taux de 97, d'un emprunt consolidé 4 1/2 pour 100 d'un milliard de lire, qui a été souscrit à l'intérieur du royaume. Cette somme a couvert les dépenses encore en suspens de la guerre de 1911-1912 et celles des préparatifs de 1914. Les titres ne sont pas remboursables avant le 1er janvier 1925. Ils devront être amortis au cours des quinze années suivantes, c'est-à-dire de 1925 à 1940, par rachat ou autrement.

En même temps que la population passait de 22 à 36 mil-

lions d'âmes, la force contributive de chaque habitant triplait : l'ensemble des impôts, en 1910, représentait 90 lire par tête au lieu de 30 en 1862. En dépit de cette augmentation, de nombreux indices attestent que le fardeau pèse aujourd'hui sur les contribuables moins lourdement qu'il y a un demi-siècle Le nombre et l'importance des hypothèques a diminué ; il en est de même des ventes judiciaires d'immeubles.

L'organisation italienne comporte deux ministres des Finances, celui qui en porte le nom et le ministre du Trésor. Celui-ci est le plus important des deux. Il est le chef de la politique économique du ministère, qu'il est chargé de défendre devant le Parlement. Le ministre des Finances a dans ses attributions les impôts directs, le cadastre, l'administration des taxes sur les affaires, du domaine, des canaux, des biens ecclésiastiques, des impôts directs, des gabelles, des taxes de fabrication, des douanes, des octrois, des monopoles.

Le ministre du Trésor administre les dettes perpétuelle, amortissable, flottante, la dette des chemins de fer, les pensions extraordinaires, les dotations, le budget des Chambres, la Cour des comptes, la Monnaie. Il dirige le mouvement des fonds, la Caisse de dépôts et de prêts, qui reçoit elle-même les dépôts des caisses d'épargne et les emploie en partie à des achats de fonds publics, en partie à des prêts aux communes et aux provinces. Celles-ci peuvent s'adresser également à la Caisse des prêts communaux et provinciaux, qui se procure des ressources en émettant des obligations. Elle reçoit des communes, à qui elle avance des fonds, des lettres de change, réparties en général sur une période de 50 années et qui ont une première hypothèque sur les revenus communaux. La loi ne permet pas d'engager plus d'une certaine proportion de cette ressource, en sorte que la garantie peut être considérée comme solide. Ces deux caisses sont placées sous l'autorité du ministre du Trésor, qui trouve en elles une aide pour ses mouvemens de fonds.

Le patrimoine propre de l'État, dont la comptabilité italienne dresse l'inventaire, se présentait le 30 juin 1913 avec une insuffisance de 6413 millions, d'après le relevé suivant :

BILAN DE L'ÉTAT ITALIEN (millions de lire)

ACTIF

Compte du Trésor.		
Numéraire en caisse.	651	
Crédits de Trésorerie.	988	1 881
Excédens budgétaires.	242	
Actif disponible.		
Immeubles, biens ecclésiastiques, crédits, valeurs. . . .	2 358	7 110
Immeubles et meubles inhérens aux exploitations d'État . . .	4 752	
Actif indisponible.		
Matériel militaire et navires de guerre. .	2 327	
Immeubles affectés aux services publics.	882	
Matériel scientifique et artistique. . . .	257	3 481
Numéraire reçu de la Banque de Naples en échange de billets.	15	
Total de l'actif . . .		12 472
Excédent du passif. .		6 413
		18 885

PASSIF

Compte du Trésor.		
Comptes courans. . .	434	
Assignations.	35	
Bons du Trésor . . .	287	
Déficits.	971	2 285
Divers.	143	
Billets d'État.	415	
Dettes consolidées. .		16 600
Total du passif. . .		18 885

Ce bilan n'a pas de portée pratique, sauf en ce qui concerne le compte du Trésor, qui représente bien, à l'actif et au passif, des valeurs effectives ou des exigibilités réelles. L'actif appelé disponible ne deviendrait tel que si l'État renonçait à quelques-unes de ses exploitations, par exemple à celle des chemins de fer. S'il cédait les lignes qu'il possède et exploite et qui forment la majeure partie du réseau italien, il réaliserait un capital de plusieurs milliards; mais le matériel et les approvisionnemens de la guerre et de la marine, les bâtimens affectés aux services publics, le matériel scientifique et artistique, qui sont à coup sûr des élémens indispensables à la vie d'une nation, ne sauraient être transformés en ressources budgétaires. Parmi les élémens du patrimoine, on peut faire figurer la Caisse d'amortissement qui, sous le nom de *Consorzio nazionale*, a été fondée en février 1866, dans le but de contribuer à faire dis-

paraître la dette. Le décret du 14 juin 1866 a reconnu la personnalité civile à cette Caisse, qui est alimentée par des dons volontaires. Importans au cours des premières années, ils se sont beaucoup ralentis depuis. Au 1er janvier 1915, la fortune de l'institution s'élevait à 90 millions de lire, placés en rente 3 1/2.

C'est le compte annuel, que nous appelons budget et que les Italiens nomment *bilancio*, qui donne la véritable physionomie des finances d'un pays. Il se divise en trois parties : les entrées et sorties effectives, la construction des chemins de fer, le mouvement des capitaux. Dans la première se trouvent les recettes et les dépenses qui correspondent aux services publics. La seconde n'est pas, il faut bien le remarquer, un budget de l'exploitation, mais seulement de la construction des chemins de fer. La troisième est spéciale à la comptabilité italienne et procède de la préoccupation qu'ont nos voisins de mettre en lumière les augmentations ou les diminutions du patrimoine public. Elle enregistre les recettes du Trésor, correspondant à de nouveaux engagemens pris par lui, et ses dépenses, occasionnées par des remboursemens de dettes. Par conséquent, l'argent qui entre dans ce compte représente un endettement, celui qui en sort un allégement de charges. Lorsque les autres parties du budget accusent un déficit, il est couvert au moyen d'une recette du compte « mouvement des capitaux. » Si elles sont en excédent, cela permet d'effectuer des amortissemens. De 1862 à 1912, il est entré dans ce compte 4 milliards et demi de lire qui ont servi à combler les déficits budgétaires et à alimenter le compte construction de chemins de fer. Ces fonds ont été procurés par des emprunts ou des aliénations de propriétés domaniales.

Chaque budget, qui embrasse la période du 1er juillet au 30 juin de l'année suivante, passe trois fois devant le Parlement. Le ministre du Trésor présente d'abord le *Bilancio di previsione*, c'est-à-dire l'estimation des recettes et des dépenses; au cours de l'exercice, l'expérience ayant permis de rectifier sur bien des points les prévisions, il établit l'*assestamento*, c'est-à-dire un compte se rapprochant autant que possible de la réalité; enfin, après que l'année financière est close, il en dresse le résultat définitif, qui s'appelle le *consuntivo*. Celui-ci correspond à la loi de clôture de nos budgets, que le Parlement français vote après

que la Cour des comptes a prononcé sa déclaration de conformité. L'ensemble de la procédure est beaucoup plus expéditif en Italie que chez nous : il ne s'écoule en général que peu de mois entre la clôture d'un exercice et le vote du *consuntivo*. C'est ainsi que nous avons déjà sous les yeux celui de 1913-14. En voici l'historique : en le présentant au mois de décembre 1912, le ministre estimait qu'il se solderait par un surplus de 58 millions, lequel, au moment de l'*assestamento*, se transforma en un déficit de 246 millions. La clôture définitive des comptes a réduit cette insuffisance à 164 millions. Ce dernier chiffre résulte de l'écart entre l'excédent des recettes ordinaires, qui se monte à 287 millions, et les dépenses extraordinaires, qui ont absorbé 451 millions. Voici le détail des recettes de 1913-14:

Recettes budgétaires.

Revenus patrimoniaux.	Divers	17	88
	Chemins de fer : produit net	28	
	— — taxe sur les transports	43	
Impôts directs.	Propriété non bâtie	82	541
	Propriété bâtie	113	
	Richesse mobilière	346	
Impôts sur la consommation et monopoles.	Douanes	343	1 176
	Taxes de fabrication	230	
	Taxes de consommation	53	
	Loterie	107	
	Tabac et sel	440	
	Quinine	3	
Taxes sur les affaires.	Successions	51	295
	Mainmorte	6	
	Enregistrement	94	
	Timbre	82	
	Surtaxe de l'enregistrement et du timbre	29	
	Hypothèques	11	
	Divers	22	
Produits des services publics.	Postes	127	211
	Télégraphes et téléphones	43	
	Divers	41	
Remboursemens		93	213
Divers		120	
	Total des recettes		2 524

On remarque la faible part que fournissent les revenus patri-

moniaux. Sur 88 millions qui en forment le total, 71 proviennent des chemins de fer : pour un réseau qui comprend la presque totalité des grandes lignes du territoire, la somme n'est pas élevée, d'autant plus qu'elle n'est supérieure que d'une vingtaine de millions à celle qu'absorbe la construction de nouveaux tronçons. Les taxes sur les affaires et impôts directs, qui représentent l'ensemble des impôts sur la propriété, s'élèvent à 836 millions, tandis que les impôts sur les consommations atteignent 1176 millions. De ce dernier chiffre, il convient de déduire, au chapitre des monopoles, la valeur commerciale des marchandises fournies au public, de sorte qu'en dernière analyse, le fardeau se répartit presque exactement par moitié entre les taxes sur la propriété et celles qui atteignent les objets de consommation. Pour se rendre compte de la charge réelle supportée par les contribuables, il faut ajouter les impôts communaux et provinciaux, qui aggravent spécialement les impôts directs sur la propriété bâtie et non bâtie. Ce n'est donc pas aux taxes foncières que l'Italie pourra demander la plus grande part des ressources nouvelles dont elle aura besoin après la guerre.

L'impôt sur la richesse mobilière, établi par la loi du 14 juillet 1864, fut d'abord un impôt de répartition : on espérait, en lui donnant cette forme, déterminer chaque contribuable à vérifier la sincérité des déclarations du voisin et amener ainsi une assiette équitable. La répartition se faisait entre les provinces à raison d'élémens divers, tels que la population, les recettes postales et télégraphiques, les perceptions d'impôts existans, la longueur des routes et chemins de fer. Dès 1866, l'impôt fut transformé en impôt de quotité, au taux de 8 pour 100; en 1868, il fut élevé à 8,80; en 1870, à 13,20 et enfin, en 1893, à 20 pour 100.

Le principe fondamental est de distinguer les revenus et de ne frapper au droit plein que ceux des capitaux de placement : les chiffres successifs que nous venons d'indiquer ne constituaient que des maxima. Les revenus sont divisés en plusieurs classes : la cédule A comprend les revenus de placemens; la cédule B, les revenus mixtes du capital et du travail; la cédule C, les revenus du travail; la cédule D, les traitemens des fonctionnaires. Dans chacune d'elles, le taux d'imposition va en décroissant, en sorte que, dans la dernière, le taux effectif n'atteint pas la moitié du taux normal. L'histoire de cet impôt,

en ce qui concerne la rente, est instructive. Jusqu'en 1906, il était déduit des coupons, et il avait fini par transformer un fonds 5 en un 4 pour 100, le jour où la taxe sur la richesse mobilière avait été élevée au cinquième du revenu. Lorsque le gouvernement songea à convertir le 4 en 3 1/2, il se rendit compte que l'opération ne réussirait que si les rentiers étaient garantis contre des réductions ultérieures pouvant provenir d'une élévation du taux de l'impôt. C'est alors que les fonds publics furent déclarés exempts de la taxe. Ce fut une démonstration vivante de ce principe que le crédit d'un État est d'autant meilleur qu'il fait mieux honneur à ses engagemens et qu'il évite de porter atteinte, par un acte arbitraire unilatéral, au contrat intervenu entre lui et les souscripteurs de ses rentes.

Les impôts sur les consommations n'appellent pas d'observations spéciales, sauf celle que nous avons faite à propos des droits de douane sur les blés. Les monopoles sont ceux de la loterie, qui rapporte une centaine de millions, du tabac et du sel qui fournissent 440 millions, et de la quinine, qui n'est inscrit que pour 3 millions. Les tabacs sont le chapitre le plus important; l'exploitation en avait jadis été confiée à une société particulière, dite Régie co-intéressée, organisée par des Français. Plus tard, le gouvernement reprit la gestion en mains : il n'a plus cessé de l'administrer.

Les dépenses s'étaient élevées pour les différens ministères, en 1913-14, aux sommes suivantes :

Trésor (dette publique comprise).	704	millions.
Finances.	312	—
Grâce et justice	59	—
Affaires extérieures	32	—
Instruction publique.	149	—
Intérieur	153	—
Travaux publics	173	—
Postes et télégraphes.	148	—
Guerre	609	—
Marine	309	—
Agriculture, industrie et commerce	39	—
Total des dépenses . . .	2 687	—

Elles dépassaient de 163 millions les recettes; le compte des constructions de chemins de fer se balançait par 50 millions

à l'entrée et à la sortie. Le mouvement des capitaux donnait 516 millions à l'entrée, 321 à la sortie, ce qui laissait un excédent de 195 millions. M. Carcano, ministre du Trésor, en exposant ces résultats à la Chambre le 8 décembre 1914, lui présentait en même temps l'ajustement *(assestamento)* du budget en cours, celui de 1914-1915, pour lequel il prévoyait des dépenses de 3847 millions en face de 2400 millions de recettes. Mais ce déficit ne l'effrayait pas. Comme il le disait, il est des époques où les ministres doivent thésauriser, il en est d'autres où ils doivent savoir dépenser. A l'heure présente, ajoutait-il, ceux-là mêmes qui furent les gardiens les plus sévères de l'équilibre budgétaire, comprennent la nécessité souveraine de pourvoir énergiquement et rapidement à ce que réclame la sécurité nationale. Déjà, des crédits supplémentaires avaient été accordés, jusqu'à concurrence d'un milliard de lire environ, pour l'armée et la marine. D'autre part, les recettes sont restées inférieures aux estimations. Mais, selon la forte parole de M. Carcano, la politique financière, en ce moment, doit s'occuper du Trésor et non pas du budget. Il voulait dire par là qu'il s'agit de remplir les caisses de l'État, sans se préoccuper des charges qui en résulteront pour les contribuables.

Dans la même séance, le ministre déposait le projet de budget pour 1915-16. Les recettes étaient estimées à 2621 et les dépenses à 2575 millions, ce qui laissait un excédent de 46 millions. Il n'est pas utile de nous étendre sur ces évaluations, qui sont bouleversées par l'entrée dans le conflit du royaume romain. Il est toutefois intéressant de noter que M. Carcano pensait que l'équilibre du budget serait rétabli, grâce à l'élasticité dont les divers chapitres auxquels il s'alimente n'ont cessé de faire preuve. L'addition d'un décime aux impôts directs et à la taxe sur les affaires, certaines taxes nouvelles constituées par la loi du 19 juillet 1914, ont augmenté d'une centaine de millions les prévisions de rentrées. Le décret royal du 27 septembre 1914 a modifié l'impôt sur les donations et successions : celui du 22 octobre a élevé les droits de timbre, la taxe sur les cartes à jouer, établi un impôt sur les billets des totalisateurs, soumis au droit de quittance un certain nombre d'actes qui en étaient exempts jusque-là, augmenté les taxes sur les concessions gouvernementales et les actes administratifs, sur les automobiles et les motocycles. Le décret du

12 novembre frappe d'un droit les billets d'entrée aux cinématographes; celui du 15 novembre majore les droits de timbre des lettres de change; institue un timbre spécial pour les jugemens en matière civile et commerciale; celui du 19 novembre introduit des règles de perception nouvelles pour les légalisations de signatures; celui du 22 novembre étend l'application du droit de statistique. La plupart de ces modifications sont entrées en vigueur le 1er janvier 1915. Pour couvrir les dépenses extraordinaires de l'exercice 1914-1915, le ministre a encore eu recours à une augmentation de la circulation fiduciaire et à l'émission d'un emprunt consolidé. Il s'est fait autoriser à demander aux instituts d'émission une augmentation de leurs avances.

Parmi les symptômes favorables de la puissance financière de l'Italie, il convient de citer le cours de ses fonds publics, dont la tenue, depuis une vingtaine d'années, a été remarquable. Les prix élevés qu'ils ont atteints et conservés pendant longtemps étaient dus à deux causes principales : la bonne situation budgétaire, qui permettait de tenir le Grand Livre de la Dette fermé, et l'esprit de sagesse des habitans du royaume, qui épargnaient et plaçaient de préférence leurs économies en rente nationale. Celle-ci dépassa à un moment le pair, et s'éleva jusqu'aux environs de 104, bien que le taux en fût réduit à 3 3/4 pour les années 1907-1912, et à 3 1/2 à partir du 1er janvier 1912. Elle a, depuis le mois d'août 1914, payé son tribut à la baisse générale des fonds d'État dans le monde; mais, jusqu'à l'entrée en campagne de l'Italie, elle avait conservé un niveau relativement élevé. Depuis 1881, le cours le plus bas avait été coté en 1894 : la rente italienne à Paris tomba un moment à 71 francs; au change de 115, ce prix correspondait à la cote italienne de 82, exprimée en lire. A l'heure où nous écrivons, les transactions ont peu d'importance : on voit les cours de 70 en France et de 75 à Milan. On peut rappeler à ce propos que le 4 juin 1866, à la veille de Sadowa, la rente italienne 5 pour 100 était tombée à 36 à la Bourse de Paris.

Il est à noter que le service d'intérêt de la rente perpétuelle, en 45 ans, ne s'était augmenté que de 89 millions : 359 en 1913 au lieu de 270 en 1868. Dans le même intervalle, l'intérêt des rentes amortissables avait passé de 58 à 90 millions, celui de la dette variable de 75 à 148 millions; la dette

viagère exigeait 120 au lieu de 50 millions de lire. Au total, la dette coûtait 264 millions de plus et absorbait 35 pour 100 des dépenses budgétaires.

En dehors des finances de l'État, il n'est pas sans intérêt de jeter un coup d'œil sur celles des autorités locales. Les budgets des 69 provinces du royaume présentaient en 1914 un total de 226 millions de lire, en augmentation de 30 pour 100 sur le chiffre de 1909. La majeure partie des recettes ordinaires (86 pour 100) est fournie par des centimes additionnels à l'impôt foncier sur la propriété bâtie et non bâtie. Les principales dépenses des provinces sont les travaux publics, construction et entretien de routes et de ponts, ouvrages hydrauliques, œuvres d'assistance aux malades et aux indigens.

Le total des budgets communaux, pour l'année 1912, s'élevait à 1 339 millions de lire; les dépenses se divisaient ainsi :

BUDGETS COMMUNAUX

	Millions.
Dépenses obligatoires ordinaires.	
Charges patrimoniales (intérêts sur dettes)	89
Frais généraux, police, instruction, justice, cultes, bienfaisance	478
Dépenses obligatoires extraordinaires.	
Hygiène, travaux publics, instruction publique	301
Dépenses facultatives	92
Mouvemens des capitaux et viremens	379
Total	1 339

Les recettes se composaient des élémens suivans :

Entrées ordinaires :		
Revenus patrimoniaux		74
Revenus divers		80
Octrois		201
Subventions gouvernementales		19
Taxes diverses		115
Centimes communaux sur l'impôt de la propriété non bâtie		117
Centimes communaux sur l'impôt de la propriété bâtie		77
Recettes extraordinaires		83
Mouvement des capitaux.		
Aliénations (coupes extraordinaires de bois, etc.)	60	365
Emprunts à la caisse de dépôts et de prêts, à la caisse de crédit provincial et communal, etc	305	
Avances et viremens		208
Total		1 339

Le budget communal le plus important est celui de Milan, qui atteint, pour l'année 1914, un total de 150 millions, alors que celui de Rome ne dépasse pas 72 et celui de Turin 55 millions. Les villes, comme l'État, distinguent d'une part leurs recettes et leurs dépenses effectives, d'autre part, le mouvement des capitaux. C'est ainsi que près de la moitié des recettes du budget milanais est constituée par 71 millions d'emprunt ou d'aliénation des biens communaux, en face desquels nous trouvons 41 millions consacrés à des acquisitions de propriétés ou à des amortissemens de dettes. Comme le royaume, les municipes dressent l'inventaire de leur patrimoine : voici par exemple le compte de 1913 pour la ville de Milan :

Actif.	Millions de lire.
Immeubles et installations industrielles	127
Meubles	2
Créances diverses	31
Total de l'actif	160
Excédent du passif	100
Total	260

Passif.	Millions de lire.
Emprunts émis sous forme d'obligations	190
Dettes diverses	70
Total	260

Le bilan de Rome présente au contraire un solde actif de 4 millions, qui s'établit comme suit :

Actif.	Millions de lire.
Immeubles et installations industrielles	76
Meubles	4
Créances	47
Ttoal	127

Passif.	Millions de lire.
Emprunts ; obligations émises	78
Dû à divers	45
Solde actif	4
Total	127

Ni le Capitole ni les musées ne sont compris dans l'évaluation de la fortune de la Ville éternelle. Nous n'insistons pas sur le caractère théorique de ces calculs : pour la majorité des cités italiennes, ils font ressortir une insuffisance d'actif qui s'élève à 18 millions pour Bologne, 29 millions pour Florence, 56 millions pour Gênes. La commune dont la situation est la meilleure est Turin, qui accuse 8 millions d'excédent.

IV. — LE CAPITAL ÉTRANGER, L'INVASION ALLEMANDE

Le capital étranger avait, à l'origine, donné un concours important à la finance et à l'industrie italiennes. La France joua, sous ce rapport, le premier rôle. Pendant vingt ans, elle souscrivit la majeure partie des emprunts de l'État, des chemins de fer, de certaines municipalités ; elle organisa des entreprises particulières, et même des exploitations dépendant du Trésor, telles que la régie co-intéressée des tabacs, à l'époque où le gouvernement n'avait pas encore repris en mains l'administration directe de ce monopole.

Les actions et les obligations des chemins de fer romains, des chemins de fer méridionaux, le plus important des réseaux qui se partagèrent la péninsule avant le rachat par l'État, étaient à un moment, pour une forte part, dans le portefeuille français. L'emprunt de 644 millions, la dernière grande opération de crédit faite au dehors par l'Italie, fut émis en France et en Angleterre en 1881. D'après les stipulations du contrat, 400 millions durent être payés en or et 244 en écus d'argent. Cette rentrée d'espèces permit au ministre Magliani de supprimer la prime sur le numéraire et de ramener pour quelque temps le change aux environs du pair. Il nous est agréable de rappeler l'époque où la collaboration de la finance française avait eu d'heureux effets pour l'Italie et où l'action commune sur le terrain économique succédait à celle qui, sur les champs de bataille, avait fondé l'unité transalpine.

L'opération des 644 millions marqua le point culminant de cette période. Au cours des années qui suivirent, les relations furent moins intimes entre nos deux pays. L'Allemagne essaya de prendre notre place et racheta un certain nombre des titres que nos capitalistes vendaient. Mais elle ne devait pas les garder longtemps. En 1887, l'Italie payait au dehors 133 millions de coupons de ses rentes, dont 126 en France ; en 1892, elle versait de ce chef 163 millions, dont 96 en France et 62 en Allemagne. Ce fut le seul moment où ses fonds séjournèrent passagèrement sur les bords de la Sprée. En 1913, elle ne payait plus que 43 millions, dont 41 en France, 1 en Angleterre, 1 en Allemagne. Il y a une trentaine d'années, elle avait à faire au dehors la moitié du service de sa dette publique ; en 1914, cette

charge ne représentait plus que le cinquième du total, exactement 18 pour 100. Cette proportion était tombée encore plus bas, en 1908, année pour laquelle elle ne dépassa pas 11 pour 100. C'était l'époque où la rente 4 pour 100 atteignit ses plus hauts cours. Le crédit italien était alors établi à un niveau supérieur à celui de plusieurs grands États européens; sa rente était cotée dix points plus haut que celle de l'empire allemand. Celui-ci, cependant, ne perdait pas de vue la proie tentante que constitue la péninsule baignée par l'Adriatique et la Méditerranée. Il n'épargna aucun effort pour tirer avantage du refroidissement que la politique crispinienne avait amené dans les rapports franco-italiens et pour avancer les affaires de son commerce, de sa banque, de son industrie.

Mais quel contraste entre le concours amical que nos capitalistes et nos financiers avaient donné au jeune royaume lors de ses débuts, et la politique d'invasion sournoise et de pénétration soi-disant pacifique que les Allemands poursuivaient! Le lecteur a pu remarquer, dans l'énumération des sociétés étrangères qui opèrent en Italie et dans l'addition des capitaux dont elles y disposent, la modestie du chiffre des unes et des autres en ce qui concerne l'Allemagne : 22 sociétés, 27 millions, tandis que la France est représentée par 65 sociétés avec 100 millions de capital taxé! Et cependant, voici ce que M. Giovanni Preziosi écrivait il y a quelques mois dans une brochure : *La Germanie à la conquête de l'Italie*, qui fit grand bruit : « Le phénomène de la pénétration allemande en Italie est d'une gravité impressionnante. Le pangermanisme tend à la domination financière, à la destruction graduelle de nos industries, à l'asservissement politique, à l'annexion. Comme elle l'était au Moyen Age, l'Italie doit redevenir un État vassal de l'empire germanique : il existe déjà des cartes où elle figure sous ce titre. Il est heureux que la guerre ait éclaté à un moment où nous n'étions pas encore complètement les esclaves du despotisme teuton. »

L'Allemagne, tout en excitant l'Italie contre la France, qu'elle représentait comme la Puissance qui voulait troubler la paix européenne, s'efforçait d'arrêter l'expansion industrielle de nos voisins, de mettre la main sur les Compagnies de navigation, de les empêcher de servir les intérêts nationaux et de les subordonner à une volonté étrangère. En étudiant l'histoire

des dernières années, on demeure confondu de l'audace avec laquelle cette mainmise se poursuivait.

M. Colonna di Cesaro, dans la préface de l'étude de M. Preziosi, déclare que « l'Allemagne travaillait à enfoncer ses tentacules dans l'organisme italien pour l'assujettir et l'épuiser; la production italienne avait fini par ne plus être possible qu'à la condition de ne pas faire concurrence à la production germanique. » Le commerce ne trouvait de débouchés que là où les marchandises teutonnes n'avaient pu parvenir. Les banques n'auraient plus fonctionné que comme des succursales de Berlin. D'autre part, l'Autriche-Hongrie, sentinelle avancée de l'Allemagne dans la Méditerranée, attendait le moment opportun pour affirmer ses prétentions et les réaliser aux dépens du troisième associé. Voici à quoi était réduite la Triplice : l'Allemagne paralysait l'Italie, de façon à l'empêcher de s'opposer au programme d'expansion poursuivi par l'Autriche pour son compte et pour celui de l'empire allié. Ce travail s'accomplissait grâce à une organisation savante. Les Allemands considéraient Gênes comme aussi indispensable au développement de leur commerce au Sud qu'Anvers au Nord. Il fallait, ici comme là-bas, préparer la voie aux armées par une conquête commerciale, bancaire, industrielle. Le système était le même : mainmise sur les banques et le crédit, domination ouverte ou dissimulée des industries, des sociétés de navigation, asservissement de la presse; toutes les ruses, toutes les perfidies mises en œuvre pour devenir maîtres des organes de la vie économique. Ce qui est le plus curieux, c'est que les résultats étaient obtenus sans que l'Allemagne engageât de capitaux considérables. Elle avait, au plus haut degré, l'art d'en imposer et de faire accepter sa direction, là où d'autres auraient eu le droit d'exiger la place qu'elle occupait indûment.

Depuis que la guerre a été déclarée, la tactique est modifiée. Les Allemands, qui n'avaient autrefois pas assez de mots pour célébrer l'intimité des deux pays, expliquent maintenant que leurs rapports économiques avec l'Italie n'ont pas d'importance. En 1913, disent-ils, il n'a été dirigé sur l'Italie que 4 pour 100 du total des exportations germaniques, et il n'a été reçu de cette provenance que 3 pour 100 des importations en Allemagne.

Ils avouent en même temps qu'il ne reste guère de capital allemand au Sud des Alpes. Au cours des dernières années, ils

ont vendu ce qui leur restait encore de titres italiens, notamment des rentes d'État, des obligations de chemins de fer, des actions de banque et d'industrie. Depuis longtemps, ils avaient l'art d'exploiter le pays au profit d'individus qu'ils y envoyaient occuper des fonctions grassement rétribuées, sans mettre d'argent dans les entreprises. Bien mieux : ils savaient aiguiller à leur profit l'activité des banques dans lesquelles les Français avaient des intérêts considérables, mais qui servaient surtout à favoriser l'expansion tudesque. Il s'agissait avant tout d'avoir le plus grand nombre possible de soldats installés dans la place. Dès le mois de juillet 1914, de nombreux Allemands, domiciliés à Rome, à Milan, à Gênes, à Naples, demandaient à être naturalisés, de façon à pouvoir, même en temps de guerre, conserver leurs postes, qu'on peut bien qualifier de postes de combat. Nous espérons que le gouvernement italien regardera les choses, ou plutôt les hommes, de près.

C'est le cas de rappeler la fameuse loi impériale du 22 juillet 1913, qui permet aux Allemands d'acquérir une autre nationalité sans perdre la leur. L'exposé expliquait que, dans les conditions de la vie internationale moderne, il convient de donner aux citoyens le moyen de reprendre un jour la qualité dont ils se seraient provisoirement dépouillés pour le plus grand bien de la mère patrie.

La pénétration germanique dans la péninsule était un phénomène d'une gravité que les plus clairvoyans parmi les Italiens étaient seuls à mesurer. Quelques-uns d'entre eux se rendaient compte de la portée de cette ingérence. *Alienum aes acerba servitus*, l'argent étranger est une amère servitude, écrivait récemment M. Francesco Nitti, en même temps qu'il avertissait ses compatriotes qu'après la guerre actuelle, ils devraient plus que jamais compter sur eux-mêmes. Tout en considérant que l'Italie est bien préparée à conquérir de nouveaux marchés, il reconnaît que ce n'est pas du jour au lendemain qu'elle pourra accomplir toute sa tâche sans aucun appui extérieur. C'est du côté de ses alliés sincères, de ses amis véritables qu'elle le trouvera.

Pour faire face à leurs dépenses de guerre, les Italiens devront avoir recours à l'émission d'emprunts au dehors. Il est probable qu'une entente avec l'Angleterre a été conclue à cet égard. Il est naturel que l'Italie qui, durant la paix, avait non seulement cessé d'emprunter au delà de ses frontières, mais

qui avait racheté la presque totalité de sa dette qui s'y trouvait, s'adresse, dans les circonstances exceptionnelles qu'elle traverse, au capital étranger. Plus tard, quand elle aura recueilli les fruits de son intervention dans le conflit, elle connaîtra de nouveau les années de prospérité, les excédens budgétaires, et l'épargne de ses habitans rapatriera les titres qu'elle aura placés aujourd'hui chez ses alliés ou chez les neutres.

V. — MESURES PRISES DEPUIS LE MOIS D'AOÛT 1914

Bien que l'Italie n'ait déclaré la guerre à l'Autriche que le 24 mai 1915, elle avait, dès le mois d'août 1914, ressenti profondément les effets de la crise. Les mesures prises par elle depuis cette date ont été, sur bien des points, les mêmes que celles que les belligérans avaient décrétées dès la première heure, ce qui prouve à la fois la solidarité des intérêts matériels des peuples européens et la pensée, sans doute déjà présente alors à l'esprit de ses hommes d'État, qu'elle ne pourrait pas ne pas être à son tour entraînée dans la lutte.

Des décrets des 1er et 6 août, 22 novembre, 27 décembre 1914, interdirent l'exportation du froment, de l'avoine, de l'orge, du riz, du maïs, en général des graines et de leurs dérivés, tels que la farine et le pain, du café, du sucre, des chevaux, du bétail, de la viande fraîche, du charbon, du pétrole, de la benzine, de la glycérine, du plomb, de l'aluminium, du nitrate de soude, des fournitures militaires, du zinc, de l'antimoine, du bronze, du manganèse, des pyrites, de l'hématite.

Divers décrets établirent des moratorium pour les remboursemens des dépôts et le paiement des lettres de change.

Un décret du 4 août autorisa les caisses d'épargne privées, les monts-de piété, les établissemens de crédit (à l'exception des instituts d'émission), les banques par actions, mutualités, coopératives, caisses rurales, à ne rembourser que 5 pour 100 à leurs déposans. En même temps les échéances des effets tombant du 1er au 20 août furent retardées de vingt jours. Le 16 août, les délais furent augmentés de quarante jours. Les reports furent prorogés de trente-deux jours. Un nouveau remboursement d'une vingtième fut ordonné dans les dépôts. Le 27 septembre, on ordonna trois nouveaux remboursemens de 10 pour 100 chacun pendant les trois derniers mois de l'année.

Le décret du 20 décembre a prescrit des remboursemens de 20 pour 100 du solde, pour chacun des trois premiers mois de 1915.

Un décret du 4 août augmenta d'un tiers la limite normale de la circulation des instituts d'émission, qui auront à payer une taxe annuelle de 1 pour 100 sur ces billets. Un décret du 13 août éleva la limite d'un second tiers, aux mêmes conditions. Un décret du 23 novembre 1914 l'éleva encore d'un tiers, sur lequel les instituts paieront 2 pour 100 d'impôt. La limite normale est donc doublée.

Le décret-loi du 22 septembre 1914 ordonna à la Banque d'Italie de remettre au ministre du Trésor 100 millions de billets, qui serviront à faire, au taux de 2 pour 100, des prêts aux provinces et communes pour travaux publics décidés avant le 31 décembre 1914. Ces prêts seront faits par l'intermédiaire de la Caisse de dépôts et de prêts : elle paiera au Trésor 1 pour 100 d'intérêt, qui sera versé au fonds de garantie des billets d'État.

Le même décret du 22 septembre autorisa le ministre du Trésor à réclamer aux trois instituts d'émission une somme de 200 millions, qu'il avancera en compte courant, au taux de 3 pour 100 l'an, à la Caisse de dépôts et de prêts. Cette somme a été portée à 400 millions le 23 novembre 1914. Les avances sont garanties par des titres de rente 3 1/2 pour 100 appartenant à la Caisse de dépôts et de prêts.

Un décret du 24 novembre 1914 reporte au 31 décembre l'exécution des engagemens de Bourse, qui seront majorés d'un intérêt de 4 pour 100 pour les opérations portant sur les fonds nationaux et de 5 1/2 pour les autres. Le 20 décembre, on recula cette échéance au 31 mai 1915.

Un décret du 18 août 1914 autorisa le ministre du Trésor à émettre pour 250 millions de billets d'État de 10 et de 5 lire, au delà de la limite de 525 millions fixée par la loi du 9 juillet 1914, ainsi que des bons de caisse de 2 lire et de 1 lira. Ces billets et bons doivent être garantis par des monnaies divisionnaires d'argent, immobilisées à cet effet dans les Trésoreries d'État, y compris le contingent autorisé par les conventions de l'Union latine et non encore frappé, soit 46 millions.

Un décret du 19 septembre 1914 doubla la somme que les instituts d'émission sont tenus d'avancer au Trésor et la répartit à raison de 230, 60 et 20 millions entre les Banques d'Italie,

de Naples et de Sicile. Il autorisa l'émission de 175 millions de billets d'État, ce qui porta le total de cette circulation à 700 millions. Il fut en même temps décidé que l'émission des 250 millions, autorisée le 18 août, se ferait exclusivement en Bons de caisse garantis par des monnaies divisionnaires d'argent.

Des décrets du 30 août suspendirent l'interdiction du travail nocturne des femmes et des enfans; prescrivirent la façon dont seraient cotés les changes en l'absence des bourses officielles, fermées depuis le 1er août : la fixation de ce cours est particulièrement nécessaire pour déterminer le montant des traites tirées en monnaies étrangères et payables en Italie.

Le décret du 18 octobre 1914 a réduit de 60 pour 100 les droits d'entrée sur les céréales.

Un décret du 20 décembre 1914 a autorisé la formation d'un Consortium, au capital de 25 millions, entre les trois instituts d'émission, la Caisse d'épargne des provinces lombardes, l'institut des œuvres pies de Saint-Paul, à Turin, le *Monte dei Paschi* de Sienne et les autres Caisses d'épargne, disposant, tant du chef de leur patrimoine que de leurs dépôts, d'au moins 20 millions. Ce consortium fera des avances sur lettres de change (*cambiali*) à une signature, garanties par des actions ou obligations industrielles cotées, jusqu'à concurrence de 250 millions. Les traites, à quatre mois d'échéance maximum, seront réescomptées dans les proportions suivantes : 75 pour 100 par la Banque d'Italie, 20 pour 100 par la Banque de Naples, 5 pour 100 par la Banque de Sicile, à un taux inférieur de 1 1/2 pour 100 au taux d'escompte en vigueur.

La plupart de ces mesures ressemblent à celles qui ont été prises par les belligérans. On trouve le même souci de retarder les échéances des obligations commerciales, de fournir au Trésor des ressources par l'augmentation de la circulation fiduciaire, d'interdire l'exportation des matières et des produits nécessaires à la défense nationale, de favoriser l'arrivée des approvisionnemens en abaissant les barrières douanières. Grâce à cette prévoyance, l'Italie s'est trouvée, au jour où elle est entrée en campagne, mieux préparée que ne l'avaient été plusieurs des nations entraînées dans la lutte dès les premiers jours. La loi du 22 mai 1915 a donné au Gouvernement le droit de prendre, au cours de la guerre, toutes mesures qu'il jugera utiles à la défense nationale et à la satisfaction des besoins économiques.

Il est notamment autorisé à recourir à tous moyens extraordinaires pour alimenter le Trésor. C'est en vertu de ces pouvoirs illimités qu'il a, en juin 1915, émis un nouvel emprunt 4 1/2 pour 100 au taux de 95, c'est-à-dire à deux points au-dessous du prix d'émission de l'emprunt de janvier 1915. Les porteurs de titres du premier emprunt peuvent obtenir ceux du second, en quantité égale, au cours de 93, ce qui établira pour eux le prix de revient de l'ensemble à 95 pour 100. On a signalé un grand empressement à souscrire de la petite épargne et des Italiens établis à l'étranger. Depuis longtemps, un mouvement régulier tendait à ramener à l'intérieur des frontières les titres représentatifs de la fortune mobilière indigène. C'était un signe infaillible de l'amélioration du crédit public : les nationaux sont les meilleurs juges de la solvabilité de l'État, et l'apport de leurs capitaux aux guichets du Trésor est la démonstration de la confiance qu'ils ont dans sa signature.

VI. — CONCLUSION

L'Italie est une des nations les plus fortes du monde moderne, grâce à la vigueur et à l'intelligence des individus qui la composent. Elle est une de celles dont l'autorité morale est la plus grande, grâce au respect du droit qu'elle a toujours professé. Il semble que l'énergie de la Rome antique se retrouve chez les chefs du pays, princes régnans et ministres, et se communique au peuple tout entier. Le calme qu'ils ont conservé à travers les péripéties de la crise, jusqu'à ce que les armées et les flottes soient venues se ranger aux côtés de celles qui luttent pour le droit et pour la civilisation, attestent que les derniers venus parmi nos alliés ne seront ni moins résolus ni moins persévérans que les autres.

Ce que nous avons dit du budget, des banques, de l'agriculture, de l'industrie, du commerce, montre que la résistance économique du royaume sera à la hauteur de la tâche qui lui incombe. Certes, il devra envisager une augmentation notable de ses charges. Néanmoins, il entre en lice, après que la France, la Russie, l'Angleterre, la Belgique, la Serbie, le Monténégro, ont déjà dépensé une cinquantaine de milliards. Peut-être son intervention aura-t-elle pour effet d'abréger le conflit, et la

durée totale de sa mobilisation sera-t-elle moindre qu'elle ne l'est déjà pour les autres belligérans. Les promesses qu'elle a reçues lui garantissent, au lendemain de la paix, un accroissement de territoire et de population qui, à lui seul, compensera une partie des sacrifices qu'elle se sera imposés. En admettant que sa dette s'accroisse de 50 pour 100, cela représentera pour ses budgets une charge additionnelle de 3 ou 400 millions de lire, qui se répartira entre un plus grand nombre de contribuables. Elle trouvera cette somme en élevant le taux d'un certain nombre de taxes existantes. D'autre part, l'élément additionnel de force que lui donnera l'entente avec la France, la Russie et l'Angleterre, les quatre Puissances se partageant l'empire de la Méditerranée, aura une influence heureuse sur son développement économique.

Quelles que soient les pertes d'hommes auxquelles elle doive s'attendre, les sacrifices qu'elle aura à faire de ce chef seront moindres que ceux des Alliés, tout d'abord parce qu'elle n'aura pas pris part aux dix premiers mois de la guerre, qui ont été particulièrement sanglans, et ensuite parce que l'expérience acquise servira à ses armées et les préservera peut-être, dans une certaine mesure, de ces hécatombes du début, qui ont été parfois provoquées par l'inexpérience d'officiers encore mal familiarisés avec la tactique des campagnes modernes. D'ailleurs, la natalité puissante de la Péninsule ne se ralentira pas; dès le lendemain de la paix, l'excédent des naissances sur les décès redeviendra considérable. En outre, il faut tenir compte du fait que de très nombreux émigrans sont rentrés depuis l'an dernier, à cause de la difficulté qu'ils éprouvaient à trouver du travail au dehors, ou y reviennent pour remplir leurs devoirs militaires. Les vides creusés par les combats seront comblés. L'Italie n'a pas à redouter le manque de main-d'œuvre. Les remises annuelles d'or auxquelles elle s'était habituée depuis que des centaines de milliers de ses enfans travaillaient dans l'Europe continentale et en Amérique, lui manqueront pendant quelque temps; son change pourra éprouver quelques difficultés à revenir immédiatement au pair; mais ce ne sont là que des phénomènes secondaires, qui n'empêcheront pas l'économie nationale de se rétablir.

Accrue de millions d'hommes qui aspirent de toute leur âme à se réunir à la mère patrie, l'Italie, mise en possession des

territoires qui lui reviennent légitimement, parce qu'ils sont peuplés d'Italiens, pourra considérer qu'elle a terminé l'évolution grandiose qui, en un demi-siècle, aura fait d'elle un des principaux États de l'Europe. Définitivement assise sur les deux rives de la Méditerranée et de l'Adriatique, étendant son action jusqu'à la Mer-Rouge, elle pourra reprendre ses travaux pacifiques et leur consacrer le meilleur de ses forces. Déjà, le 8 décembre 1914, le ministre du Trésor, M. Carcano, indiquait éloquemment à son pays la *Tâche de demain.* « Aussi longtemps que dure la tempête, disait-il aux députés de Monte-Citorio, il convient de recourir aux expédiens. Dès que le calme sera rétabli, nous reviendrons aux bonnes habitudes de jadis; nous travaillerons tous, avec une ténacité de montagnards, à assainir nos finances et notre budget. Il conviendra alors de réaliser des économies, de simplifier les services publics et l'organisation administrative. » Il nous plaît d'entendre, dans la bouche d'un ministre, ce mot « économies, » qui n'a guère été de mode dans les Parlemens au XXe siècle et qui semble évoquer aujourd'hui quelque chose d'impossible à réaliser. Il faudra pourtant, au lendemain de la paix, l'inscrire sur le programme des budgets européens, si l'on ne veut pas que les contribuables succombent sous le poids de charges excessives.

RAPHAËL-GEORGES LÉVY.

L'IDÉE DE PATRIE

A TRAVERS LES SIÈCLES

II[1]

LA FRANCE : MOYEN AGE ET TEMPS MODERNES

S'il faut strictement respecter les nuances grammaticales et le langage puriste, le mot *pays*, que beaucoup de personnes emploient comme synonyme de patrie, n'est qu'un des élémens qui entrent dans la composition de celle-ci ; de même le mot *peuple* est autre chose que la patrie et la nation ; et le mot *nation* que l'*État*, puisqu'il y a des États qui comprennent plusieurs nations. Et certes, il existe une différence entre patrie et nation, mais l'une semble bien la substance de l'autre, elles s'enveloppent réciproquement. Au fond, il est peut-être un peu vain d'établir des distinctions subtiles entre ces maîtres mots qui, dans l'esprit de la grande majorité, représentent la même idée, — d'autant plus vain que le vocable patrie manque de synonyme direct dans beaucoup de langues, et qu'il faut bien alors lui substituer les équivalens de nation, État, peuple. Si la patrie est une chose en soi, elle est aussi la résultante et l'origine de beaucoup d'autres choses, qu'on peut rencontrer dans les pays où fleurit le sentiment passionné de la grandeur collective, des droits et des devoirs que ce sentiment suppose. Si l'on

(1) Voyez la *Revue* du 15 juin 1915.

veut absolument distinguer, l'État, c'est la nation ou la patrie concrète, matérialisée, vue à travers ses organes politiques, économiques et sociaux; à l'État se rattache tout d'abord une idée d'action, de volonté, de puissance raisonnée et complexe; tandis que la patrie apparaît plutôt comme un sentiment, une passion, comme l'État sensible au cœur. Disons encore : l'État, c'est la prose; la patrie, c'est la poésie de la nation.

Certains penseurs divisent en trois groupes les élémens, les conditions d'une patrie ; conditions naturelles : territoire, race, langue; conditions morales : religion, histoire, communauté de culture; conditions politiques : unité de gouvernement, identité des intérêts, liberté tout au moins relative. Toutes ces conditions se trouvent rarement réunies chez un seul peuple, et toutefois des peuples à qui plusieurs d'entre elles manquent, n'en font pas moins figure de grande nation. Ainsi l'histoire prouve que des frontières naturelles ne sont point indispensables à sa grandeur; la France, la Russie, les États-Unis, l'Italie, l'Espagne, se constituent par l'alluvion successive de plusieurs races; l'Autriche, la Suisse, ont plusieurs langues officielles, et, dans chaque pays, à côté du langage commun, on trouve des patois, des dialectes souvent très savoureux et qui constituent de véritables langues. En Grèce, à Rome, en Judée, la religion était la base même de la patrie; il n'en va plus de même aujourd'hui. L'histoire, la tradition, jouent un rôle immense; la piété envers les ancêtres demeure la plus pure source du patriotisme; les annales de la patrie sont les parchemins du peuple tout entier, et devraient être sa Bible laïque; cependant des races n'ont pu se souder même après plusieurs siècles, tandis que des peuples sont nés d'une révolte contre la métropole. Quelques-uns confondent la patrie avec la liberté. avec l'intérêt : « On a une patrie sous un bon roi, affirme Voltaire; on n'en a point sous un méchant. » Mais qu'est-ce qu'un bon roi, qu'est-ce qu'un méchant gouvernement? Le patriotisme le plus intense ne s'est-il pas manifesté chez des peuples despotiquement gouvernés? Et sans doute la communauté des intérêts figure parmi les élémens essentiels du patriotisme; toutefois Renan a très bien démontré qu'une nation n'est pas seulement un *Zollverein*, M. Paul Deschanel qu'elle est autre chose qu'une société d'actionnaires, et les hommes qui n'ont pas d'autre patrie que leur intérêt se conduisent trop souvent comme des ennemis

de la patrie. Une patrie n'est ni une Bourse, ni une usine; toutefois on n'empêchera jamais les hommes de la voir et de la comprendre à travers leur métier ordinaire ou leur passion favorite. Le financier l'aimera autrement que le militaire, le militaire autrement que le diplomate, que le cultivateur, le commerçant, l'ouvrier d'industrie, le poète, le philosophe, le savant, le rentier. Chacun d'eux placera la patrie dans l'atmosphère de son occupation coutumière; chacun aura, si j'ose dire, sa petite patrie intérieure, ce qui n'empêchera pas ces affections, un peu discordantes au premier abord, de se fondre dans un sentiment profond, qui les mêle comme le Saint-Laurent ou l'Orénoque mêle les affluens qu'il reçoit dans sa marche vers l'Océan. Un paysan comtois m'a dit un jour : « Je pense comme ma terre; » et sa terre pense comme la France. Le mot peut se démarquer en s'appliquant à chaque profession.

Quittons le moins possible maintenant notre vieille France, et signalons la première manifestation de l'idée de patrie avec Vercingétorix, le jeune chef arverne qui, pendant sa courte Iliade, montra quelques-unes des qualités du chef d'État et du grand capitaine. On est même tenté de l'admirer sans réserves quand on mesure les difficultés qu'il rencontrait de toutes parts, ayant en face de lui César, les légions romaines *dures comme des villes*, pour alliées cent tribus déchirées par des guerres intestines, et, telles les factions athéniennes au temps de la guerre du Péloponèse, appelant les étrangers afin de triompher de leurs adversaires, ce qui souvent est le commencement de la fin pour un peuple; — les Éduens, les grands de l'Arverne jaloux du principat de Vercingétorix; tout concourait à rendre la lutte presque impossible. Mais il est orateur éloquent, diplomate habile, bon tacticien, apte à se rendre compte que connaître et prévoir font la moitié de la victoire, ayant l'entente des longues manœuvres. Prenant exemple sur l'adversaire, il amène ses soldats à faire une besogne de terrassiers, à fortifier leurs camps, organise un vaste service d'espionnage; et il a pour maxime qu'il ne faut jamais échanger la certitude de vaincre lentement contre l'espérance d'un triomphe immédiat. Bref il possède d'instinct l'art de persuader, de commander, de conduire les foules vers un but commun. Il combattit, il mourut par amour pour sa patrie, pour la défense de la liberté de tous, et l'on peut acquiescer au verdict de

M. Camille Jullian : « La patrie gauloise, telle que l'Arverne se la représentait, c'était, je crois, la mise en pratique de cette communauté de sang, de cette identité d'origine que les Druides enseignaient; avoir les mêmes chefs, les mêmes intérêts, les mêmes ennemis, une liberté commune... Vercingétorix eut la vision d'une patrie celtique supérieure aux clans, aux tribus, aux cités et aux ligues, les unissant toutes et commandant à toutes. Il pensa de la Gaule attaquée par César ce que les Athéniens disaient de la Grèce après Salamine : « Le corps de notre nation étant d'un même sang, parlant la même langue, ayant les mêmes dieux, ne serait-ce pas une chose honteuse que de le trahir? » Mais, tant le problème semble complexe, des penseurs, des historiens éminens, un Edgar Quinet, un Fustel de Coulanges, un Lavisse, ne sont pas d'accord sur le point de savoir s'il faut se féliciter ou regretter que la tentative ou, si l'on veut, le premier vagissement d'une patrie gauloise, ait été anéantie par les Romains.

A partir du ve siècle, à l'heure tragique où de toutes parts les Barbares pénétraient dans les entrailles de l'empire d'Occident, où Rome ne se souvenait plus assez de l'art de vaincre, le sentiment de la patrie romaine, à force de s'étendre et de s'éparpiller, s'est dilué, comme un flacon de précieux parfum perd sa vertu si on le verse dans un étang; les religions, au lieu de rester locales, tendent à l'universalité ; la cité romaine fait place à la cité de Dieu qui ne connaît ni murailles ni frontières, et la Gaule, perdant son unité, devient la proie de plusieurs peuples barbares, Wisigoths, Burgondes, Francs. « Circé, gémit un païen, ne changeait que les corps ; maintenant on change les âmes. » L'idée de patrie s'effrite de plus en plus, la Gaule ne jouit ni de l'unité matérielle, ni de l'unité morale, premières conditions d'une nationalité; Clovis, il est vrai, la pressent, la prépare ; mais les Francs restent campés au milieu de leur conquête, et, après Clovis, les guerres intérieures continuent d'ébranler le ciment solide des institutions romaines. Cependant, par ses lois, sa discipline, par ses évêques, ses monastères de moines défricheurs et érudits, *les rossignols de Dieu*, comme on disait jadis, le clergé préserve quelques vestiges de civilisation, les assises indispensables de toute société naissante, prêche aux malheureux la douceur, la résignation, aux heureux la charité et la justice, à tous le grand idéal spiri-

tualiste. Charlemagne reconstitue l'unité de la Gaule et des peuples germaniques ; mais son empire, comme celui de Clovis, ne tarde pas à se désagréger en plusieurs royaumes, et ceux-ci en une foule de seigneuries plus ou moins vastes, plus ou moins indépendantes. Ainsi s'institua la féodalité, société de chefs militaires qui assurent aux anciens colons, aux paysans, la sécurité, ce pain quotidien de la vie sociale ; moyennant quoi, ceux-ci cultivent leurs terres, font leurs charrois, paient des redevances en nature ou en argent, afin qu'ils puissent entretenir leur troupe, leur ost, et se battre pour eux : par là se reforment des milliers de petites patries locales que l'on voit, que l'on touche pour ainsi dire du doigt, que l'on aime d'un sentiment aveugle, passionné, orgueilleux, comparable à celui des anciens Hellènes pour leur cité. L'émancipation des Communes, à partir du XII[e] siècle, créera à son tour des petites patries de quelques kilomètres carrés, qui, à l'encontre des patries féodales, favoriseront le mouvement vers l'unité nationale. Il y eut un patriotisme féodal, un patriotisme municipal, un patriotisme provincial, l'un se superposant à l'autre, comme les blocs de marbre d'un temple grec.

Dans la Chevalerie, qui se développe parallèlement à la féodalité, on perçoit aussi quelque linéament de l'idée de patrie. « Tu seras le champion du Droit et du Bien. Tu aimeras le pays où tu es né, » disent les commandemens du nouveau chevalier. Cette institution jette tout son éclat au temps de ces Croisades où l'on entrevoit aussi un sentiment patriotique, mais non plus borné aux limites d'un seul pays, le rêve d'une patrie européenne et chrétienne, de la patrie universelle des âmes.

L'idée nationale, l'idée française s'affirme avec éclat en 1214, contre une coalition redoutable, Saxons, Allemands, Flamands, Ardennais, Anglais, commandés par l'empereur Othon. Philippe-Auguste arme ses vassaux, fait appel aux milices communales ; les clercs eux-mêmes se rangent sous la bannière royale ; l'évêque de Senlis enflamme les troupes en « leur parlant de Dieu, de leur roi et de l'honneur de la nation. » L'ennemi fut vaincu, le peuple célébra par de grandes fêtes cette victoire, Paris fut illuminé pendant sept nuits. L'âme de la France avait palpité, perçu « la sensation de la frontière. »

Au milieu des siècles douloureux qui suivent la mort de

Charlemagne, surgit une épopée nationale, composée au XIe siècle par un écrivain inconnu, qui donne la sensation d'une patrie supérieure aux petites patries, d'une patrie vraiment, intégralement française. Dans *la Chanson de Roland*, écrite en langue romane et traduite par M. Maurice Bouchor, la France, personne vivante, est évidemment synonyme de patrie. Comme on sait, l'œuvre a pour point de départ un fait réel, et elle inspira plus tard à Victor Hugo un des plus beaux poèmes de *la Légende des siècles*, à Henri de Bornier *la Fille de Roland;* le sentiment de l'unité nationale apparaît clairement à travers cette chanson de geste, qui reflète en même temps les mœurs de l'époque féodale.

Roland voudrait que sa Durandal ne tombât pas aux mains des païens :

Sois aux chrétiens, toujours pour les guider,
Et donne-leur victoire ou délivrance.
Vous, Seigneur Dieu, qui daignâtes m'aider,
Ne laissez point honnir terre de France.

Et quant à cette France aimée,

...Pour elle on doit souffrir grands maux,
Tout endurer, et grands froids et grands chauds;
On doit y perdre et son sang et sa chair.

M. Lenient remarque justement que le poème, inférieur à l'*Iliade* pour la richesse d'invention, l'éclat du coloris, l'harmonie du rythme, l'emporte par la noblesse des sentimens. L'idée de la force domine dans l'*Iliade*, plus encore dans les *Niebelungen;* le sentiment de l'honneur et du droit s'épanouit dans la *Chanson de Roland*, forme, avec l'amour de la patrie, un trio idéaliste, par où son héros se montre l'ancêtre légitime des personnages cornéliens. Et Ganelon lui-même, voué à l'exécration pour son forfait, témoigne en faveur de la religion du devoir, du dévouement à l'Empereur :

Païens ont tort, frère, et chrétiens ont droit.

Bourgeois et paysans deviennent les précieux collaborateurs de nos rois dans le grand œuvre patriotique ; Philippe le Cat, Ringois, Blanchard, Guillaume l'Aloue, le Grand Ferré, bien d'autres brillent parmi les héros de la libération du pays si affreusement meurtri pendant la guerre de Cent Ans. A Abbe-

ville, Ringois répond à l'ennemi : « Je suis Français, » et meurt plutôt que de prêter serment au roi d'Angleterre (1360). Les gens de La Rochelle avaient une année entière fermé les portes de leur ville aux commissaires anglais qui en venaient prendre possession après le triste traité de Brétigny, et, quand ils finirent par céder, ils dirent aux Anglais : « Nous vous ferons hommage du bout des lèvres, mais le cœur reniera les lèvres. »

En 1418, Rouen, abandonné par Charles VI et le duc de Bourgogne, se défend avec héroïsme contre Henri V, contre le fer et la famine ; cinquante mille personnes meurent de faim en cinq mois. Enfin il fallut se rendre ; Alain Blanchard, capitaine des arbalétriers, qui avait été l'âme de la défense, refusa d'offrir rançon pour sa vie : « Je suis trop pauvre pour me racheter, dit-il en marchant au supplice; mais quand j'aurais de quoi payer ma rançon, je ne voudrais pas racheter le roi d'Angleterre de son déshonneur. » Après le néfaste traité de Troyes (1420), les marins normands disent adieu à leur belle province, viennent se mettre aux ordres du Dauphin, et les mesures coercitives ne peuvent arrêter l'exode des bourgeois, des paysans qui émigraient « avec leur menu mesnage comme poz, paelle, vaisselle d'estain. »

Et n'est-ce pas aussi un pur témoignage du patriotisme des femmes françaises, la réponse de Bertrand du Guesclin, fait prisonnier (1367) par le prince Noir, fixant lui-même le prix de sa rançon à cent mille doubles d'or. « Henri d'Espagne en paiera la moitié, et le roi de France, l'autre ; et si je ne pouvais avoir la somme de ces deux-ci, il n'y a fileuse en France, sachant filer, qui ne gagnât ma finance (ma rançon) à filer, pour me mettre hors de vos lacs. » Tant de souffrances endurées ensemble, champs en friche, maisons en ruine, populations entières passées au fil de l'épée, jacquerie, pillage des villes et des campagnes, exactions des seigneurs, des brigands féodaux, des Grandes Compagnies, guerres civiles, guerres étrangères, unissaient les cœurs plus que la gloire et la prospérité. Malgré tout, l'âme nationale se forgeait des métaux les plus précieux, la résignation, la persévérance, réparaient les désastres partiels, l'espoir renaissait au moment où tout semblait désespéré, quelques années de paix enfantaient leurs miracles coutumiers, les villes se reconstruisaient, les champs se couvraient bientôt de moissons, et déjà notre race prouvait que, si on la

laissait faire, elle changerait les rochers en or. La France, qui ne le sait? fut toujours le pays des surprises et des résurrections : avec elle, la hauteur des élans finit par dépasser la profondeur des chutes.

L'unité nationale! La constitution d'une grande patrie! Ce fut l'œuvre patiente de la royauté, de princes qui, certes, ne furent pas infaillibles, mais qui presque tous eurent la passion de l'État, l'art des bons marchés, la science des guerres utiles. Quel cri de désir lorsque, après la mort de Charles le Téméraire, Louis XI révèle à un confident son âpre volonté de se saisir de la Bourgogne : « Je n'ai autre paradis en mon imagination que celui-là. J'ay plus grand'faim de parler à vous pour y trouver remède, que je n'eus jamais à nul confesseur pour le salut de mon âme. » Et, dans sa correspondance, il parle des provinces qu'il convoite comme le paysan parle du champ voisin dont il veut agrandir sa terre, comme l'amant parle de sa maîtresse. Ses moyens sont tortueux, ses vengeances cruelles, mais il avait pour lui le droit de l'État, et ses ennemis, félons, parjures, n'étaient pas plus embarrassés de scrupules que lui ; les défauts de Louis XI, ceux de son époque en somme, ne pèsent guère à côté du magnifique patrimoine dont il enrichit la France. Non seulement il aima celle-ci, il aima encore les petits. Roi du peuple contre les grands feudataires, il porte la livrée, le chapeau plébéiens, va de maison en maison, dîner et souper chez l'un et chez l'autre, se fait inscrire « frère et compagnon de la grande confrairie aux Bourgeois de Paris, » parle *privément* à chacun, veut se rendre compte des plus minces détails, a toujours présent à la pensée cet axiome que beaucoup de grands joueurs perdent la partie parce qu'ils n'ont pas le respect des petites cartes. On peut affirmer en toute vérité que la politique de nos rois, de leurs collaborateurs, des gouvernemens qui leur ont succédé a été, depuis neuf cents ans et plus, une œuvre continue, permanente, ayant pour objet l'État, la patrie, la plus grande France.

La formation de celle-ci, sous l'égide de la royauté, eut pour premier effet de rendre plus rares les guerres, si fréquentes au temps de la féodalité pure et simple. « Avant Hugues Capet, remarque Taine, la royauté ne donnait pas au Roi une province, pas même Laon; c'est lui qui ajoute au titre son domaine. Pendant huit cents ans, par mariage, conquête,

adresse, héritage, ce travail d'acquisition se poursuit; même sous Louis XV, la France s'accroît de la Lorraine et de la Corse. Parti du néant, le Roi a fait un État compact qui renferme vingt-six millions d'habitans, et qui est alors le plus puissant de l'Europe. Dans tout l'intervalle, il a été le chef de la défense publique, le libérateur du pays contre les étrangers... Au dedans, dès le XII[e] siècle, il est grand justicier, il démolit les tours des brigands féodaux, il réprime les excès des forts, il établit l'ordre et la paix... Cependant toutes les choses utiles exécutées par son ordre ou développées sous son patronage, routes, ports, canaux, asiles, universités, académies, établissemens de piété, de refuge, d'éducation, de science, d'industrie et de commerce, portent sa marque et le proclament bienfaiteur public. De tels services appellent une récompense proportionnée : on admet que, de père en fils, il contracte mariage avec la France, qu'elle n'agit que par lui, qu'il n'agit que pour elle, et tous les souvenirs anciens, tous les intérêts présens viennent autoriser cette union... Cette union, l'Église la consacre à Reims par une sorte de huitième sacrement accompagné de légendes et de miracles; il est l'oint de Dieu. Le peuple, jusqu'en 1789, verra en lui le redresseur de torts, le gardien du droit, le protecteur des faibles, le grand aumônier, l'universel refuge... Tous, par une vague tradition, par un respect immémorial, sentent que la France est un vaisseau construit par ses mains et par les mains de ses ancêtres, qu'à ce titre le bâtiment est à lui, qu'il y a droit comme chaque passager à sa pacotille, et que son seul devoir est d'être expert et vigilant pour bien conduire sur la mer le magnifique navire où toute la fortune publique vogue sous son pavillon. »

Michelet, éloquent poète de l'histoire, et merveilleux dupeur des esprits, affirme « qu'avec Jeanne d'Arc il y eut un peuple, il y eut une France; qu'en elle apparurent à la fois la Vierge et déjà la Patrie. » La Patrie était apparue trois siècles auparavant; Jeanne d'Arc, suivant la forte expression de James Darmesteter, ne *vint pas la créer, elle la retrouva*. Beaucoup, avant elle, avaient élargi le sillon dans le champ mystique de l'unité nationale ; mais ce mot si grand, si doux, de patrie, semble bien avoir été prononcé pour la première fois en France par Jeanne. D'après son interrogatoire du 13 mars 1431, elle dit au Roi à Chinon, « de la mettre à l'œuvre, et que la patrie serait

bientôt soulagée, *et patria statim allevata.* » Dans le même sens elle répond à ses juges : « J'ai demandé à mes voix de bien aider aux Français... Il me semble que ce serait un grand bien pour la France que je fisse comme je faisais avant d'être prise. » Et le mot de patrie trouve tant d'écho dans l'âme du peuple, que moins de vingt ans après la mort de la Pucelle, l'historiographe Jean Chartier cite ce dicton : « Il est licite à un chacun et louable de combattre pour la patrie. »

Les mots de Jeanne d'Arc, ses réponses à ses juges, nous pénètrent d'admiration. « Les hommes d'armes batailleront et Dieu donnera la victoire !... Chevauchez hardiment contre les Anglais; quand ils seraient pendus aux nues, nous les aurons... » Et, dans les interrogatoires du procès : — « N'avez-vous pas sauté du haut de la tour de Beaurevoir pour vous tuer ? — Je ne voulais pas me tuer, mais aller rejoindre les miens... — Mais, étant protégée de Dieu, pourquoi ne pas attendre que Dieu vous délivrât ? — Le proverbe dit : Aide-toi, Dieu t'aidera ; j'essaierais encore d'échapper aux Anglais si j'en avais le moyen. — On vous gardera avec de bonnes chaînes. — Vous pouvez m'enchaîner, vous n'enchaînerez pas la fortune de la France. »

Siméon Luce a nettement établi que Domrémy ne relevait pas de la Lorraine proprement dite, mais du duché de Bar, alors uni à la France, que Jeanne d'Arc est plutôt Champenoise; ce qui n'empêchera pas de continuer à prévaloir son surnom : la bonne Lorraine. Sans doute aussi, elle n'a pas été la simple pastourelle représentée par tant d'hagiographes; son père, gentilhomme, propriétaire foncier, avait pris à bail la forteresse et le domaine seigneurial de Domrémy; ses frères, oncles et cousins, étaient aussi Français de cœur et hommes d'armes; elle vécut ainsi dans la vision constante des choses de la guerre. De bonne heure, apprenant à détester les férocités des chefs de bande, Brabançons, Anglais, Bourguignons, Écorcheurs, elle comprit le silence des humbles, et, les yeux pleins de larmes, portant dans son âme les tristesses d'un peuple, entendit les Voix qui lui commandaient d'abord de bouter l'ennemi hors de toute France. Qu'importe? Son apostolat n'en demeure pas moins admirable; sa vie, plus belle que le plus beau roman, que la légende la plus idéale, est le chef-d'œuvre de notre histoire; elle plane si haut, tellement au-dessus des misères

humaines, qu'elle semble quasi miraculeuse et divine, qu'elle rayonne sur notre pays, sur l'univers entier, appartient au passé, au présent, à l'avenir, et figure au premier rang parmi les richesses morales de l'humanité. Un poète anglais, John Sterling, a célébré en elle (1848) « le personnage peut-être le plus merveilleux, le plus exquis, le plus complet de toute l'histoire du monde. » Son œuvre est aussi le meilleur témoin en faveur des vérités spiritualistes qui soutiennent les nations; elle a prêché avec son génie prime-sautier, avec sa piété, avec son sang, l'*évangile du patriotisme;* elle est la sainte de la Patrie française, elle mériterait d'être acclamée comme la sainte de toutes les patries. Profondément pieuse, elle place la patrie au-dessus de l'Église elle-même, n'admettant point qu'une assemblée, qu'un pape même, s'arroge le droit de décider si Dieu, oui ou non, lui a conféré la mission de sauver la France. Tous ceux qui souffrent, tous ceux qui aiment d'une façon désintéressée, tous ceux qui veulent combattre pour la justice, tous ceux qui ont le sens de l'infini, se reconnurent et continuent de se reconnaître en elle ; car elle souffrit toutes leurs douleurs, elle ressentit toutes les angoisses des fidèles serviteurs de la patrie, elle eut tous les courages, brava toutes les morts, et supporta le supplice du bûcher pour témoigner de son apostolat. Elle a incarné le patriotisme, l'idée d'unité nationale confuse encore et dans beaucoup d'esprits incertaine; elle les a fait éclater aux yeux et aux cœurs. On sait que les peuples comprennent les idées à travers les êtres qui les défendent ou les combattent, qui jouent le rôle d'initiateurs, de révélateurs, de phares intellectuels. Au rebours des penseurs, les foules vont de l'absolu au relatif, de l'abstrait au concret ; au lieu de généraliser, elles particularisent; elles ont besoin de symboles et d'emblèmes, de points de repère, de jalons sur les grandes routes de l'histoire, de noms qui représentent les qualités qu'elles admirent, les sentimens dont se compose la trame de la vie, avec lesquels elles se réjouissent, souffrent, meurent. L'histoire de France, en particulier l'histoire de Jeanne d'Arc, doit toujours être l'Évangile laïque de notre nation. Et l'on ne saurait qu'approuver cette réflexion de Siméon Luce : « Il en est des peuples comme des individus : ce n'est pas seulement le mérite des actes, pris en soi, qui les touche; ils sont d'autant plus reconnaissans que leur détresse était plus

grande lorsqu'on est venu à leur secours. Un guerrier qui accroît encore par ses victoires la puissance et le prestige de sa nation, c'est un héros; mais un capitaine dont le bras parvient à retirer son pays du fond de l'abîme où il était tombé, c'est plus qu'un héros, c'est un sauveur. Or, tout le monde en conviendra, le rôle historique de Duguesclin au XIVe siècle, comme celui de Jeanne d'Arc au siècle suivant, a ce caractère. »

Désormais, de plus en plus brillante, scintille au firmament l'étoile de la patrie ; l'idée nationale ne cesse de cheminer, se développant d'âge en âge, en quelque sorte par la force de la vitesse acquise; plus nombreux se dressent ses demeurans, ses chevaliers, faisant face à l'ennemi aux quatre points cardinaux, guidés dans leurs luttes généreuses par cette infaillible boussole, l'amour du pays : à travers les siècles, par les armes, par la diplomatie, par les lettres et les arts, tous les bons Français continuent de sculpter la statue immortelle de la Patrie, statue voilée parfois, mais qui, après le péril et l'épreuve, apparaît plus harmonieuse et mieux ciselée. Au conseil des rois, sur les champs de bataille, dans la capitale et les provinces, dans les rues et les campagnes, on entend, on rencontre, par milliers, des traits, paroles ou actes, aussi beaux, plus beaux même que ceux de l'antiquité, — ceux-ci, trop souvent, se confondent avec la légende, sont plus vraisemblables que vrais, — des traits dignes de ceux d'aujourd'hui, des traits qui montrent leurs auteurs ayant gravées au fond du cœur les fleurs de lys avec l'image de la France. Ce sont les perles de notre histoire, les fleurs du bouquet héroïque, et il n'est pas inutile de respirer quelques parfums de ce florilège.

Le chroniqueur Martin du Bellai rapporte que le connétable de Bourbon, poursuivant les Français en déroute à Biagrasso (1524), aperçut Bayard, mortellement blessé et couché au pied d'un arbre, face à l'ennemi : « J'ai grand'pitié, dit-il, de vous voir en cet état, vous qui fûtes un si valeureux chevalier. — Monsieur, aurait répondu le mourant, il n'y a point de pitié en moi, car je meurs en homme de bien; mais j'ai pitié de vous voir servir contre votre prince et votre patrie et votre serment. »

La Noue confesse qu'il éprouvait « de l'horreur » en songeant que les hommes qu'il allait combattre « n'étaient ni Italiens, ni Espagnols, mais Français. » Après la bataille de Saint-

Denis, le maréchal de Vielleville dit à Charles IX : « Votre Majesté n'a point gagné la bataille, encore moins le prince de Condé, mais le roi d'Espagne, car il est mort, de part et d'autre, assez de braves Français pour conquester la Flandre et tous les Pays-Bas. »

Voici le chancelier Michel de l'Hospital qui supplie ses compatriotes « de ne changer le nom de chrétiens pour ces noms diaboliques de huguenots, papistes, noms de partis et de séditions; » Agrippa d'Aubigné qui proclame en beaux vers les devoirs du patriotisme :

La loi, le sang, Nature, à l'homme font sentir
Qu'il naît, vit, croît, et doit ses ans, son bien, sa vie
Aux amis, aux parens, à sa chère patrie,
Et qu'il faut pour les trois naître, vivre et mourir.

Ronsard, dans son *Discours sur les Misères de ce temps,* peint avec force les ruines accumulées par les guerres de religion, l'éclipse partielle du patriotisme dans la seconde partie du XVIe siècle :

Ce monstre arme le fils contre son propre père.
Et le frère (ô mal-heur!) arme contre son frère,
La sœur contre la sœur, et les cousins germains
Au sang de leurs cousins veulent tremper leurs mains;
L'oncle hait son neveu, le serviteur son maître;
La femme ne veut plus son mary reconnaître;
Les enfans sans raison disputent de la foy,
Et tout à l'abandon va sans ordre et sans loy.
L'artisan, par ce monstre, a laissé sa boutique,
Sa nef le marinier, son trafic le marchand,
Et par lui le prud'homme est devenu méchant.
L'écolier se débauche, et de sa faux tortue (tordue)
Le laboureur façonne une dague pointue,
Une pique guerrière il fait de son râteau,
Et l'acier de son coutre il change en un couteau.

Dans le même morceau, Ronsard apostrophe ainsi Théodore de Bèze :

Vous avez fait mourir
La France, votre mère, au lieu de la nourrir.

Dans les *Remontrances au peuple françois,* il adjure les gens de guerre :

Combattez pour la France et pour la liberté...
Car l'amour du pays me fait parler ainsi.

Henri IV, avant la bataille d'Ivry, donne cet ordre : « Quartier aux François, main basse sur les étrangers. » Du Bellay parle du devoir « en quoi je suis obligé à ma patrie. » Le mot patriote, usité d'abord comme équivalent de *compatriote*, prend à la fin du XVIe siècle le sens actuel : « Ce maistre eschevin, conclut Carloix, mourut en bon et vrai patriote. »

On a prétendu, avec un peu d'exagération, que la brochure de Chateaubriand en 1815, *De Buonaparte et des Bourbons*, avait valu à ceux-ci autant qu'une armée. Autant pourrait-on dire de la *Satire Ménippée*, œuvre mordante et courageuse de quelques bourgeois parisiens, gallicans et patriotes, aimant l'érudition et l'épigramme, épris d'une monarchie tolérante, ayant avant tout au cœur la haine de l'étranger, préparant au péril de leur vie, alors que la Ligue était encore maîtresse de Paris, l'opinion publique en faveur de Henri IV.

Réunis chez le chanoine Gillot qui tenait assemblée de beaux esprits, Nicolas Rapin, Pierre Pithou, Jean Passerat, Florent Chrestien, Pierre Le Roy, tous gens de loi, gens de lettres ou d'église, composèrent avec leur hôte cette satire où, à l'imitation de Ménippe, de Terentius Varron, se mariaient les vers et la prose. Elle circula d'abord en manuscrit, sous le manteau ; le parti des Politiques, qui représentait alors le patriotisme éclairé, la publia en 1594. Un de ces bons serviteurs du pays, Pierre Pithou, jurisconsulte célèbre que Loysel comparait à Socrate, auteur de la harangue du lieutenant d'Aubray, voulut qu'on gravât ces seuls mots sur sa tombe : *Patriam unice dilexi*. (J'ai aimé uniquement ma patrie.) Il met dans la bouche de d'Aubray une superbe philippique contre les étrangers présens aux États de la Ligue... « Je ne vois ici que des étrangers passionnés, aboyant après nous, et altérés de notre sang et de notre substance... Que fait ici M. le Légat, sinon pour empêcher la liberté des suffrages et encourager ceux qui ont promis de faire merveilles pour les affaires de Rome et d'Espagne ? Lui, qui est Italien et vassal d'un prince étranger, ne doit avoir ici ni rang ni séance : ce sont ici les affaires des Français, qui les touchent de près, et non celles d'Italie et d'Espagne. » Plus loin, Pithou dit son fait au duc de Mayenne : « Je vous parle franchement, sans crainte de proscription, et ne m'épouvante pas des rodomontades espagnoles, ni des tristes grimaces des Seize, qui ne sont que coquins que

je ne daignai jamais saluer; je suis ami de ma patrie, comme bon bourgeois et citoyen de Paris,.. Nous voyons bien que vous êtes vous-même aux filets du roi d'Espagne, et n'en sortirez jamais que misérable et perdu. Vous avez fait comme le cheval qui, pour se défendre du cerf, lequel il sentait plus viste (rapide) et vigoureux que lui, appela l'homme à son secours; mais l'homme lui mit un mors à la bouche, le sella et équipa, puis monta dessus avec bons éperons, et le mena à la chasse du cerf... ; et par ce moyen le rendit souple à la houssine et à l'éperon pour s'en servir à toute besogne, à la charge et à la charrue, comme le roi d'Espagne fait de vous... Enfin, nous voulons un roi pour avoir la paix; mais nous ne voulons pas faire comme les grenouilles qui, s'ennuyant de leur roi paisible, élurent la cigogne qui les dévora toutes; nous demandons un roi et chef naturel, non artificiel, un roi déjà fait et non à faire, et n'en voulons point prendre le conseil des Espagnols... Nous sommes Français, et allons avec les Français exposer notre vie et ce qui nous reste de bien pour assister notre roi, notre bon roi, notre vrai roi... »

Cette éloquence colorée alla au plus profond de l'âme nationale, redressa l'opinion égarée, couvrit de ridicule la Ligue, et prépara l'avènement de Henri IV : elle remit le bon ordre dans les esprits

D'un peuple bigarré de tant de factions.

C'est pourquoi la Ménippée n'est pas seulement un immortel réviaire de patriotisme, elle a été surtout une grande et belle action. Quelques années après, Passerat célébrait l'entrée de Henri IV à Paris :

France se va remettre en paix et en concorde;
Pendez-vous, Espagnols, nous fournirons la corde.

Le premier président du Parlement de Paris, Achille de Harlay, était du même cru moral que les auteurs de la *Ménippée*, lui qui osait faire la leçon au duc de Guise, tout-puissant chef de la Ligue en 1588 : « C'est grand'pitié quand le valet chasse le maître; au reste mon âme est à Dieu, mon cœur est au Roi, mon corps est entre les mains des méchans. » Et comme, quelques mois plus tard, la Ligue ayant déclaré le Roi déchu, Achille de Harlay refusait de reconnaître le décret de déchéance, Bussy-Leclerc vint l'arrêter en plein parlement; ses amis lui

ayant conseillé de rester chez lui : « Je n'en ferai rien, avait-il répondu; ils ne sauraient me prendre en plus digne lieu que sur mon siège de justice. »

Même au XVII[e] siècle, en pleine monarchie absolue, l'idée de patrie n'est pas confondue avec la royauté, ni absorbée par celle-ci; beaucoup de bons esprits établissent nettement la distinction. Richelieu remarque : « Mon premier but fut la majesté du Roi; le second la grandeur du royaume. » Richelieu par excellence représente le patriotisme de l'homme d'État; ce patriotisme fut sans doute austère, rude, implacable; mais si le Cardinal pardonne rarement, c'est « qu'il eût pardonné aux dépens de la France. » La rançon des inconvéniens et des maux, ici comme pour Louis XI, semble payée au centuple par ces bienfaits immenses : l'unité de la patrie cimentée à jamais, l'étranger vaincu, la France agrandie, rayonnante de grandeur et de gloire, le protestantisme dépouillé de ses prérogatives politiques, la défaite de ces grands seigneurs, rebelles inassouvis qui ne commençaient à ménager le royaume qu'au moment où ils se croyaient sur le point d'en devenir les maîtres, l'ordre succédant à une demi-anarchie féodale, la richesse, une richesse toute relative, à la misère profonde des foules. N'oublions pas que ces hommes, ces partis, ces doctrines étaient en perpétuel état d'insurrection contre le premier ministre, contre la royauté, contre la France; que la débonnaireté, la douceur inopportune, entraînent presque autant de catastrophes que la tyrannie. D'une main, Richelieu bataille, écarte l'assaillant; de l'autre il façonne, il pétrit l'image de l'État; on dirait de ces bons chevaliers qui terrassent fantômes, dragons, monstres de toute sorte préposés à la garde du palais enchanté, arrivent enfin jusqu'à la chambre où dort d'un sommeil magique la princesse prisonnière, et la délivrent. Il put en toute vérité se rendre à lui-même cet hommage : la « France dormait tranquille à l'ombre de mes veilles. »

Bossuet, Fénelon, Corneille, Pascal, emploient le mot patrie. Même il échappe à Fénelon d'écrire un jour : « Je dois plus à l'humanité qu'à ma patrie, à ma patrie qu'à ma famille, à ma famille qu'à mes amis, à mes amis qu'à moi-même. » L'humanité avant la patrie! Ce sont de ces visions qui faisaient juger Fénelon par Louis XIV : *le bel esprit le plus chimérique de mon royaume*. L'Académie Française, dans la première

édition du Dictionnaire (1694), donne ces exemples au mot Patrie : *servir la patrie, défendre la patrie, mourir pour la patrie*, etc. Colbert se compose cette fière devise : *Pro rege sæpe, pro patria semper. Pour le Roi souvent, pour la patrie toujours.*

Après le patriotisme de l'homme d'État, il faut admirer le patriotisme de l'homme religieux, cette page de Bossuet dans sa *Politique tirée de l'Écriture sainte :* « La société humaine demande qu'on aime la terre où l'on habite ensemble; on la regarde comme une mère et une nourrice commune; on s'y attache, et cela unit. C'est ce que les Latins appellent *caritas patriæ soli*, l'amour de la patrie, et ils la regardent comme un lien entre les hommes. Les hommes, en effet, se sentent liés par quelque chose de fort, lorsqu'ils songent que la même terre qui les a portés et nourris, étant vivans, les recevra en son sein quand ils seront morts. C'est un sentiment naturel à tous les peuples. Thémistocle, Athénien, était banni de sa patrie comme traître; il en machinait la ruine avec le roi de Perse à qui il s'était livré; et toutefois, en mourant, il oublia Magnésie que le roi lui avait donnée, quoiqu'il y eût été si bien traité, et il ordonna à ses amis de porter ses os dans l'Attique pour les y inhumer secrètement. Dans les approches de la mort, où la raison revient, et où la vengeance cesse, l'amour de sa patrie se réveille; il croit satisfaire à sa patrie, il croit être rappelé de son exil, et, comme ils parlaient alors, que la terre serait plus bénigne et plus légère à ses os. »

Bossuet, qui formule la théorie du droit divin en des pages célèbres où il met le sujet en demeure d'aimer son prince comme le salut de tout l'État, comme l'air qu'il respire, comme la lumière de ses yeux, comme sa vie et plus que sa vie ; Bossuet distingue toutefois entre le pouvoir absolu et le despotisme : le Roi n'est maître, ni des corps, ni des biens de ses sujets, et doit se conformer aux traditions, aux formes légales. On sait que ces limites ne furent guère respectées, qu'il ne manqua ni de courtisans, ni de légistes, pour traiter le Roi en *vice-dieu, en quatrième personne de la Trinité.*

Saint-Simon dit justement que Vauban « était patriote. » Et c'est un nouveau titre à notre reconnaissance envers ce grand homme; ses *Pensées diverses* et ses *Mémoires* respirent le plus pur patriotisme, un amour clairvoyant du bien public, le sens de l'autorité royale et des libertés nécessaires, de même que

dans son privé il donna l'exemple des plus hautes vertus. Ces *Pensées* contiennent un excellent code moral pour les chefs d'État et leurs entours : par exemple, il demande au prince de choisir ses conseillers parmi ceux qui dans les emplois subalternes ont montré « une parfaite connaissance des intérêts de l'État, une probité à toute épreuve, une grande affection pour le maître, *un amour tendre et sincère pour la patrie*, une grande fermeté où il s'agira d'en soutenir les intérêts, un grand désintéressement pour tout ce qui peut avoir rapport à eux... » De son zèle pour la France, il donna une preuve éclatante en publiant clandestinement, sans l'autorisation de d'Argenson, lieutenant général de la police, la *Dîme royale* (1707), où il réclame l'égalité de l'impôt, sa perception directe, l'abolition des privilèges. Cette *Dîme* ameuta une telle coalition des intérêts, des colères, des amours-propres menacés par cette invocation à la justice, qu'ils réussirent à obscurcir le jugement du Roi, qui jusque là avait récompensé si dignement les services de Vauban, et qui méconnut le dernier effort tenté par celui-ci en faveur de son pays. Vauban avait su se dégager des préjugés du peuple aussi bien que de ceux de l'aristocratie ; comptant le pays pour tout, ne se comptant pour rien, aussi grand par le caractère que par le génie, ses projets, si on l'eût écouté, réalisaient les réformes nécessaires, et auraient fait à la France l'économie d'une révolution. Fénelon, lui aussi, se montrait courageux et excellent Français dans ce *Mémoire au Roi* où il déplorait le *luxe monstrueux et incurable de la Cour*, les misères du temps, toutes les anciennes maximes de l'État ébranlées ou renversées pour ne *parler que du Roi et de son bon plaisir*.

On est trop sévère pour le XVIIIe siècle, quand on l'accuse d'avoir méconnu l'idée de patrie ; rien de plus injuste que de le juger à travers les paradoxes de certains philosophes qu'une sorte de délire entraînait vers les spéculations humanitaires, vers les rêveries de bonheur et d'harmonie universels ; et d'ailleurs si celles-ci les conduisent à des affirmations déplorables, rappelons-nous qu'aux siècles précédens, une partie des chefs de la noblesse a fait pis. Sans aller, comme Michelet, jusqu'à appeler le XVIIIe siècle : le grand siècle, on peut prouver qu'à cette époque la majorité de la nation est saine, que l'armée, l'église, la magistrature, la société, le peuple, four-

nissent de très nombreux exemples d'héroïsme, de dignité, de vertus publiques et privées; les vices d'une minorité turbulente, corrompue, voilaient les qualités du grand nombre. Comme les individus, les peuples heureux, honnêtes, n'ont guère d'histoire, celle-ci n'ayant d'yeux que pour les violens et les tapageurs. Trois pies dans un bois y mèneront toujours plus de bruit que trois cents tourterelles. Ce sont toujours les mêmes qui se font tuer, disait un général; on peut affirmer aussi : ce sont toujours les mêmes qui donnent le mauvais exemple. Aux contempteurs du XVIIIe siècle, il suffit de faire remarquer que la plupart des hommes qui ont accompli les miracles de la Révolution et de l'Empire étaient nés avant 1789, et que les successeurs de l'ancien régime auraient été fort empêchés s'ils n'avaient trouvé, dans l'armée, la marine, l'administration, la diplomatie, dans toutes les classes de la nation en un mot, des cadres excellens, un personnel digne d'accomplir la grande œuvre vers laquelle on les guidait. Si Voltaire a félicité Frédéric II d'avoir battu les Français à Rosbach, s'il a écrit que ceux qui n'ont rien n'ont point de patrie, si des événemens tels que les Croisades et l'éveil de la patrie française pendant la guerre de Cent ans sont restés lettre morte pour lui, le même Voltaire a dit aussi des paroles touchantes sur son pays : « C'est de ma seule patrie que j'ai appris à regarder les autres peuples d'un œil impartial... Il me semble que du pain dans sa patrie vaut encore mieux que du biscuit en pays étranger... Vous ne savez pas ce que c'est que d'être Français en pays étranger... On porte le fardeau de sa nation... La morale, la vertu et l'amour de la patrie, sont notre unique affaire... » Chevert, Plélo, Belle-Isle, Broglie, Maurice de Saxe, d'Assas sur le continent, Dupleix dans les Indes, Montcalm au Canada, Rochambeau, Lafayette, et leurs soldats aux États-Unis, nos marins, nos corsaires, ne font-ils pas bonne figure ? Sous Louis XVI et en sa présence, on lance à Cherbourg un vaisseau nommé *le Patriote*.

Si nous jetons un coup d'œil sur l'étranger, voici Bolingbroke qui, dans ses *Lettres sur l'esprit de patriotisme*, émet cette belle maxime : « Rien ne peut acquitter de ce qu'on doit à la patrie, tant qu'elle a besoin de nous; » — la Suisse, qui demeure un petit grand peuple, parce que le cœur de chacun des siens est un foyer d'indépendance et de dignité patriotique; — les colo-

nies d'Amérique qui préludent à leur éclatante destinée par la revendication de leurs droits et la constitution d'une patrie. Un Américain, plus tard, donnera cette définition du vrai patriotisme : « Il ne consiste pas en fanfaronnades nationales... Il résulte d'une juste appréciation de ce qu'est notre pays, dans son esprit de liberté, dans ses institutions et ses lois, dans sa forme de gouvernement, dans son splendide domaine, ses beautés naturelles, son rang parmi les peuples et sa triomphante marche en avant. »

L'âme d'autrui est une forêt profonde, chaque vie humaine représente, chaque tombe recouvre une petite histoire universelle; chacun de nous a plusieurs âmes. N'a-t-on pas dit que Shakspeare a dix mille âmes? Comment se flatter de juger en quelques mots un peuple de trente à quarante millions d'habitans qui a un passé magnifique, un passé vingt fois séculaire, auquel se rattachent des millions, des milliards d'actions, de volontés? Ce qu'on peut concéder au sujet de notre XVIII[e] siècle, c'est que l'ironie, la moquerie, le scepticisme, y paraissaient à la mode, et, pour obéir à la mode, le Français cache ses pensées de derrière la tête sous un voile de raillerie élégante; de crainte de sembler ridicule, il dissimule ses pensées généreuses, ses enthousiasmes, jusqu'au temps de Louis XVI du moins, car, à partir de 1774, ces sentimens commencèrent de faire bon ménage avec l'esprit. Diderot, puis M[me] de Staël, mirent l'éloquence à la mode dans la conversation, et les plus grandes dames se proclamaient bonnes patriotes. Presque tous les écrivains depuis longtemps employaient les mots *patrie*, *patriotisme*, *patriote*, *patriotique*. « Sans l'esprit patriotique, affirme Raynal, les États sont des peuplades et non pas des nations. » Et Jean-Jacques : « Tout patriote est dur aux étrangers ; ils ne sont qu'hommes, ils ne sont rien à nos yeux. » Le prince de Ligne, ce Belge qui eut le génie de la grâce, trace cette devise au bas d'un de ses portraits : *Pro Patria non timidus mori. Celui qui ne craint pas de mourir pour sa patrie.* En 1769, Rossel publie en six volumes une *Histoire du patriotisme français;* on lit dans la préface : « Le patriotisme ou l'amour de la Patrie n'est rien autre chose que ce zèle, ce noble attachement que tout homme éprouve pour le pays dans lequel il est né... Il n'y a pas un Français qui ne l'éprouve au fond de son âme. C'est l'histoire même des Français qui m'en a

convaincu. Tous les grands traits qui enrichissent cette histoire m'ont paru partir de cette source. » L'écrivain n'hésite donc pas à poser ce principe comme base de tous les événemens consacrés dans l'histoire de France, « et auxquels la plume des historiens ne donnait guère que des causes étrangères et subalternes : l'ambition, l'intérêt, la jalousie des particuliers. Une cause plus noble a enfanté les révolutions qui ont affermi la monarchie française : cette cause, c'est le patriotisme. » En résumé, le nom de patrie n'est que le nom de l'idée sur laquelle l'histoire de France s'est bâtie pièce à pièce.

Ce qu'il faut aussi reconnaître, c'est qu'avant 1789, l'amour de la patrie n'est encore qu'un instinct, un sentiment, une règle morale dont l'oubli obtient trop souvent indulgence ou pardon, qu'il n'est pas encore devenu cette religion impérieuse dont les athées sont voués à l'universel mépris, et justement traités comme des criminels. Comme me l'écrivait naguère un lettré dijonnais, M. Henri Chabeuf, qui continue les nobles traditions des Bouhier et des Brosses, « l'idée de patrie fut longtemps construite en pierres sèches, la Révolution lui a donné le ciment, 1914 la fera indestructible, chaque coup du destin lui communique une solidité nouvelle. »

En 1789, la grandeur, la supériorité du tiers état fut de se dégager de la conception féodale ; il y avait intérêt, soit ; mais il y eut dans son fait une mentalité idéaliste, une prescience des temps nouveaux qu'on ne saurait méconnaître. La révolution modérée s'accomplit sur l'idée de liberté, d'égalité, d'humanité ; la révolution violente se consomme sur l'idée de la patrie libre ; toutes deux eurent la belle ivresse de l'unité française, par où elles continuent l'œuvre de la royauté, et plus tard le royaliste Berryer s'écriera, à la tribune de la Chambre des députés, qu'il remercie la Convention d'avoir sauvé l'indépendance de la France. Unité morale, unité politique, patrie constituée par l'ensemble des citoyens vivant sur le sol de France, drapeau aux trois couleurs, ce drapeau qui semble le Saint-Sacrement de la patrie, tels furent le but, les moyens, la réalisation. Et malheureusement la noblesse, une grande partie de la noblesse s'était habituée à incarner la patrie dans la personne royale : d'où le désastreux malentendu de l'émigration, qui explique dans une certaine mesure les mesures du Comité de Salut public. On peut d'ailleurs soutenir que l'émigration et la Vendée contribuent

à dégager l'idée de patrie des derniers nuages qui l'obscurcissaient encore.

Qui ne connaît les merveilles enfantées par le patriotisme militaire? Elles furent préparées, rendues possibles par le patriotisme politique des hommes de la Constituante, de la Législative, de la Convention; quelquefois sans doute, ces hommes ont créé l'obstacle, la plupart du temps ils l'ont aplani ou brisé, en même temps qu'ils établissaient pour la France des titres à la reconnaissance du genre humain. La fête de la Fédération (14 juillet 1790), fut le rayonnant symbole de l'unité française présentée comme une personne morale résumant toutes les forces vives de la nation. Et certes les armées de la Révolution renfermaient l'élite morale de la France, mais il ne faut pas non plus méconnaître, comme on l'a fait souvent, l'œuvre immense, violente, libératrice en somme, malgré mainte erreur, des assemblées de cette époque. Joseph de Maistre nous apporte à ce sujet un aveu significatif : « Qu'on y réfléchisse bien, on verra que, le mouvement révolutionnaire une fois établi, la France et la monarchie ne pouvaient être sauvées que par le jacobinisme... Que demandaient les royalistes, lorsqu'ils voulaient une contre-révolution telle qu'ils se l'imaginaient, c'est-à-dire faite brusquement et par la force? Ils demandaient la conquête de la France; ils demandaient donc la division, l'anéantissement de son influence et l'avilissement de son roi, c'est-à-dire des massacres de trois siècles peut-être, suite infaillible d'une telle rupture d'équilibre... » La Convention fut à la hauteur de tous les dangers, elle décréta la levée en masse. Carnot, avec le Comité de Salut public, organisa de nouvelles armées, fournit aux généraux les élémens de la victoire. Albert Sorel apprécie cet effort avec une éloquente impartialité : « Les âmes des hommes qui composaient la Convention étaient troublées toujours et passionnées, obscures, étroites souvent et possédées du plus aveugle des fanatismes, celui de la raison entêtée de soi-même. Et cependant leurs mouvemens s'ordonnèrent selon une loi commune : cette Assemblée, où les rivalités rongeaient tant d'âmes subalternes, manifesta, dans la défense de la patrie, une grande âme collective, toute de sacrifice, de constance, de foi. C'était une émanation de l'âme même de la France. Le peuple français, si souvent méconnu, abusé ou opprimé par la Convention, vécut néanmoins en cette Assemblée et l'inspira... Elle

associa les intérêts particuliers aux réformes de l'État par la création de la dette publique, et aux réformes sociales par la vente des biens nationaux. A l'imitation de tous les gouvernemens antérieurs et des contemporains, elle confisqua les biens des adversaires de l'État, vaincus ou proscrits; mais elle transforma cet acte violent de salut public en une opération politique qui en modifia singulièrement le caractère, et la distingua des mesures analogues prises par Louis XIV contre les réformés, par les Anglais en Irlande, tout récemment par les Russes en Pologne. La Convention ne confisqua point pour enrichir l'État, doter des favoris ou substituer par la force seule des conquérans à des conquis. Les biens nationaux furent employés à la défense du pays et acquis par l'épargne française, bourgeoise et paysanne; par cette translation des terres, la plus vaste qui se soit opérée dans les temps modernes, la terre devint plus populaire en France, le Français plus attaché à sa terre, parce qu'il l'avait achetée, et à son travail, parce qu'il avait servi à acheter la terre... » Ainsi la Convention « associa les réformes à l'idée de la patrie ; elle réalisa cette grande idée dans la vie de chaque Français, en y intéressant son orgueil, sa fortune, sa dignité, ses vertus. L'égalité, exaltation du moi, se confondit avec le patriotisme, exaltation de la France. »

Arago, J.-B. Dumas, après eux M. Vallery-Radot, ont rappelé qu'en 1792 la science rendit les plus éclatans services à notre pays menacé. Lavoisier, Fourcroy, Guyton de Morveau, Chaptal, Berthollet, fournirent de nouveaux moyens d'extraire le salpêtre et de se procurer de la poudre ; Monge trouva l'art de fondre rapidement les canons, et, grâce au chimiste Clouet, on put vite fabriquer les armes blanches. Monge, Berthollet, dénoncés aussi par Marat, faillirent avoir le même sort que Lavoisier. « Dans huit jours, remarquait tranquillement Berthollet, nous serons arrêtés, jugés, condamnés et exécutés. » Et Monge de répondre avec le même calme : « Tout ce que je sais, c'est que mes fabriques de canons marchent à merveille. » N'est-ce pas à ses prédécesseurs que songeait Pasteur quand il écrivit : « Si la science n'a pas de patrie, l'homme de science en a une, et c'est à elle qu'il doit reporter l'influence que ses travaux peuvent avoir sur le monde. »

Mais, si quelques historiens ont nié l'œuvre patriotique de la Convention, la plupart s'accordent à proclamer que, sous le

Directoire, à la veille du 18 Brumaire, il n'y avait plus de patriotisme qu'aux armées, les Assemblées et les autres classes de la nation se trouvant fortement entamées par le pyrrhonisme politique, l'agiotage, la fureur du plaisir, l'anarchie morale, par cette autre grande école d'immoralité, les coups d'État répétés qui frayèrent le chemin à Bonaparte. Encore cette thèse paraît-elle trop absolue, et y aurait-il lieu d'y proposer quelques tempéramens.

Louis Legrand montre avec force que la Révolution, malgré ses destructions parfois incohérentes, n'a pas fait table rase du passé : « La France qu'on pouvait croire abattue, déracinée, cette France, au contraire, comme un arbre plein de sève, que stimule un énergique élagage, a poussé des rameaux plus fournis et plus verts. » Il semble bien au reste que les vertus guerrières de la Révolution sont un ressouvenir de la civilisation chevaleresque. Le présent n'est presque jamais que le passé sous un nouveau nom.

L'armée, qui est la patrie vivante, la patrie en marche et en action, se fortifiait, se retrempait par les nouveaux principes, par la fusion des vieux soldats avec les jeunes soldats de l'an II et des années suivantes. Victor Hugo a dit magnifiquement :

La liberté sublime emplissait leurs pensées.
Flottes prises d'assaut, frontières effacées
Sous leur pas souverain ;
O France, tous les jours c'était quelque prodige,
Chocs, rencontres, combats ; et Joubert sur l'Adige,
Et Marceau sur le Rhin.

On battait l'avant-garde, on culbutait le centre ;
Dans la pluie et la neige et de l'eau jusqu'au ventre,
On allait en avant !
Et l'un offrait la paix, et l'autre ouvrait ses portes,
Et les trônes, roulant comme des feuilles mortes,
Se dispersaient au vent !

La Révolution leur criait : « Volontaires,
Mourez pour délivrer tous les peuples vos frères ! »
Contens, ils disaient *oui*.
« Allez, mes vieux soldats, mes généraux imberbes ! »
Et l'on voyait passer ces va-nu pieds superbes
Sur le monde ébloui !

Ainsi la vraie croisade, avec son peuple de soldats obscurs,

venus des villes et des campagnes, pleins d'exaltation désintéressée, marchant aux accens de la *Marseillaise*, — *l'air à moustaches*, — c'est l'armée française, et non les coalisés, qui l'a ressuscitée.

« Tout fut sincère en ces armées héroïques, conclut Albert Sorel... La patrie était, pour eux, non une entité métaphysique, mais une terre, le pays où ils étaient nés, où ils voulaient mourir, le lieu de toutes leurs affections, de tous leurs souvenirs, de toutes leurs espérances. »

Les enfans eux-mêmes s'enrôlent, des jeunes filles s'engagent comme volontaires; Carnot, qui nommait en fait les généraux en chef, reste longtemps simple capitaine du génie; la plupart des représentans en mission donnent l'exemple du plus fier courage, la Tour-d'Auvergne n'accepte que le titre de « premier grenadier de la République. » Ces généraux de la Révolution, Desaix, Kléber, Joubert, Marceau, Hoche, sont aussi humains que patriotes. Joubert écrivait à son père : « Faire son devoir, le faire avec distinction, sans se mêler aux partis, voilà le patriotisme; » Byron honore la mémoire de Marceau général à vingt-deux ans, tué à vingt-sept ans : « ... Il a été du petit nombre de ceux qui n'ont pas dépassé la mission de rigueur que la Patrie impose à ceux qu'elle arme de son glaive; il a gardé le témoignage de son âme. Aussi les hommes ont pleuré sur lui. » Marceau écrivait à une amie : « Mes lauriers vous feraient horreur; ils sont teints de sang humain. » Quand il tombe pour ne plus se relever (1796), il dit à ses amis : « Pourquoi me tant regretter? Pourquoi me plaindre? J'ai assez vécu, puisque je meurs pour la patrie. » Hoche, emprisonné en 1793, demande à être entendu par le Comité de Salut public : « Qu'on me laisse travailler dans ma chambre, les fers aux pieds, jusqu'à ce que les ennemis soient hors de France... Quel que soit mon sort, que la patrie soit sauvée, et je demeure content. » Et ce mot de Desaix : « Je battrai l'ennemi tant que je serai aimé de mes soldats! » Kléber définit en ces termes le devoir du soldat : « Être soldat, c'est, quand on a faim, ne pas manger; quand on a soif, ne pas boire; quand on est épuisé de fatigue, marcher; quand on ne peut plus se porter soi-même, porter ses compagnons blessés; voilà ce que c'est qu'un soldat! » Tous ces jeunes généraux vont au combat comme on va à une fête, voient briller au ciel l'étoile de la France qu'ils parent de nouveaux

rayons. Les hommes, comme les peuples, se mesurent à leur idéal; la conduite de ces fiers soldats était digne d'inspirer cette pensée à M. Jules Arnoux : « Les devoirs militaires ne sont pas autre chose que la continuation des devoirs civiques; ce sont les mêmes vertus qui font le soldat et le citoyen. »

Carnot écrit à Jourdan de se diriger sur Maubeuge et de livrer bataille : Jourdan hésite, Carnot accourt, ordonne à Jourdan, au nom de la Convention, de marcher sur Wattignies. Cobourg a dit à son état-major : « Les républicains sont braves; mais s'ils me délogent d'ici, je consens à me faire républicain. » La journée du 15 octobre 1793 reste indécise, on avance sur la gauche, mais notre aile droite est décimée. « Il faut renforcer l'aile droite, affirment les vieux officiers. — Non, répond Carnot, il faut la dégarnir; qu'importe par quel côté nous remportons la victoire? » Le lendemain Carnot laisse éclaircir, réduits à une mince ligne, le centre et la droite, reporte vingt mille hommes à gauche, rallie les soldats, destitue solennellement, en présence de l'armée, un général qui a désobéi, s'empare d'un fusil de grenadier, charge à la tête d'une colonne repoussée, dans son costume de représentant du peuple, emporte Wattignies; Maubeuge est délivrée, l'envahisseur chassé de France, la guerre reportée au delà des frontières. Les Thermidoriens voulurent faire inscrire Carnot sur la liste de proscription, en même temps que Robert Lindet et Jean Bon Saint-André, qui firent pour l'intendance et la marine ce que lui, Carnot, avait fait pour l'armée. Une voix indignée protesta devant la Convention : « Oserez-vous porter la main sur celui qui a organisé la victoire? » Des applaudissemens éclatent, l'Assemblée passe à l'ordre du jour, Carnot est sauvé, et le mot : organisateur de la victoire reste pour toujours attaché à ce glorieux nom.

Dans ses discours patriotiques, Vergniaud s'élève au-dessus de la lutte des partis. Le 2 septembre 1792, *il sonne la charge sur les ennemis de la patrie :* « Pourquoi les retranchemens du camp qui est sous les remparts de cette cité ne sont-ils pas plus avancés? Où sont les bêches, les pioches, et tous les instrumens qui ont élevé l'autel de la Fédération et nivelé le Champ-de-Mars? Vous avez manifesté une grande ardeur pour les fêtes; sans doute vous n'en aurez pas moins pour les combats; vous avez chanté, célébré la victoire; il faut la défendre. Nous n'avons plus à renverser des rois de bronze, mais des rois environnés

d'armées puissantes. Je demande que la Commune de Paris concerte avec le pouvoir exécutif les mesures qu'elle est dans l'intention de prendre. Je demande aussi que l'Assemblée Nationale, qui dans ce moment-ci est plutôt un grand comité militaire qu'un corps législatif, envoie à l'instant, et chaque jour, douze commissaires au camp, non pour exhorter par de vains discours les citoyens, mais pour piocher eux-mêmes, car il n'est plus temps de discourir; il faut piocher la fosse de nos ennemis, et chaque pas qu'ils font en avant pioche la nôtre. » L'Assemblée tout entière se leva et décréta la proposition de Vergniaud. Même enthousiasme, quand, le 16 septembre, il répète cet appel au camp : « N'avez-vous d'autre manière de prouver votre zèle qu'en demandant sans cesse, comme les Athéniens : *Qu'y a-t-il aujourd'hui de nouveau?* Au camp, citoyens, au camp! Tandis que nos frères, pour notre défense, arrosent peut-être de leur sang les plaines de la Champagne, ne craignons pas d'arroser de quelques sueurs les plaines de Saint-Denis, pour protéger leur retraite. Au camp, citoyens, au camp! Oublions tout, excepté la patrie! Au camp, au camp! » Le 9 novembre, pour attiser *le feu sacré* du patriotisme, Vergniaud demande des fêtes publiques : « C'est par de pareilles fêtes que vous ranimerez sans cesse le civisme. Chantez donc, chantez une victoire qui sera celle de l'humanité. Il a péri des hommes, mais c'est pour qu'il n'en périsse plus... » De lui encore ce cri, répété aussitôt par tous ses collègues : « Périsse l'Assemblée nationale et sa mémoire, pourvu que la France soit libre! »

Il y a du mauvais et du pire chez Danton, il y aussi du bon et du très beau; aucun homme de cette époque ne rappelle mieux, à mon sens, cette pensée de Montaigne : « Notre vie est partie en folie, partie en prudence. Qui n'en écrit que sévèrement et régulièrement, en laisse en arrière plus de la moitié. » On peut aussi appliquer à ses disconrs le mot de Pascal : « La véritable éloquence se moque de l'éloquence. » Gonfalonier de la démagogie parisienne, Mirabeau de la populace, dictateur du monstre à mille têtes, le véritable homme d'État de la Terreur, politique réaliste, mettant le succès de son parti avant la loi, la justice et l'humanité, au coup d'œil rapide et perçant, tempérament né maître, absorbant toutes les volontés partout où il se présente, doué d'une voix de stentor qui retentit, tantôt comme une fanfare, tantôt comme le tocsin, dédaigneux des paroles

emphatiques, des préjugés abstraits, sachant regarder et compter avec les passions des hommes, convaincu que les questions politiques sont des questions de force, incrédule, mais partisan d'une *religion provisoire utile au peuple*, nourri d'études classiques qu'il a perfectionnées par la pratique des bons auteurs, Rabelais, Corneille, Voltaire, Montesquieu entre autres; nature riche, exubérante, ensoleillée; adoré de sa famille, de ses amis, gai et cordial dans la vie privée, prompt à oublier les injures, Danton apparaît aussi comme un grand patriote, aimant la France d'un amour de fauve, tout palpitant, d'un amour clairvoyant, farouche et pratique en même temps. C'est lui qui négocie la retraite presque pacifique de Brunswick; qui, voulant donner à la guerre le caractère d'une guerre d'intérêt, fait déclarer que « la France ne s'immisce en rien dans le gouvernement des autres Puissances; » qui obtient l'alliance de la Suède, pose d'avance les bases du traité de Bâle; lui qui, par ses motions, met fin aux carmagnoles dansées par des énergumènes dans la salle même de la Convention : « La Convention n'entendra plus à la barre que la raison en prose. »

Il se dit, il se montre capable d'unir la modération aux élans d'un patriotisme bouillant, impétueux, mais exempt de haine : « Que m'importent toutes les chimères que l'on peut répandre contre moi, pourvu que je puisse servir la patrie? Ce n'est pas être homme public que de craindre la calomnie! »

Il écarte comme byzantines les discussions de principes si chères à Robespierre. « Toutes nos altercations tuent-elles un Prussien?... La Constitution est une batterie qui fait un feu à mitraille contre les ennemis de la liberté. Quoi! vous avez une nation entière pour levier, la raison pour point d'appui, et vous n'avez pas encore bouleversé le monde!... » Une autre fois : « Eh! que m'importe ma réputation! Que la France soit libre, et que mon nom soit flétri! Que m'importe d'être appelé buveur de sang? Eh bien! buvons le sang des ennemis de l'humanité, s'il le faut; combattons, conquérons la liberté! » Il répète volontiers qu'il mourrait, qu'il mourra pour la patrie; d'ailleurs il n'aime pas la guerre pour la guerre, et déclare, le 15 juin 1793, que *le peuple français ne peut jamais faire de guerre offensive;* s'il a rompu en visière à l'Europe, c'est pour prévenir des préparatifs dirigés contre lui : « Quand je vois un ennemi qui me

couche en joue, je tire sur lui le premier si je peux, et je ne fais en cela que me défendre. »

Et encore : « Tout appartient à la patrie, quand la patrie est en danger. Soyons terribles; faisons la guerre en lions!... C'est à coups de canon qu'il faut signifier la Constitution à nos ennemis... Emporte-t-on la patrie à la semelle de ses souliers?... L'énergie fonde les républiques; la sagesse et la conciliation les rendent immortelles?... » Sur sa proposition, la Convention déclare la *République française* une et indivisible : « La France doit être un tout indivisible; elle doit avoir unité de représentation. Les citoyens de Marseille veulent donner la main aux citoyens de Dunkerque. Je propose de décréter que la Convention nationale pose pour base du gouvernement qu'elle va établir l'unité de représentation et d'exécution. Ce ne sera pas sans frémir que les Autrichiens apprendront cette sainte harmonie ; alors, je vous jure, nos ennemis seront morts. »

Le 21 janvier 1793 : « Faisons la guerre à l'Europe. Il faut, pour épargner les sueurs et le sang de nos concitoyens, développer la prodigalité nationale. Vos armées ont fait des prodiges dans un moment déplorable : que ne feront-elles quand elles seront bien secondées? Chacun de nos soldats croit qu'il vaut deux cents esclaves. Si on leur disait d'aller à Vienne, ils iraient à Vienne, ou à la mort... »

Le 10 mars 1793 : « Je déclare que, puisque, dans les rues, dans les places publiques, les patriotes sont insultés; puisque dans les spectacles on applaudit avec fureur aux applications qui se rapportent aux malheurs de la patrie, je déclare que quiconque oserait appeler la destruction de la liberté ne périra que de ma main, dussé-je après porter ma tête sur l'échafaud, heureux d'avoir donné un exemple de vertu à ma patrie... Les nations qui veulent être grandes doivent, comme les héros, être élevées à l'école du malheur... »

Malgré tout, l'unanimité des âmes françaises sur la patrie n'était pas encore obtenue à cette époque, elle ne le fut pas non plus sous l'Empire, ni en 1814, ni en 1815. Ce sentiment toutefois grandit, se fixe au cours du XIXe siècle, en même temps que la démocratie, et cette magnifique efflorescence de l'idée de patrie, le principe des nationalités. Dès 1819, de Serre déclare que la démocratie coule à pleins bords; quels bonds n'a-t-elle pas faits depuis, au risque d'aller au delà d'elle-même et d'em-

piéter parfois sur d'autres vérités non moins fondamentales! Au même moment, les colonies espagnoles de l'Amérique se révoltent contre la mère patrie, et le monde assiste à une véritable éclosion de peuples : Chili, 1817; Guatemala, Honduras, San Salvador, Nicaragua, Costa-Rica, 1821-1842; Mexique, 1824; Bolivie, 1825, Pérou, 1826; Brésil, 1826; Confédération Argentine, Uruguay, Paraguay, 1829; en 1830, les républiques de l'Équateur, du Venezuela et de la Nouvelle-Grenade. En Afrique, c'est l'Abyssinie; en Europe la Grèce affranchie à partir de 1828; la Belgique en 1831; l'unité de l'Italie (1861 et 1870); l'unité de l'Allemagne, 1871; le Montenegro, 1880; la Roumanie, 1881; la Serbie, 1882; la Bulgarie, 1885. Sans se demander si l'application du principe des nationalités proclamé par elle ne deviendrait pas la source de sérieux dangers en se retournant contre elle, la France se posa comme le champion de la liberté des races opprimées. On croyait alors que, lorsque toutes les nationalités seraient organisées, les guerres deviendraient plus rares, même qu'il n'y en aurait plus. Albert Sorel se montre moins confiant : « Le système des nationalités, dit-il, a déjà provoqué et provoquera plus de guerres que ne l'ont fait autrefois les querelles religieuses, et que ne le font de nos jours les ambitions des rois. Les convoitises des nations sont plus âpres, leurs triomphes sont plus hautains, leurs mépris sont plus insultans que ceux des princes; ils soulèvent aussi des ressentimens plus amers et plus durables... »

En 1870, l'idée de patrie se manifeste avec la splendeur d'une adhésion universelle, allant jusqu'aux sacrifices les plus sublimes; mais la superbe défense des armées de métier et des armées improvisées ne put compenser l'insuffisance du commandement; il fallut succomber glorieusement; du moins, l'honneur était sauf. Tous, nous nous sentions amputés par la diminution tragique de la France, tous nous avons frissonné, pleuré, en lisant les vers de Victor Hugo :

... Ah! je voudrais,
Je voudrais n'être pas Français, pour pouvoir dire
Que je te choisis, France, et que, dans ton martyre,
Je te proclame, toi que ronge le vautour,
Ma patrie et ma gloire, et mon unique amour.

Et, comme des reliques sacrées, nous enfermions en nos cœurs les mots-médailles qui traînent derrière eux un long

sillage de réconfort moral; le : « Il y avait la France! » du Duc d'Aumale à Bazaine; le cri de Gambetta sur la revanche et l'Alsace-Lorraine : « N'en parler jamais, y penser toujours! » cette parole du testament de Jules Ferry, gravée sur son monument à Saint-Dié : « Je désire reposer dans la même tombe que mon père et ma sœur, en face de cette ligne bleue des Vosges d'où monte jusqu'à mon cœur fidèle la plainte des vaincus. » Et comment oublier le mot de Paul Déroulède : « Républicains, bonapartistes, légitimistes, orléanistes, ce ne sont là chez nous que des prénoms; c'est patriote qui est le nom de famille? »

Enfin, voici venir l'heure fatidique, l'heure du destin; nous sommes provoqués, attaqués, nous nous défendrons jusqu'au bout; la France se dresse, unanime, pour venger son honneur et réparer l'injure. La séance du 4 août 1914 à la Chambre des députés, au Sénat, est un des plus beaux mouvemens de notre histoire, de l'histoire du monde; les membres du Parlement, interprètes fidèles de la France, oublient leurs querelles, leurs rivalités douloureuses, acclament le gouvernement, lui confèrent pleins pouvoirs, votent à l'unanimité les crédits demandés. Le pays entier n'a plus qu'une âme, « la même âme, à Marseille et à Dunkerque, à Bordeaux et à Nancy, dit éloquemment M. Lavisse; toutes les Frances, France des Croisades, France de Bouvines, France de Rocroi, France de Valmy, France d'Austerlitz, France de la fleur de lys et du drapeau blanc, France de l'aigle ou du coq et du drapeau tricolore, France du bonnet phrygien et du drapeau rouge, mêlées, confondues. Oui, merveille à en pleurer de joie et d'orgueil... »

Et ce fut comme une succession de miracles historiques : cette folie mégalomane des hommes d'État et diplomates allemands, qui les conduit à violer toutes les lois divines et humaines, à multiplier leurs ennemis, à ameuter contre eux l'opinion publique mondiale, à ignorer grossièrement les forces morales, « les impondérables; » — le prodige de la mobilisation préparée, accomplie par notre état-major; nos généraux, nos officiers, nos soldats, pénétrés de la grandeur de leur tâche, considérant leurs devoirs comme une fonction civique et acquérant en quelques mois la solidité, l'endurance des légionnaires romains, des armées de métier, aussi étonnans, aussi ingénieux dans la défensive que dans l'offensive, dans la tactique que dans la stratégie, dans la guerre de tranchées que sur les champs

de bataille. L'héroïsme patriotique fournirait déjà de quoi remplir une bibliothèque ; il éclate en des millions de gestes qui honoreront éternellement les huit pays unis contre les Barbares. Le drame semble surhumain, d'une grandeur plus qu'eschylienne, plus que dantesque, plus que shakspearienne, et chacun s'efforce de s'élever au-dessus de soi-même pour demeurer à la hauteur d'une épopée d'autant plus sublime qu'elle dérive des plus nobles sentimens, d'autant plus immense qu'elle met aux prises la moitié de l'humanité guidée par les passions les plus violentes. Tous rivalisent de courage, de dévouement, de générosité, de désintéressement ; les femmes, des enfans eux-mêmes avec les hommes, les civils avec les soldats, les pauvres avec les riches, les ouvriers avec les patrons, nos armées avec les armées alliées. La France manifeste une fois de plus cette âme immortelle qui lui a fait vingt siècles de splendeur tantôt brillante et tantôt pathétique. A la lueur flamboyante d'événemens formidables, nous avons tous reconnu que l'armée est l'école des vertus patriotiques, qu'honorer le courage, c'est le créer, qu'avant la grande famille humaine, il faut chérir la famille restreinte qui est la patrie :

Et plus je suis Français, plus je me sens humain.

VICTOR DU BLED.

LA QUESTION DU BLÉ ET DE LA VIANDE

L'INTERVENTION DE L'ÉTAT ET LA FIXATION ARBITRAIRE DES PRIX

Tout le monde comprend ou devine aisément l'importance du problème de l'alimentation en temps de guerre, et nous parlons ici de l'alimentation de la population civile aussi bien que de la nourriture des troupes. Il importe qu'aux souffrances morales, épreuves cruelles si vaillamment supportées, ne viennent pas se joindre les souffrances physiques résultant de la disette. Après un an de guerre, alors que nos campagnes sont en partie privées des bras robustes capables de les cultiver, nos ressources alimentaires restent-elles suffisantes? C'est le problème que nous posions ici même, il y a plus de six mois, en parlant de la production agricole future, celle de 1915 (1). Jamais nous n'avons douté de l'avenir et manifesté quelque crainte au sujet des récoltes. Notre conclusion était la suivante :

« Nous avons confiance dans l'invincible énergie de la population rurale. D'un bout à l'autre du territoire, on fera des efforts qui ressembleront à des miracles, et, de même que la jeunesse partie à la frontière se sera montrée vaillante, de même la famille, gardienne du foyer, se révélera forte, ingénieuse, obstinée. Notre vieux sol a produit des défenseurs. Sous l'effort redoublé de ceux ou de celles qui restent, il produira

(1) Voyez la *Revue* du 15 octobre 1914.

encore des moissons. Les désastres à tout le moins seront limités ou conjurés, et ce serait bien mal connaître le courage du paysan français, — comme celui de la paysanne française, — que d'annoncer la disette et de prévoir la stérilité de nos guérets délaissés. »

Étions-nous trop optimistes? Il nous faudrait le reconnaître si nous devions accueillir sans réserves et sans protestations les inquiétudes qui se manifestent. Un ministre a parlé récemment du déficit probable de notre récolte de froment et de la hausse inévitable du pain. Pour prévenir cette élévation de prix, l'*État* compte faire des achats de blé à l'étranger. Bien mieux, les pouvoirs publics sollicitent du Parlement l'autorisation de réquisitionner les grains partout où ils se trouvent et d'en fixer la valeur au taux qu'ils jugeraient capable de satisfaire les consommateurs sans nuire trop ouvertement aux intérêts du producteur agricole.

On parle de la diminution rapide des effectifs de notre troupeau et l'on songe à confier encore à l'*État* le soin de limiter ces pertes en opérant à l'étranger d'énormes achats de bétail, de viandes conservées, congelées ou refroidies! La hausse des prix justifie, dit-on, ces mesures, mais celles-ci, à leur tour, ne peuvent manquer de provoquer un renchérissement que des craintes ouvertement exprimées ont pour effet d'exagérer.

Sans avoir la prétention d'être prophète, il est bien permis de tirer une conclusion des faits soigneusement et impartialement étudiés.

Nous ne croyons pas que les ressources alimentaires de la France soient devenues, ou puissent devenir d'ici peu, insuffisantes; nous ne croyons pas davantage que des mesures révolutionnaires comme les réquisitions de denrées, et la fixation *arbitraire* de leur prix, soient nécessaires ou même utiles. C'est cela que nous voudrions dire aujourd'hui en étudiant plus spécialement les deux problèmes qui se rapportent à la production du blé et à celle de la viande.

LA QUESTION DU BLÉ

Nous savons, aussi exactement que possible, quelle a été l'importance de notre moisson en 1914. Les chiffres officiels qui

s'y rapportent montrent clairement que notre production a été très sensiblement égale à celle des années précédentes. Il en a été de même pour le seigle, autre céréale alimentaire que l'on utilisait encore dans nos campagnes, il y a moins de cinquante ans, soit pour économiser le froment, soit pour opérer des mélanges qui assurent plus aisément la conservation du pain à l'état *frais*.

Voici d'ailleurs les quantités relevées dans les documens que publie le ministère de l'Agriculture :

	Récoltes en millions de quintaux.			
	1914.	1913.	1912.	1911.
Froment	87	86	90	87
Seigle.	12	12	12	11

Ainsi, rien, dans ce tableau, ne saurait légitimer des craintes, ou justifier une hausse.

La moisson de 1914 a été normale et moyenne. Il convenait cependant de prévoir des importations rendues nécessaires, — comme de coutume, — par les exigences de la consommation qui dépasse quelque peu la production. Il fallait également tenir compte des pertes éprouvées dans les régions envahies momentanément, et des disponibilités réclamées par le service de l'intendance. Des achats faits à l'étranger étaient non seulement probables mais certains. *Par suite, les cours du blé en France devaient être tôt ou tard influencés par la cote des marchés dans les pays capables de nous fournir l'appoint nécessaire à notre consommation.* C'est cela qu'on pouvait raisonnablement prévoir et annoncer, il y a six mois, et c'est précisément ce que nous avons dit, ici même, au mois d'octobre dernier.

Les événemens ont justifié nos prévisions. Dès le mois de septembre 1914, le prix du blé avait augmenté de 5 à 6 francs par quintal sur les marchés de New-York et de Buenos-Ayres, par rapport aux cours de juillet. Il en fut de même à Londres ou à Liverpool, et pareille hausse s'est produite réellement en France bien qu'en apparence notre cote n'eût pas subi de changement. La suppression du droit de douane de 7 francs par 100 kilogrammes a simplement *compensé* l'élévation brusque des cours et le consommateur français a payé son blé ou son

pain au même prix. Ce prix était fort modéré. Pour le froment, il n'a guère dépassé 28 francs par quintal depuis le mois d'août jusqu'à la fin de décembre et ce cours restait inférieur à celui que l'on avait constaté en pleine paix, quelques années aupa vant, en 1911 et 1912 par exemple.

Nulle inquiétude ne venait troubler les opérations du commerce libre, en dépit des difficultés de transport. Les battages de céréales étaient opérés régulièrement, et nos réserves, nous l'avons prouvé, étaient largement suffisantes.

Brusquement, à partir de janvier 1915, les cours du blé augmentent à l'étranger, à New-York surtout. Ils ont exactement doublé sur cette place si l'on compare la cote de juillet 1914 à celle de février 1915. A Buenos-Ayres la hausse est considérable sans atteindre les mêmes proportions, et aussitôt le marché français subit cette influence en vertu de la loi de solidarité nécessaire dont nous avons toujours observé les effets. Commerçans et cultivateurs n'entendent pas dès lors céder au même prix une marchandise dont le cours s'élève en dehors de nos frontières et *dont il faudra bientôt acheter de notables quantités pour compléter la production nationale*.

« Ce sont là, nous dira-t-on, des prétentions excessives ou des manœuvres coupables. Le blé produit à bon marché avant la guerre devrait être vendu aux prix ordinaires, et les commerçans qui ont acheté des stocks à 28 francs par quintal ne sauraient avoir le droit de les revendre au cours de 32 francs parce que la cote étrangère a monté dans l'intervalle. Le public ne doit pas être victime de l'avidité du laboureur ou des spéculations du négociant ! »

Ce raisonnement est sans valeur. Une réflexion bien simple nous prouvera que l'agriculteur n'est pas plus coupable que le commerçant. Si l'un et l'autre ne devaient pas profiter d'une hausse, ils ne devraient pas non plus souffrir d'une baisse et vendre bon marché ce qu'ils ont produit avec une forte dépense ou acheté à des cours élevés. A-t-on jamais songé pourtant à indemniser le laboureur qui est victime d'une baisse imprévue de la cote, ou à venir au secours du négociant ruiné par quelque brusque dépression des prix ? Évidemment non ! Il est donc légitime autant que raisonnable de laisser des *compensations* se produire, et de souffrir aujourd'hui que l'agriculteur et son auxiliaire commercial bénéficient tous deux

d'une hausse qu'ils n'ont d'ailleurs ni provoquée ni aggravée par des manœuvres coupables. Demain une baisse leur infligera des pertes; le consommateur profitera, sans inquiétude et sans remords, des sacrifices infligés à son vendeur, et la liberté aura servi tous les intérêts en respectant tous les droits.

Mais pourquoi, nous répondra-t-on, le blé augmente-t-il de prix à l'étranger ? Le problème mérite, en effet, toute notre attention. Il convient de le poser et de le résoudre.

Qu'on le remarque bien, c'est visiblement le cours du froment sur les marchés des grands pays *exportateurs* qui nous intéresse aujourd'hui.

Parmi les pays capables de vendre une partie de leur récolte après avoir assuré leur propre consommation, figurent en première ligne, — à cette heure, — le Canada, les États-Unis, l'Argentine, l'Inde, l'Australie. Sur leurs marchés affluent les demandes des pays *importateurs* qui consomment plus qu'ils ne produisent. Ces demandes sont d'autant plus actives et pressantes que les récoltes ont été plus complètement détruites dans des pays dévastés par la guerre, et que, d'autre part, l'exportation est plus difficile pour certaines nations capables d'ordinaire de céder une part de leur production.

Nous savons tous que la Belgique, le Nord de la France, la Prusse orientale ont perdu une fraction de leurs moissons, foulées, brûlées, gaspillées par l'ennemi. D'un autre côté, la Bulgarie, la Roumanie et surtout la Russie ne peuvent pas exporter aisément. La fermeture des Dardanelles nous prive de 20 ou 25 millions d'hectolitres de blé qui pourraient approvisionner les marchés de l'Angleterre, de la France, de l'Italie, de la Suisse, etc., etc. Comme le disait très justement M. Asquith, en traitant cette question devant la Chambre des Communes, la hausse résulte à la fois de l'augmentation de la demande et de la diminution de l'offre.

Des faits spéciaux expliquent en outre l'élévation des prix du froment pendant les premiers mois de 1915. On s'imagine parfois que la récolte du blé a lieu, dans le monde entier, au même moment. C'est une erreur grossière. Il ne se passe pas, pour ainsi dire, de jour sans que l'on moissonne quelque part. Seulement les grosses moissons, celles qui comptent au point de vue commercial, celles des pays exportateurs notamment, n'ont lieu qu'à des époques spéciales. C'est en janvier, par

exemple, que l'on fait la récolte en Australie, dans la Nouvelle-Zélande, dans le Chili, dans la République Argentine ; c'est en février et mars que les Indes britanniques et la Haute-Égypte coupent les blés.

Supposez que les évaluations faites ou les réalités constatées permettent de prévoir ou de préciser, soit un déficit, soit une augmentation de la production de ces pays qui sont tous *exportateurs*. Immédiatement ces renseignemens exercent une influence sur la cote du blé dans le monde entier. La consommation, en effet, a des exigences régulières ; il faut qu'elle soit assurée — période par période — dans les pays importateurs notamment. Dès lors, l'annonce d'une mauvaise récolte dans les Indes ou en Australie déjoue les prévisions ordinaires, réduit les disponibilités connues ou escomptées, et provoque la hausse, de même qu'une bonne récolte annoncée, à pareille époque, eût déterminé un fléchissement des cours.

Sans doute, il y a compensation le plus souvent entre les réductions et les augmentations de la production du blé à la surface du globe ; le total de cette production reste à peu près constant, mais, à chaque époque spéciale correspondant à une grosse moisson, les marchés sont impressionnés par les bonnes ou mauvaises nouvelles.

Que s'est-il passé précisément depuis le mois de janvier 1915? M. Asquith l'a dit récemment. On a constaté, affirme-t-il, un déficit de la récolte indienne et australienne en même temps qu'un retard de la moisson d'Argentine. Or, ces trois récoltes ont lieu durant les premiers mois de chaque année, de janvier à mars ! La brusque montée des cours, soit à l'étranger, soit en France, se trouve donc expliquée.

Un autre fait explique et justifie la hausse sur les marchés européens : il s'agit de l'augmentation excessive des frais de transport par mer. Le fret de New-York ou de Buenos-Ayres à Liverpool a quintuplé. Il a même passé de 9 à 46 francs et de 12 à 91 francs par tonne, entre les mois de juillet 1914 et de février 1915 (1) ! Il est clair que le prix de revient des fromens étrangers dans les ports d'Europe se trouve relevé, et, d'autre part, les détenteurs de blés indigènes, — commerçans ou *cultivateurs*, — bénéficient d'une hausse, puisque l'acheteur ne peut

(1) Voir le Bulletin de l'Institut international d'Agriculture (prix des frets maritimes), mars 1915.

pas trouver à l'étranger des fromens moins chers que les grains indigènes. Les assurances maritimes dont le coût s'est élevé viennent grossir le total des frais d'expédition, et enfin l'encombrement des ports où la main-d'œuvre fait défaut impose aux armateurs des retards onéreux.

Ces faits sont regrettables assurément; les sacrifices imposés au consommateur ont augmenté et vont peut-être augmenter encore pendant quelques semaines; mais, en vérité, il est impossible d'oublier quelle est la gravité du conflit dont le monde entier subit les conséquences. Ainsi l'immobilisation des deux flottes commerciales de l'Allemagne et de l'Autriche a réduit de 14 pour 100 le tonnage des navires marchands; les transports de guerre nécessitent l'emploi du cinquième de la marine de commerce en Angleterre.

Il serait assurément bien étrange qu'un pareil bouleversement des conditions ordinaires de transport restât sans effet sur les prix. Mais, qu'on le remarque bien, en ce qui concerne spécialement le blé, il n'est pas permis de parler de disette. La récolte totale de l'année 1914-1915 est aujourd'hui connue; le Bulletin de l'Institut international d'Agriculture à Rome a publié les évaluations faites, et voici les chiffres que nous pouvons accepter sans crainte sérieuse d'erreur :

Récoltes du blé dans le monde en millions de quintaux.

1914-15	1 003
1913-14	1 092
1912-13	1 025
1911-12	946
1910-11	933

Il est clair que les quantités récoltées pendant l'année agricole 1914-1915 sont presque égales ou même supérieures à celles des quatre années précédentes. Certains stocks, assurément, ne sont pas disponibles immédiatement; c'est le cas des blés russes immobilisés dans les ports de la Mer-Noire. Les arrivages sont plus difficiles et plus lents; les transports sont plus coûteux, le prix des assurances est plus élevé, bref, tout concourt à l'élévation des prix sans que les disponibilités aient été cependant réduites au point de nous obliger à rationner le consommateur comme en Allemagne et en Autriche.

« C'est là, nous dira-t-on, une très mince consolation pour

tous ceux dont les ressources médiocres sont épuisées rapidement quand les prix s'élèvent. Peu leur importe que les récoltes aient été belles, s'ils ne peuvent pas acheter du pain. Devront-ils mourir de faim sur un tas de blé? » Ce sont là des exagérations et par conséquent des erreurs. Les cours pratiqués en France pendant les cinq premiers mois de guerre ont été bien inférieurs à ceux que l'on peut relever, il y a une quarantaine d'années, entre 1871 et 1880. Au milieu de janvier 1915, les prix varient entre 28 et 29 francs par quintal sur le marché de Paris, alors qu'ils ont dépassé 30 francs, — en moyenne, — de 1871 à 1880. C'est en février dernier que la cote de la Bourse de commerce à Paris enregistre le cours de 32 francs. Ce prix n'est guère dépassé en mars, et il ne s'élève à 34 ou 35 francs qu'à la fin d'avril, alors que les fromens étrangers valaient, dans nos ports, plus de 38 francs.

Le cours maximum de 36 francs pour les blés français n'a été coté qu'en mai dernier. Or, au même moment, les blés américains valaient 40 francs.

Sans doute, la hausse a été considérable de janvier à mai; elle atteint 8 francs par quintal et plus de 30 pour 100; mais le chiffre absolu de 36 francs, exceptionnellement et momentanément atteint, n'est ni un prix de famine ni un cours de disette. Sous le second Empire, on a payé le blé près de 35 francs par quintal, en 1867 et 1868. Les années 1873 et 1874 ont été marquées par une hausse qui a porté la cote du froment indigène au-dessus de 32 et de 33 francs. Encore faut-il noter que ce sont là des moyennes. Il est certain que le maximum de 36 francs a été atteint et dépassé durant plusieurs semaines à cette époque et en pleine paix.

La brusque montée des cours, il y a un mois ou deux, coïncide d'ailleurs avec la période critique de l'année; celle qui est généralement marquée par un relèvement de la cote sur le marché français ou étranger. Pour prouver qu'il s'agit d'un fait normal et d'une variation habituelle, nous n'aurions qu'à déterminer la moyenne des prix pendant chaque mois de l'année et durant une période de vingt ou vingt-cinq ans. Ce calcul montrerait clairement que les mois d'avril et de mai sont précisément marqués par une hausse en France aussi bien qu'aux États-Unis.

Ce mouvement a eu plus d'ampleur en 1915, et il est aisé

de comprendre pourquoi. Les événemens politiques ont une gravité qu'il est tout d'abord superflu de signaler. En outre, le loyer des capitaux s'est élevé brusquement, et, précisément, la hausse normale des blés en avril et mai est justifiée par l'intérêt des capitaux que le froment représente, capitaux *immobilisés* depuis la récolte, *risqués*, et devant recevoir une rémunération après six mois d'attente!

Quelles seront, demain, les variations nouvelles de la cote, et peut-on redouter vraiment une hausse qui imposerait des sacrifices accablans aux consommateurs pauvres?

A cet égard, les nouvelles sont fort rassurantes et ne justifient nullement des mesures révolutionnaires comme celles dont nous allons bientôt parler. Les prix baissent aux États-Unis. La récolte de 1915 sera probablement plus belle encore que celle de 1914, déjà excellente. Les Américains du Nord sont trop avisés pour ne pas avoir compris qu'il fallait augmenter rapidement les surfaces cultivées en blé *et profiter ainsi des hauts prix*. Pour les seuls fromens d'hiver, nous savons que la superficie emblavée a augmenté de *11 pour 100*. Au Canada, elle s'est accrue de *9 pour 100*. Aux Indes, elle a augmenté d'*un cinquième*. En France même, malgré les difficultés énormes que présentaient la préparation du sol et les semailles à l'automne dernier, nous savons que la surface ensemencée dans les départemens non envahis n'a pas été réduite de plus de 5 à 6 pour 100. Les pronostics relatifs à la récolte étant excellens, il est fort possible que la moisson de 1915 soit aussi bonne et aussi abondante que celle de 1914. Nous avons donc les plus sérieuses raisons de croire que le cours des blés va diminuer en France au lieu de s'élever encore...

Et cependant, une note officieuse du gouvernement annonçait, en mai dernier, qu'il avait pris la résolution de réquisitionner les blés, d'en monopoliser le commerce et de fixer à 32 francs par quintal le prix versé uniformément aux détenteurs quels qu'ils fussent, négocians ou cultivateurs. Quels motifs ont pu dicter aux pouvoirs publics une résolution aussi grave et aussi révolutionnaire? Quelles seront, d'autre part, les conséquences de ces mesures? C'est ce que nous allons nous demander.

LE MONOPOLE D'ÉTAT DU COMMERCE DES BLÉS ET LA FIXATION ARBITRAIRE DES PRIX

L'État se propose de monopoliser le commerce des blés, dans un double but : il prétend déjouer les manœuvres de la spéculation et assurer ainsi à la population le bénéfice du bon marché résultant d'une taxation arbitraire des prix.

A la vérité, nous ne sommes nullement surpris d'entendre parler une fois de plus de la spéculation.

On s'est servi autrefois, il y a quinze ou vingt ans, de cet argument pour expliquer la baisse « désastreuse » des prix et pour exiger la suppression des marchés à terme dans les Bourses de commerce. Le législateur, à cette époque, en pleine crise agricole, prétendait relever les prix et défendre les intérêts du producteur rural. Le spéculateur et l'accapareur de 1895 et 1897 provoquaient, disait-on, « l'avilissement » des cours et ruinaient l'agriculture !

Les vertus de la spéculation sont merveilleuses, en vérité, et son pouvoir n'a pas de bornes, puisqu'elle est capable de provoquer le renchérissement après avoir autrefois « décrété » la baisse.

Un de nos confrères, M. Sagnier, fait remarquer à ce propos, dans le *Journal d'agriculture pratique*, qu'il est bien difficile d'admettre la possibilité d'accaparemens, puisque l'état de guerre donne au gouvernement la faculté de réquisition à l'égard de ceux qui voudraient s'y livrer.

« Cette épée de Damoclès, ajoute-t-il, suffirait pour arrêter des tentatives de ce genre, s'il venait à s'en produire. » C'est l'évidence même, mais toutes les fois que l'on a voulu flatter les préjugés ou les passions de la foule, on a parlé des agioteurs, des accapareurs, ou des spéculateurs.

Lorsque la Convention nationale discutait les projets de décrets relatifs au « maximum » des grains et à la taxation arbitraire du blé en particulier, on parlait aussi des dangers de la spéculation.

« Mettre en question si l'on établira un « maximum, » disait Thirion, c'est mettre en question si l'on mettra un frein à l'avarice et à la cupidité des riches accapareurs. Il faut que nous

leur disions aujourd'hui : « Quoi que vous fassiez, vous ne vendrez pas plus cher. » — Si cette mesure portait atteinte au commerce, elle ne détruirait que le commerce de gros, et ce ne serait pas un grand mal. Le commerce des grains a toujours été nuisible à la société. »

Quelques hommes, cependant, eurent le courage de protester au nom de la raison et de l'intérêt public. Il est bon, croyons-nous, de citer des paroles qui, à cette heure-là, témoignaient d'un superbe mépris de la persécution ou de la mort.

C'est le 30 avril 1793 que Ducos osait dire : « Le tumulte scandaleux qui m'a troublé dans le cours de mon opinion tient aux idées erronées, aux préjugés invétérés du plus grand nombre des citoyens sur la matière des subsistances, préjugés qui, pour le dire en passant, leur ont été inspirés par le despotisme quand il donnait autrefois le pain bon marché au peuple pour avoir à son tour bon marché de son silence et de sa soumission. Oui, citoyens, il n'est pas inutile de vous le faire remarquer ici, la doctrine que je prêche fut de tout temps celle des amis éclairés de la liberté, et celle que je combats, tout ce système d'entraves, de gênes, de taxations, de recensemens, de visites domiciliaires, d'amendes, de fers, est renouvelé des intendans, des parlemens, des Conseils d'État et de tous les agens et sous-agens de l'ancien régime... »

Voilà ce que pensait un conventionnel de la valeur politique du système de taxations d'office, et il ajoutait avec raison en parlant de ses conséquences :

« Le cultivateur peut dire à son tour : « Taxez à une proportion raisonnable tous les comestibles, tous les objets principaux d'industrie, toutes les avances et tous les travaux, ou ne taxez pas le produit de mon travail. » Il faut donc tout taxer si vous voulez taxer le prix du grain ; c'est le seul moyen d'établir une proportion entre le prix des choses et les salaires, mais comme cette proportion s'établira bien mieux par la force des choses que par vos calculs, comme les échanges sociaux sont toujours justes quand ils sont libres, parce qu'ils sont l'ouvrage des intérêts respectifs et le résultat de leurs conventions, tandis que ce qui est forcé est souvent injuste parce que le législateur ne sait pas tout, comme l'intérêt privé qui n'oublie rien, il en résulte qu'il vaut mieux ne pas établir de taxe...

« L'intérêt privé est toujours plus habile que les lois pro-

hibitives ne furent rigoureuses. L'ordre de porter les grains aux halles ne sera qu'un avis de les cacher plus soigneusement. Recourez aux confiscations, aux visites domiciliaires; recommencez le code des gabelles. Vous serez odieux et mieux trompés, voilà tout...

« On me fait observer qu'il s'agit ici d'une mesure révolutionnaire, d'une taxe momentanée, et je réponds que j'adopte les mesures révolutionnaires qui font vivre, mais non pas celles qui font mourir de faim! »

Un homme se leva peu de temps après pour réfuter ces argumens si probans et si solides. A défaut de raisons, il invoqua les intérêts du peuple sacrifiés, soi-disant, à l'avidité des spéculateurs.

« Il faut, dit-il, que la Convention prononce aujourd'hui (3 septembre 1793) entre les intérêts des accapareurs et ceux du peuple; il se ferait justice lui-même, il tomberait sur les aristocrates et leur arracherait de vive force ce que la loi aurait dû lui accorder. *(On applaudit.)* — Prononcez aujourd'hui, demain nous exécuterons. »

Cet orateur s'appelait Danton, et le jour où il parlait ainsi, la Convention décrétait qu'il y aurait un maximum pour le prix des grains, maximum uniforme dans toute la République!

L'audace et l'arbitraire ne sauraient prévaloir contre les lois économiques.

Les prévisions de Ducos se trouvèrent toutes justifiées. Arbitrairement taxés au-dessous des cours qui résultaient de la concurrence et de la situation générale, les grains furent cachés ou vendus en secret au-dessus du maximum. Une disette factice devint la conséquence détestable d'un système oppressif, qui avait la prétention de faire régner l'abondance en ruinant à la fois la production et le commerce.

Et ce ne sont pas les contre-révolutionnaires ou les membres de la secte des économistes qui ont dénoncé les dangers du maximum, et condamné résolument l'intervention de l'État et de ses agens.

Le 6 nivôse an III, le conventionnel Bérard s'écriait : « Qui est-ce qui a tué le commerce, anéanti l'agriculture? — Le maximum! *(Applaudissemens.)* — Qui est-ce qui eût osé approvisionner la France de denrées de première nécessité quand, sous peine d'être poursuivi, on était obligé de les donner

pour moins cher qu'elles ne coûtaient? Quand on les enlevait aux agriculteurs à force armée? — Ceux qui avaient établi ce système affreux et dévastateur savaient bien pourtant que la fortune publique ne se compose que des fortunes particulières...

« La libre circulation des grains est aussi nécessaire que celle de toutes les autres denrées. Quoi! l'agriculteur vendrait son blé à un prix fixe et achèterait tout ce dont il a besoin à des prix libres! Cela serait injuste. » *(Applaudissemens.)*

Le même jour, la Convention abolissait les lois du maximum. L'Assemblée révolutionnaire fit plus et fit mieux, s'il est possible; elle avoua ses fautes et voulut les reconnaître publiquement.

Trois conventionnels furent chargés de rédiger une proclamation au peuple français « pour lui développer les avantages de la suppression de la loi du maximum. » — Dans la séance du 9 nivôse an III, Johannot donna lecture de ce document.

« Français, dit-il, la raison, l'équité, l'intérêt de la République réprouvaient depuis longtemps la loi du maximum... *Les esprits les moins éclairés* savent aujourd'hui que cette loi anéantissait de jour en jour le commerce et l'agriculture... C'est donc cette loi si désastreuse qui nous a conduits à l'épuisement.

« C'est à l'industrie dégagée d'entraves, c'est au commerce régénéré à multiplier nos richesses et nos moyens d'échange. — Les approvisionnemens de la République sont confiés à la liberté, seule base du commerce et de l'agriculture. »

Est-il donc nécessaire que, le 9 nivôse de cette année, le Parlement français, plus rapidement éclairé que la Convention nationale, fasse le même aveu, et proclame, avec la même loyauté, les avantages de la liberté?

En attendant, il est aisé de prévoir les dangers de la taxation arbitraire du froment dans notre pays. Ce système comporte des applications et il exige des sanctions. Examinons ces deux points.

Sous peine d'être à la fois inopérante et injuste, la taxation doit être appliquée partout et à tous. Quatre millions d'exploitations rurales doivent être visitées pour opérer le recensement des grains qui peuvent s'y trouver encore, ou que l'on y trouvera demain après la moisson. La taxation, il est

vrai, sera faite indirectement si les meuniers sont étroitement surveillés, et pour y parvenir, pour interdire l'achat du blé à un prix supérieur au maximum, il suffira de taxer la farine. On voit dès lors que le « maximum » appliqué aux grains doit être encore imposé aux farines. Dans ce cas, quel sera l'écart toléré entre le prix de la matière première et celui du produit fabriqué? L'État devra taxer le profit du meunier après avoir limité celui du laboureur. Mais ce profit dépend de la perfection de l'outillage, du prix des charbons, et du cours des résidus industriels, c'est-à-dire du son et des issues. La concurrence, la liberté commerciale, l'initiative et l'habileté des minotiers règlent d'ordinaire ces questions aussi variées que délicates. Elles seront désormais tranchées par un agent de l'État, par un préfet, par un expert, et, en fin de compte, par un ministre. Que d'erreurs à redouter, quelles lenteurs et quelles incertitudes toutes les fois qu'il s'agira d'une résolution à prendre ou d'une injustice trop criante à réparer!

Ce n'est pas tout. Qu'on le remarque bien, le prix des blés ou des farines sera uniforme sur tout le territoire. Or les différences constatées d'ordinaire sur les marchés intérieurs indiquent et précisent les besoins; elles marquent les directions que doivent prendre soit les grains soit les farines pour satisfaire aux exigences de la consommation. Le commerce constate ces écarts et en profite; il achète là où les marchandises sont bon marché pour les revendre là où elles sont chères parce qu'elles deviennent plus rares.

L'uniformité des prix arbitraires réduit à zéro toutes les différences de cote; elle supprime toutes les indications qui décelaient les besoins et en marquaient l'intensité. Bien mieux, le commerce, qui trouve sa rémunération dans une différence de cours, est désormais paralysé. Les négocians devront cesser leurs opérations ou devenir les courtiers de l'Administration, alors que les minotiers, abdiquant toute initiative, seront devenus des fonctionnaires techniques! Courtiers et fonctionnaires exigeront une rémunération qu'ils auront méritée, mais, à cette occasion, il faudra encore taxer arbitrairement, apprécier les mérites... ou accorder des faveurs.

Au point de vue financier, le monopole des blés comporte des avances énormes dont l'État seul devra désormais prendre la responsabilité. Aucun commerçant, aucun meunier ne consen-

tira à risquer ses capitaux ou même à les prêter, puisqu'il lui sera interdit de les administrer librement et d'en tirer un profit légitime.

Quelle sera, enfin, la situation de l'agriculteur?

On veut aujourd'hui et l'on peut, il est vrai, taxer ses grains au-dessous du prix *normal, c'est-à-dire au-dessous du cours fixé par la concurrence.*

L'État procède ainsi à une expropriation spéciale correspondant, en fait, à une *confiscation.*

Mais croit-on que demain, à l'automne prochain, le cultivateur accepte un pareil traitement? Au lieu de semer du blé taxé, il attendra le printemps pour semer de l'avoine ou du seigle dont le cours n'aura pas été arbitrairement réduit. Les réquisitions futures cesseront d'être exercées faute de blé à saisir et c'est bien la disette réelle que l'imprévoyance de l'État aura provoquée sous prétexte d'abaisser les prix et de secourir le pauvre en limitant la valeur du pain...

Si nous nous sommes expliqué clairement, nos lecteurs comprendront sans peine qu'un pareil système doit rencontrer partout des résistances.

Pour en triompher, des sanctions sont nécessaires et il faudra les prévoir. C'est l'amende, la confiscation, l'emprisonnement que le législateur sera contraint de viser dans des textes spéciaux dont la Convention a vainement multiplié le nombre. Quel résultat peut-on attendre de cette législation? Un conventionnel l'a dit sincèrement, fortement; son langage un peu emphatique était de mode à cette époque, mais nous retrouvons dans son discours des argumens solides et les aveux imposés par les résultats d'une déplorable expérience.

« Oui, disait Beffroy, le 3 nivôse an III, des hommes sans principe comme sans expérience, frappés de l'effet sans en apercevoir la cause, arrachèrent à la Convention Nationale le décret fatal par lequel le prix des objets de consommation fut taxé. Cette loi, aussi immorale qu'absurde et destructive, contrariant tous les intérêts, coupa tous les liens de la société, *brisa les ressorts de l'agriculture, du commerce, de l'industrie.* La reproduction n'eut plus lieu; le négociant trouva les ports fermés, ses provisions se resserrèrent.

« Le défaut de reproduction, l'inertie forcée du commerce, les excès commis de toute part contre les cultivateurs, *le joug*

d'un code bien plus homicide que pénal, rendaient impossible l'approvisionnement. On aurait pu remettre encore toutes choses en état si on se fût moins occupé du bénéfice de quelques commerçans intelligens, qui eussent évité des frais énormes à la République en la servant bien. Mais la manie des régies presque toujours onéreuses fut substituée aux règles de la sagesse... »

Est-il donc nécessaire de négliger les leçons de l'expérience et de ne pas suivre « les règles de la sagesse? »

LA QUESTION DE LA VIANDE

La cherté du blé n'est qu'un des problèmes qui s'imposent aujourd'hui à l'attention des pouvoirs publics. L'élévation du prix de la viande provoque, dit-on, des inquiétudes aussi graves. Elle peut, elle doit même nécessairement réduire la consommation des familles pauvres, en exagérant les sacrifices imposés à leur modeste budget. Il y a plus. Cette hausse de la viande est, paraît-il, une conséquence de la réduction trop rapide des effectifs de notre troupeau national. Les pertes vont devenir bientôt irréparables si l'on n'y prend garde. Il est possible de développer rapidement la culture du blé et d'assurer notre approvisionnement en moins d'une année. Neuf mois à peine s'écoulent entre la période des semailles d'automne et celle de la moisson; mais il en est tout autrement pour les animaux dont la croissance est lente. Quatre ou cinq années sont nécessaires pour produire un bœuf adulte ; on doit compter trois ou quatre ans pour les moutons, et près d'un an pour les porcs.

La reconstitution de notre troupeau sera donc une œuvre de longue haleine. Si nous abattons chaque mois plus d'animaux que le troupeau ne fournit de bêtes de boucherie parvenues à l'âge de leur entier développement, nous dépeuplons nos étables, nos bergeries, nos porcheries. Le poids des jeunes animaux étant plus faible, il faudra en sacrifier un nombre de plus en plus grand pour satisfaire aux exigences de la consommation, et bientôt les pertes subies seront irréparables.

Ces observations générales sont à coup sûr fort judicieuses.

Avant de les accueillir sans réserves, et surtout avant de pousser un cri d'alarme qui doit retentir fort loin, il convient pourtant de se demander si nos pertes sont aussi grandes, aussi effrayantes qu'on le dit ; il est, enfin, nécessaire de savoir à quelles mesures on peut avoir recours pour parer aux conséquences de la réduction trop rapide de notre troupeau national.

* * *

Ce troupeau a-t-il été réellement décimé par les réquisitions militaires et par la consommation civile ? C'est la hausse extraordinaire des prix qui le prouve surabondamment, nous répondra-t-on.

L'argumentation n'est pas décisive, car nous avons vu tout à l'heure que le prix du blé augmentait depuis quatre ou cinq mois sans que notre approvisionnement fût le moins du monde insuffisant. Il faut tenir compte des conditions générales des marchés, du prix fixé pour les réquisitions militaires, et de l'accroissement incontesté de la consommation totale par suite de la distribution de larges rations aux troupes sur le pied de guerre.

Ces rations varient de 500 grammes par tête pour les hommes qui sont sur le front à 400 grammes pour les soldats laissés dans les dépôts. Elles sont supérieures, — on l'affirme et nous l'admettons, — aux poids qu'auraient consommés nos soldats s'ils étaient restés dans les campagnes ou dans les villes comme à l'ordinaire. En un mot, bien qu'il y ait eu un *déplacement* et non pas exclusivement une *augmentation* des quantités de viande absorbées, l'accroissement est certain. Dans un rapport récemment publié à l'*Officiel* et qui vise la question des viandes, M. Maurice Quentin évalue à un minimum de 170 000 tonnes par an le poids indispensable qui s'ajouterait aujourd'hui à la consommation ordinaire du fait de la distribution aux troupes d'une ration très élevée. Admettons-le encore.

Cette dépense additionnelle ne porte que sur une seule catégorie de viande, celle des bœufs, vaches, taureaux. Voilà ce qu'il faut bien noter, et les variations des prix paraissent le prouver clairement. On a constaté en effet, *depuis le mois de*

janvier 1915, une hausse très forte, — de 25 pour 100 à 30 pour 100, — qui intéresse exclusivement la viande de bovidés. Pour le mouton et le porc, cette hausse est insignifiante ou médiocre. Si nous relevons les cours cotés à la Villette pour la viande nette de première qualité, à un an d'intervalle, nous voyons que dans la première semaine de juin, on a payé :

1 fr. 88, en 1914, pour le bœuf, contre 2 fr. 50 en 1915;
3 fr. 20, en 1914, pour le mouton, contre 2 fr. 80 en 1915;
1 fr. 90, en 1914, pour le porc, contre 2 fr. 08 en 1915.

A la date précise dont nous parlons, il y avait donc lieu de noter une hausse notable pour le bœuf; une *baisse* pour le mouton, et une hausse légère pour le porc.

Il faut donc faire une distinction. Au lieu de parler, — en général, — de la destruction de notre troupeau, contentons-nous de dire que nos effectifs de bovidés ont certainement diminué.

Ces pertes ne sont pas faites pour nous surprendre. L'état de guerre et l'entretien de plus de trois millions d'hommes sous les armes comportent des sacrifices de ce genre. Tout le monde le sait, ou tout le monde le devine. Mais faut-il s'alarmer et admettre que nous allons manquer de viande ou abattre notre dernier bouvillon ? Évidemment, non. Voici précisément quelques réflexions très modérées et très sages qu'inspire à M. Maurice Quentin l'étude des disponibilités de notre cheptel national :

« Il importe, dit-il dans le rapport déjà cité, de chiffrer les ressources que peut offrir le cheptel français, tel qu'il existe actuellement, *tel qu'il est à supposer qu'il se maintiendra pendant les mois à venir*.

« Pour préciser l'importance des besoins et notamment pour faire aux exigences de la défense nationale la part qui leur revient dans les élémens de ce calcul, nous avons déjà procédé à la comparaison des existences du troupeau bovin à la fin de 1913 et à la fin de 1914. Déjà, nous savions celui-ci appauvri en ces cinq mois de crise à peu près autant qu'en dix mois de période normale, et nous retenions une diminution atteignant dans l'ensemble *11* pour 100, qui ira se perpétuant

de mois en mois, tant que l'on n'aura pas procédé à la reconstitution des animaux sacrifiés en excédent.

« *Il ne faudrait pas s'exagérer les difficultés de l'heure présente. Nous sommes encore à la tête d'un troupeau de plus de 13 millions de bovins. Si la nécessité en apparaissait, nous aurions largement de quoi suffire à l'alimentation de la troupe en y puisant exclusivement...* »

Voilà qui est clair. M. Quentin est plutôt pessimiste, puisqu'il conclut en affirmant la nécessité, ou du moins l'utilité, de larges achats de viandes à l'étranger. Nous voyons cependant qu'il n'est nullement effrayé par « les difficultés de l'heure présente. » Ces difficultés sont cependant réelles. *Nous le reconnaissons parfaitement.* L'accroissement extraordinaire de la consommation militaire nous force à abattre un nombre de bovins supérieur à la dîme annuelle que nous prélevons habituellement sur notre troupeau, et l'élévation du prix de la viande de bœuf doit être *partiellement* attribuée, depuis quelques mois, à cette circonstance.

Remarquons bien toutefois que nos effectifs sont reconstitués par la croissance normale des jeunes animaux, et que, d'autre part, nous n'avons rien à redouter, — *jusqu'ici*, — en ce qui concerne la réduction du nombre des moutons ou des porcs. La guerre entraîne des sacrifices; nous vivons sur notre capital d'animaux bovins et non pas seulement sur ce que l'on pourrait appeler les revenus réguliers de ce cheptel. Mais, en vérité, peut-on raisonnablement exiger que la crise effroyable déchaînée par la mobilisation n'ait pas une répercussion sur la situation de notre troupeau, qu'elle ne provoque pas un renchérissement de la viande, et n'impose pas à la population civile une réduction de sa consommation habituelle? Une pareille prétention est évidemment insoutenable.

« La viande, dira-t-on, est un aliment devenu indispensable et la hausse de son prix est un péril ; elle constitue une épreuve redoutable infligée notamment à la classe ouvrière ! »

Cette hausse, due en grande partie à la guerre, est, en effet, une épreuve, mais on la subit dans un pays très riche et admirablement approvisionné comme l'Angleterre, aussi bien qu'en France. Le Comité de la fédération nationale du commerce de la viande dans la Grande-Bretagne vient de conseiller au public anglais de restreindre autant que possible la consommation de

la viande, pour prévenir et limiter, s'il se peut, une élévation excessive des prix. Il faudra en faire autant dans notre pays. Remarquons bien d'ailleurs que cette réduction nous imposera simplement le retour aux pratiques considérées comme normales il y a quarante ou cinquante ans. Voici quelle a été la progression de la production totale de la viande en France de 1862 à 1909 :

1862	1161 tonnes.
1892	1570 —
1897	1920 —
1909	2311 —

Ces poids correspondaient à une consommation par tête qui n'avait pas cessé de grandir jusqu'ici :

En 1862	25 kilog.	par tête.
En 1892	41 —	—
En 1897	50 —	—
En 1909	57 —	—

Si l'on admet que la moyenne s'abaisse bientôt à 41 kilos, en diminuant de 15 kilos ou de 28 pour 100, proportion énorme, la population *civile* se trouvera, au point de vue alimentaire, dans la même situation qu'en 1892. Si cette perspective est fâcheuse, on ne saurait dire qu'elle est effrayante. Il existe à cet égard de regrettables erreurs qui consistent à supposer qu'une grande quantité de viande est indispensable au maintien de la santé et à la conservation de la force. En parlant des préjugés sur l'alimentation normale, le professeur A. Gautier, — que cite M. Quentin dans son rapport, — a eu raison sans doute de dire :

« Il ne faut pas exclure en principe la viande de l'alimentation ; c'est un aliment facile à digérer qui tonifie les muscles et le cœur et qui excite et soutient la volonté. »

Mais M. Gautier, dans la même étude sur l'alimentation rationnelle de l'homme (1), faisait aussi cette remarque et proposait cette conclusion : « Il faut reconnaître qu'on peut s'abstenir entièrement de viande sans compromettre sa santé et ses forces, et l'on aurait tort de penser que le végétarisme,

(1) Bulletin de la Société scientifique d'hygiène alimentaire et d'alimentation rationnelle de l'homme. Août 1913. Paris, Masson.

cher à Pythagore, mette l'homme en état d'infériorité physique. En Angleterre, ce sont les cyclistes végétariens qui tiennent le record de la vitesse. M. le professeur Lefèvre avec un régime presque végétarien (sucre, fruits, pain, fromage) a pu faire, plusieurs jours de suite et sans surmenage, des courses de montagne correspondant à 700 000 kilogrammètres par jour, *soit près du double du travail d'un bon ouvrier.*

« La vérité est entre les deux régimes... »

Voilà qui est très précis et très sage et la population civile dispose encore d'une quantité de viande supérieure à celle qu'elle pouvait consommer il y a trente ans; les moutons, les porcs, les animaux de basse-cour sont nombreux, et enfin les alimens végétaux ne font pas défaut. D'autre part, les salaires se sont notablement élevés depuis 1880 ou 1890, et, par suite, en dépit de la hausse des prix, le pouvoir d'achat des classes laborieuses a augmenté.

Cela veut-il dire qu'il ne faut faire aucun effort pour mettre de la viande à la disposition des consommateurs et pour limiter les pertes de notre troupeau? Assurément non, et parmi les remèdes proposés pour parer à la crise actuelle, il en est un dont nous devons parler avec soin.

LES VIANDES IMPORTÉES ET L'INTERVENTION DE L'ÉTAT

L'achat de bétail ou de viandes à l'étranger est évidemment la solution des deux problèmes posés : celui de l'approvisionnement de la population, et celui de la reconstitution du cheptel national. En Angleterre l'importation des viandes congelées, refroidies, salées ou conservées en boîtes, est un fait bien connu, et l'organisation du transport aussi bien que du commerce de la viande étrangère est assurée depuis plus de vingt ans. En 1914, nos voisins ont acheté *694 000* tonnes de bœufs et de moutons réfrigérés ou congelés qui viennent d'Australie, de Nouvelle-Zélande, de l'Amérique du Sud (Argentine, Uruguay, Venezuela), des États-Unis, du Canada, etc., etc. Cette énorme importation est admirablement organisée, *et non pas improvisée*, grâce à l'aménagement d'une véritable flotte de steamers pourvus de chambres à air froid, grâce aussi à la construction de nombreux entrepôts frigorifiques dans les ports ou dans les

centres principaux de consommation. On a renoncé presque complètement, chez nos voisins, à l'introduction du bétail étranger vivant. Les pertes de poids sont en effet notables à la suite d'un voyage par terre sur les lieux de production, et d'une traversée qui éprouve cruellement le bétail sur pied. D'autre part, les frais de transport sont bien plus élevés quand on importe des animaux vivans, puisque le rendement en viande nette d'une bête de boucherie dépasse rarement 50 pour 100 de son poids vif. Voilà pourquoi il convient d'accueillir avec les plus expresses réserves un projet que la Chambre vient de voter et qui permettrait à l'*État* d'acheter 100 000 bœufs sur pied.

Comme on le voit, les Anglais avaient depuis longtemps résolu le problème que nous posons aujourd'hui dans notre pays, et, pour satisfaire aux demandes de la clientèle britannique, des usines spéciales ont été créées dans les pays de production. Elles ont pour objet d'abattre et de préparer les animaux, puis de refroidir les quartiers de viande qu'ils fournissent. Enfin, l'élevage lui-même a pris un essor extraordinaire pour profiter des débouchés lucratifs qui lui étaient désormais ouverts.

Qu'avions-nous fait en France durant la même période? Nous nous étions contentés de tolérer l'introduction du bétail sur pied venant d'Algérie et de Tunisie. Nul effort sérieux n'avait permis d'utiliser les ressources que nous offrait l'élevage important auquel se livrent nos sujets coloniaux de l'Afrique occidentale ou de Madagascar.

Quant à l'importation des conserves ou des viandes frigorifiées venant des pays neufs, de l'Australie et de l'Amérique du Sud en particulier, nous l'avions soigneusement écartée en les taxant à la frontière ou en imposant aux expéditeurs, — pour des raisons d'hygiène assez discutables, — des formalités équivalant à des prohibitions! Notre marine marchande n'était pas outillée, — faute de débouchés et de cliens, — pour transporter des viandes congelées ou refroidies, et nulle organisation industrielle à l'intérieur du pays ne permettait d'assurer, dans des entrepôts frigorifiques, la conservation des viandes importées. Sans nul doute le protectionnisme intransigeant qui a dicté ses lois au pays depuis 1890 est surtout responsable de cet état de choses dont nous constatons aujourd'hui tous les

dangers. Disons-le cependant très loyalement, l'abondance de notre production et les progrès rapides, — presque inespérés, — de notre élevage rendaient moins utile qu'en Angleterre l'organisation des achats de viandes étrangères. Nos voisins sont incapables d'élever assez de bétail pour assurer l'alimentation d'une population qui est devenue trop nombreuse par rapport à la superficie du territoire cultivé et cultivable. Chez nous au contraire, les ressources fourragères ont pu devenir si considérables que l'accroissement de notre cheptel, en nombre et *surtout en poids*, a dépassé les prévisions les plus optimistes. Au même moment, comme on le sait, le prix du bétail et de la viande diminuait au lieu de s'élever. La crise agricole produite par la baisse générale des produits ruraux provoquait les plaintes des producteurs en assurant aux consommateurs les avantages d'une réduction de leurs prix d'achat. Tout a conspiré ainsi pour amener un retard dans l'organisation industrielle et commerciale des importations de viandes étrangères.

Rien n'est fait aujourd'hui, nous ne sommes pas prêts, en dépit des efforts depuis longtemps déployés pour multiplier les applications du froid industriel.

Nous allons voir ce que le gouvernement propose au Parlement et quels sont les traits caractéristiques de ce projet. En attendant, il faut agir d'une autre manière et se procurer de la viande. A l'Académie nationale d'Agriculture, M. Moussu vient de faire une proposition intéressante après avoir exposé la situation :

« Nous avons, dit-il, des besoins *immédiats* très grands et l'on fait des promesses pour l'avenir !

« S'il y avait eu une direction méthodique, sage et prévoyante, à la tête des services du ravitaillement, si nous avions eu des approvisionnemens en quantité suffisante là où l'on pouvait les accumuler sans danger, il eût été possible d'éviter la crise actuelle...

« Nous n'avons pas de viandes en quantités suffisantes et de longtemps encore nous n'en aurons que trop peu sous forme de bétail étranger ou de viande congelée. Puisque nous avons des ressources à Madagascar et dans l'Ouest africain, pourquoi ne pas importer de là, tout de suite, des viandes salées qui ne demandent, elles, pour leur préparation et leur transport, ni installations industrielles importantes au point de départ (abat-

toirs, et frigorifiques), ni aménagement spécial des bateaux? Je veux bien admettre que les viandes de bœuf salées seront moins appréciées que des viandes fraîches ou frigorifiées; mais ces qualités secondaires devraient être très bon marché, étant donné le prix du bétail dans les pays de production.

« Si les services chargés du ravitaillement le voulaient, la salaison des viandes aux pays d'origine pourrait être entreprise tout de suite, et, dans quelques semaines, nous pourrions avoir les premiers envois, en attendant mieux... »

Étant donnée la compétence de l'auteur, qui est professeur à l'École vétérinaire d'Alfort, ce projet mérite une attention spéciale. Dans son rapport récemment publié, M. M. Quentin a d'ailleurs signalé la possibilité d'avoir recours aux importations de viandes salées, fumées ou séchées. Le salage de la viande, lorsqu'il est fait avec soin, ne donne aucun mécompte. C'est une des opérations les plus simples et les moins coûteuses. L'Administration de la Guerre a, depuis une douzaine d'années, fait procéder à des expériences de demi-salage de viande de bœuf, et ces essais ont donné, paraît-il, les meilleurs résultats. Nous ne voyons pas pourquoi des achats de ce genre ne seraient pas confiés au commerce, qui organiserait immédiatement des ateliers de salage sous la surveillance et le contrôle sanitaire des agens de l'État. Les troupes placées dans les dépôts, les établissemens publics, et enfin la population civile auraient à leur disposition un aliment sain à des prix abordables.

A ce propos, il conviendrait de prendre rapidement des résolutions et d'agir.

*
* *

Le gouvernement a cependant d'autres vues et a conçu un projet plus vaste en adoptant d'ailleurs les conclusions d'une commission spéciale, celle des viandes frigorifiées. Il s'agirait d'organiser hâtivement, — et de toutes pièces, — les transports maritimes aussi bien que de créer les installations spéciales qui permettraient d'importer des viandes congelées. Ce projet a certes le mérite de résoudre enfin un problème posé, en France, depuis vingt ans et de réaliser un progrès certain en fournissant à tous, — soldats et civils, — d'excellentes viandes moins chères que les viandes indigènes. Du même coup, on réduirait

les abatages de nos animaux et l'on protégerait ainsi le troupeau national. Les partisans de ce vaste et coûteux projet résument leurs argumens en disant :

« Notre cheptel, déjà sérieusement réduit par des prélèvemens excessifs, ne peut faire face à des excédens de consommation qui ne sont que partiellement compensés par les importations actuelles du ministère de la Guerre en viandes frigorifiées.

« Or, il est à prévoir que l'achat des viandes congelées deviendra de plus en plus onéreux et difficile dans les mois qui vont suivre.

« Le ministre de la Guerre possède actuellement des contrats en cours d'exécution pour une quantité totale de *240 000* tonnes livrables d'ici la fin de février 1916. Cette quantité est insuffisante au regard du déficit constaté. Or, il lui est fait des offres pour *120 000* tonnes environ de viandes frigorifiées de l'étranger ou des colonies; mais les Compagnies de navigation françaises qui devraient transformer les installations de leurs bateaux pour effectuer les transports et organiser de nouveaux courans commerciaux en vue d'abaisser le taux des frets, ne consentent pas à s'engager si les marchés à conclure par elles avec le ministère de la Guerre n'ont pas une durée minimum de cinq années. Les viandes qui proviendraient de l'Uruguay, de l'Argentine, du Vénézuéla, de l'Australie, de la Nouvelle-Zélande et de nos colonies voyageraient ainsi sous pavillon français. *Elles pourraient être rétrocédées par le ministère de la Guerre et servir partiellement à l'alimentation civile.*

« Le cheptel français exige une période de plusieurs années pour revenir à ses effectifs d'avant la guerre. Or, sa conservation comme son développement figurent parmi les conditions essentielles de la prospérité agricole. L'achat de viandes frigorifiées, qui, d'ailleurs, ne doit pas empêcher l'importation prévue de bétail sur pied, est destiné à réaliser cet objectif... »

Ce projet, rapidement discuté devant la Chambre des députés, à la suite du dépôt d'un rapport sommaire, a été adopté séance tenante, le 20 mai dernier. Il comporte malheureusement des objections de principe et des difficultés de réalisation d'une extrême gravité.

L'idée de confier à l'État le soin d'alimenter la population civile pendant cinq ans peut et doit être combattue, non pas au nom d'une doctrine abstraite et d'un « principe » économique,

mais au nom de l'expérience, dont personne n'a le droit de méconnaître les enseignemens. L'État achète et vend mal; ses agens ne sont pas des commerçans, et ils s'exposent, soit aux déconvenues les plus fâcheuses, soit aux calomnies les plus abjectes...

Le projet soumis au Parlement comporte, en outre, des achats à un prix déterminé d'avance, alors que le prix de vente reste effectivement inconnu. Nous ne pouvons pas savoir dès à présent ce que sera le prix de la viande fraîche ou frigorifiée pendant la série d'années 1916-1920.

L'hypothèse d'une hausse nouvelle ou de la persistance des prix actuels est toute gratuite bien qu'elle soit admissible et vraisemblable. L'État est donc exposé à acheter relativement cher et à revendre bon marché pour écouler un stock de viandes achetées à prix ferme. Nous ne savons pas non plus quel accueil la population civile réservera aux viandes frigorifiées. L'éducation du public est encore à faire. S'il n'accepte pas ces viandes, — après la guerre, — s'il leur préfère des viandes fraîches même à un prix plus élevé, — ce qui est parfaitement possible, — si enfin le parti protectionniste réclame et obtient l'application de l'ancien tarif douanier, les pertes infligées au Trésor pourraient être immenses puisque l'opération totale entraînerait, paraît-il, une dépense de *900* millions de francs environ !

Ce n'est pas tout. L'introduction des viandes frigorifiées, — et, plus exactement congelées, — suppose la création d'entrepôts frigorifiques placés : 1° dans les ports de débarquement, 2° dans les centres de consommation. Ces installations ne sauraient être achevées avant un certain délai et le concours financier de l'État devient indispensable, car le succès de ces entreprises reste subordonné, dans l'avenir, au maintien des opérations commerciales et, par suite, au bon vouloir des consommateurs; il dépend de l'intervention législative elle-même qui peut se produire, soit pour rétablir des taxes douanières, soit pour interdire des approvisionnemens que le public agricole dénoncerait comme une tentative d'*accaparement* et de *spéculation*. Cette crainte et cette hypothèse sont spécialement visées dans le rapport que vient de rédiger M. Massé au nom de la Commission officielle des viandes frigorifiées. Comment, dans de pareilles conditions, verrait-on se constituer des sociétés pour fournir immédiatement des fonds?

Les particuliers ne seront pas plus téméraires et l'État seul reste donc chargé à la fois des avances et des installations. Or, il ne peut céder une partie de ses achats à la population civile qu'en multipliant les entrepôts et en acceptant la responsabilité des transports, — par wagons spécialement aménagés, — jusqu'aux marchés principaux de l'intérieur. L'État devient ainsi l'organisateur, le bailleur de fonds, le négociant et peut-être même le courtier d'une entreprise nouvelle dont les difficultés techniques et les comptes financiers échappent à toute évaluation précise !

On reste à la fois surpris et effrayé quand on songe que l'administration et ses agens, si mal préparés à cette tâche, se disposent à joindre les opérations sur les viandes aux opérations sur les blés ! Cet effroi et cette surprise ne sont pas moindres quand on constate que la réalisation du projet officiel suppose invinciblement les *longs délais* que nécessiteront des aménagemens de navires, des constructions d'entrepôts et de machines à produire le froid, des transformations de wagons, et des cessions de marchandises dans des conditions impossibles à prévoir.

Ne serait-il pas plus sage de borner le rôle de l'État à l'introduction des viandes congelées que les troupes doivent recevoir, ne serait-il pas plus prudent et moins coûteux de subventionner des entreprises privées qui se chargeraient du commerce de ces viandes à la condition qu'on leur *garantît* d'une façon formelle la *liberté* et la *sécurité* de leurs opérations?

En attendant, l'importation libre du bétail et de la viande conservée, — sous toutes les formes possibles, — doit être permise, facilitée et encouragée. La hausse même des prix rend cette opération commerciale plus facile puisqu'elle assure, à ceux qui en prendraient la charge, des profits plus étendus.

CONCLUSION

C'est un devoir, à nos yeux, d'affirmer, en terminant, notre confiance dans l'avenir et de ne pas douter, un seul instant, soit de l'extraordinaire puissance de notre production agricole, soit de l'invincible vaillance de ceux qui la réalisent dans toutes les régions de notre territoire.

Le blé ne nous manquera pas; la récolte future sera bonne, à moins que des circonstances atmosphériques imprévues ne viennent la réduire ou la compromettre, et il en sera de même, à coup sûr, pour les autres céréales, dont l'utilité n'est pas moins grande à tous les points de vue.

Sans doute, une hausse de prix s'est produite. Elle est la conséquence d'une crise politique sans précédens et de circonstances spéciales que nous avons indiquées, bien plus que de l'insuffisance réelle de notre production. C'est cela qu'il faut bien comprendre, sans éprouver des craintes, sans jeter l'alarme au lieu d'attendre, d'observer et de s'informer. Déjà les nouvelles les plus rassurantes nous parviennent du dehors. Le producteur étranger a trop bien compris l'utilité et l'opportunité de son intervention pour ne pas avoir redoublé de prévoyance et d'efforts en vue de multiplier ses offres et d'assurer, au besoin, notre approvisionnement. Les disponibilités annoncées sur les marchés du monde limiteront la hausse, qui était inévitable.

Il importe, en revanche, que des mesures imprudentes et arbitraires ne découragent pas l'agriculteur, le commerçant et l'industriel. L'État ne dispose pas souverainement des prix; il les subit sans les régler, puisqu'il est incapable d'abolir les causes qui les élèvent ou les abaissent. On l'a dit avec raison : « Le plus grand dérèglement de l'esprit, c'est de croire les choses parce qu'on veut qu'elles soient. » En taxant le blé après l'avoir réquisitionné, en taxant la farine, en substituant à la prévoyance avertie de milliers de commerçans et d'industriels la bonne volonté insuffisante ou l'arbitraire déplorable de ses agens, l'État provoque une crise et crée un danger. Il va peut-être jeter partout l'alarme, au lieu de rassurer les esprits et de ramener la confiance que personne n'aurait dû perdre.

Nous savons, par expérience, quel est le résultat des interventions révolutionnaires de l'État dans le domaine économique. Les déplorables effets des lois de « maximum » ne sont-ils pas connus, et n'est-ce pas la Convention elle-même qui a pris soin d'en apprécier le mérite, en les détestant publiquement et en confessant ses erreurs?

C'est dans le même esprit et avec le même calme qu'il faut envisager la question de la viande et observer l'élévation de son prix. Il est clair que notre consommation dépasse la moyenne et que nous avons réduit les effectifs de notre troupeau, les effec-

tifs de nos bêtes à cornes presque exclusivement. Quel esprit droit pourrait s'étonner de ce fait et admettre que notre mobilisation ne doit pas comporter des pertes extraordinaires? La population civile souffrira de la hausse du prix de la viande ou devra réduire sa consommation. La guerre comporte des sacrifices et des souffrances. Nul n'y contredit. On peut et l'on doit chercher cependant à limiter les uns et à calmer les autres. Si la puissance financière de la France autorise de pareilles avances, il convient assurément d'acheter au dehors les viandes ou le bétail dont nous avons besoin. Rien de mieux.

Ce qui nous paraît dangereux, à ce propos, ce sont les formes de l'intervention de l'État, et, on peut le dire sans exagération comme sans parti pris de « théoricien, » c'est l'arbitraire imprudent de cette intervention qui se propose de créer de toutes pièces une industrie et un commerce de viandes, pour une longue période de cinq années, en acceptant des responsabilités financières dont il n'est même pas capable de préciser l'étendue.

C'est d'une autre façon que la puissance publique doit comprendre son action. Elle doit surtout aider les activités libres et leur garantir cette liberté, tout en se réservant le rôle principal ou unique quand il s'agit de la défense nationale, c'est-à-dire de l'alimentation des troupes.

On ne remplace jamais les collaborateurs que le commerce et l'industrie offrent par milliers, quand il y a lieu de pourvoir aux besoins de la consommation civile.

Au milieu d'une pareille crise, l'État, qui se confond, en fait, avec ses agens, ne saurait assumer toutes les tâches. Limiter son action, c'est le seul moyen de la rendre utile et efficace.

D. ZOLLA.

UNE DAME DE SAINT-CYR

MADAME DE LA MAISONFORT

I

« Quel véritable présent vous m'avez fait en me donnant la chanoinesse, » écrivait Mme de Maintenon à l'abbé Gobelin en 1684, « et quel dommage qu'elle n'ait pas de vocation ! »

Celle que Mme de Maintenon appelait *la chanoinesse*, et dont elle remerciait si vivement son directeur, était une jeune femme de vingt-quatre ans, Marie-Françoise-Sylvine Lemaître de la Maisonfort. Elle venait d'arriver à Paris ; elle avait été présentée par l'humble prêtre à qui la nouvelle épouse de Louis XIV avait gardé sa confiance. Elle était pleine de vivacité et d'esprit; enjouée, aimable, étourdie à ravir ; des manières nobles et affables; un goût passionné des belles choses, et même des grandes ; avec cela un feu intérieur, je ne sais quelle inquiétude secrète qui la rendait plus attachante encore. Mme de Maintenon s'éprit d'elle sur-le-champ.

Qui était-elle ? Une de ces pauvres filles de noblesse provinciale, auxquelles la vie n'offrait alors que des perspectives étroites et vraiment peu riantes. Empêchées de se marier par leur peu de bien, « dans un temps où l'argent fait tout, » le couvent les attendait, ou quelque établissement rustique, bas et pénible. Orpheline de mère, Mlle de la Maisonfort était un

embarras de plus pour un père que le service du Roi obligeait d'être sans cesse aux frontières. M. de la Maisonfort réussit à obtenir pour elle un canonicat dans une abbaye noble, à Poussay, en Lorraine. C'est là qu'il la conduisit un jour, en se rendant à l'arrière-ban. Elle avait douze ans.

Nous ne savons pas grand'chose de ces années d'adolescence, sinon que la jeune chanoinesse dut étudier beaucoup, lire avec passion, acquérir une culture étendue et profonde. Et nous pouvons deviner encore une autre chose : c'est que Marie-Françoise commença de mettre tous les cœurs à l'envers, dans la noble abbaye. Ce triste ou charmant privilège, comme on le voudra prendre, elle l'a toujours exercé. Elle-même dira plus tard, très tard, et sans vanité aucune, mais plutôt avec un soupir : « C'est mon étoile, d'être toujours assez aimée... » Pauvre petite étoile, qui ne cessera de briller, en effet, au ciel d'une vie traversée de beaucoup d'orages.

En 1680, Mme de la Maisonfort obtint d'accompagner l'abbesse de Poussay jusqu'à Nancy, au passage de la Dauphine, qui venait en France pour son mariage. La princesse la distingua et lui fit beaucoup d'amitiés.

Quatre ans plus tard, M. de la Maisonfort, soit de son propre mouvement (car il s'était remarié et ne pouvait plus suffire à l'entretien de sa fille), soit sur le désir de celle-ci, fit venir la chanoinesse à Paris. Il voulait lui trouver, auprès de quelque princesse, un de ces vagues emplois, dignes à la fois de son rang et de sa pauvreté. En même temps, comme il était déjà question de la fondation de Saint-Cyr, M. de la Maisonfort voulait faire recevoir sa seconde fille dans cet établissement. Il semble avoir été bon père, et serviteur du Roi assez pénétré de la reconnaissance que le Roi lui devait pour ses bons services.

Il pria l'abbé Gobelin de présenter ses filles : l'entrevue fut heureuse; Mme de Maintenon, « prompte à s'engouer, » comme on sait, n'hésita point. Elle garda pour elle la chanoinesse ; et, ayant discerné tout ce qu'elle pourrait en faire, elle l'engagea à venir comme maîtresse des classes à Noisy.

Ne blâmons point cet empressement. Les plus belles fortunes commencent parfois dans un éclair ; et juger vite n'est pas juger mal. Mme de Maintenon semble avoir eu mille fois raison de vouloir attacher à son œuvre Mme de la Maisonfort. Mais, puisqu'il faudra bien peser un jour des responsabilités, notons

tout de suite, en face de cette fortune inattendue et subite, qui aurait bien pu l'éblouir, notons la réserve très nette de Mme de la Maisonfort, cette fierté d'une âme qui veut bien se donner, mais non se laisser confisquer. Elle déclara qu'elle ferait ce qu'on lui demandait; mais qu'elle ne pensait pas à la vie religieuse, et qu'elle se retirerait dès qu'on n'aurait plus besoin d'elle.

***

A Noisy, Mme de Maintenon faisait élever cent demoiselles, dont le Roi payait les pensions. C'était un début, encore un peu secret, dont elle ne parlait qu'« en confidence ; » un premier essai, mystérieux et plein de promesses, de la grande idée de sa vie. Il y avait là une maison restaurée et arrangée par elle ; quatre classes, distinguées par un ruban de couleur, comme plus tard à Saint-Cyr : les *rouges*, les *vertes*, les *jaunes* et les *bleues ;* une femme de culture et d'esprit, Mme de Brinon, si éloquente qu'elle faisait elle-même les instructions du dimanche dans la chapelle ; enfin un mélange d'improvisation et de longs projets, de vues hardies et d'espérances plus hardies encore, de liberté et de décence, de bonne volonté et d'ardeur, qui faisait de Noisy « un lieu de délices. » Nous retrouverons, sur les premières années de Saint-Cyr, un peu de cette lumière d'aurore, avec quelque chose de plus brillant encore.

Dans ses nouvelles fonctions, Mme de la Maisonfort, avec son entrain, sa jeunesse, son esprit cultivé et délicat, devait plaire et se plaire. En effet, elle « fit merveille. » Nous savons que Mme de Maintenon lui donnait chaque jour davantage son amitié et sa confiance; les jeunes filles qu'elle instruisait l'adoraient ; et si elle fit merveille, il est probable qu'elle fut heureuse. Gardons-en l'assurance ; ces années de bonheur seront trop courtes.

Les dames de la Cour ne tardèrent pas à vouloir connaître la maison de Noisy. Mme de Maintenon fit quelques difficultés ; puis elle céda, par politique plus que par vanité. La Dauphine vint aussi ; puis un jour le Roi lui-même, à l'improviste. Il fut si enchanté de tout ce qu'il vit qu'à son retour il se sentit pressé de faire quelque chose de plus grand et de plus solide, « pour la gloire de Dieu et le soulagement de la noblesse. » Le 15 août 1684, la fondation de Saint-Cyr fut décidée. Et, moins de deux

ans plus tard, en juillet 1686, les filles de Noisy se transportaient solennellement, dans les carrosses du Roi, sous l'escorte des Suisses, vers les magnifiques bâtimens que Mansard venait d'élever pour elles à Saint-Cyr. « Sitôt que nous entrâmes dans la maison, » disent les Dames de Saint-Cyr, « elle nous présenta l'image du paradis terrestre... »

En prévision de cet événement, depuis un an environ, Mme de Maintenon avait choisi parmi les demoiselles de Noisy les plus instruites et les plus vertueuses, pour former la nouvelle communauté qui dirigerait la maison de Saint-Cyr. Elle leur adjoignit quelques personnes du dehors; elle leur fit faire un noviciat spécial, sous la direction de l'abbé Gobelin et de Mme de Brinon. Le 2 juillet 1686, les douze novices firent profession, en s'engageant seulement à des vœux simples, et reçurent des mains de Mme de Maintenon le manteau, le voile, la croix des *Dames de Saint-Louis*.

Mme de la Maisonfort les suivit à Saint-Cyr. Mais sans doute le mot de Mme de Maintenon demeurait vrai : « Quel dommage qu'elle n'ait pas la vocation ! » — car elle ne faisait pas partie du nouvel Institut.

Elle suivit les Dames, car elle leur était indispensable. En moins d'un an, sans se montrer trop difficile, on avait improvisé des religieuses ; mais on n'avait pu former des maîtresses de classes. Très jeunes et assez ignorantes, les Dames étaient incapables d'instruire même des enfans de douze ans. Mme de la Maisonfort prêta ses lumières. Elle fut la maîtresse des grandes, et peut-être aussi des maîtresses. Avec Mme de Maintenon, qui ne s'épargnait point, mais qui devait veiller aussi bien aux cuisines, aux infirmeries, à la lingerie, à la roberie, qu'à tout le reste, elle porta le poids de cette improvisation brillante et un peu hasardeuse. Elle fut l'instrument providentiel, qui se prêtait à tout, et qui réussissait partout. Elle avait l'entière confiance de la « Supérieure spirituelle ; » une grande liberté, ce qui lui plaisait ; et peut-être un peu trop d'indépendance, ce qui lui allait à ravir. Elle fut là, pendant deux années, à une école un peu dangereuse pour elle. Rien ne l'attachait à la maison; il fallait donc l'y retenir. On la flattait, on la ménageait ; car, outre qu'on avait besoin de ses services, on n'avait pas abandonné l'espoir de lui en demander de plus grands encore.

⁂

En écrivant plus tard l'histoire de leur Maison, les Dames de Saint-Louis firent reproche à Mme de la Maisonfort d'avoir contribué plus que toute autre à donner aux demoiselles une éducation trop mondaine, imprégnée de bel esprit, et plus propre à nourrir leur vanité que leur bon sens. « Elle crut faire merveille de leur apprendre quelque chose de l'antiquité, comme les fables des fausses divinités, les histoires profanes, les philosophes et choses semblables. » Ces « choses semblables » aux philosophies et aux fables, voilà qui peut faire frémir... Sans doute les Dames voulaient-elles dire encore les romans? les poètes? Examinons de près ces graves accusations.

On sait quel était l'esprit de l'éducation nouvelle qui devait être donnée à Saint-Cyr. Mme de Maintenon, l'archevêque Languet de Gergy, le Roi lui-même, qui ne voulait « ni un couvent, ni rien qui le sentît, » l'ont plusieurs fois défini. « Nous voulions, dit Mme de Maintenon, une piété solide, éloignée de toutes les petitesses de couvent, de l'esprit, de l'élévation, un grand choix dans nos maximes, une grande éloquence dans nos instructions, une liberté entière dans nos conversations, un tour de raillerie agréable dans la société... » Et Languet de Gergy : « C'est dans cette vue qu'elle s'appliquait à former l'esprit des demoiselles par tous les exercices propres à leur inspirer cette politesse que le monde exige, et qui n'est point incompatible avec la piété. Elle prenait soin de leur taille, de leur air, de leur démarche, de leurs ouvrages, de leurs jeux même et de leurs conversations... Conduire nos filles à la vertu par de beaux sentimens, disait-elle, tel doit être l'esprit dominant de l'éducation donnée à Saint-Cyr... »

Mme de Maintenon mit ces idées en pratique, hardiment, complètement. Si, bientôt, elle en vit les dangers, il ne semble pas juste que les torts en retombent sur Mme de la Maisonfort, qui ne fit que la seconder et entrer dans ses vues.

Elle y entra, à vrai dire, si pleinement, avec sa fougue, son goût des choses de l'esprit, sa fantaisie, que je veux bien qu'on lui donne beaucoup de torts aimables. On la chargeait d'instruire des filles pour le monde; elle-même était faite pour le monde, et, n'y vivant pas, elle le parait peut-être encore de plus brillantes couleurs qu'il ne mérite. Elle dut donner à ses

bleues une instruction variée, noble, un peu rêveuse, un peu dangereuse. Elle leur lisait des poètes; elle leur laissait lire les romans de Mlle de Scudéry. Elle leur faisait des entretiens sur les principaux écrivains, et particulièrement sur les auteurs de Port-Royal, qu'elle aimait avec ferveur. Elle leur donnait le goût du beau langage, des conversations polies et raffinées, — pas plus au reste que Mme de Maintenon, qui, toujours pleine des souvenirs de sa jeunesse, du bon ton des hôtels d'Albret et de Richelieu, aurait voulu en perpétuer les traditions à Saint-Cyr. Dans la préface d'*Esther*, Racine nous dit des jeunes filles de Saint-Cyr : « On leur fait faire entre elles, sur leurs principaux devoirs, des conversations ingénieuses qu'on leur compose exprès, ou qu'elles-mêmes composent sur-le-champ; on les fait parler sur les histoires qu'on leur a lues, ou sur les importantes vérités qu'on leur a enseignées; on leur fait réciter par cœur et déclamer les plus beaux endroits des meilleurs poètes. » Mme de la Maisonfort ne faisait pas autre chose. Elle le faisait seulement avec plus de plaisir, et avec plus de succès, que d'autres (1). En vérité, quel crime y a-t-il là? Souhaiterions-nous même qu'il en fût autrement? Et quand Racine, séduit par l'esprit de Mme de la Maisonfort, aimait à discourir avec elle, tantôt sur la poésie, tantôt sur les choses saintes, en sorte que « c'était un charme d'entendre l'un et l'autre, » veut-on que nous nous bouchions les oreilles?

Peut-être, tout au plus, la mesure fut-elle dépassée : mesure dans la politesse, qui eût préservé de la préciosité et du raffinement (lesquels travers avaient perdu, à cette époque, de leur utilité); mesure aussi dans la rêverie permise à de jeunes cœurs, tout prêts à interpréter trop passionnément les « meilleurs endroits » des poètes. Dès avant *Esther*, il y a un cri d'effroi de Mme de Maintenon à Racine, qui est révélateur : « Nos petites filles ont joué hier *Andromaque*, et l'ont jouée si bien qu'elles

(1) C'est tout ce qui ressort, il me semble, du réquisitoire des Dames. « Cette affluence du plus beau monde, les applaudissemens que nos demoiselles en avaient reçus, la fréquentation des gens du bel esprit, leur avaient beaucoup enflé le cœur, et donné une telle vivacité de goût pour l'esprit et les belles choses, qu'elles devinrent fières, dédaigneuses, hautaines, présomptueuses, peu dociles, *à quoi contribua encore beaucoup Mme de la Maisonfort*, chanoinesse qui était maîtresse des bleues... Il n'était plus question entre elles que d'esprit et de bel esprit; on se piquait d'en avoir et de savoir *mille choses vaines et curieuses;* on méprisait les demoiselles qui étaient plus simples et moins susceptibles de ce goût... » N'oublions pas que les pieuses Dames, en ce moment, se frappent la poitrine.

ne la joueront plus, ni aucune de vos pièces. » Mme de la Maisonfort, il faut le reconnaître, dut être assez capable, et coupable, de cette double imprudence. Conduire ses filles à la vertu par de beaux sentimens : oui, c'était son affaire, et je crois qu'elle entra trop bien dans ce programme flatteur. Les beaux sentimens ouvrent une voie royale, où la vertu, plus modeste, ne vient pas toujours à leur suite.

Quoi qu'il en soit de l'erreur commune à la fondatrice et à son auxiliaire, et quelque longue et difficile qu'ait été la réforme qui, dès 1690, parut nécessaire pour y remédier, donnons un regret à ce Saint-Cyr des premières années, si brillant et si aimable. L'idée en était un peu chimérique ; elle a comme une fleur de jeunesse et de fantaisie, trop rare chez une Maintenon. Les dangers en étaient évidens, et plus graves peut-être que ceux auxquels il fallut parer dès l'abord (1). Mais il faut avouer que ces beaux bâtimens et ces ombrages, cette éducation noble, aisée, sans contrainte, qui allait des plus hauts délassemens de l'esprit aux plus humbles travaux manuels ; ces dames vêtues d'une étamine délicate, de batiste fine et de rubans ; cette supérieure éloquente et poète ; les bonnes grâces du Roi, l'empressement de la Cour ; les plus grands esprits du siècle ne dédaignant pas de s'entretenir avec les religieuses ; les musiciens de Louis XIV venant jouer, aux fêtes de Noël, des symphonies religieuses, « une musique des anges, » dans la salle de communauté ; Racine, enfin, composant pour Saint-Cyr deux de ses chefs-d'œuvre, et essuyant derrière la scène les beaux yeux d'une jeune actrice qu'il avait fait pleurer (2) : il faut avouer que tous ces traits composent un tableau assez rare, et comme un petit coin délicieux, libre et charmant dans la fresque du grand siècle. Deux ou trois ans plus tard, le théâtre sera muet, les violes, les basses et les flûtes du Roi se seront tues ; on ne verra plus dans les allées de Le Nôtre ni princesses ni poètes, et l'on aura si bien coupé les ailes au bel esprit que les demoiselles n'auront « même plus le sens commun. » Saluons le

(1) Mme de la Fayette écrivait avec assez de sens : « De songer que trois cents jeunes filles, qui y demeurent jusqu'à vingt ans, et qui ont à leur porte une cour de gens éveillés... — de croire, dis-je, que des jeunes filles et des jeunes hommes soient si près les uns des autres sans sauter les murailles, cela n'est presque pas raisonnable. »

(2) Cette actrice n'était point Mme de la Maisonfort, comme le répètent au hasard les anecdotiers, mais sa jeune sœur.

repentir de *Sa Solidité* Maintenon; reconnaissons qu'il valait mieux, en effet, « reprendre l'établissement par ses fondemens et le bâtir sur l'humilité et la simplicité; » avouons que tout fut pour le bien dans un Saint-Cyr mieux clos, plus modeste et plus discipliné; mais ne regrettons point l'heureuse imprudence qui nous valut le premier Saint-Cyr...

Il faut penser que les extravagances de Mme de la Maisonfort ne paraissaient point si condamnables, ni son influence si pernicieuse, car elle jouissait alors, à Saint-Cyr, d'une faveur exceptionnelle. En récompense des services qu'elle rendait dans les classes, le Roi lui fit donner une terre de mille écus de revenu. Elle vivait avec Mme de Maintenon dans la plus grande familiarité; elle était dirigée par l'abbé de Fénelon, qui voyait en elle une nature d'élite; elle n'appartenait pas à la maison, mais elle en était l'ornement et la grâce. Elle plaisait à tous; elle était aimée; de ces privilèges elle ne tirait pourtant aucune vanité, et l'on eût dit parfois qu'elle n'aimait que Dieu seul. A cette époque, paraît-il, de grands partis se présentèrent pour elle. Elle les refusa. Attachement à Saint-Cyr, plus profond qu'elle ne le croyait elle-même; incertitude de cœur, appel secret vers une destinée plus haute : qui pourrait le dire? Quatre ans plus tôt, la jeune chanoinesse arrivait à Paris avec des vues tout humaines. Il semble qu'une inquiétude plus noble ait pénétré dans cette âme. Elle écarte maintenant la fortune qu'elle était venue chercher. Elle n'a pas vécu dans le monde, mais elle en a respiré le parfum; c'est assez, peut-être, pour qu'elle éprouve déjà la satiété rapide des imaginations très vives. A cette minute, il y a comme un silence dans ce beau ciel; on voit une vie qui hésite à prendre son vol, et qui tremble de désir au bord de l'espace.



Cela suffit, il me semble, pour excuser Mme de Maintenon de lui avoir fait doucement violence. Sans doute, elle suivait ses vues; sans doute, il y avait, dans ses cajoleries à l'endroit de la chanoinesse, l'arrière-pensée obtinée de l'attacher à Saint-Cyr par la profession de vie religieuse. Elle continuait de « lui en jeter des paroles selon les occasions » et de « la faire sonder par des personnes de confiance. » Lisons même entre les lignes, et ajoutons qu'elle chargeait l'abbé de Fénelon d'insinuer dans

cette âme le désir ou le goût de la vie religieuse. Rien n'autorise à croire qu'elle ait fait davantage et dépassé les limites permises, en ce domaine, de l'exhortation et de la suggestion.

Quoi qu'il en soit, écoutons l'abbé Phélipeaux, dans sa *Relation sur le Quiétisme :* « La Maisonfort avait de terribles répugnances pour la religion (la vie religieuse) ; elle aimait la liberté et ne pouvait souffrir aucun assujettissement; son inquiétude naturelle lui faisait craindre les suites d'un engagement perpétuel dans un monastère ; un établissement libre dans le monde lui paraissait bien plus convenable. Elle ne dissimulait ses peines et ses répugnances ni à l'évêque de Chartres, ni à l'abbé de Fénelon, en qui elle avait toute confiance. Enfin, pressée par Mme de Maintenon de se déclarer sur sa vocation, elle consentit à se soumettre à ce qui en serait décidé par les directeurs de Saint-Cyr et par l'abbé de Fénelon... »

Écoutons aussi les Dames de Saint-Cyr dans leurs Mémoires : « Sur ces entrefaites, Mme de la Maisonfort crut se sentir de la vocation pour notre Institut, elle qui jusque-là n'avait songé qu'à se retirer quand Mme de Maintenon aurait pourvu à sa fortune. »

Y a-t-il contradiction entre ces deux témoignages? Je n'en vois pas. La contradiction était bien plutôt dans ce pauvre cœur. Inquiétude d'un esprit que tout attire et qui ne sait ce qui l'attire davantage, regret du monde, désir ingénu de perfection, que fallait-il de plus pour que Mme de la Maisonfort eût peine à se comprendre elle-même et à savoir où elle était appelée ? Je me trompe ; il fallait quelque chose encore pour rendre ces ténèbres plus douloureuses, un tourment que nous croyons moderne : le doute. Il paraît certain que Mme de la Maisonfort l'a connu, qu'elle a essayé tour à tour de le vaincre par des raisonnemens subtils et de l'étouffer par des élans de ferveur passionnée. Et voilà comme une profondeur nouvelle dans une âme qui n'a pas fini de nous surprendre.

Elle fit ce qu'ont fait beaucoup d'autres consciences tourmentées : elle se soumit au jugement d'autrui. Mme de Maintenon réunit tout un tribunal, dont on peut dire, à sa louange, qu'elle n'aurait pu le mieux choisir. Le 11 décembre 1690, elle assembla à Saint-Cyr l'évêque de Chartres, avec l'abbé de Fénelon, l'abbé Gobelin, et les abbés Brisacier et Tiberge, supérieurs du séminaire des missions étrangères. Pendant qu'ils tenaient

conseil, Mme de la Maisonfort était agenouillée devant le Saint-Sacrement, « dans une étrange angoisse. » Ils décidèrent enfin « que ses difficultés ne venaient que d'une conscience trop timide, dont il était bon de l'affranchir; que cette disposition ne la rendrait que plus fidèle à ses devoirs, et ne devait pas l'empêcher de faire des vœux; enfin que Dieu l'appelait à le servir comme Dame de Saint-Louis. »

En apprenant cette décision, Mme de la Maisonfort pensa mourir de douleur, et s'enfuit dans sa chambre, où elle passa toute la nuit à verser des larmes.

Mme de Maintenon ne put la voir. Le lendemain, elle lui écrivit :

« Je ne vous ai point marqué toute ma joie : mais je suis assurée que vous n'en doutez pas. Je remercie Dieu de tout mon cœur de ce qu'il fait pour vous et pour nous. Vous allez trouver la paix. Vous voilà dans le fond de cet abîme où l'on commence à prendre pied. Vous savez de qui (1) je tiens cette phrase. Je le verrai demain; je lui demanderai pour votre retraite tout ce que M. de Chartres vous a marqué. Abandonnez-vous bien à Dieu, ma très chère; laissez-vous conduire les yeux bandés... »

Mme de la Maisonfort ne se rendit pas aux exhortations de cette lettre. « Ne pouvant comprendre, » dit Phélipeaux, « sur quel fondement ces Messieurs avaient appuyé leur décision, elle s'imagina que l'abbé de Fénelon n'avait pas assez fait connaître ses répugnances pour l'état religieux. » C'était lui qu'elle avait chargé de « bien expliquer ses dispositions intérieures » devant l'assemblée, « ne doutant pas que, quand elles seraient connues, on ne lui parlerait plus d'aucun engagement. » Elle manda donc à Fénelon « en quelle angoisse et en quel trouble elle se trouvait, et le soupçon qu'elle avait qu'on eût plus déféré aux désirs de Mme de Maintenon qu'à ses dispositions intérieures. »

Fénelon, quelques jours plus tard, lui répondit :

« Tout ce que j'ai à vous dire, madame, se réduit à un seul point, qui est que vous devez demeurer en paix avec une pleine confiance, puisque vous avez sacrifié votre volonté à celle de Dieu, et qu'on vous a déterminée. La vocation ne se manifeste pas moins par la décision d'autrui que par notre propre attrait. Quand Dieu ne donne rien au dedans pour attirer, il donne au

(1) De Fénelon.

dehors une autorité qui décide. De plus, il n'est pas vrai que vous n'ayez eu aucun attrait intérieur, car vous avez senti celui de consulter et de vous soumettre. Suivez-le donc sans hésiter, et sans regarder jamais derrière vous... Dieu ne permettra pas que ce sacrifice, fait avec une intention pure, vous nuise. Ne craignez ni le repentir de votre engagement, ni la tristesse, ni l'ennui. Il y a partout à souffrir; et les peines d'une communauté, quoique vives, si on les comparait aux peines d'une personne engagée dans le siècle, ne seraient presque rien. Mais on s'échauffe la tête dans la solitude, et les croix de paille y deviennent des croix de fer ou de plomb. Le remède à un si grand mal, c'est de ne compter point de pouvoir être heureux en aucun état de cette vie, et de se borner à la paix qui vient de la conformité à la volonté de Dieu... Si vous avez le courage de vous abandonner ainsi, et de sacrifier vos irrésolutions, vous aurez plus de paix en un jour que vous n'en goûteriez autrement en toute votre vie; moins on se cherche, plus on trouve en Dieu ce qu'on a bien voulu perdre... »

De si belles, de si fortes paroles auraient dû, semble-t-il, lui donner la paix. Il n'en fut rien pourtant. L'année 1691, l'année du noviciat, fut pour Mme de la Maisonfort une longue inquiétude. Je ne dis pas qu'elle ne fut pas autre chose. Sur ces angoisses et ces obscurités, il semble impossible que la direction spirituelle d'un Fénelon n'ait pas répandu des ondes de douceur et de lumière. D'ailleurs, la novice était plus disposée qu'aucune autre à recevoir la manne du pur amour, et à la goûter avec délices. Elle s'éprit des nouveaux états d'oraison; elle y trouva certainement des consolations ineffables. Nous aurons à y revenir. Mais ces ravissemens la laissaient aussi troublée que jamais sur sa vocation. Dans ce « fond de l'abîme, » elle n'arrivait pas à prendre pied; elle s'élançait plutôt vers des sommets vertigineux, d'où elle retombait sur elle-même, plus lasse et plus incertaine.

Elle donnait pourtant des marques touchantes d'humilité et d'obéissance. Elle gardait son enjouement un peu étourdi, si charmant. Mme de Maintenon, écrivant à Mme de Brinon, cette même année, disait : « La chanoinesse est plus dévote, plus abstraite, plus aimable et plus étourdie que jamais. » Parfois, elle se laissait tromper à cette gaîté et à ces grâces qui n'abandonnaient point la novice. Elle écrivait : « Notre nouvelle novice

est aussi tranquille que vous l'avez vue inquiète; sa vivacité se modère, et sa vertu est tellement augmentée que je ne doute point que Dieu ne la comble de ses grâces pour notre maison; c'est la plus aimable sainte qui soit au monde. »

A d'autres momens, elle l'encourageait : « Donnez-vous tout entière à Dieu. Rendez-vous simple à l'abbé de Fénelon et à M. de Chartres. Je serai moi-même toujours soumise à l'opinion de ces deux saints... »

« ... Vous êtes destinée, ma chère fille, à être une pierre fondamentale de Saint-Cyr. Vous devez soutenir un jour ce grand bâtiment par votre régularité et par vos exemples... Embrassez donc avec soumission Dieu qui vous appelle. Lui marquerez-vous des bornes? Il n'en veut point souffrir avec les âmes qu'Il a prévenues de certaines grâces. C'est en se livrant à son esprit, que vous trouverez la paix et la liberté... »

Cependant, à mesure que le terme du noviciat approchait, Mme de la Maisonfort hésitait plus que jamais. Il fallut recourir encore à une autorité extérieure : l'évêque de Chartres, supérieur de la maison de Saint-Cyr, décida, le 2 février 1692, que la novice prononcerait ses vœux.

Elle demanda que ce fût l'abbé de Fénelon qui les reçût. M. de Chartres l'y autorisa. La cérémonie eut lieu le 1er mars. Fénelon parla sur le bonheur de la vie religieuse, et ravit toute l'assistance. Mme de Maintenon laissa éclater sa joie; « elle en fit une fête particulière ce jour-là, et crut avoir fait la plus grande acquisition du monde. » On ne nous dit pas si la professe pleura, quel fut son visage, ou son maintien. On ne nous dit rien. Parmi ce triomphe, cette joie, ces pieuses allégresses, il n'y a pourtant que ce silence qu'on voudrait entendre.

Il nous en est venu un écho, — un seul. Le lendemain Fénelon écrivait à la nouvelle religieuse :

« Je suis ravi, madame, que vous soyez en paix, et que vous ayez plus de courage que vous n'en témoignâtes dans le parloir, quand il fallut aller faire vos vœux... »

***

Cependant Mme de Maintenon poursuivait la réforme de sa maison. Après avoir mis fin aux représentations publiques, aux visites, à tout l'esprit de mondanité qui agitait Saint-Cyr; après avoir modifié profondément l'instruction donnée aux jeunes

filles, et rayé du programme la poésie, les belles lectures, les conversations élégantes, et jusqu'au goût de la lecture ou de la correspondance (1); après avoir remplacé les prêtres séculiers qui servaient de chapelains ou de confesseurs par des prêtres de la Congrégation de Saint-Lazare, humbles apôtres à l'esprit simple et au langage plébéien, elle pensa mettre le sceau à la réforme en transformant la communauté des Dames de Saint-Louis, qui n'était qu'un Institut séculier, en monastère régulier.

Un jour, donc, l'évêque de Chartres s'en vint à Saint-Cyr, et appelant toutes les Dames en particulier, il leur apprit le changement qu'on avait projeté pour la communauté et leur demanda leur sentiment. « Il nous parla à toutes, les unes après les autres, nous fit voir le peu de fond qu'il y avait à faire sur nos vœux simples, les raisons qu'on avait de nous en demander de solennels; déclarant d'ailleurs qu'on ne voulait contraindre personne, et que nous étions libres ou de rester à Saint-Cyr comme nous étions, ou dans d'autres couvens, ou de rentrer dans le monde; que dans tous les cas, le Roi pourvoirait à notre subsistance par une dot ou une pension... L'évêque écrivit nos réponses, et nous les fit signer; puis il nous imposa le silence, ne voulant pas que nous pussions nous communiquer ce que nous avions dit. Il nous exhorta fort à nous tranquilliser; enfin il s'en alla, nous laissant assez pensives... »

Ainsi prises au piège, les pauvres filles s'entre-regardèrent et soupirèrent. Sous la douceur résignée de leurs Mémoires, on ne laisse pas de sentir l'émoi de la petite communauté. Mme de Maintenon s'efforça de les rassurer. On leur demandait des vœux perpétuels; mais on comprenait qu'elles seraient des religieuses entièrement différentes des autres, on les déchargerait de la grande quantité de prières et d'austérités qui pourraient les détourner de l'éducation des demoiselles : à l'entendre, on eût dit qu'il ne s'agissait que d'un petit changement au règlement. Elles se soumirent à ce qu'on leur demandait, et adressèrent une supplique au Pape. Il fallut le consentement du Pape, l'approbation du Roi : le 1er décembre 1692, l'évêque de Chartres érigeait la maison de Saint-Louis en monastère régulier de l'ordre de Saint-Augustin.

Des vingt-cinq Dames, une seule demanda à se retirer.

(1) « Elles s'ennuieront à mourir dans leurs familles : qu'elles aiment le silence, il convient à notre sexe... » Ce bon sens devient cruel!

Mme de la Maisonfort suivit le petit troupeau que l'on conduisait vers un nouveau sacrifice.

Alors, Mme de Maintenon fit venir du couvent de Sainte-Marie de Chaillot la supérieure des filles de la Visitation, la mère Anne Priolo, et deux de ses sœurs. Elle leur donna le gouvernement de la maison, et celui des âmes. Toutes les Dames de Saint-Louis, en grande pompe, devant les demoiselles assemblées, se dépouillèrent de leur manteau, de leur voile et de leur croix d'or, s'agenouillèrent, et reçurent pour la seconde fois l'humble habit des novices. Ce ne fut pas seulement une parade. Elles ne reprirent point le lendemain, ni trois mois après, leurs grades et leurs libertés. Un nouveau noviciat commença pour elles, plus rigoureux que le premier, où les filles de la Visitation ne leur épargnèrent ni les austérités, ni les humiliations, ni tout ce dur calvaire qu'on impose aux âmes qu'il faut faire mourir à elles-mêmes.

Au bout de six mois d'épreuve, trois des Dames voulurent se retirer dans d'autres couvens; une quatrième persista dans ses vœux simples, par humilité. Avec les dix-neuf autres, Mme de la Maisonfort tenait bon.

Veut-on savoir quel témoignage les religieuses de la Visitation rendirent bientôt de leurs nouvelles ouailles ? Il est d'une sincérité curieuse :

« Nous les avons trouvées, » écrivent-elles, « bien différentes du portrait qu'on nous en avait fait. Nous en avions même grand'peur, car nous croyions trouver des filles fières, enflées de leur faveur, qui se piquaient de bel esprit, accoutumées à faire des discours étudiés. Nous pouvons assurer que, bien qu'elles ne fussent pas cloîtrées, elles ne laissaient pas de remplir les pratiques essentielles de la vie religieuse; car il est certain qu'il n'y a point de communauté, même parmi les régulières, qui vive dans une plus grande séparation du monde. Elles allaient rarement au parloir, et n'y allaient que pour leurs plus proches parens et pour peu de temps; elles ne parlaient quasi jamais aux personnes qui entraient chez elles, et elles évitaient tellement leur rencontre qu'elles passaient pour farouches. Elles étaient simples et sans hauteur, et nous ne concevons pas ce qui a pu donner lieu à ce qu'on nous avait dit. Dans le temps qu'on y jouait les tragédies d'*Esther* et d'*Athalie* devant le Roi et toute la Cour, elles se retiraient dans les tri-

bunes pour prier Dieu. Il fallut un ordre exprès du Roi pour les y faire venir, et on remarqua qu'elles y avaient les yeux baissés et que la plupart y faisaient oraison ou disaient leur chapelet. »

Voilà une page qui nous soulage. Ainsi ces Dames s'étaient calomniées. Elles avaient pris leurs scrupules pour des crimes. Nous nous en doutions un peu. Mme de la Maisonfort elle-même est renvoyée par ce grave tribunal avec un sourire d'indulgence.

Oui... Mais ce serait mal la connaître que de se rassurer trop vite. A Dieu ne plaise que je veuille douter, plus que Fénelon, de « l'innocence et la bonté de cœur » de notre novice. Je doute seulement qu'elle puisse, pendant un si long temps, demeurer sage, tenir sa langue, brider son indépendance d'esprit et de jugement, atteindre à une ennuyeuse vertu... Je doute que sa soumission et sa bonne volonté même ne nous préparent point quelque réaction terrible. Elle est de celles qui ont besoin de ruer sous le joug pour l'accepter.

L'éclat, cette fois, alla jusqu'au scandale.

Fénelon, qui ne dirigeait plus régulièrement Mme de la Maisonfort, mais qui continuait de l'aimer et de la suivre, Fénelon sentait monter en elle des frémissemens d'impatience contre la nouvelle règle, et flattait comme il pouvait cette pauvre nature cabrée. En juin 1693, il écrivait :

« Je crois, madame, que vous devez travailler à vaincre votre peine par rapport à la maison où vous êtes ; elle ne vient que de mauvaises préventions contre des règles qui sont en elles-mêmes utiles à toute la communauté, et de votre attachement excessif à vos heures d'oraison et à vos spiritualités. Ces règles que vous trouvez gênantes, soutiendront la plupart des âmes, et pour vous, elles vous seront plus utiles qu'aux autres ; *car il faut bien que vous mouriez à ce goût de liberté et à ce mépris des choses qui vous paraissent petites...* »

Exhortations perdues... Mme de la Maisonfort se contint, mais pour mieux éclater ensuite. Un jour, en la présence même de l'évêque de Chartres et de Mme de Maintenon, elle s'oublia tout à fait, témoigna de son mépris pour les nouvelles constitutions, blâma la règle et la réforme, et déclara qu'on ne l'obligerait point à faire des vœux solennels...

Elle consterna tout le monde, et réussit à mettre en colère l'abbé de Fénelon.

Il était, ou du moins paraissait responsable d'elle, étant ou ayant été son directeur, son ami, son père spirituel. De plus, l'orage du Quiétisme, qui commençait à s'amonceler autour de sa tête, rendait l'incartade de Mme de la Maisonfort assez dangereuse pour lui-même. Nous ne savons ce qu'il écrivit ou dit à sa fille. Mais nous avons deux lettres à Mme de Maintenon, admirables de loyauté, et d'une sévérité qui n'oublie pas la pitié. Pas plus qu'il n'abandonnera plus tard Mme Guyon, il ne songe aujourd'hui à se dégager de Mme de la Maisonfort. Il se justifie, mais il l'excuse ; aucune prudence personnelle ne lui fera trahir une amie :

« Mme de la Maisonfort sait assez que je regarde comme une pure illusion toute oraison et toute spiritualité qui n'opère ni douceur, ni patience, ni obéissance, ni renoncement à son propre sens : *je l'ai toujours trouvée ingénue et droite, malgré ses défauts...*

« Ce qui me fâche, c'est qu'avec des intentions si droites et si pures, elle s'égare de son chemin, et sort de sa grâce, qui est la douceur et la politesse. Il n'est pas question de Saint-Cyr, qui n'est rien ; il est question de Dieu, qui est tout, et qui ne se trouve point par cette hauteur et par cet entêtement. En quelque lieu qu'elle aille, elle trouvera de la contradiction et de la gêne ; elle serait bien malheureuse de n'en trouver pas : ce n'est que par là que Dieu purifie et avance les âmes. L'oraison et la vertu ne sont solides qu'autant qu'elles sont éprouvées par la croix et par l'humiliation. On ne profite véritablement, même de la meilleure oraison, qu'autant qu'on est prêt à la quitter pour l'obéissance... Voilà ce que j'ai dit et écrit souvent à Mme de la Maisonfort ; je ne saurais maintenant lui dire autre chose...

« Mme de la Maisonfort n'avait qu'à demeurer tranquille dans le respect des règlemens, se souvenir qu'elle en avait besoin elle-même pour se rapetisser, et pour mourir à son propre esprit, plein de hauteur et de grandes idées de spiritualité sans pratique réelle ; que ces règlemens étaient nécessaires à une communauté, et qu'il est scandaleux de montrer du mépris pour des pratiques si salutaires à la multitude. Après cela, je suis sûr, madame, que vous seriez entrée avec bonté dans ses besoins, pour la soulager dans les choses où elle se serait trouvée trop gênée... Dans le fond, vous savez, madame, qu'elle

est de bonne foi ; que son oraison est innocente, quoiqu'elle n'en ait pas fait un usage humble et soumis, et qu'enfin elle est douce, quoique Dieu ait permis qu'elle soit tombée à vos yeux dans un étrange emportement. Je vous dirai sur elle ce que saint Paul disait à Philémon sur son esclave qui s'était enfui. *Il s'est éloigné de vous*, lui dit-il, *pour un peu de temps, afin que vous le recouvriez pour jamais* dans l'ordre de Dieu. Ces sortes de fautes et d'éloignemens préparent à un retour et une réunion que rien ne pourra altérer. Je vous conjure même, madame, de vouloir lire cette épître de saint Paul à Philémon, qui ne contient qu'un court chapitre : elle vous donnera l'esprit de compassion et de support nécessaire en cette rencontre. Je vous supplie aussi de vouloir bien faire lire cette lettre, que j'ai l'honneur de vous écrire, à Mme de la Maisonfort, afin qu'elle y voie mes vrais sentimens, et que cette lettre fasse auprès de vous, pour sa réconciliation, ce que je n'oserais faire moi-même... »

Quelle fermeté tranquille et noble dans ces paroles ! Quelle charité aussi, envers une âme coupable, mais ingénue... Et quelle indépendance, parlant à Mme de Maintenon : « Il n'est pas question de Saint-Cyr, *qui n'est rien;* il est question de Dieu, qui est tout (1). »

Sans doute Mme de la Maisonfort fit-elle amende honorable et témoigna-t-elle de meilleurs sentimens. Sans doute aussi Mme de Maintenon était-elle disposée une fois de plus à la ménager et à l'absoudre. Il faut penser cependant que le souvenir d'un tel esclandre ne s'effaça pas si vite et refroidit leur grande amitié réciproque. Il faut penser aussi que l'approche des vœux solennels jeta la pauvre novice dans de nouveaux troubles, et qu'elle dut gravir un nouveau calvaire. Deux billets de Fénelon, de mars et avril 1694, nous attristent un peu :

« Je vous conjure, au nom de Dieu, de calmer votre esprit, et de vous ouvrir à l'évêque de Chartres, et à Mme de Maintenon, *qui a encore beaucoup de bonté pour vous.* »

Et ceci :

« Ne craignez point de vous rapprocher cordialement de Mme de Maintenon... Il faut éviter les empressemens, les désirs de plaire, les petites flatteries, et tout ce qui peut amollir le

(1) Laissons le pauvre Phélipeaux mettre ses lunettes jaunes, et découvrir dans cette lettre l'embarras, la duplicité, les précautions tortueuses de Fénelon.

cœur. Pour la confiance, la correspondance simple et fidèle, le désir de seconder ses bonnes intentions, l'éloignement des personnes et des choses qui peuvent lui être suspectes, la crainte de lui faire la moindre peine, vous ne sauriez aller trop loin. Votre liaison avec elle est de providence, et doit être de pure grâce. »

Quinze novices avaient été admises déjà, depuis le mois de décembre, à prononcer leurs vœux solennels. Mme de la Maisonfort fit les siens le 19 avril 1694. Elle avait scellé sa chaîne, et consommé le sacrifice de cette liberté si chère. Peut-être eût-elle trouvé là les prémisses d'une liberté plus haute, et cette paix d'esprit qui ne saurait naître que du renoncement absolu. Mais, depuis quelque temps, l'influence de Mme Guyon et de Fénelon, un instinct naturel, dans la dévotion comme en toutes choses, des voies les plus hautes, et si l'on veut les plus singulières, le goût des subtilités de l'esprit et des exaltations du cœur, un peu de honte d'elle-même peut-être, et le besoin d'aimer éperdument ce Dieu qu'elle avait tant de peine à servir humblement, l'avaient poussée vers les horizons illimités, vers les solitudes dangereuses du pur amour. Elle y rencontra de nouvelles épreuves, et des tribulations plus douloureuses. Mme de la Maisonfort fut, à Saint-Cyr, l'introductrice du Quiétisme; elle en fut le champion, elle en fut la victime. Pour suivre cette histoire, il nous faut revenir de quelques années en arrière.

II

Par son père, Mme de la Maisonfort était cousine germaine de Mme Guyon.

Sans doute la connut-elle peu pendant son enfance, et l'avait-elle à peine rencontrée quand elle vint à Paris. Si l'on en juge d'après leurs premières relations, il n'y avait pas entre elles de sympathie préétablie. Mais, la semaine même où Mme de la Maisonfort, avec ses filles de Noisy, s'installait à Saint-Cyr, Mme Guyon arrivait à Paris. Les destinées, comme les astres, ont des conjonctions inévitables.

En allant à Beynes, chez la duchesse de Béthune-Charost, dont elle était devenue l'amie, Mme Guyon obtint la permission de s'arrêter parfois à Saint-Cyr, pour voir sa cousine. Elle s'insi-

nuait doucement dans la maison. Mme de la Maisonfort demeurait froide et se réservait. Elle rendait à sa cousine quelques « visites d'honnêteté. » Elle l'écoutait discourir, mais n'était pas conquise. « Mme Guyon, trouvant en elle tant de résistances, la raillait quelquefois en lui disant : « Pour vous, ma cousine, il vous faut un bonnet quarré pour vous conduire ! »

En 1688, à la suite d'intrigues fort basses, Mme Guyon, suspectée d'hérésie moliniste, vit embastiller et exiler son directeur, le Père de la Combe, puis fut elle-même mise en pénitence au couvent de la Visitation de la rue Saint-Antoine. L'abbé Jossau, confesseur de Mme de Maintenon, engagea Mme de la Maisonfort à intercéder pour sa parente. Elle s'y prêta, par esprit de famille. Mais le Roi, fort prévenu, ne voulut rien entendre. On fit intervenir alors Mme de Miramion. La charmante Mme de Miramion, que la renommée de ses vertus rendait invincible, l'emporta sur l'esprit du Roi ; elle obtint l'élargissement de la « sainte, » au mois d'août 1688.

Mme Guyon revint parmi ses amies, avec une auréole nouvelle. On la revit à Saint-Cyr ; elle s'entretenait librement avec les Dames ; parfois, pour prolonger ses visites, elle couchait dans la maison. On l'y goûtait, on l'y admirait de plus en plus.

Mme de la Maisonfort n'était pas encore, je crois, tout à fait gagnée. Mais elle avait entendu Mme Guyon parler de l'abbé de Fénelon, vanter « sa piété, son esprit, sa pénétration, son expérience des voies intérieures. » Elle désira le connaître. Une entrevue secrète leur fut ménagée, à Versailles, dans les appartemens de la duchesse de Béthune. Mme de la Maisonfort fut charmée. Elle crut avoir trouvé l'homme qui lui donnerait la lumière qu'elle cherchait, et elle demanda à Mme de Maintenon la permission de consulter l'abbé sur sa vocation. Cela lui fut accordé ; elle se mit aussitôt sous la direction de Fénelon ; et nous avons vu que, pendant deux ans, l'influence, les soins, la main douce et ferme de Fénelon la conduisirent, au milieu de tant d'incertitudes, jusqu'à sa profession religieuse.

Ainsi, Mme de la Maisonfort a résisté à Mme Guyon ; elle s'est livrée à Fénelon. Il faut sentir cette différence pour mettre toutes choses au point, dès l'abord. Sans doute, une imagination vive, un esprit « prodigieusement fertile en réflexions, » la portaient à goûter la spiritualité nouvelle. Mais on parlera d'ima-

ginations exaltées, d'âmes qui se croient privilégiées, de « spirituelles de travers ; » et les pieuses dames de Saint-Louis penseront avec horreur qu'elles ont côtoyé les précipices affreux de l'hérésie. Entendons tout ceci, comme dira Bossuet un jour qu'il ne montait pas dans sa chaire de docteur, « avec un grain de sel. » Au fond, si Mme de la Maisonfort embrassa quelques-unes des maximes nouvelles, si elle essaya, sous la direction de Fénelon, de pratiquer une dévotion plus pure, plus abandonnée, plus tendre, ce ne fut point un goût bizarre de toutes les *mystiqueries* (elle risqua ce mot charmant, un jour, en rougissant de son audace, devant Mme de Maintenon) ; ce fut l'élan d'une pauvre femme inquiète qui pensait trouver là une lumière pour ses doutes, une revanche pour ses misères, et un repos sublime pour son cœur mal satisfait.

⁂

Ceci dit, écoutons les dames de Saint-Louis.

« Mme Guyon charma nos Dames par son esprit et par ses discours de piété, qui paraissaient ne tendre qu'à ce qu'il y a de plus parfait ; elles crurent y sentir une onction et un accroissement d'amour de Dieu qui leur donna une haute idée de sa sainteté. Mais, dans ces commencemens, c'était un mystère enfermé entre cinq ou six de nos Dames ; car, selon Mme Guyon, il n'y avait que des âmes choisies qui fussent capables d'entendre la vraie manière de s'unir à Dieu telle qu'elle l'enseignait...

Et plus tard :

« Ces Dames avaient de la froideur, de l'éloignement et même un peu de mépris pour celles qui n'étaient pas de leur causerie, une grande indépendance des supérieurs et des directeurs, beaucoup de présomption et d'orgueil ; celles qui pratiquaient cette spiritualité se croyaient des âmes fort au-dessus des autres ; elles n'assistaient au sermon que le moins qu'elles pouvaient, disant que cela ne fait que distraire, que Dieu seul suffit, et ayant mille travers de cette nature... Presque toute la maison devint quiétiste. On ne parlait plus que de pur amour, d'abandon, de sainte indifférence, de simplicité, laquelle on mettait à se bien accommoder en tout pour prendre ses aises, à ne s'embarrasser de rien, pas même de son salut. De là vint cette prétendue résignation à la volonté de Dieu, qu'on poussait

à consentir aussi franchement à sa damnation qu'à vouloir être sauvée; c'était en cela que consistait le fameux acte d'abandon qu'on enseignait... Ces façons de parler étaient si communes, que les *rouges* même les tenaient; jusqu'aux sœurs converses et aux servantes, il n'était plus question que de pur amour. Et il y en avait qui, au lieu de faire leur ouvrage, passaient leur temps à lire les livres de Mme Guyon, qu'elles croyaient entendre. »

Indignations sincères, mais que l'on sent inspirées et grossies par le remords! Ou peut-être par la jalousie : celle qui tint la plume ne fut sans doute point du « petit troupeau. » Oui, « jusqu'aux sœurs converses et aux servantes! » Quel dommage que Molière ne fût point caché derrière une porte! Mais pourquoi donc interdire aux servantes le pur amour? Sainte Thérèse, certain jour, n'eut-elle pas une extase pendant qu'elle tenait la queue d'une poêle à frire?

Accordons pourtant quelque chose aux Dames. Mettons qu'il y ait eu des excès, des raffinemens; mettons encore quelque orgueil. Songeons que nous sommes dans une communauté de femmes, et qui n'ont point fait vœu de pauvreté spirituelle. Reconnaissons que le diable, qui ne craint aucun déguisement, a bien pu se glisser çà ou là dans les bosquets du pur amour. Disons, surtout, que Mme Guyon était une « sainte » bien dangereuse pour Saint-Cyr, et qu'il eût mieux valu qu'on ne l'y vît point. Mais ne soyons pas tout à fait injustes, et reconnaissons que, durant ces quelques années, parmi ces jeunes religieuses et ces enfans à l'imagination toute pure encore, une grande ferveur régna, et Dieu fut, à Saint-Cyr, aimé très noblement, très tendrement, très précieusement. Il y eut un goût du sublime dans la dévotion qui rappelle celui que nous avons rencontré dans la poésie; qui ne fut, avec ses dangers, ni moins naïf ni moins touchant; et pourrait-on dire que Saint-Cyr fût une aussi parfaite image de notre XVIIe siècle s'il n'avait connu ni l'un ni l'autre?

De cet état d'esprit, de cette émulation des Dames pour une vie parfaite, nous avons un témoignage que je voudrais rappeler. C'est une consultation que Mme de Maintenon, mère toujours en éveil sur ses filles, adressait un jour confidentiellement à l'évêque de Chartres. En voici quelques traits :

« Ma sœur de Veilhan aspire avec une grande inquiétude à

la plus haute perfection ; elle trouve que personne ne l'entend ; elle essaye de tout... Elle va trouver M. de Brisacier et fait entre ses mains un vœu de faire toujours ce que dans sa conscience elle croira le plus parfait. Ce vœu est pour un an ; elle m'en a envoyé la formule. Je lui ai répondu qu'elle était en sûreté, faisant ce qu'elle fait avec M. de Brisacier. Cependant, monseigneur, je ne lui aurais pas donné cette permission. C'est une fille qui veut se distinguer, qui n'est nullement capable de démêler ce qui est plus parfait, et qui mettra un jour la perfection à nous contredire, si nous lui paraissons trop indulgentes ; elle a de la vertu, mais l'esprit n'est pas droit. » M. de Chartres répond : « Vous avez fait, madame, selon votre sagesse ordinaire... Mais moi, je la dispense de ce vœu qui ne tend point à un plus grand bien, mais à de graves inconvéniens ; ce vœu est réservé aux Saintes Thérèses... »

Et encore : « Ma sœur de Bouju m'a demandé en grâce de la conduire. C'est une fille qui a beaucoup de vertu, de l'esprit, une prodigieuse mémoire, de la candeur, de la simplicité, un esprit vraiment religieux ; enfin un sujet à soutenir tout le bien qu'on établit ici, pourvu qu'on la calme, qu'on amortisse cette extraordinaire vivacité, ce torrent de pensées et de paroles, cette légèreté de dire tout ce qui lui vient dans l'esprit, et pour vous donner quelque connaissance de son caractère, *quelque conformité avec Mme de la Maisonfort...* » M. de Chartres répond : « J'ai déjà reconnu qu'elle est capable de s'enivrer de son propre vin, comme ma sœur de Veilhan. Formez-la beaucoup à la simplicité évangélique... »

Mme de Maintenon continue : « Ces deux exemples nous font craindre les visions, les singularités, les consultations, et bien des inconvéniens que vous connaîtrez mieux que nous... Je voudrais une piété solide, simple, droite... Je m'oppose aussi à de petites unions pour la piété qui commencent par dévotion, et qui deviendraient des cabales, ou du moins des singularités. » Et M. de Chartres approuve cette sagesse : « C'est là l'esprit de votre maison ; tout le reste est sujet à l'illusion et à d'étranges tromperies. »

***

Ce que fut la direction de Fénelon pour Mme de la Maisonfort, nous ne le savons pas, hélas ! par une correspondance suivie.

En 1690, en 1691, ils se voyaient et ne s'écrivaient point. En juin 1692, Fénelon se décharge, au moins partiellement, de cette direction, soit qu'il craignît déjà, comme on l'a dit, d'être compromis par les vivacités de langage de sa pénitente, dans une matière si délicate, où les mots imparfaits trahissent aisément les pensées; soit qu'il jugeât meilleur pour M[me] de la Maisonfort de la mettre sous une aute direction.

« Il faut vous dire sincèrement, madame, ce que je puis et ne puis pas... Ce qu'on appelle être entièrement chargé de votre direction est, ce me semble, une chose impraticable. *Il est bon que vous entriez peu à peu dans la voie commune de la communauté*, et dans la conduite de votre évêque, qui est très sage et très pieux. Je ne refuse pourtant pas de vous donner, comme ami, des conseils détachés sur les choix de lecture ou d'oraison... Je ne doute point qu'on ne vous permette de voir madame *(Guyon)* deux ou trois fois l'année, et elle vous élargira le cœur. Je suppose qu'on vous le permettra, pourvu que vous soyez seule à la voir, et que vous ne disiez jamais rien qui puisse faire quelque peine dans la communauté. Je crois voir fort clairement que vous vous inquiétez trop là-dessus. La conduite de M. de Chartres est pleine de précautions nécessaires... »

Affligée, elle essaya de le faire revenir sur sa détermination; puis elle se soumit, et, humblement, demanda la direction de M. Tiberge, saint et simple prêtre s'il en fut. Le mois suivant Fénelon lui écrit : « Je suis ravi d'apprendre que vous vous apprivoisez à mes sécheresses et à mes duretés. C'est fort bon signe pour vous; il faut que vous ayez une bonne cuirasse pour résister à de tels coups. »

Il dut continuer à la conseiller; nous l'avons vu par la lettre où il la blâme de son emportement contre les constitutions nouvelles de la communauté. A la lettre que j'ai citée, Fénelon en ajoute une autre, six jours plus tard, loyale et claire comme la précédente :

« Je voudrais bien, madame [M[me] de Maintenon], réparer le mal que j'ai fait à M[me] de la Maisonfort. Je comprends que je puis lui en avoir fait beaucoup avec une très bonne intention. Elle m'a paru scrupuleuse, et tournée à se gêner par mille réflexions subtiles et entortillées : ce qui paraît nécessaire aux esprits de cette sorte devient fort mauvais dès qu'on le prend de travers, et qu'on ne le prend pas dans toute son étendue et avec tous ses

correctifs. Quand vous le jugerez à propos, j'expliquerai à fond... les cas dans lesquels les maximes de mes écrits, quoique vraies et utiles en elles-mêmes pour certaines gens, deviennent fausses et dangereuses pour d'autres à l'égard desquels elles sont déplacées. Je marquerai aussi les bornes qu'elles doivent avoir pour les personnes mêmes à qui elles conviennent davantage... Il y a longtemps que j'ai eu l'honneur de vous dire, madame, non seulement qu'on pouvait abuser de ces maximes, mais encore que je savais très certainement que plusieurs faux spirituels en abusaient d'une étrange façon.

« Peut-être que, moi qui parle, je suis plus prévenu qu'un autre, et que je favorise trop une spiritualité extraordinaire. Mais je ne veux en rien pousser la spiritualité au delà de saint François de Sales, du bienheureux Jean de la Croix, et des autres semblables que l'Église a canonisés dans leur doctrine et dans leurs mœurs... Enfin, je voudrais tout examiner, faire expliquer rigoureusement jusqu'aux moindres choses susceptibles de deux sens, laisser peu de choses écrites pour le public, tenir surtout les femmes pieuses et les filles de communauté dans une grande privation des ouvrages de spiritualité élevée, afin que la simple pratique et la pure opération de la grâce leur enseignât ce qu'il plairait à Dieu de leur enseigner lui-même...

« Voilà, madame, devant Dieu, ce que je pense. Mme de la Maisonfort ne me doit pas croire, si elle ne me croit quand je parle ainsi. Quand je la verrais en secret, je ne lui dirais pas ces vérités moins fortement que je le fais par cette lettre, et que je l'ai toujours fait quand je l'ai vue seule à seul. »

Qui nous permettrait de ne pas l'en croire? Nous n'avons pas besoin de connaître par d'autres témoignages la direction qu'il dut donner à Mme de la Maisonfort : elle est là tout entière, avec sa haute liberté, sa prudence, sa fermeté, sa sévérité. Si elle fit du mal à Mme de la Maisonfort, ce fut par la faute de la dirigée plus que du directeur. Et si Fénelon peut s'accuser lui-même, dans un excès d'humilité, il est le seul, en tout cas, qui en ait le droit.

Il ne nous appartient pas davantage d'examiner ici quelle était au juste l'« oraison » de Mme de la Maisonfort, ni de la suivre dans les difficultés qu'elle proposa, deux ans plus tard, à Fénelon, sur quelques articles des Conférences d'Issy. Laissons entre eux, laissons entre elle et Dieu, ces secrets ineffables.

⁂

Comme elle avait fait au sujet de l'éducation donnée à Saint-Cyr, Mme de Maintenon ne tarda pas à être prise de doutes, d'alarmes, de remords, sur la dévotion qu'elle avait laissée s'y introduire, et à vouloir reprendre entièrement son œuvre.

Déjà, en 1692, elle écrivait à Mme de la Maisonfort :

« Ne répandez pas les maximes de M. de Fénelon devant des gens qui ne les goûtent point. Quant à Mme Guyon, vous l'avez trop prônée; et il faut se contenter de la garder pour vous. Il ne lui convient pas, non plus qu'à nous, qu'elle dirige nos Dames... Tout ce que j'ai vu d'elle m'a édifiée: mais il faut conduire notre maison par les règles ordinaires et tout simplement... »

Et un autre jour : « Vous savez mieux que moi, madame, que chaque chose a son temps. Mon peu d'expérience en ces matières me révoltait contre M. l'abbé de Fénelon quand il ne voulait pas que ses écrits fussent montrés; cependant il avait raison. Tout le monde n'a pas l'esprit droit et solide. On prêche la liberté des enfans de Dieu à des personnes qui ne sont pas encore ses enfans, et qui se servent de cette liberté pour ne s'assujettir à rien. Il faut commencer par s'assujettir... »

Dans la visite pastorale qu'il fit à Saint-Cyr en 1693, l'évêque de Chartres, Godet-Desmarais, avait été surpris de trouver chez les religieuses une spiritualité qui lui parut suspecte. C'était un homme très pieux, d'esprit droit et modéré, dont Saint-Simon nous a laissé un portrait fort avantageux, un peu flatté peut-être. Il assembla les Dames, leur montra les dangers de la dévotion nouvelle, les obligea de lui remettre les livres de Mme Guyon. Il s'entretint particulièrement avec Mme de la Maisonfort. Elle protesta qu'elle n'était dirigée que par Fénelon, expliqua son oraison, argumenta, résista. Il semble qu'elle ait défendu sa liberté sans douceur et sans humilité. A divers signes, on peut juger qu'il y eut là quelques mois de malaise et de mésentente, où elle fut blessée, et fit la méchante. Cela se termina par le scandale de l'automne 1693, où elle envoya promener l'évêque, la fondatrice, les constitutions... Audace d'enfant gâtée, éclat d'une femme énervée, indécise et souffrante : ne cherchons ni à l'excuser ni à l'accabler. Soyons charitables et passons.

Mme de Maintenon voulut s'assurer. Elle consulta plusieurs

prélats ou prêtres éclairés, entre autres Bossuet, Bourdaloue, M. Jolly, M. Tronson. Ils furent unanimes dans leurs réponses. Alors, elle interdit à Mme Guyon tout commerce avec Saint-Cyr. C'était le temps où les Dames venaient, à la suite de leur second noviciat, de faire des vœux solennels. Elle crut qu'avec les nouveaux règlemens, le nouvel esprit de la communauté, tous ces raffinemens de piété disparaîtraient. Sans doute aurait-elle eu raison, s'il se fût agi d'une mode, et non d'un besoin réel de certaines âmes. Elle s'étonna de constater que la persécution ne faisait qu'irriter et diviser la communauté. Indécise encore quant à l'attitude qu'elle devait prendre dans l'affaire du Quiétisme au dehors, elle éprouvait une contrariété très nette à se sentir mal obéie dans son domaine propre, sa maison de Saint-Cyr. Elle aiguillonna Godet-Desmarais. Celui-ci, dans sa visite de 1695, se montra fort sévère. Il fouilla lui-même toute la maison, les bibliothèques, les classes, les cellules des Dames; il enleva d'autorité tous les livres et les manuscrits qui lui parurent suspects; il ne fit même point d'exception pour ceux de Fénelon.

C'était là le coup le plus sensible pour Mme de la Maisonfort : elle refusa de remettre à l'évêque les écrits qu'elle possédait de son directeur. Ou plutôt, elle supplia Mme de Maintenon de les lui laisser. Celle-ci fut inflexible. Mme de la Maisonfort obéit. Mais comme elle gardait à Fénelon sa confiance et son amitié, elle dut commencer de les retirer à Mme de Maintenon.

Ne regretterons-nous point, chez une religieuse, cet esprit d'insoumission? Sans doute. Mais qu'on veuille bien se souvenir de deux faits, entre autres. L'année précédente, l'évêque de Chartres lui-même avait écrit à Mme de la Maisonfort : « Vous ne pouvez douter de mon estime singulière et tendre amitié pour l'abbé de Fénelon, que je crois incapable de vous donner aucune maxime disproportionnée à votre état. *Mais tout ce qui est écrit pour vous n'est pas pour les autres*, et réciproquement. » D'autre part, cette même année 1695, deux mois à peine avant les rigueurs de Godet-Desmarais, Fénelon, nommé archevêque de Cambrai par le Roi, sur la sollicitation de Mme de Maintenon, avait été consacré à Saint-Cyr même, et de la main de Bossuet.

***

J'ajouterai que, pour être équitable, il faut mettre, en regard de ses résistances, la bonne volonté de cette pauvre femme. Et

il faut connaître aussi toute l'étendue de son trouble d'esprit.

De l'une et de l'autre, nous avons un témoignage irrécusable. Dans un mémoire qu'elle adressait à Fénelon, dix ou douze années plus tard, après la mort de Bossuet, elle écrivait ceci :

« Voici, monseigneur, les lettres que vous m'ordonnez de vous envoyer (sa correspondance avec Bossuet).

« Quoique je dise, dans la première, que mes supérieurs ne m'inquiétaient point, cela signifie seulement qu'ils me laissaient en paix sur mes pratiques, dont ils ne s'étaient jamais informés; mais non pas qu'ils ne m'eussent plusieurs fois demandé compte de mes sentimens, d'une manière qui marquait qu'ils avaient sur cela de l'inquiétude... Il est vrai qu'ils m'avaient témoigné être contens de mes réponses; mais *comme je savais la cause de leur crainte, elle m'en inspirait. J'aurais appréhendé d'augmenter la leur, si je leur eusse confié la mienne...* Une seule personne me paraissait propre à mettre le calme dans ma conscience, c'était feu M. l'évêque de Meaux; parce qu'outre que je savais quelle était sa doctrine, et que vous l'appeliez la plus grande lumière de l'Église, je n'ignorais point que vous aviez examiné ensemble les matières en question... La difficulté était de lui parler. Dans cet embarras, je m'adressai à Dieu : je lui représentai qu'il pourrait seul, sans l'entremise de qui que ce soit, me délivrer de mes craintes, mais qu'au cas qu'il voulût y employer le ministère de M. de Meaux, j'espérais qu'il me ferait naître quelque occasion... Ma prière fut exaucée : ce prélat eut le mouvement d'offrir à Mme de Maintenon de faire une conférence à Saint-Cyr... »

Bossuet vint à Saint-Cyr le 5 février 1696, et traita « du dogme affreux de l'indifférence pour le salut. »

Sur la demande de Mme de la Maisonfort, il revint le 7 mars, et parla de l'oraison passive. « Cette deuxième conférence ne me contenta pas moins que la première; mais comme mes doutes n'y furent pas encore tous éclaircis, je restai avec le désir de parler en particulier à M. de Meaux. » Elle entra dans la chambre de Mme de Maintenon; elle guetta l'occasion. Mais il était tard, M. de Meaux était fatigué; Mme de Maintenon suggéra qu'elle pourrait lui écrire; Mme de la Maisonfort accepta, sous la condition que Bossuet ignorerait qui lui écrivait, et qu'on ne le dirait à personne sans exception. Mme de Maintenon le promit, et ajouta : « Écrivez sur du papier plié, de manière qu'il

vous puisse répondre à la marge; et par là vous serez sûre de votre secret.

Ainsi fut fait. Nous avons ce long et curieux document. C'est, de la part de Mme de la Maisonfort, un examen de conscience minutieux et raffiné, inquiet, subtil, — certains diront d'une subtilité excessive ; mais qui peut porter un jugement en ces matières, s'il n'en a quelque expérience personnelle ? Reconnaissons plutôt notre incompétence ; écoutons seulement cette femme dire d'elle-même, avec une grande clairvoyance : « J'ai naturellement l'esprit plus réfléchissant qu'une autre, l'imagination vive, en un mot une prodigieuse activité ; la conscience timide, même portée au scrupule ; et un amour-propre qui veut toujours se complaire dans son ouvrage, et s'assurer de faire quelque chose. » Ajoutons-y un autre témoignage, celui du cardinal de Bausset, dans son Histoire de Fénelon : « On est étonné de voir d'un côté la finesse, l'esprit, la subtilité, la délicatesse d'esprit avec laquelle une simple religieuse analyse des matières si abstraites ; de l'autre la clarté, la simplicité, la finesse de raisonnement qu'un homme d'un rang et d'un génie aussi élevé que Bossuet daigne employer. »

Mme de la Maisonfort écrivit à Bossuet une troisième lettre pour le remercier. Puis, sur sa demande, il vint la voir, le 30 mai 1696. Elle raconte ainsi cette visite à Fénelon :

« La conversation que j'eus avec lui augmenta l'idée que j'avais de sa piété et de sa bonté. Il me parla de vous, monseigneur, comme d'un saint d'une grande lumière, qu'il aimait avec tendresse ; il me dit que vous étiez intimes amis, et unis comme les doigts de la main ; qu'il n'avait jamais vu en qui que ce soit tant de droiture, de candeur et de simplicité qu'en vous ; qu'il fallait vous en savoir gré, puisqu'il ne tenait qu'à vous de n'être pas simple.

« Je la serai assez pour ajouter qu'il me dit aussi que vous poussiez trop loin le désintéressement de la charité, etc. ; qu'il regardait cela comme un court éblouissement dont je ne devais point m'inquiéter, parce que, de la droiture dont vous étiez, vous en reviendriez.

« Je lui demandai si cela était assez de conséquence pour qu'il y eût de l'inconvénient à s'abandonner à votre conduite. Il me répondit que, jusqu'à ce que vous fussiez revenu sur

cela, il croyait que je ferais bien de me priver de vous voir et de vous écrire.

« Vous pouvez vous souvenir, monseigneur, qu'il y avait longtemps que je n'avais eu cet honneur ; mais j'en avais conservé le désir et l'espérance... Vous me manquant, je sentais le besoin de quelqu'un qui vous remplaçât; M. de Meaux seul m'y parut propre. Il me permit de lui écrire de temps en temps.

« ... Je ne sentais point de répugnance à vous le confier ; et comme mon attachement pour vous, monseigneur, était toujours le même, mon cœur ne me reprochait rien à votre égard... »

Voilà donc Mme de la Maisonfort sous la direction de Bossuet. Cette fidélité à Fénelon, en même temps que ces doutes et ce désir d'une lumière plus sûre, on n'imagine point de conduite plus délicate et plus sage. Avec tous ses défauts, cette âme était de bonne volonté.

***

Elle ne devait point, cependant, recueillir le bénéfice de sa prudence.

Au dehors, l'orage du Quiétisme était déchaîné. Les éclats en arrivaient jusqu'à Saint-Cyr, où ils éveillaient dans les âmes des religieuses des échos douloureux et passionnés. Mme de Maintenon s'alarmait. Surprise, elle considérait ses fautes ou ses imprudences ; elle voyait pour la première fois son crédit sur le Roi menacé ; une sorte d'instinct de conservation la poussait à trancher dans le vif, à renier les amitiés compromettantes.

Mme de la Maisonfort fut une de ses premières victimes.

Déjà, en 1696, ses rapports avec Mme de Maintenon devaient avoir subi un grand refroidissement. Bossuet lui écrivait, en septembre : « La contrariété naturelle que vous éprouvez avec Mme de Maintenon vous doit être un exercice continuel de mortification. Contentez en elle, non pas elle, mais Dieu... » Et quelques mois plus tard : « Pour Mme de Maintenon vous voyez une grande marque de sa charité, non seulement dans le soin qu'elle prend de m'envoyer vos lettres, mais encore d'en solliciter elle-même les réponses. Mais avec tout cela, ma fille, sacrifier à Dieu tout le goût de cette amitié... heureuse d'avoir à sacrifier quelque chose d'aussi considérable selon le monde ! »

La rupture approchait. Mme de la Maisonfort en a écrit le récit douloureux ; écoutons-la.

« Je supposais que Mme de Maintenon n'était point inquiète de mes sentimens, puisqu'elle était instruite de ma confiance en M. de Meaux. Cependant, au mois de mars 1697, dans un entretien que ma sœur du Tourp eut avec elle, elle lui marqua une grande douleur de mon prétendu changement, et son attendrissement alla jusqu'aux larmes. Ma sœur du Tourp me conseilla de lui écrire, ce que je fis.

« Dans sa réponse, elle me disait que sa douleur venait de ma sorte de piété, et de me voir penser autrement que ceux que Dieu avait chargés de gouverner notre maison et ma personne ; qu'elle serait contente quand je serais unie avec l'évêque, le supérieur et les confesseurs de Saint-Cyr ; que jusque-là elle pleurerait mon état, et craindrait le mal que je pourrais faire dans la maison...

« Quoique je ne fusse pas unie à M. de Chartres comme autrefois, je ne me croyais pas mal avec lui. A l'égard du supérieur, il ne venait presque jamais à Saint-Cyr, et je n'avais jamais eu qu'une seule conversation avec lui, dont il m'avait témoigné être très satisfait. J'étais fort bien avec mon confesseur ; la supérieure me paraissait contente de moi, et je l'étais d'elle. Ainsi les inquiétudes de Mme de Maintenon n'avaient point de fondement bien réel.

« Sa lettre fut suivie d'une conversation ; elle m'y témoigna beaucoup d'estime, me disant qu'elle avait compté que ce serait moi qui soutiendrais la maison après sa mort ; qu'elle avait tout espéré de la droiture de mon esprit ;... que je pensais naturellement très juste ; qu'après avoir parlé ainsi, c'était se louer soi-même que de dire que nous pensions l'une comme l'autre... Elle me reprocha d'être surtout changée pour M. de Chartres, et mes délicatesses sur la direction, en des termes qui me firent penser qu'elle voulait me faire entendre que je me retirasse de la direction de M. de Meaux pour me mettre sous celle de M. de Chartres... »

Mme de la Maisonfort le lui proposa, se déclarant prête à obéir. On ne la prit pas au mot.

Sur ces entrefaites, le livre des *Maximes* parut. Les alarmes de Mme de Maintenon redoublèrent.

« Quoique, après l'entretien dont j'ai parlé, Mme de Maintenon m'eût mandé qu'elle en était parfaitement contente, elle prit, à quelque temps de là, des manières si froides à mon égard, que

ne voyant rien dans ma conduite qui pût me les attirer..., je crus devoir lui demander un éclaircissement, — ce qu'elle évitait. Je la suivis un jour qu'elle allait seule à son appartement. S'en apercevant, elle me dit avec un redoublement de froideur : « Je ne veux point vous parler, ceci devient trop sérieux; M. de Chartres va venir, je le laisserai décider. » Je lui répondis que je ne pouvais deviner de quoi il s'agissait... Après avoir été quelque temps en silence, elle me dit : « Je ne voulais point vous parler ; mais l'amitié, — puis se reprenant, — un reste d'amitié fait que je ne puis m'empêcher de vous avertir que vous vous préparez de grands malheurs; mais comme votre cœur est droit, je crois qu'ils ne seront que temporels... » Je compris que ces malheurs dont on me menaçait étaient ma sortie de Saint-Cyr. Je le dis à mon confesseur, qui m'exhorta à demander à Dieu de demeurer dans mon état...

« M. de Chartres arrivé, on me fit comparaître devant lui, MM. B. (Brisacier) et T. (Tiberge) et Mme de Maintenon. »

Ils lui firent divers reproches qui semblent assez vagues, ou d'une précision un peu puérile. « MM. Brisacier et Tiberge demeuraient dans un grand silence ; Mme de Maintenon ne dit que quelques mots à la traverse, et finit par ceux-ci : « Mme de la Maisonfort aurait été une sainte dans le monde; mais elle n'était pas née pour être religieuse ; elle aime trop sa liberté; » ce qui n'avait pas grand rapport à ce dont il s'agissait, cet amour de la liberté ne m'empêchant point d'être assidue à mes devoirs. »

Hélas ! c'était pourtant la parole la plus juste à dire...

A la suite de cette comparution, elle écrivit à M. de Chartres et à Mme de Maintenon, le plus humblement qu'il lui fut possible, et comme si elle eût désiré ardemment de rester à Saint-Cyr. « Ce n'était pas au fond que je craignisse d'en sortir ; et si j'avais suivi ce que me dictait l'orgueil, j'aurais eu une conduite opposée ; mais je ne voulais point avoir à me reprocher d'avoir manqué à faire ce qu'il fallait pour ne point sortir de la voie de Dieu. Après avoir écrit et envoyé mes lettres, je me sentis plus en paix.

« Dès qu'on les eut reçues, on m'envoya M. Tiberge, qui me demanda où j'irais si on me renvoyait. Je lui répondis que j'y penserais quand on m'aurait déclaré que ma sortie était résolue. Il me dit qu'elle l'était ; qu'on me laissait le choix du lieu où

je me retirerais, pourvu que ce ne fût point à Paris. Je dis que je choisissais le diocèse de Meaux... »

« ...Je sortis le 10 de mai 1697, avec ma sœur du Tourp. Pendant que nous sortions par une porte, on se disposait à faire sortir par une autre ma sœur de Montaigle, qui ne s'attendait à rien moins. »

L'exécution avait été si prompte que Mme de la Maisonfort resta plusieurs jours sans savoir où elle irait. Les démarches de M. de Meaux pour la recevoir n'étaient point terminées. « Dans l'incertitude où cela me tint, » écrit-elle, « ce verset de David me revint souvent : « Toutes mes aventures, Seigneur, sont entre vos mains. » Je m'en sentis consolée et, ce me semble, plus abandonnée à Dieu. »

⁂

Pendant que les pauvres filles s'en allaient vers la honte et l'inconnu, où était leur mère ? Mme de la Maisonfort a un mot terrible dans sa brièveté : « Nous partîmes sans prendre congé d'elle... »

Elle était fort occupée à rassurer la communauté consternée. « Toutes les Dames pleuraient et craignaient pour elles-mêmes : voyant que les vœux solennels qu'on avait faits pour plus grande solidité n'exemptaient pas des lettres de cachet, elles s'imaginaient qu'il ne fallait plus compter sur rien. » Mme de Maintenon leur dit qu'elle s'était fait une extrême violence en souscrivant à la condamnation des exilées. « Vous ne pleurerez jamais tant vos sœurs que je les pleure depuis quatre ou cinq ans et encore plus depuis quatre ou cinq mois que je voyais qu'il faudrait venir à ce qui s'est fait. Je les aimais par inclination et par estime, les voyant très vertueuses ; mais je dois préférer le bien de la maison à toute autre considération. »

Soit ; ne lui contestons pas que l'exécution fût nécessaire. Mais la rigueur dont elle l'accompagna ? Cette froideur, cette disgrâce, cette sorte de rancune qui creuse la blessure au lieu de la fermer ? Mme de la Maisonfort une fois chassée de Saint-Cyr, incapable de nuire ou de compromettre, l'amitié qui les avait unies ne reprenait-elle pas ses droits ? Écoutons l'exilée : « J'ai eu l'honneur de lui écrire au moins tous les ans, et dans certaines occasions ; je n'ai jamais reçu que deux réponses :

l'une d'une dureté étonnante, dont elle a voulu qu'on gardât la copie à Saint-Cyr ; et l'autre très sèche. »

Sans doute, on trouverait des excuses à Mme de Maintenon : de grands intérêts à soutenir, des responsabilités fort graves, l'influence du Roi qui, à cette époque, avait pris l'affaire en mains et qu'une belle colère amena jusqu'à Saint-Cyr, où il expliqua lui-même, aux Dames assemblées, que les trois religieuses étaient sorties par son ordre, qu'il entendait que ce fût sans espoir de retour, et qu'il défendait qu'elles rentrassent jamais, « par toute son autorité de Roi et de fondateur. » Mais toutes ces raisons sont sans force devant un tribunal intime. Elles peuvent justifier des actes, elles ne légitiment pas des sentimens.

Au fond, Mme de la Maisonfort avait déçu sa protectrice, longuement, cruellement, définitivement. Depuis dix années et plus, depuis les beaux jours de Noisy, Mme de Maintenon l'avait suivie, choyée, dirigée ; elle lui avait fait crédit avec une patience et une affection maternelles. Elle se reprochait peut-être bien des faiblesses à son égard. Un cœur qui s'est beaucoup donné, s'il lui faut se reprendre, y met une sorte d'âpreté. Dès le premier jour, elle avait vu les défauts de sa jeune amie aussi clairement que ses qualités ; mais elle avait espéré de l'en corriger. Nous avons la lettre qu'elle lui écrivit au moment où Mme de la Maisonfort accepta de faire son second noviciat : elle est d'une clairvoyance absolue, mais on y sent aussi la tendresse, la confiance, un vrai désir de soutenir et d'élever une âme :

« ... Quant à moi, ma chère fille, je vous proteste que je vous aime tendrement. Vous êtes une de celles de la communauté dont je goûte le plus la conversation ; mais Dieu ne m'a pas chargée de Saint-Cyr pour que j'y cherche mon plaisir, et que je donne la préférence à ce qui touche mon goût naturel. Il est donc vrai que, dans le temps que vous me plaisez, vous me faites peur pour la maison par ce manquement de simplicité que je vous ai si souvent reproché ; par cette présomption qui vous fait décider trop librement ; par cet attachement à vos propres lumières, qui ne se soumet jamais à celles des autres... Vous êtes naturellement généreuse et désintéressée ; vous êtes charmée par là des conditions de votre fondation ; mais accompagnez-vous ce désintéressement de l'esprit de pauvreté que vous

avez voué ?... Vous voulez persuader, vous voulez plaire, et vous n'avez point cette unité d'intention qui est la vraie simplicité. Vous avez trop envie d'être aimée : je suis persuadée que vos intentions sont bonnes et que vous voulez par ces voies-là porter au bien celles qui dépendent de vous ; mais si vous vouliez repasser sur le passé, vous verriez que ces moyens ne vous ont pas réussi. Encore une fois, vous n'avancerez jamais dans la vertu que par votre humilité, votre attachement à vos règles, par sacrifier vos lumières à celles de vos supérieurs, par aimer la dépendance, par la persuasion que vous en avez besoin, et par renoncer à cette force et sagesse toute mondaine dans laquelle vous mettrez votre confiance... Ne vous découragez point, ma chère fille, à la vue d'un si grand ouvrage : Dieu peut tout, et veut tout pour nous quand nous le voulons bien : mettez votre force à entreprendre de changer, et à faire valoir les talens qu'il vous a donnés, et dont vous rendrez compte. »

Mme de la Maisonfort fut une fille privilégiée, et qui tourna mal : elle fut rayée du cœur de sa mère.

III

Le 12 mai 1697, Bossuet écrivait à Mme de la Maisonfort : « Je vous reçois, ma Fille, dans mon diocèse, avec le dessein de vous y donner tout le secours que je pourrai. »

Il la fit conduire chez les Filles de la Visitation de Sainte-Marie, à Meaux.

Ce secours qu'il lui promettait, il ne le lui refusa pas un instant pendant les sept années qu'il vécut encore. Tout en témoigne : les lettres qu'il lui envoya, les démarches qu'il fit pour elle, ses réponses minutieuses à des consultations qu'elle lui adressait. Il lui recommandait de ne point se laisser entraîner au dégoût, mais de « prendre le vrai goût plus haut que les sentimens de la créature ; » de « modérer ses activités inquiètes, » de « laisser là Saint-Cyr, et de n'avoir plus de place dans son cœur pour Mme de Maintenon (pauvre âme, qui ne se résignait point à payer de retour une ingrate !) » Il lui écrivait :

« Ne soyez jamais en peine de votre oraison ; songez au fruit ;

devenez petite, aimez les petites observances comme les grandes, c'est-à-dire les cheveux et jusqu'aux souliers de l'Époux, et les franges comme les habits. Si vous ne devenez petite, mais très petite, les sublimités de l'oraison vous seront ôtées; *il n'y a de sublimité que celle qui nous rend plus humbles :* voilà le premier point que j'attends de votre conversion. »

Peut-être, sans les lui fermer, la détournait-il doucement des paradis que Fénelon lui avait ouverts. Mais il n'allait pas à l'encontre de la direction de celui-ci. Nous en avons le témoignage formel de leur pénitente. Écrivant plus tard à Fénelon, elle dira : « Il me parlait souvent de vous, monseigneur, et ne faisait presque que me confirmer dans les décisions que j'avais reçues de vous, entre autres sur les austérités, les communions et les lectures, *si ce n'est qu'il me laissait plus de liberté sur les lectures.* » Sans doute, nous pensions bien que ces deux grands esprits, également désintéressés, ne pouvaient conduire très différemment une même âme. Pourtant ce témoignage nous fait plaisir. Dans le temps que, sur la scène publique, on les voyait aux prises, acharnés l'un et l'autre à la défense de leurs positions, il est doux de les voir en quelque sorte se réconcilier dans la conscience d'une humble religieuse, accorder leurs vues, respecter mutuellement leur œuvre, et ne songer qu'à la gloire de Dieu dans une âme. Mme de la Maisonfort les aima l'un et l'autre; elle n'eut point à prendre parti; peut-être contribua-t-elle à maintenir entre eux quelque estime secrète; et, même sans aller si loin, il faut la remercier d'avoir rapproché pour nous, derrière la scène, ces deux grands adversaires.

Les monastères des Visitandines étaient, à cette époque, parmi les plus stricts et les plus fervens. Entre tous, celui de Meaux, à cause de sa grande régularité, était appelé la Trappe de l'Ordre. Mme de la Maisonfort y passa environ trois ans et demi, « avec assez d'agrément et de paix. » Pourtant elle n'y put demeurer, car elle y apportait un trouble involontaire et fort grave : elle s'y faisait trop aimer.

« Quoique mon étoile, écrit-elle, eût été d'être toujours assez aimée, je ne laissais pas d'être surprise de l'empressement et du goût qu'on avait pour moi dans une communauté aussi grave et aussi froide que l'est celle-là. »

Bossuet, averti par les supérieures, prit la chose au sérieux. Il ne savait trop quel conseil lui donner. Elle rédigea pour son

directeur un long questionnaire, où l'on saisit sur le vif la séduction qu'elle exerçait partout, le plaisir secret et les scrupules qu'elle en avait, ses alarmes, ses complaisances, toutes sortes de choses qui nous font sourire et qui la faisaient pleurer peut-être.

« Vous m'avez dit, monseigneur, qu'il suffisait de traiter tout le monde avec politesse, et que je pouvais marquer de la distinction à certaines personnes qui en méritent... Je ne voudrais pas aussi être obligée d'éviter celles qui tiennent à moi d'une manière plus vive. — *Réponse :* Celles-ci font plus de difficulté que les autres, parce que la liaison en est trop humaine, et sujette à de grands inconvéniens... — Vous m'avez dit que la règle de saint Paul (*Philipp.* II, 4) empêche de préférer ceux qui ont du goût pour nous à cause de ce goût, mais non de s'en servir pour les porter à Dieu. — *Réponse :* Autant que le peut permettre l'édification de la communauté, qui doit être préférée à tout. — Vous êtes convenu que je peux avoir des manières ouvertes, affables et attirantes. — *Réponse :* Le tout par rapport à Dieu et au bien des autres, non pas pour s'attacher les personnes. — Je pourrais éviter ou rechercher ces personnes d'une manière qui paraîtrait un hasard? — *Réponse :* Il ne faut point d'affectation... — Je remarque bien qu'on m'évite, quoiqu'on le fasse avec adresse; celles que j'éviterais le remarqueraient peut-être de même. — *Réponse :* Quel mal que cela soit remarqué secrètement, et qu'on fasse sentir qu'on craint le sensible, qui est la source des attachemens particuliers? — Il m'a paru que cela irritait la passion en quelqu'une de ces personnes. — *Réponse :* Il y a donc de la passion, et il n'est pas permis de la nommer. Si elle s'irrite par les remèdes, c'est signe que la maladie est grande. — Vous êtes convenu qu'il faudrait, pour guérir ces sortes de maladies, de vraies absences, et que celles de quelques jours ou de quelques semaines n'y feraient rien. — *Réponse :* J'en conviens encore. — Je me souviens en ce moment de ce mot de M. de La Rochefoucauld : « L'absence augmente les grandes passions, et diminue les médiocres, comme le vent éteint la bougie, et allume le feu. » — *Réponse :* Vous citez en ce fait un mauvais auteur... »

Et cela continue pendant des pages... Bossuet la suit patiemment dans tous ces détours d'un cœur de femme, patiemment et sévèrement. Et il conclut : « Dieu veuille vous éclairer, et

vous faire entendre la délicatesse de sa jalousie! C'est celui à qui tout est dû, et qui peut justement être jaloux. »

Il finit par juger la maladie sans remède, et par y couper court.

« Le 14 septembre 1701, M. de Meaux m'ayant parlé sur cela avec une grande bonté et une grande confiance... la pensée me vint que je serais moins gênée et plus tranquille si je quittais la maison de Sainte-Marie pour celle des Ursulines... » « Je lui dis que j'avais quelque répugnance à lui faire cette proposition, n'aimant pas à avoir part à ces sortes de changemens; que je désirais être toute de providence. Il me dit que cela ne devait point m'inquiéter, mais que la difficulté était de trouver un prétexte, que ce changement rendrait le commerce que j'avais avec lui plus commode. Il vint me revoir le 2 octobre, me détermina à ce changement qui se fit le 24 du même mois, avec toute l'honnêteté possible de la part des supérieures et de la mienne. »

***

Elle avait quarante ans passés. Elle avait perdu l'agrément de son visage, l'entrain de sa jeunesse, et sans doute aussi cette confiance en soi qui ne l'avait menée qu'à des mécomptes sur elle-même. Si elle se reportait à seize années en arrière, que devait-elle penser de la jeune provinciale qui, accueillie et fêtée par l'épouse de Louis XIV, lui faisait ses réserves et lui posait ses conditions, parce que la fortune l'éblouissait moins que ses propres rêves, et que la faveur d'une reine ne lui promettait pas autant que son étoile secrète ?

Frappée d'infirmités précoces, elle était devenue si faible qu'elle n'avait plus que le souffle. Mais « la vivacité de son esprit la consumait toujours » et aussi ce cœur inquiet qui ne devait s'apaiser que dans la tombe.

Il était dit que sa vie elle-même serait perpétuellement errante. Les Ursulines de Meaux ne furent pas sa dernière étape. Vers la fin du règne de Louis XIV, les querelles théologiques qu'avait soulevées le Jansénisme se ranimèrent ; Mme de la Maisonfort s'y jeta imprudemment. Le cardinal de Bissy, qui avait succédé à Bossuet sur le siège de Meaux, la contraignit de quitter les Ursulines pour aller chez les Bernardines d'Argenteuil.

On croit que là même sa vieillesse ne trouva pas un suprême asile.

Ainsi, de plus en plus, cette vie va s'enfonçant dans les ténèbres et la tristesse. Les échos qui nous en parviennent encore sont intermittens et douloureux. Nous ne savons pas où Mme de la Maisonfort mourut, ni à quelle date. Peut-être pourrait-on le rechercher, mais à quoi bon ? Ce silence où sa vie se perd est l'image la plus forte d'une destinée qui faillit à toutes ses promesses.

De cette faillite, assurément, Mme de la Maisonfort fut responsable la première. Le reconnaître, ce n'est pas lui refuser notre pitié. La fortune lui sourit, l'attendit ; elle lui manqua. Une âme plus vulgaire, ou plus habile, en eût profité. Un peu d'ambition lui eût suffi pour dominer ses défauts, répondre à la faveur de Mme de Maintenon, soutenir après elle la maison de Saint-Cyr et « servir à un grand ouvrage. » Chose curieuse, cette âme à qui l'on a tant reproché sa hauteur n'eut aucune ambition proprement humaine. Mme de la Maisonfort fut la victime de ses qualités autant que de ses défauts. Trop de franchise dans le caractère, trop de délicatesse dans l'esprit, lui nuisirent. Elle fut fidèle à Fénelon comme Fénelon fut fidèle à Mme Guyon ; et l'un et l'autre se perdirent. Elle fut une femme charmante, noble, supérieure par certains côtés; mais incomplète, faible, hésitante, passionnée, et à tout prendre fort malheureuse.

Et il faut bien en venir à une question qui nous hante : que fût-elle devenue dans le monde? Mme de Maintenon lui écrivait un jour : « Ne vous repentez pas du parti que vous avez choisi... Vous auriez eu plus de plaisirs dans le monde; et, selon les apparences, vous vous seriez perdue. Ou Racine, en vous parlant du Jansénisme, vous y aurait entraînée; ou M. de Cambrai aurait contenté ou même renchéri sur votre délicatesse, et vous seriez quiétiste. Jouissez donc du bonheur de la sûreté... » Peut-être avait-elle raison. Mais elle rétrécit un peu la question. Oui, bien des périls attendaient Mme de la Maisonfort dans le monde. Cette vivacité de sa nature, qui s'élançait vers tout ce qui la flattait; ce besoin d'être aimée, qui résista à vingt ans de vie mortifiée; cette inquiétude morale qui semble une première image du tourment romantique : voilà, sans parler du Jansénisme, bien des raisons de souffrir! Le monde ne lui eût pas

donné la paix, mais du moins cette activité, ce « divertissement » qui en tiennent lieu, tant bien que mal, pour de pauvres cœurs sans repos. Ses défauts ne l'eussent pas empêchée d'être aimable, et ses qualités auraient brillé d'un vif éclat. Elle eût couru plus de risques, mais mieux appropriés à sa nature. Cette imprudente tendresse de cœur, qui avait quelque chose de trop sensible pour se fixer entièrement dans l'amour divin, eût rencontré peut-être un objet digne d'elle. Et je songe surtout à cet amour-propre « qui voulait toujours se complaire dans son ouvrage : » ce beau don dangereux, qui se tourna dans la vie religieuse en obstacle et en péché, cette paire d'ailes qui l'eût portée très haut dans le monde, et qu'il fallut rogner tous les jours, dans l'humilité du cloître.

Laissons ces rêveries... Une vie nous paraît manquée : mais nous ne la jugeons que dans le plan humain ; ce n'est point là qu'elle s'achève, et qu'elle se révèle. Au reste, une femme qui a vécu dans l'intimité de Fénelon et de Bossuet n'a pas eu une part médiocre, même en ce monde. N'oublions pas non plus qu'elle connut par eux une intimité plus haute, et la joie d'écouter « le maître du dedans, qui instruit bien mieux que ceux du dehors. »

PAUL RENAUDIN.

IMPRESSIONS D'UN COMBATTANT

NOTES DE ROUTE

V

AUTOUR DES TRANCHÉES

Ce matin, le colonel a donné l'ordre de seller à la première heure; nous avons à peine, le fidèle trompette et moi, le temps d'avaler notre quart de café, et nous voilà partis au grand trot derrière lui. Oh ! ce café auroral, au cantonnement, quel délice, quel bain tonifiant pour l'âme et le corps ! Au sortir de la paille nocturne, les yeux encore tout pleins de brindilles et de rêves évanescens, les côtes un peu engourdies, on aurait quelquefois presque une tendance à être de méchante humeur; mais le café bout là-bas dans la vieille marmite de campement, assise sur les deux pierres qui flanquent un bon feu de bois sec, et du coup les papillons noirs s'envolent, volatilisés dans la vapeur odorante dont l'arome arabique caresse nos narines.

Je dois confesser que je n'ai jamais, aux temps où j'installais mon indolence dans les cafés « chic » du boulevard, savouré de moka comparable à celui du soldat en campagne, au bon « jus » que l'homme de corvée passe minutieusement dans un vieux mouchoir usé, au milieu du cercle attentif que font les camarades silencieux, le quart religieusement tendu. Cela vous

(1) Voyez la *Revue* des 15 septembre et 1er novembre 1914, des 15 mars et 15 juin 1915.

met de l'entrain au cœur pour tout le jour. Je m'excuse de ces considérations un peu terre à terre, mais il est certain que l'excellente nourriture de nos soldats est pour une bonne part dans le splendide moral dont ils font preuve en cette guerre. Tant il est vrai que l'état de notre âme est intimement lié à celui de nos viscères et que les plus sublimes sentimens fleurissent mal dans un terrain dyspeptique. Rien tant que les mouvemens péristaltiques n'agit sur ceux de l'âme, et les plus essentielles munitions sont encore pour le guerrier celles du tube digestif. A cet égard, notre intendance a mérité, dès le premier jour de la guerre, qu'on lui tresse des lauriers.

***

Nous partons d'abord avec le colonel pour reconnaître de futures positions de batterie de l'autre côté de l'Aisne, qui nous permettront d'avancer notablement nos pièces et de gêner un peu plus ces messieurs boches. La reconnaissance d'une position de batterie, c'est-à-dire le choix de cette position, du champ de tir dont elle permet de disposer, l'examen de ses conditions de défilement, est peut-être l'opération essentielle dans les mouvemens de l'artillerie. C'est d'elle que dépend pour une large part le mal qu'on pourra faire à l'ennemi et l'efficacité aussi de ses ripostes. Aussi le colonel ne laisse à aucun de ses officiers le soin de ces reconnaissances ; il les fait lui-même.

Il nous faut d'abord traverser la vallée de l'Aisne dans sa largeur et à la vue des coteaux opposés où sont installées des batteries allemandes. On ne sait pas exactement l'emplacement de celles-ci, mais une chose est certaine : c'est que leurs observateurs commandent la route que nous devons prendre, car ils saluent régulièrement de quelque salve de 77 les convois ou les groupes d'hommes qui la suivent en plein jour. Sur l'ordre du colonel, notre trio se disloque dans ce passage dangereux, et c'est à 150 mètres l'un de l'autre et au grand galop que nous passons. Les Boches, en effet, vu leur pénurie relative en munitions, ne jugent que rarement utile de saluer d'une salve un cavalier isolé et en mouvement rapide, tandis qu'un groupe d'hommes, si petit qu'il soit, leur offre une tentation plus grande. Si la chance de toucher juste est aussi faible dans ce dernier cas, le bénéfice éventuel sera plus grand, puisqu'on

mettra d'un seul coup plusieurs hommes hors de combat. Ce sont, en somme, des considérations de probabilités qui dictent en ce cas la conduite d'une batterie et celle d'un groupe d'hommes non défilés par rapport à elle. Si même l'ennemi tirait un nombre égal de coups sur un groupe, qu'il soit dispersé ou non, la chance pour l'ensemble du groupe de s'en tirer indemne serait plus grande en ordre dispersé, de même qu'à la roulette, en répartissant plusieurs louis sur des numéros différens, on a plus de chance de gagner qu'en les mettant tous sur le même numéro. Il y aurait là un joli sujet de concours à proposer par l'Académie des Sciences : « De l'application du calcul des probabilités à l'art de la guerre ; » ou encore : « De l'influence de la loi des moindres carrés sur la chance qu'ont les militaires de rentrer au bercail sans avoir les os cassés. » Beaux sujets de thèses à soutenir en Sorbonne !

En fait, un seul obus de 77 qui éclate assez loin de nous vient saluer notre rapide passage. Le 77 n'est d'ailleurs réellement dangereux que lorsqu'il vous tombe tout juste sur le bout du nez. A quelques pas, il est presque négligeable et c'est proprement l' « obus humanitaire, » ainsi que je l'ai entendu dénommer par d'humbles guerriers pantalonnés de garance.

Nous voilà maintenant défilés par un pli de terrain et nous arrivons à l'Aisne Le pont de pierre sur piles qui la traversait à cet endroit est démoli ; on y fait une réparation de fortune au moyen de madriers pour le passage des fantassins qui sans cesse doivent traverser la rivière pour leur relève et leur ravitaillement d'un bord à l'autre de la rivière, mais la passerelle ainsi faite a été plusieurs fois démolie par les obus boches. Cela tient évidemment à ce que la position du pont, encore qu'invisible directement des positions ennemies, peut être atteinte par leur tir indirect, étant indiquée sur la carte. Aussi, on s'est finalement arrêté à la solution élégante d'une passerelle sur chevalets construite en un tournemain par nos sapeurs et qui, à quelques décamètres de là, fait la nique à l'ennemi, tandis que celui-ci continue à arroser innocemment de ses projectiles tonitruans les ruines inutilisées du pont de pierre. Tant il est vrai, dans cette guerre, que la meilleure chance de sécurité est de n'employer pour quelque usage que ce soit aucun des ouvrages indiqués sur les cartes, d'habiter en dehors des maisons, de marcher ailleurs que sur les chaussées, de ne jamais passer les

rivières sur les ponts, de ne point mettre de canons ni de défenseurs dans les forteresses. Un Littré tombant brusquement de la lune et qui entreprendrait, d'après ses constatations, de définir le sens de certains mots couramment employés sur la ligne du feu, serait amené ainsi à des définitions qui ne laisseraient pas d'être quelque peu inattendues pour les « gens de l'arrière, » pour ces braves gens de l'arrière dont on parle tant depuis quelque temps et en si mauvais termes, et qui ne méritent assurément ni cet excès d'honneur ni cette indignité. Ainsi, on lirait dans ce nouveau Littré des choses comme celles-ci : « *Village :* groupe de parallélipipèdes de pierre doués d'un pouvoir magnétique spécial qui attire les masses ferrugineuses que les Boches projettent vers le ciel avec des sarbacanes d'acier pour prouver qu'ils sont les élus de Dieu. Le village a ceci de particulier qu'il est le seul endroit du pays où les guerriers n'habitent pas, les bois, champs et autres lieux démunis de maison étant exclusivement réservés à cet usage. » — « *Route :* zone étroite, pierreuse, limitée par deux lignes parallèles traversant le pays en tout sens et qui s'en distingue par son aridité. Sur les routes, on ne laisse pas pousser le moindre brin d'herbe, la moindre végétation, à l'encontre des terres circonvoisines, pour bien montrer la désolation dangereuse qui règne en ces lieux où les piétons et véhicules doivent se bien garder de circuler. Pour mieux désigner aux hommes, et de loin, l'abord des routes et les empêcher de s'en approcher, on les a bordées généralement d'arbres visibles à grande distance. » — « *Forts :* le seul endroit de la zone des armées où il n'y ait actuellement point de canons, » etc., etc.



Sur l'autre rive, des « bitous » sont là le fusil à côté d'eux, caparaçonnés de boue desséchée et craquelée, et qui jouent au bouchon. « Bitous » est un de ces aimables sobriquets dont les artilleurs désignent familièrement leurs camarades fantassins. Nous montons dans le coteau boisé, et comme les balles se mettent à siffler beaucoup plus que les gentils rossignolets, nous laissons les trois chevaux au trompette et continuons à pied, le colonel et le brigadier, votre serviteur. Nous sommes évidemment vus des tranchées allemandes, car les « psss...

psss... psss... » des balles passent continuellement à nos oreilles comme un essaim mortel et bourdonnant. Explorant toujours le terrain en vue d'y trouver le meilleur emplacement pour les pièces qu'il veut amener là, le colonel m'emmène peu à peu jusqu'à la ferme de C... qui, à quelques centaines de mètres, dresse ses hautes murailles éventrées et veuves de leur toit, et sur lesquelles en ce moment tout justement les gros crapouillots allemands de 210 millimètres tombent avec fracas en projetant des gerbes sombres qui me rappellent, je ne sais pourquoi, dans ce décor funèbre, les hauts panaches noirs des chevaux de corbillard, et où les pierres voltigent comme des fétus de paille. C'est ou plutôt c'était une de ces grandes et belles fermes de l'Aisne, riche et monumentale comme un château, posée superbement au milieu des grasses terres à betteraves. Aujourd'hui, il n'en reste plus que des murs décharnés, un haut pignon toujours debout et sur lequel les Boches déversent furieusement des tonnes de métal, s'imaginant à tort ou à raison que cette ruine qui domine la plaine nous sert d'observatoire d'artillerie. L'ennemi lui en veut aujourd'hui.

Le petit bois que nous traversons, en nous masquant le mieux possible derrière les buissons, — car les sifflemens des balles nous font cortège, — offre le désordre inexprimable des lieux où l'on s'est battu récemment, et cette solitude sinistre des terrains non défilés aux yeux de l'un et de l'autre parti. C'est ici que naguère les Allemands, par un violent retour offensif, ont voulu nous rejeter de l'autre côté de l'Aisne. Mais nos 75 étaient là. Le colonel N..., qui les commandait dans ce secteur, laissa l'ennemi approcher en rangs serrés jusqu'au bord du plateau dénudé, jusqu'à ce petit bois dévalant, où nous sommes en ce moment et où nos fantassins les attendaient, et là, à bonne portée, nos pièces en firent un épouvantable massacre. Voulant se précipiter dans le bois, pour échapper aux rafales meurtrières, les deux régimens allemands qui opéraient là s'y jetèrent sur les fusils et les baïonnettes de nos fantassins, qui tenaient bon; ils refluèrent alors vivement vers l'arrière; mais, sur le plateau dénudé, nos terribles obus, dans un tir fauchant admirablement réglé, les suivaient pas à pas, avançant ou refluant avec eux. Bien peu des 6 000 hommes qui, ce jour-là, s'étaient rués sur nous, regagnèrent leurs tranchées.

Dans le bois entrecoupé de clairières où nous sommes main-

tenant, et où, arrêté par nos baïonnettes, l'ennemi commença sa fuite éperdue sous les rafales imprévues et soudaines de nos batteries, c'est un désordre inexprimable. Par-ci par-là, des ébauches de tranchées, hâtivement creusées, puis abandonnées, et partout, dans l'herbe, sous les buissons mouillés et les grands arbres à l'écorce meurtrie, des fusils allemands avec leurs baïonnettes, déjà tout rouillés, quelques-uns cassés; des chargeurs allemands par centaines, avec leurs cinq cartouches alignées et serrées, des bidons d'aluminium gainés de drap; des cartouchières, des sacs à poil (j'en emporte un très beau, intact), des gamelles de campement teutonnes, des corps d'obus de 75, des bérets boches maculés de sang, des manteaux déchirés, de vieilles chaussures, un pêle-mêle hétéroclite et sinistre de trophées de toutes sortes. On a hâtivement enterré tout ce qu'on a pu des hommes tombés là, comme en témoignent les monticules de terre fraîche qui surgissent par place comme des taupinières Mais l'endroit est trop exposé au feu des tranchées voisines pour que la macabre besogne ait pu être faite complètement. Une odeur atroce et âcre sort de certains fourrés.

Soudain, comme nous continuons d'avancer, le colonel, toujours préoccupé de ses emplacemens, moi tout au tableau désolé des déchets immobiles et muets de ce qui fut un drame intense, nous avisons une masse grise dans une minuscule clairière. Nous approchons et nous voyons deux bottes étendues, la pointe au sol; un pantalon, un fouillis de drap gris. C'est un soldat allemand, qui dort là son dernier sommeil, sur cette terre qui n'est pas et qui ne sera pas la sienne. Ses mains, très brunes, hâlées, sont recroquevillées dans l'herbe humide, ratatinées, ridées, momifiées déjà. Je soulève du pied la tunique, que le vent a rabattu sur la tête, et j'aperçois un tableau dont je n'oublierai jamais la symbolique horreur, et devant lequel nous restons un long moment muets : la tête aux cheveux coupés courts, a la face toute noire, comme c'est toujours le cas lorsque la mort est provoquée par nos terribles obus explosifs; une joue est collée au sol, et sur l'autre, toute rongée, et où courent des fourmis actives, deux petits rats sont en train de grignoter. Ils lèvent à peine, en nous voyant, leur fin museau, où pétillent deux yeux brillans comme des têtes d'épingles; puis, rassurés par notre immobilité, ils reprennent très tranquillement, très posément, leur repas. Dans un pli du manteau gris, un joli

petit nid est posé, finement tressé d'herbes séchées, pareil à un nid de moineau, où reposent de coquets petits œufs blancs. A un mètre, des lettres, des papiers, que l'homme, gisant, a eu, avant d'expirer, la force de sortir de sa poche, ou que l'explosion en a arrachés, tout mouillés dans l'herbe, maculés de terre; le « soldbuch » du soldat : c'est un boulanger saxon; sa photograhie : il n'avait pas de barbe, il en a ici, dans l'herbe; celle de sa Gretchen, jolie, ma foi, avec sa figure grasse et ses tresses bien lisses; une de ces blondes Allemandes, dont l'âme enferme, dans un parterre de myosotis, tant de férocité. Voici des lettres de la Gretchen à son « cher Albert; » elle lui dit de ces banales chatteries, toujours neuves à qui les reçoit, lui demande de lui envoyer des « souvenirs, » — apparemment quelque pendule, — lui parle sans cesse de l'aide de Dieu, cet autre « fidèle second. »

*
* *

En nous avançant vers la ferme toujours bombardée, nous rencontrons d'autres cadavres encore, quelquefois tombés en tas. Enfin le colonel a trouvé la position qui convient et où l'on amènera les pièces à la faveur d'une des prochaines nuits. Nous revenons en arrière, toujours accompagnés par le bruit de petite flûte que font à nos oreilles les balles mauser, et le craquement léger qui jaillit quand elles s'enfoncent dans un arbre voisin. Le colonel ne paraît pas y prêter attention, mais à chaque sifflement il sourit et ses lèvres en imitent le bruit reptilien, et il fait, sans broncher, des réflexions sur la philosophie de ces choses. Quelle est la probabilité pour qu'une balle sifflant à une oreille humaine, c'est-à-dire passant à une distance très faible et facile à déterminer, casse la tête à qui elle est destinée? C'est un calcul facile à faire avec une table de logarithmes. Malheureusement nous avons oublié d'en emporter en ces lieux et il n'y en a point dans les chariots de batterie. C'est une grave lacune. Comment ne mépriserait-on pas le danger à côté d'un tel homme !

En nous défilant un peu, nous nous dirigeons maintenant vers les tranchées du ᵉ d'infanterie au bord du plateau où le colonel vient plusieurs fois chaque semaine apporter le réconfort de sa présence et de ses paroles... les autres jours, c'est celui

de ses actes. Après nous être un peu égarés, nous finissons par trouver l'entrée des tranchées; un homme nous conduit. Ce sont des réservistes qui sont là ; ils ont des barbes hirsutes, des kilos de glaise plaqués sur leurs vêtemens, mais des mines superbes et mâles. Les officiers sont en capote, le fusil en main. A dix mètres, rien ne les identifie. Les tranchées sont très bien faites à cet endroit, taillées nettement dans la terre grasse, luisantes, bien découpées. Cette terre à betteraves est d'ailleurs très propice au travail de la sape. Elles sont fort étroites et c'est un avantage, car les éclats d'un obus tombant à proximité ont d'autant moins de chance d'atteindre le fond d'une tranchée de profondeur donnée qu'elle est plus étroite; et d'autre part un obus donné tombera d'autant moins facilement dans la tranchée elle-même que sa section horizontale sera moindre. Dans celle-ci un homme peut tout juste passer, et il en serait empêché s'il était obèse, — c'est peut-être pour cela, après tout, qu'on réforme tant de robustes gaillards sous prétexte qu'ils pèsent plus de cent kilos, à moins que ce ne soit parce qu'ils offrent trop de surface apparente aux projectiles. Quoi qu'il en soit, comme il faut assurer dans la tranchée la circulation et le va-et-vient nécessaires, et comme dans celle-ci deux hommes ne peuvent pas passer de front, on y a ménagé de dix mètres en dix mètres de petits espaces plus larges et semi-circulaires, des sortes de petits garages où l'un des hommes attend que l'autre l'ait croisé. — J'ai d'ailleurs remarqué que, dans les divers secteurs du front où j'ai été amené à opérer, les tranchées sont faites suivant des types différens, ce qui tient non seulement à la nature du terrain mais aussi aux idées particulières des officiers qui les organisent. De fait il y a cent manières excellentes d'aménager des tranchées.

Celles-ci sont un dédale extraordinaire, provenant de ce qu'elles ont été avancées progressivement vers l'ennemi par des boyaux transversaux puis parallèles, d'où résulte un vrai labyrinthe. Comme on y est complètement enfoncé et par suite incapable de rien voir au dehors, on s'y perdrait inmanquablement à chaque carrefour, si nous n'étions conduits par une tendre Ariane, qui est un poilu très broussailleux, calleux, pileux, terreux, ne rappelant que d'assez loin la dolente sœur de Phèdre. Il y a aussi aux carrefours de précieuses plaques indicatrices. Ce sont généralement des demi-betteraves sur

la section bien blanche et très nette desquelles on a écrit au crayon à encre les indications nécessaires avec des flèches dûment orientées. En voici une qui indique le poste du colonel ; voici l' « Avenue des Boches; » voici d'autres indications imprévues, pittoresques et gauloises.

Car la gaieté, la bonne humeur. l'esprit, ces fleurs gracieuses et charmantes de notre terre, s'épanouissent sur la ligne de bataille en une floraison continue et si touffue que la mort elle-même ne la peut point détruire malgré ses rudes coups de faux. Notre « légèreté, » que les cuistres teutons n'ont jamais comprise et qu'ils prenaient pour une marque de notre infériorité, — l'éléphant ne peut pas comprendre l'oiseau, — notre subtile gaieté ne nous a pas abandonnés dans ces heures tragiques où la patrie bondit sous une ignoble étreinte.

Mais n'est-ce pas justement parce qu'il est gai et léger que le peuple français survole de toute la hauteur d'un splendide coup d'aile l'âme épaisse et lourde de ses ennemis : en proie à une sorte de sombre et intolérant mysticisme, ils se croient, eux, en possession de la vérité absolue et, partant, du droit de tyranniser les mécréans de la religion germanique; lui, indépendant, ami de toutes les nuances dont la variété fera l'harmonie de l'humanité tant qu'on n'aura pas réduit celle-ci à marcher synchroniquement au pas de parade, aimablement sceptique, il puise dans son incorrigible légèreté la folie de ne jamais croire que « c'est arrivé, » et de prendre si peu au sérieux la vie elle-même qu'il est prêt à la sacrifier à ce mythe inconnu des Teutons : la Liberté. Légèreté en effet, légèreté sublime et délicieuse, et qui par cela même est vouée au triomphe, car si vous essayez de plonger une fleur légère au fond d'une mare, croupissante et pesante, toujours elle remontera à la surface et viendra flotter au-dessus de la surface épaisse. Il semble que le principe d'Archimède soit aussi vrai dans l'ordre moral que dans l'autre.

Après nous être longtemps et amplement enduits de terre grasse au passage, nous arrivons enfin au poste du colonel. Celui-ci, tué récemment, est remplacé provisoirement par un commandant d'infanterie coloniale, M. D..., maigre, à figure énergique qui lui-même, hélas! sera tué quelques heures plus tard, à l'endroit précis où nous le trouvons, par un obus malheureux. Il est dans son abri couvert de chaume, assis sur

la paille, le téléphone en main, relié par lui à la brigade qui est un peu en arrière. Du tabac, des pipes, quelques papiers, un fusil à portée de sa main, complètent le « mobilier » de ce poste de commandement. La seule chose dont il se plaint est que les hommes ne peuvent guère manger chaud, car il faut aller chercher leur soupe au cantonnement, qui est loin en arrière, à au moins une demi-heure de marche. Mais on ne peut faire de feu dans la tranchée sous peine de signaler à l'ennemi les endroits où elle est occupée en nombre et d'y attirer promptement une « dégelée d'obus, » comme disent pittoresquement les hommes.

Les balles sifflent d'ailleurs continuellement au-dessus de nos têtes, mais sans danger pour nous, puisque nous sommes abrités derrière les hauts parapets de terre. Mais il faut bien se garder, aux endroits où, pour une raison quelconque (par exemple un seuil de roc que la pioche n'a pu entamer), la tranchée n'a pas la profondeur voulue, de montrer la tête à l'extérieur si peu ce que soit : une balle bien placée aurait vite fait de vous rappeler au sentiment des réalités en vous expédiant *ad patres*. Car aucune idée ne vous entre aussi facilement dans la tête que celle qui y est portée par un morceau de métal bien pointu.

Trop d'imprudens ou d'inattentifs l'ont appris à leurs dépens. A chacun des créneaux de la tranchée allemande, comme d'ailleurs de la nôtre, des fusils sont en effet tout installés sur des supports ou des chevalets et exactement pointés vers le bord de la tranchée adverse. Au premier objet suspect signalé par les guetteurs, ils partent presque tout seuls, si j'ose dire, car nul doigt n'a besoin d'en presser la gâchette, une simple ficelle en faisant l'office, que l'homme tire du fond de la tranchée loin de l'espace vide et dangereux que constitue pour lui le créneau et qui est vraiment, au sens propre du mot, une meurtrière.



On a beaucoup médit de cette guerre de tranchées, si contraire à la « furia francese, » et qui devait, semble-t-il, insurger tous nos nerfs, tous nos sentimens amis de la lumière, de la franchise, du visage découvert. On a eu tort, et aussi de s'étonner de la facile et tenace patience avec laquelle nos soldats se sont

adaptés à cette vie... et à cette mort... de terrassiers. N'y a-t-il pas dans leur cas quelque chose de la légende d'Antée qui reprenait et fortifiait ses énergies par le simple contact avec la terre, sa mère? Peut-être laissé-je courir trop loin mon imagination, mais il me semble que ces soldats de France dont la plupart sont des paysans et qui savent que la terre, leur bonne terre tendre est la source même de leur pauvre bonheur, et qui sentent inconsciemment que c'est d'elle qu'émanent non seulement les plantes nourricières, mais aussi les corps et les âmes des hommes, et l'humble église et la petite maison natale, il me semble que ces hommes ont dû sentir plus vivement peut-être l'âpre devoir de défendre cette terre maternelle en s'y enfouissant tout vivans comme y dorment leurs pères. A l'ennemi au contraire, elle doit paraître hostile et détestée, il s'en dégage je ne sais quel effluve moral, je ne sais quel parfum spirituel, je ne sais quelle sympathie française, qui nous fortifie et les enveloppe, eux, d'une atmosphère déprimante.

Le commandant D... nous conduit jusqu'à la tranchée de toute première ligne, à l'endroit où la tranchée allemande est si proche qu'on pourrait, semble-t-il, la toucher en étendant la main. Elle est tout près, pareille à une longue bouche hideuse derrière la voilette des fils de fer barbelés. Rien n'y décèle la vie toujours présente et la mort que celle-ci tient suspendue sur nous. La nuit pourtant, quand les canons ont apaisé leur voix tumultueuse et que l'ombre étend sur les choses cette mutité qui toujours l'accompagne, on y entend les Allemands parler entre eux, et leur verbe âcre et guttural soufflette le grand silence ténébreux et si doux.

Le commandant nous dit combien il est content de voir des artilleurs; on sent le même sentiment chez les hommes dans leur attitude, dans leur regard. Cette visite que le colonel répète souvent a pour effet non seulement d'assurer avec l'infanterie une liaison, que le téléphone réalise d'ailleurs aussi, quoique moins intimement, et qui permet de mieux régler le tir des batteries, mais aussi d'apporter un grand réconfort moral aux fantassins. Sur les fils de fer barbelés qui bordent près de là notre tranchée, quelques cadavres ennemis sont restés accrochés, pris comme des mouches dans une toile d'araignée. Sur le coin de route qui passe là, exactement entre notre tranchée et celle de l'ennemi, un auto, une belle limousine, se profile, abandonné,

depuis de longues semaines, figé là par un de nos obus lors de la dernière retraite des Allemands dans ce secteur. Derrière ses glaces brisées, affalés sur les banquettes, des officiers allemands doivent dormir leur dernier sommeil. Mais nul, ni d'un côté ni de l'autre de la barricade, ne peut pour l'instant se risquer à aller faire l'inventaire du funèbre contenu de cet auto; et pendant des semaines sans doute, il profilera encore sur ce coin de ciel sa silhouette élégante et muette.

Le commandant D... nous fait admirer sa section de mitrailleuses admirablement installée dans un coin de la tranchée, la gueule du mortel outil béante et silencieuse dans un mince créneau, mais prête à cracher le métal mortel.

Nous retournons maintenant sur nos pas et soudain, près du bureau (!?) du commandant, c'est une ruée pittoresque et rapide de fantassins, le fusil d'une main, l'autre joyeusement tendue. Le vaguemestre vient d'arriver, et déjà il distribue ces petits papiers maculés de griffonnages noirs par quoi les âmes qui se chérissent communiquent à travers les espaces. Pendant ce temps, des shrapnells allemands éclatent, ma foi vraiment très près de nous; mais personne ne prête attention à leur nuage blanc, à leur fracas pourtant douloureux à l'oreille, au sifflement tout proche et si étrange de leurs balles de plomb : on est tout « aux lettres » et la mort même est maintenant éclipsée par un événement qui semble la dépasser infiniment en importance.

O vaguemestre, être béni des dieux et surtout des hommes, messager divin qui mets une petite sueur d'angoisse aux tempes des plus farouches soldats, chose que n'a jamais pu faire la mort imminente, toi, qui est plus craint et plus espéré que Jupiter et ses modernes succédanés, car tu dispenses le bonheur ou la déception, ô très désiré vaguemestre, toi dont les humbles galons de sous-officier pourtant bien usés déversent, lorsqu'ils surgissent à l'horizon, plus de soleil aux âmes que le soleil levant, dis-moi, ô vaguemestre, si les Hébreux accueillirent jadis la céleste manne avec autant de transport qu'en procure à ces braves guerriers la nourriture que tu verses à leur cœur affamé! Mais peut-être, ô vaguemestre, ne sais-tu pas ce que c'est qu'une prosopopée, et peut-être, as-tu aussi oublié ton Histoire sainte, si jamais tu l'as sue, ô divin porte-bonheur. Sache du moins, si tu ne peux me répondre, que tu es le vrai dieu de cette guerre,

car ce sont tes mains calleuses de fée barbue qui relient délicieusement le présent au passé et à l'avenir, les présens aux absens; sache que tu es plus chéri que les fiancées, plus adoré que les épouses et les amantes, plus pieusement vénéré que les vieux parens, plus souriant que les enfans délicieux, car tu es à la fois tous ces êtres chers puisque tu nous apportes les échos bondissans des battemens de leurs cœurs. Mais garde-toi pourtant, ô vaguemestre très aimé, de tomber dans le péché d'orgueil et de gonfler démesurément tes narines vaniteuses, bien que tu sois le vrai héros de cette guerre et que toute gloire soit inégale à la tienne; n'oublie pas que la roche Tarpéienne est près du Capitole et que peut-être, hélas! un jour tes sublimes galons de sous-officier se mueront dans l'humble ficelle de l'adjudant. Ce jour-là tu seras quelque chose de plus, et, pourtant, tu ne seras plus rien.

Au sortir de la tranchée, dans le terrain découvert où nous divaguons un moment, toujours avec l'accompagnement musical et aigrelet des balles, le colonel me fait remarquer que, parmi les corps d'obus allemands éclatés que nous trouvons en grand nombre à nos pieds, les uns sont peints en bleu et beaucoup d'autres en jaune et bleu. Ceux-ci sont leurs obus d'exercice et, pour avoir été réduits à les employer en aussi grand nombre, il faut que nos ennemis aient été sérieusement dépourvus, à un moment, de munitions de guerre.

En passant, nous nous arrêtons un instant dans une petite carrière abandonnée où de curieuses figures sculptées, creusées dans la pierre tendre, attestent que des fantassins au repos ont eu là des loisirs coupés de velléités artistiques. Plus tard, dans plusieurs siècles, quand quelque mouvement de terrain aura enseveli la carrière et ses ornemens sculpturaux, j'imagine que l'archéologue qui les découvrira enverra à l'Académie des Inscriptions quelque volumineux mémoire où il démontrera que ce sont là des œuvres manifestes de l'âge des cavernes, de l'âge où l'humanité n'était pas encore civilisée et croupissait dans la plus stupide barbarie. Ce ne seront, au vrai, que des souvenirs de l'âge des casernes, mais, pour le second point, j'imagine que notre archéologue n'aura pas tout à fait tort. D'ailleurs, si Renan a pu dire que l'histoire n'est qu'une petite science conjecturale, je voudrais bien savoir, à ce taux, ce qu'il faut penser de l'art d'interroger les vieux cailloux.

*
* *

Nous revenons au grand trot, par le chemin déjà parcouru et en nous espaçant comme à l'aller. En arrivant au cantonnement, nous trouvons dans le courrier du colonel le texte d'une proclamation allemande trouvée sur un officier allemand tué, et que nous nous faisons un devoir de reproduire ici, d'autant qu'elle a déjà été publiée dans la presse et qu'elle constitue un hommage rendu par l'ennemi à notre artillerie. Elle est signée du général allemand von Bergmann :

«... Les succès de l'artillerie française qui nous ont causé tant de pertes sensibles sont dus en première ligne à ce qu'il est le plus souvent possible aux Français de déterminer l'emplacement de nos batteries alors que nous ne réussissons pas à déterminer avec certitude l'emplacement des batteries ennemies. Pour arriver à égaler sous ce rapport l'artillerie française, il est nécessaire que nos reconnaissances et nos observations soient poussées comme les leurs en avant des lignes, même si cela doit rendre impossible la conduite du feu de la batterie à la voix. En outre, la reconnaissance des positions de l'artillerie ennemie doit être faite à tout prix par des patrouilles de gens ayant du cœur qui se glissent à travers les lignes de tirailleurs d'infanterie jusqu'à des points permettant des vues lointaines... »

Parmi les nombreuses remarques réconfortantes pour nous que suggère ce texte militaire allemand, il en est une qui s'impose avant tout. Le général von Bergmann fait allusion à la nécessité éventuelle de renoncer à la conduite du feu de la batterie à la voix. Cela prouve que cette manière de conduire le feu était alors la règle chez les Allemands, et comme on ne peut régler le tir d'une batterie à la voix qu'à la condition d'en être extrêmement rapproché, il s'ensuit que les Allemands n'avaient pas encore alors l'habitude de placer leurs postes d'observation et de commandement d'artillerie à grande distance en avant des batteries et communiquant avec celles-ci par téléphone. Cette dernière manière d'opérer, aujourd'hui communément employée d'un côté comme de l'autre de la barricade, ne s'est imposée aux Allemands comme à nous que peu à peu et par la force des choses. Il est donc faux de dire, comme nous

le faisons souvent dans notre habituelle et désolante manie de nous dénigrer nous-même, que les Allemands ont été à cet égard nos maîtres et nos initiateurs; et que nous n'avons fait que suivre les sentiers déjà battus par eux. A ce point de vue comme à beaucoup d'autres, les circonstances ont été pour nous comme pour les Allemands les seuls guides et ce sont elles qui nous ont, comme à eux, imposé par la force même des choses la conduite du feu des batteries par téléphone et à distance.

C'est maintenant l'heure de la soupe que je partage, de par mes humbles galons de brigadier, avec les agens de liaison, trompettes et sous-officiers de l'état-major du régiment. Que de bonnes heures j'ai passées avec ces braves gens, pour la plupart des paysans, où se trouve égaré un notable industriel raffiné et bon enfant! A table, — si on peut appeler ainsi la planche posée sur deux grosses pierres où s'étale magnifiquement notre pitance, — c'est une gaieté simple et de bon aloi, de joyeuses plaisanteries qui ne fatiguent pas les méninges et qui me changent agréablement des tables mondaines où la nécessité d'être averti, spirituel, « bien parisien, » digne de sa réputation, vous cause une petite contraction continue du cerveau tout à fait funeste au bon accomplissement des fonctions stomacales. C'est peut-être pour cela, après tout, que tant de Parisiens sont dyspeptiques. Qu'ils essayent donc du système qui consiste à ne pas « faire le malin » à table, et à y être un peu bête, ce qui est parfois très reposant, et je suis sûr que leur digestion s'améliorera comme fait la mienne au milieu de ces braves camarades dénués de toute espèce de parisianisme, de raffinement et de rosserie.

A table, on a transposé gaîment, pour le plus grand bien du service, les diverses fonctions des servans des canons. Il y a les « pourvoyeurs » qui assurent le ravitaillement de la table en munitions carnées, légumineuses et même, — eh! oui, — fruitées. Il y a le « déboucheur, » qui a débouché les mystérieux flacons pleins de rubis bourguignon ou simplement méridional, que des mains magiques trouvent toujours moyen de faire surgir dans les lieux les plus déserts. Quant à la chère, la viande surtout, malgré les noms irrévérencieux de « barbaque » ou de « tire-fiacre » dont l'argot canonnier la décore, elle est toujours exquise. Sur dix Français pris au hasard, on en trouvera toujours six qui, du jour au lendemain, sans préparation spéciale, et

avec des moyens rudimentaires, s'improviseront cuisiniers raffinés, maîtres-coqs délicats, et il doit y avoir bien peu de mess de colonels allemands où l'on mange aussi finement que dans nos humbles popotes de sous-offs et de « troisièmes canards. »

Et puisque, ne déplaise hélas! aux spiritualistes intransigeans, nos pensées sont peu ou prou les fruits de nos nourritures, comment veut-on qu'il y ait jamais rien de commun entre ce peuple qui sait si bien rendre délicates les sensuelles contingences de la table, et ceux qui ne rêvent voracement que de soupe à la bière, de saucisse aux confitures et d'autres atrocités barbares et monstrueuses? Comment veut-on aussi que l'esprit, la fantaisie, la finesse, la délicatesse, la « légèreté, » la charmante et tant méprisée légèreté, comment veut-on que toutes ces aimables douceurs qui seules rendent supportable la déglutition de l'amère pilule de la vie, puissent fleurir dans les réceptacles ventrus de pareilles horreurs?

***

L'après-midi, appelé par mon service, je monte au village de M..., qui est une des choses les plus curieuses que j'aie vues. On y trouve, en effet, quelques-unes de ces carrières caractéristiques de l'Aisne, sœurs de celles où, à quelques kilomètres de là, l'ennemi s'est si fortement cramponné lorsqu'il arrêta sa retraite après sa défaite de la Marne. Ce sont de gigantesques grottes artificielles que le lent travail des carriers a creusées à travers les siècles à flanc de coteau, le long de la route qui borde le village.

Des entrées surbaissées donnent accès sous ces voûtes énormes et sphériques, profondes et vastes comme des cathédrales et obscures comme elles, posées solidement sur de gigantesques piliers de pierre frustement taillée, communiquant entre elles par des souterrains spacieux, et profondes parfois de plus de cent mètres. En temps de paix, ces carrières voûtées servent de hangars où les gros fermiers du pays remisent les milliards de betteraves qui poussent dans ce coin de France et en font la richesse. J'y avise même en plusieurs endroits des moteurs puissans et toutes sortes d'installations industrielles aujourd'hui abandonnées. Pour l'instant, elles servent d'abri et

de cantonnement aux échelons des batteries et à plusieurs escadrons de cavalerie qui, à une température agréable et constamment égale hiver comme été, dans un demi-jour reposant qu'étoilent quelques lanternes fumeuses aux reflets fantastiques, y défient douillettement toutes les marmites de Sa Majesté prussienne impériale et royale.

Sous ces colossales coupoles de pierre naturelle, que semble agrandir encore cette obscure clarté que l'entrée déverse parcimonieusement, les chevaux alignés par centaines le long des cordes où ils sont attachés, les hommes reposant, fumant ou jouant ont l'air tout petits et semblent de ces minuscules personnages de bergerie en bois que Nuremberg jadis déversait sur nos bazars. On se croirait dans quelqu'une de ces grottes mystérieuses et enchantées où les *Mille et une Nuits* ont promené nos yeux d'enfant agrandis par le mystère, et qui servaient aux Quarante voleurs d'Ali Baba à entasser leurs richesses. C'est une chose unique et d'une originalité pittoresque qui ne se saurait oublier.

Le soir, un convoyeur venant du dépôt nous a amené quelques chevaux et plusieurs hommes. C'est un des services les mieux organisés que ce ravitaillement continu des unités combattantes en hommes et chevaux, et qui, sur un télégramme, s'achemine sûrement et sans à-coups, à travers le dédale savamment réglé des gares régulatrices et des trains militaires, du dépôt nourricier au corps qui combat et qui s'appauvrit. J'y reviendrai quelque jour.

Dans la nuit, effrayé sans doute par le bruit inconnu pour lui de quelque marmite déposée bruyamment dans notre voisinage par la sollicitude toujours en éveil des séides du Kaiser, un des chevaux nouvellement arrivés, affolé par ce fracas qui ne disait rien de bon à sa pauvre cervelle équine, s'est étranglé en tirant trop fort sur la chaîne qui l'attachait à un arbre du verger. Nous le trouvons au réveil étendu sans vie. Vite et sans aucune cérémonie on le fait traîner par un de ses camarades, qui n'en paraît, le misérable, nullement ému, vers un pré voisin qui est le cimetière des chevaux, Tout justement un vaste et récent entonnoir de marmite s'offre à nous qui nous dispense d'un trop long travail de fossoyeur. La pauvre bête est vite enterrée.

*
* *

A huit heures, le colonel, toujours galopant devant son invariable trompette et son non moins invariable brigadier, nous filons rapidement de l'autre côté de l'Aisne, mais cette fois dans un nouveau secteur, en passant d'abord au village de P... Le village est complètement démoli et c'est un des plus saisissans exemples que je connaisse des ravages produits par un bombardement et qui ne ressemblent en rien à ceux qu'a causés l'incendie et qui sont si fréquens dans les villages lorrains systématiquent brûlés par les Bavarois. Pas une maison n'est intacte; l'église est lamentable, percée comme une écumoire avec sa tour qui ne tient plus que par un pan de mur : un pan coupé, c'est le cas de le dire.

Dans ce qui fut le château du « Monsieur » de ces lieux est installée l'ambulance. Elle a fort à faire. Puis, nous allons à l'extrémité du bourg, à la ferme de la T..., qui est dans un état indescriptible; pas un mètre carré de ses murs qui ne soit criblé d'éclats d'obus ou de balles de shrapnells. Seule, par un miracle de Sa Sacrée Majesté le Hasard, la bascule placée au milieu de la cour est restée intacte. Des inscriptions à la craie en caractères gothiques sur les portes indiquent qu'un important état-major allemand était naguère installé ici. Nous trouvons là l'état-major du ***e d'infanterie qui présentement a la garde de ce secteur : le lieutenant-colonel et le commandant (il n'y a plus de colonel : tué), tous deux le bras droit en écharpe, blessés l'un d'une balle de fusil, l'autre d'un plomb de shrapnell, s'avancent vers nous, l'autre main tendue, sourians. Ils sont charmans, pleins de gaîté et de finesse. Ils nous conduisent à la petite tour en poivrière de la ferme, toute criblée de trous d'obus, où nous montons par une mauvaise échelle et d'où l'on a par un trou une vue superbe sur l'ensemble des positions allemandes qui sont à quelques centaines de mètres à peine. Devant nous, entre nos tranchées et les leurs, le troupeau de bœufs blancs dont je parlais l'autre jour à mes lecteurs est étendu tout entier, immobile à jamais; à droite et à gauche, quelques cadavres ennemis ou français. Tout le mur qui ceint la ferme est crénelé et garni de fantassins l'arme au bras, tous les chemins qui y mènent sont barricadés de pavés et de chariots

renversés. C'est que la ferme est un point d'appui important et que l'on se dispute beaucoup. Des balles, comme toujours, sifflent près de nous. On finit par n'y plus faire attention.

De là, nous allons rapidement vers les tranchées de ce secteur, occupées par le ***e d'infanterie. Elles sont très différentes de celles que nous avons vues la veille, moins soignées peut-être, moins géométriquement taillées, mais mieux protégées des shrapnells et des éclats par les planches qui, sur presque toute leur longueur, les recouvrent, — si bien qu'on croit marcher dans un souterrain, — et que surmonte une épaisse couche de terre.

Pour accéder à la tranchée, nous suivons le fond d'un petit ravin, le long duquel il y a un mouvement continuel de fantassins; à une vingtaine de mètres à peine du fond du ravin, une douzaine de cadavres allemands sont étendus dans des poses émouvantes. Si on ne les a pas encore enterrés, bien que si peu de pas les séparent du chemin fréquenté par nos soldats, c'est encore un effet des lois inexorables du défilement : tandis que les flancs du ravin où nous cheminons sont parfaitement défilés, il n'en est pas de même de ses bords, continuellement et durement battus par les balles ennemies. Il y a ainsi sur le front des milliers d'endroits où la zone dangereuse est séparée par une ligne étroite et nette de celle où l'on n'est pas exposé au feu direct de l'ennemi; faites un pas à droite, vous êtes en sécurité; faites un pas à gauche, vous êtes mort, car la terre, la bonne terre de France, n'est plus interposée, qui, dans un des plis de sa rude face, arrête le projectile meurtrier.

Dans ce secteur, nos tranchées sont encore plus près des tranchées ennemies que dans le secteur voisin. A la jumelle, je vois très distinctement les détails des créneaux ménagés dans le parapet ennemi. Comme il me semble voir remuer quelque chose derrière l'un d'eux, je ne peux résister, bien que je ne sois pas là pour ça, au plaisir de lui tirer un coup de fusil. Ai-je touché? *Chi lo sa?*

Deux de nos pièces se sont installées de nuit au fond du petit bois, dans la position de batterie que le colonel a reconnue. Cette position est à moins de 1 100 mètres de la tranchée allemande, ce qui permet sur elle un tir extraordinairement précis. Aussi c'est un plaisir de voir comme les jambes et les bras teutons volent en l'air à chaqu décharge. Mais il est évident que la

section ne pourra pas rester longtemps à cet endroit, car, à si courte distance et bien que sa position exacte ne puisse être repérée dans les fourrés où elle se dissimule, elle est terriblement exposée aux tirs systématiques des fusils ennemis qui battent avec rage le coin où on la soupçonne. Plusieurs de nos servans ont été déjà blessés par eux. Mais ils ne veulent pas être remplacés, tout à leur joyeuse et terrible besogne, et ils ont pris le parti de ne tirer que de temps en temps et par surprise une rafale, puis de se précipiter immédiatement au fond de leurs abris.

Le soir, on nous a distribué un certain nombre de « paquets du soldat, » envoyés par je ne sais quels bienfaiteurs anonymes Nous les faisons tirer au sort, et cette petite loterie égaie notre salle à manger, à laquelle le ciel étoilé fait un plafond magnifique, où les éclatemens des shrapnells mettent parfois une lueur violente et tragique d'incendie instantané, dont le frisson lumineux surprend la rétine.

Tôt couché dans la bonne paille, où, par la grâce de la guerre, je trouve la paix d'un sommeil inconnu naguère, je pense à cette journée si remplie, et comme une obsession, passe et repasse devant mes yeux fermés l'inscription qui, dans la cour de la ferme où nous étions tout à l'heure, sert de devise au vieux cadran solaire. La voici (je respecte l'orthographe) :

1816

LA FIGURE DE CE MONDE PASCE *(sic)*

COMME L'OMBRE

Quelle mélancolie surgit de ces simples mots tracés, il y a un siècle, sur ce mur maintenant en ruine, et tout incrusté de métal teutonique, près de ces cadavres dolens, en ce lieu, à cette heure!...

CHARLES NORDMANN,

*au ***ème régiment d'artillerie de campagne.*

LA

DISTRIBUTION DES FORCES NAVALES

L'entrée en ligne de l'Italie, la durée de l'opération des Dardanelles, dont il n'est pas aisé de fixer le terme, peut-être aussi l'éventualité d'un changement d'attitude sur le théâtre d'opérations du Nord, changement dont l'intérêt apparaît de plus en plus à mesure que se précisent les visées allemandes sur la Courlande, sur Riga, sur Reval bientôt, et, qui sait? sur Petrograd..., toutes ces raisons font admettre que d'importantes modifications vont se produire dans la distribution des forces navales des Alliés.

Du côté des deux empires germains, s'il ne peut pas y avoir, à proprement parler, de distribution nouvelle des escadres, il convient de considérer les modifications qui peuvent se produire dans la mise en jeu de la force navale du fait de l'augmentation sensible, — en Allemagne, surtout, — des unités de combat des divers types.

Ce n'est évidemment pas s'avancer beaucoup, ni risquer de commettre une indiscrétion, que de supposer que le concours actif des flottes anglaise et française a été pleinement accordé à notre nouvelle alliée, l'Italie, en vue d'opérations décisives dans l'Adriatique. Quelles seront ces opérations? Il est aussi aisé aux lecteurs avertis de la *Revue* de l'imaginer qu'il me serait peut-être difficile de l'écrire, bien que les hypothèses que je serais conduit à émettre ne dussent rien apprendre à l'adversaire. Mettons tout simplement que la flotte italienne forme l'extrême aile droite de la grande armée qui opère, face à l'Est,

aux confins de la Carinthie et de l'Istrie, dans la région que les Autrichiens désignent sous le nom de Küstenthal.

Mais la tâche précise qui semble réservée à cette flotte ne laisse pas d'apparaître fort lourde. Quel que soit le mode de coopération, — coopération indispensable et qui doit être immédiate, étroite, sous peine de recommencer Cattaro et les Dardanelles, — que l'on adoptera en ce qui touche l'armée et la marine, l'attaque du saillant de l'énorme bastion de l'Istrie par les vaisseaux se présente comme aussi difficile que l'occupation de la gorge de ce redan naturel par les forces de terre.

Il est donc possible que l'état-major naval italien ait demandé un renfort sérieux, et il n'est pas probable que ce secours lui ait été marchandé. Tenons-le donc pour accordé et examinons en quoi il peut consister.

Nous avions, depuis le début de la guerre, à l'entrée de l'Adriatique, une armée navale composée, en ce qui touche le corps de bataille, de cuirassés qualifiés de « pré-dreadnoughts, » c'est-à-dire de bâtimens dont l'artillerie de gros calibre ne comptait que quatre pièces de 305 millimètres (1) au plus, tandis que les vrais « dreadnoughts » en comptent au moins dix. Pour modeste que parût aux yeux de quelques-uns, de nos rivaux notamment, une force navale aussi peu pourvue de canons monstres, on ne se soucia pas de la compromettre vis-à-vis des fortifications de côte, surtout vis-à-vis des torpilles fixes et des sous-marins qui complétaient certainement les défenses des points intéressans du littoral autrichien. La réserve fut poussée, affirme-t-on, jusqu'à maintenir le gros des escadres au Sud de la ligne des fonds de 100 mètres, qui se tient à 85 milles marins (157 kilomètres) de la pointe Sud de l'Istrie. Un peu plus tard, grâce à des efforts qu'il n'est que juste de rappeler ou de faire connaître au public, on arriva à constituer avec les bâtimens en achèvement dans nos ports et chantiers une belle division de « dreadnoughts » authentiques qui prit la tête de l'armée navale, mais à laquelle, — et bien moins encore, — on n'imposa pas une attitude offensive estimée trop dangereuse. Le torpillage du *Jean-Bart*, le 21 décembre 1914, vint à point pour montrer

(1) Pour les cuirassés allemands, on admet l'équivalence du canon de 280 millimètres Krüpp avec les pièces de 305 des autres marines.

que cette prudence était justifiée, du moins dans les conditions où l'armée navale se trouvait obligée de naviguer. Quelques semaines après, la catastrophe du *Léon-Gambetta*, à laquelle on peut attribuer les mêmes causes fondamentales qu'à l'accident du *Jean-Bart*, confirmait les hautes autorités navales dans l'impossibilité de tenir le blocus effectif d'un littoral bien organisé à moins de 300 milles.

Ainsi, et en résumé, que ce fût dans le Midi ou que ce fût dans le Nord, — l'Amirauté anglaise, on le sait, était arrivée à la même conclusion, — les grandes unités de combat, celles que l'on tenait essentiellement à garder en réserve pour la grande bataille rangée idéale, restaient le plus possible éloignées de la zone moyenne d'action des engins de la guerre sous-marine.

Entre temps, la nécessité, ou seulement l'intérêt d'agir énergiquement contre certaines défenses littorales, celles des Dardanelles en particulier, s'étant révélé aux Puissances alliées, on décida de mettre en ligne contre les ouvrages à terre, tout en les protégeant le mieux qu'on le pourrait contre les mines automatiques, — il n'était pas encore question de sous-marins de ce côté là, — les cuirassés anciens, des types *Majestic*, *London*, *Canopus*, pour les Anglais, du type *Bouvet*, pour les Français.

L'idée était bonne, l'utilisation rationnelle, faute de bâtimens dont les facultés fussent exactement adaptées aux exigences de la guerre de côtes. Malheureusement, les unités dont il s'agit et dont l'artillerie rend de très grands services, se montrèrent très vulnérables à l'égard des engins sous-marins, soit que leurs constructeurs ne se fussent pas suffisamment préoccupés de leur assurer ce qu'on appelle « la stabilité après avaries », soit, plus probablement, que la puissance inattendue des mines et des torpilles ait déjoué tous les calculs. Mais, je le répète, au défaut de types appropriés aux opérations que l'on entendait et que l'on entend poursuivre jusqu'au succès final, les risques très marqués résultant des progrès étonnans de la nouvelle méthode de guerre navale ont été envisagés avec fermeté par les dirigeans et acceptés avec une sereine abnégation par les états-majors et les équipages.

La même situation va se présenter évidemment pour les

opérations dans l'Adriatique, si celles-ci, comme il le semble, prennent un caractère nettement offensif. Pas plus que les Anglais et que nous, les Italiens n'ont de flotte de siège et pas plus que leurs alliés ils ne consentiront à présenter devant des forts bétonnés et des coupoles de fonte dure leurs quatre ou cinq « dreadnoughts » tout neufs (*Dante-Alighieri*, *Giulio-Cesare*, *Conte di Cavour*, *Leonardo da Vinci*, et peut-être l'*Andrea-Doria* ou le *Duilio*, lancés en 1913). Ils hésiteront même à mettre en ligne leurs « pré-dreadnoughts », les quatre *Vittorio-Emanuele* et les deux *Benedetto-Brin*. Restent à la vérité les deux cuirassés d'escadre de 1897, *Ammiraglio Saint-Bon* et *Emanuele-Filiberto*, ainsi que la *Sardegna* et la *Sicilia*, de 1890-91, dont le nom figure encore sur les listes officielles des bâtimens de premier rang de la « flotte d'opérations. » Mais ces deux dernières unités, remarquables précurseurs des actuels « croiseurs de combat dreadnoughts, » ont une bien faible cuirasse de flottaison à opposer aux gros projectiles autrichiens. En revanche, leurs quatre canons de 343 millimètres, leurs huit canons de 152 et leurs seize pièces de 120 en font d'excellens élémens pour le *parc de siège* flottant et très mobile que l'on prétend constituer.

Ce parc de siège, à défaut de cuirassés français anciens, tous employés ailleurs, ne pourrait-il s'augmenter des unités de combat anglaises de la classe du *Duncan*, par exemple, qui restent encore disponibles, si l'on admet qu'il n'est pas désirable d'utiliser ces bâtimens dans le combat d'escadre qui s'engagera, un jour ou l'autre, prochainement peut-être, entre les « home fleets » et la « flotte de haute mer » allemande?

Je pose la question sans avoir la prétention de la résoudre, et j'ajoute, avec les mêmes réserves, que si l'Italie, qui a beaucoup moins de sous-marins que nous, — et les siens sont moins puissans, — nous demandait quelques-unes de nos unités de cette catégorie, avec des bâtimens légers, « destroyers » et torpilleurs, et des navires réapprovisionneurs de flottilles, nous serions certainement heureux de lui donner satisfaction.

* * *

Mais, si l'on en croit certaines informations parues, il y a quelques jours, dans la presse quotidienne, l'Amirauté anglaise eût été désireuse, elle aussi, de remanier la force navale très

importante qu'elle entretient aux Dardanelles. Cette escadre comprend un *croiseur de combat*, peut-être deux, du type *Inflexible*, et un cuirassé « super-dreadnought, » la *Queen Elizabeth*, bâtiment tout neuf, dont la vitesse d'essais atteint 25 nœuds, ce qui le rapproche singulièrement de la classe des croiseurs de combat, bien qu'il soit officiellement désigné sous le vocable de « battle ship, » appliqué aux cuirassés d'escadre. On avait demandé aux grosses pièces de l'*Inflexible* et de la *Queen Elizabeth*, et en particulier aux nouveaux canons de 381 millimètres de cette dernière, la destruction à grande distance des ouvrages turcs, dont la silhouette pouvait être découverte de loin. Cette tâche a été accomplie dans la mesure que permettaient, en ce qui touche les forts du défilé Tchanak-Nagara, des circonstances nettement défavorables. La lutte contre les fortifications germano-ottomanes se présentant aujourd'hui dans des conditions qui n'exigent plus expressément l'emploi de très gros calibres, l'Amirauté verrait avantage, affirme-t-on, à rappeler dans le Nord des unités puissantes et rapides, dont l'appoint serait précieux dans une lutte contre le « groupe de croiseurs » de la flotte allemande.

On sait, en effet, que ce groupe va être prochainement renforcé de deux ou trois unités très importantes (1), qui porteraient, elles aussi, des canons de 38 centimètres, tandis que les réparations entreprises sur les unités gravement endommagées au combat du Doggerbank sont, depuis longtemps déjà, terminées. Or, les Anglais n'avaient en chantiers, au commencement de la guerre, aucun croiseur de combat. Ils finiraient donc par se trouver en infériorité de ce côté-là, si, d'une part, ils ne réunissaient dans la mer du Nord tous les bâtimens de cette catégorie, et si, de l'autre, ils n'adjoignaient à leurs « première et deuxième escadres de croiseurs de combat » les plus rapides des cuirassés de la classe *Queen Elizabeth*.

Mais par quelles unités seraient remplacées, aux Dardanelles, celles qui seraient rappelées dans les eaux anglaises? Les imaginations, — aidées peut-être par certaines indications assez sérieuses, — s'étaient donné libre carrière là-dessus et on

(1) Il l'est déjà du *Lützow*, frère du *Derfflinger*, croiseur de combat de 26-27 000 tonneaux, armé de huit canons de 305 millimètres. On prétend justement qu'à ces 305 millimètres, on aurait substitué des 381, à bord du *Lützow;* mais cela reste douteux.

avait désigné, sans plus attendre, les cuirassés italiens de types anciens qui allaient être envoyés dans la mer Égée. C'était, avec ou sans la coopération d'un corps d'armée, la participation de l'Italie aux hostilités contre une Puissance, la Turquie, à qui elle n'a pas encore déclaré la guerre. Toutes ces nouvelles, aussitôt lancées, ont été démenties. Mais il en reste le fondement solide que je notais tout à l'heure et si l'intervention italienne ne se produit pas effectivement dans le Levant, en dépit de la logique, l'Amirauté britannique devra, ou bien réduire l'importance de son concours dans les opérations de l'Adriatique, ou bien faire appel à la marine française qui ne pourra guère disposer, je crois, que d'une partie de l'escadre des *Patrie*, bâtimens compris entre la classe anglaise *London* et les « pré-dreadnoughts » du type *King Edward VII*.

Ce n'est d'ailleurs pas seulement du côté des Dardanelles que nos alliés seraient peut-être conduits à rechercher des renforts, car ce n'est pas seulement, non plus, dans la catégorie des croiseurs de combat que la flotte allemande a bénéficié d'un accroissement sérieux. Il faut compter maintenant avec la constitution de la 2e division de la 3e escadre cuirassée, celle qui reçoit, aussitôt armés et, tant bien que mal « mis au point, » les super-dreadnoughts descendus en 1913 et en 1914 des chantiers de Wilhelm'shaven, de Gröpelingen du Weser, de Vulkan (succursale de Hambourg), de Germania. de Kiel (filiale de la maison Krüpp). Avec ces quatre beaux bâtimens (« König, » « Markgraf », « Kronprinz, » « Grosser Kurfürst) de 26 000 tonnes, la flotte de haute mer mettra en ligne 25 ou 26 cuirassés. Il n'y a pas là de quoi impressionner la 1re Homefleet qui, à elle seule, présentait au début de 1914 29 cuirassés modernes, dont 18 dreadnoughts et qui a reçu, depuis, au moins 9 super-dreadnoughts, des types « Iron Duke » (25 000 tonneaux; 10 canons de 343 millimètres) et « Queen Elizabeth » (8 canons de 381 millimètres) (1). . . . . . .

. . . .

Contre-Amiral Degouy.

(1) Les deux pages qui suivaient ont été supprimées par ordre.

REVUES ÉTRANGÈRES

A PROPOS D'UN NOUVEAU LIVRE ANGLAIS SUR LA CULTURE ALLEMANDE (1)

Dans le même temps où M. Émile Picard, M. Duhem, et d'autres savans français s'occupaient de nous renseigner sur la « contribution » apportée par l'Allemagne au développement théorique et pratique de la science moderne, une entreprise du même genre était conçue et tentée, chez nos alliés d'outre-Manche, par un professeur de l'Université d'Édimbourg, M. W. P. Paterson. *La Culture Allemande, ou dans quelle mesure les Allemands ont contribué aux progrès de la science, de la littérature, de l'art, et de la vie :* tel est le titre d'un volume récent où, sous la direction de M. Paterson, huit de ses collègues anglais ou écossais se sont chargés d'examiner les différens aspects de l'un des problèmes historiques les mieux faits pour nous intéresser, à l'heure présente. Mais tandis que chacun des travaux consacrés chez nous à cet important examen s'inspirait manifestement du plus noble et délicat esprit « patriotique, » — et ne serait-ce pas assez de l'admirable étude de M. Émile Picard pour nous prouver, une fois de plus, la pleine possibilité de concilier avec l'impartialité « objective » la plus parfaite un souci constant de notre grandeur et de notre dignité nationales? — l'entreprise similaire de M. Paterson et de ses collaborateurs aurait de quoi nous faire apprécier une fois de plus, de son côté, les étranges effets que risque de produire, dans un certain nombre de cerveaux anglais, une éducation trop exclusive-

(1) *German Culture, the Contribution of the Germans to knowledge, literature, art, and life,* un vol. in-18, publié sous la direction du professeur Paterson, Londres, librairie Jack, 1915.

ment appuyée sur le culte traditionnel de l'« individualisme. » J'ai eu déjà l'occasion de m'étonner, ici même, de l'aisance avec laquelle des correspondans de journaux anglais avouaient leur invincible sympathie à l'égard des troupes allemandes de l'un ou l'autre « front. » Pareillement, il y a aujourd'hui en Angleterre, contrastant avec le généreux enthousiasme guerrier de la grande majorité de leurs compatriotes, des orateurs ou des écrivains qui ne se lassent pas de condamner tout haut l'intervention de leur pays aux côtés de la France et de la Russie, — soit qu'ils allèguent telle doctrine philosophique ou religieuse qui leur interdit d'approuver aucune guerre, ou bien même ne se lassent pas de répéter imperturbablement que le devoir de leur pays sera toujours de marcher d'accord avec l'Allemagne. Et voici en quels termes, à tout le moins imprévus, le professeur Paterson, dans une préface écrite après dix mois de guerre avec l'Allemagne, s'efforce d'expliquer au public anglais le véritable objet de son entreprise :

Le monde entier savait depuis longtemps que les Allemands étaient un peuple très hautement doué au point de vue intellectuel, profondément instruit, et possédant des qualités exceptionnelles d'application, comme aussi de sérieux. Mais il se trouve que, de nos jours, ce peuple a élevé ses prétentions au-dessus de cela. Imprégné d'une conviction excessive de sa propre valeur, il s'est proclamé désormais une aristocratie intellectuelle et morale dont la civilisation représente le type le plus parfait du progrès humain. Il me serait facile de citer, comme preuve de cet état d'esprit, une série de passages isolés de leur contexte, dans l'œuvre de certains philosophes et théologiens, historiens et poetes de l'Allemagne contemporaine. Mais bien plus significatif encore m'apparaît l'effort assidu des Allemands pour installer, au fond de l'âme populaire de leur race, l'idée de la supériorité de celle-ci sur les autres races, effort dont un exemple caractéristique nous est fourni dans un ouvrage intitulé *le Peuple Allemand*, et publié sous la direction du docteur Hans Meyer. Cet ouvrage, qui jouit manifestement de la faveur officielle, et dont le débit a été énorme, déclare qu'il a pour objet « de créer parmi ses lecteurs la persuasion que jamais, dans l'histoire tout entière de l'humanité, rien n'a surgi de plus grand ni de plus beau que la nationalité allemande. » Et, de fait, le groupe d'auteurs bien connus qui collaborent avec le docteur Meyer ne cesse pas de célébrer sur tous les tons l'excellence incomparable de la pensée, de l'action, et de la vie allemandes.

Même dans des circonstances normales, une thèse de ce genre aurait chance de provoquer maintes protestations. Et aussi, n'est-il pas étonnant que, dans les conditions présentes, l'effort de l'Allemagne à proclamer sa prééminence ait donné lieu à une tempête d'indignation et de railleries. Si fort est le ressentiment actuel de nos compatriotes que l'inanité des prétentions germaniques est devenue un thème populaire dans nos journaux, et que même des noms honorés ont bien voulu prêter l'appui de leur auto-

rité en faveur d'une théorie suivant laquelle, dans les domaines de la science, de l'art, et de la littérature, l'Allemagne n'aurait joué qu'un rôle de second plan. Mais pour compréhensible que soit, humainement, une telle attitude, elle est tout aussi injuste et déraisonnable que les ambitions énoncées par l'Allemagne dans ses pires accès de mégalomanie. Sans l'ombre d'un doute possible, les Allemands sont un des grands peuples de l'histoire, combinant en soi une partie des attributs intellectuels et esthétiques des anciens Grecs avec la sagesse pratique des anciens Romains ; et très substantielle a été leur contribution au trésor commun de l'humanité civilisée. Ils ont laissé leur empreinte, — et souvent une empreinte très profonde, — dans tous les départemens supérieurs de la vie et de l'œuvre de l'esprit humain. L'objet du livre qu'on va lire sera précisément d'offrir au public anglais un compte rendu quelque peu détaillé de ce que l'Allemagne a ainsi accompli dans les sphères principales de l'activité humaine, — avec un effort constant, de la part des auteurs, à estimer la valeur de cette « contribution » de l'Allemagne sans l'ombre de prévention ni de parti pris.

Voilà donc la tâche que se sont proposée M. Paterson et ses huit collègues, en un moment où non seulement des centaines de leurs anciens élèves étaient en train de périr dans les plaines des Flandres ou de l'Artois, asphyxiés par les gaz délétères que venait de composer à leur intention la chimie allemande, mais où d'autres représentans de la science d'outre-Rhin étudiaient les moyens de procéder avec plus d'ampleur au massacre de milliers de femmes et d'enfans anglais, surpris au milieu de leur sommeil par les bombes incendiaires d'une flottille de Zeppelins ! C'est ce moment tragique de l'histoire de leur race qu'ont choisi les éminens professeurs écossais ou anglais pour tâcher à corriger l' « erreur » commise par les journaux de leur pays, touchant la civilisation et la pensée allemandes ! Ces journaux ne s'étaient-ils point permis d'insinuer que la « contribution » de l'Allemagne aux progrès de l'humanité pouvait bien n'avoir été que « de second plan ? » En présence d'une insinuation aussi « injuste et déraisonnable, » comment M. Paterson et ses collaborateurs auraient-ils hésité à prendre passionnément la défense de l'Allemagne, — eux qui savaient que celle-ci « combine en soi une partie des attributs intellectuels et esthétiques des anciens Grecs avec la sagesse pratique des anciens Romains ? »

— Non, certes, — me répondront sans doute ces messieurs, — aucune hésitation ne nous était possible ! Le moment n'importe pas, lorsqu'il s'agit de corriger une erreur ; ou plutôt c'est toujours le moment le plus proche qu'il convient de saisir. Auriez-vous donc voulu que, instruits comme nous l'étions de la grandeur allemande,

nous unissions, — patriotiquement, — nos railleries à celles de la masse ignorante des journalistes ?

Mais à cette réponse j'imagine que les compatriotes de M. Paterson ne seraient pas en peine de répliquer pour leur part, tout de même que le feraient sûrement, et d'un élan unanime, tous les lecteurs français si quelqu'un de chez nous s'avisait de pousser à un égal degré le prétendu souci de la « vérité scientifique. » Ils répliqueraient d'abord en rappelant aux professeurs d'Edimbourg que, devant l' « erreur » commise par les journaux, ces savans hommes auraient eu, tout au moins, la possibilité de se taire. Aucun dommage n'en serait résulté pour leur renommée « scientifique, » et aucun dommage non plus pour les intérêts nationaux de leur patrie, — sauf pour celle-ci à se guérir plus tard de son « erreur, » lorsque les « contributions » de la science allemande ne risqueraient plus d'exterminer ses enfans jusque dans leurs berceaux.

Et puis, — ajouteraient d'une seule voix les lecteurs français, — il y a eu sans doute en Angleterre, aussi bien que chez nous, des savans qui, connaissant non moins profondément que vous le véritable « rôle » de la pensée allemande, ont trouvé dans leur cœur de patriotes un moyen d'utiliser cette connaissance au profit de leur cause nationale, sans rien sacrifier de leurs devoirs d'impartialité scientifique. Votre directeur, M. Paterson, n'a-t-il pas été contraint d'avouer lui-même que la « mégalomanie morbide » des Allemands leur a fait concevoir une idée « excessive » de leur propre valeur? Au lieu de vous indigner de la manière dont cette « erreur » allemande, — issue d'un monstrueux et stupide orgueil, — a pu mener par contrecoup des écrivains anglais ou français à nier tout à fait la valeur de l'Allemagne, n'auriez-vous pas dû essayer de nous apprendre en quoi consiste, bien exactement, la part de l' « erreur, » dans cette peinture que nous font nos barbares ennemis de leur « prééminence? » Ainsi ont fait M. Picard, et M. Duhem, et d'autres célèbres savans de chez nous dont je parlais au début de cette chronique. Sans contester à l'Allemagne ses mérites réels, ils ont voulu réduire devant nous ces mérites à leur juste mesure, et par là ils ont « contribué, » eux aussi, à l'œuvre patriotique dont ne saurait être dispensé aucun savant de France, non plus que d'Angleterre. Ils y ont contribué non point, peut-être, en nous représentant l'Allemagne comme n'ayant joué qu'un rôle intellectuel de « second plan, » — encore que, sur bien des points, leur conscience de savans les ait forcés d'aboutir à des conclusions très différentes de celles qui nous sont exposées par M. Paterson

et ses huit collègues, — mais en nous instruisant à mépriser et à détester davantage, chez les Allemands, une « mégalomanie » qui pourrait sembler excusable de la part d'une race inintelligente, tandis qu'elle aura toujours de quoi nous paraître odieuse si, vraiment, elle s'accompagne « de quelques-uns des plus précieux attributs intellectuels des anciens Grecs ! »

Après quoi le professeur Paterson nous assure bien, dans sa préface, que lui-même et ses huit collaborateurs « n'ont pas eu l'occasion de discuter un plan ni une attitude d'ensemble, non plus que de confronter leurs diverses conclusions. » Mais c'est donc que le professeur écossais savait d'avance le tour d'esprit et les sympathies des éminens collègues ainsi rassemblés : car le fait est qu'il n'y a pas un seul des chapitres du recueil qui ne soit expressément un « éloge » de la civilisation, de l'esprit, ou de l'art allemands. Il y a plus : chacun des neuf auteurs examine, en quelque sorte, son sujet d'un point de vue tout « absolu, » sans presque jamais s'occuper de comparer, par exemple, à la littérature, ou à la peinture, ou à la musique allemandes, le développement simultané ou antérieur de ces mêmes arts dans les autres pays. Que l'on se figure une série de neuf longs chapitres distincts, décrivant tel ou tel domaine de la civilisation allemande comme le feraient les sections d'un « manuel » scolaire ! Et toujours la « conclusion » qui ressort des chapitres est que, « dans tous les départemens supérieurs de la vie et de l'œuvre de l'esprit humain, » l'Allemagne a creusé une « empreinte très profonde. »

Eh bien ! non, cette conclusion n'est pas vraie, et je viens, à mon tour, protester contre elle, non point certes avec l'autorité d'un savant professeur, mais avec la certitude longuement réfléchie d'un « amateur » qui, pendant un quart de siècle, n'a point cessé d'observer d'assez près l'évolution de plusieurs des principaux « départemens de la vie intellectuelle et esthétique » de l'Allemagne. Non, je l'affirme du plus profond de mon cœur, — et voilà plus d'un quart de siècle que j'ai commencé à l'affirmer déjà ici même : il y a maints domaines de la pensée et de l'art où l'Allemagne n'a pas creusé « une empreinte très profonde. »

Il me serait même facile de prouver que, jusque dans les domaines où elle a excellé, son besoin naturel d'obéir l'a condamnée à devoir attendre l'impulsion du dehors. Pour émouvante et délicieuse qu'ait été à Cologne, pendant une trentaine d'années, la peinture « musicale » de l'école d'Étienne Lochner, c'est cependant de nos peintres et

enlumineurs français du XIVe siècle qu'est venu tout l' « appareil » extérieur de cet art, où la rondeur de visages exsangues contraste avec la frêle minceur des lignes du corps. Et puis, presque tout de suite, il a suffi de l'arrivée à Cologne de peintres flamands, élèves de Thierry Bouts et de Rogier van der Weyden, pour substituer dorénavant aux pieuses images chantantes des premiers peintres rhénans un art tout réaliste et fixé sur le sol. Semblablement, c'est chose bien certaine que, dans celui de tous les arts qui, seul avec la métaphysique, peut être regardé comme lui appartenant en pleine possession, la « poussée » initiale est venue à l'Allemagne des musiciens d'Italie; après quoi ses propres musiciens n'ont produit d'œuvres entièrement belles que pendant le siècle où, dans leur art, la lourdeur et la disproportion et la confusion allemandes ont été tenues en laisse par le goût « latin. » Il y a eu là, entre les débuts de Haendel et les derniers chants de Mozart, cent années où l'influence italienne et l'influence française ont réussi à « dégermaniser » assez profondément la musique allemande pour lui permettre d'offrir désormais au monde un type de perfection pour ainsi dire idéal, avec une harmonie de la forme et du fond qui jamais ne s'est renouvelée dans l'histoire des arts. Sans compter que longtemps encore après la fin de cette heureuse période, — en fait jusqu'à la mort de Beethoven et du jeune Schubert, — des restes de l'influence « classique » ont permis à la « forme » musicale allemande de ne pas trop souffrir des empiétemens du mauvais goût national. Mais combien celui-ci s'est ensuite vengé, et combien l'œuvre même de Richard Wagner, malgré tout l'effort incessant de ce « vieux sorcier » à faire revivre dans sa musique la poésie sensuelle et « latine » de Mozart, combien cette œuvre aurait eu de peine à nous séduire autant qu'elle l'a fait, si son apparition n'avait pas coïncidé avec une époque où l'on aurait dit que nous nous étions juré de subir joyeusement tous les sacrifices pour nous laisser pénétrer de l'esprit et des goûts de nos puissans vainqueurs?

Un exemple significatif de cette « docilité » de la musique allemande nous est donné dans l'histoire de la célèbre, — trop célèbre, — école de Mannheim, bruyamment glorifiée depuis vingt ans par les musicographes d'outre-Rhin comme l'initiatrice de l'art symphonique de notre temps. En réalité, cette école était simplement une espèce d'atelier où d'habiles « praticiens » allemands s'occupaient à composer, pour l'usage à peu près exclusif de Paris et de Versailles, des symphonies et autres pièces conformes à notre goût musical français.

Frappés de l'habileté supérieure des Allemands dans la mise au point matérielle des œuvres de musique instrumentale, les amateurs français avaient pris l'habitude, entre 1760 et 1780, de confier à l'« équipe » de musiciens de Mannheim le soin de les approvisionner d'œuvres de cet ordre. Il y avait à ce moment, dans la petite capitale du Palatinat, une douzaine de ces fournisseurs attitrés de nos concerts parisiens, publics et privés : des hommes qui s'appelaient Stamitz père et fils, Holzbauer, Cannabich, Eichner, etc. Et non seulement ces adroits et consciencieux ouvriers ne travaillaient guère qu'à notre intention, publiant chez les éditeurs parisiens les symphonies, quatuors, et sonates qu'ils avaient composés dans leur pays, mais en outre, comme je l'ai dit, chacun d'eux s'attachait à composer ces divers morceaux dans le plus pur esprit français, à tel point que peu d'œuvres musicales nous apparaissent aujourd'hui moins « allemandes » que ces prétendus chefs-d'œuvre de l'art national allemand. C'est ainsi que le jeune Mozart, pendant son mémorable séjour à Mannheim en 1777, s'est peut-être plus profondément nourri qu'il allait le faire chez nous, l'année suivante, de ce goût et de cet idéal artistique français qui ne devaient plus cesser depuis lors de le posséder jusqu'à la date de son installation définitive à Vienne.

J'ai cité à dessein le phénomène historique assez singulier d'une école entière de musiciens allemands s'employant, chez eux, à composer uniquement des symphonies françaises. Mais à côté de cette « dénationalisation » collective, combien d'autres musiciens allemands, tout au long de l'histoire, auxquels il a suffi d'émigrer de leur patrie pour s'adapter non moins complètement aux traditions artistiques d'une race étrangère ! Que l'on se rappelle l'aventure du grand Haendel, devenu tour à tour Italien, puis Anglais ; celle du charmant Schobert, ce Silésien qui, avant de mourir « à la fleur de l'âge, » a eu le temps de créer parmi nous une œuvre de piano à la fois toute « moderne » et la plus « française » que l'on pût rêver ! Ou bien encore l'aventure de Simon Mayr, compositeur allemand transplanté à Bergame, où l'on peut bien dire qu'il a fondé un type nouveau d'opéra italien ! De tout temps, en vérité, les musiciens allemands se sont accommodés merveilleusement de ces transplantations, trop heureux de pouvoir composer désormais dans le goût de telle ou telle nation, en se contentant d'y apporter simplement leur maîtrise allemande de tous les procédés matériels de leur art. Sans compter qu'il n'est pas besoin à un musicien allemand d'émigrer de son pays pour se mettre au service d'un goût esthétique étranger : nous en avons la

preuve dans le curieux épisode susdit de l'école de Mannheim, et puis aussi, je crois bien, dans l'aventure beaucoup plus récente du seul compositeur de talent que l'Allemagne ait produit après Richard Wagner, M. Richard Strauss, — cet imitateur et continuateur de Berlioz dont l'œuvre aurait chance de nous être plus accessible encore et plus amusante qu'aux compatriotes eux-mêmes de son auteur, si seulement nous n'y étions gênés par un certain élément trop marqué de lourdeur et de platitude « teutonnes. »

N'importe : il est bien vrai, sans l'ombre d'un doute, que les Allemands ont « creusé une empreinte très profonde » dans le domaine de la musique. Des deux grands sens « artistiques » dont la collaboration sert de fondement à la partie supérieure de notre vie intellectuelle, le sens « musical » et le sens « pittoresque, » c'est chose incontestable que le premier se trouve éminemment développé dans l'âme nationale allemande. Mais la collaboration de ces deux sens suppose d'abord, entre eux, un équilibre plus ou moins complet : tandis que, chez les Allemands, nulle trace n'existe d'un pareil équilibre. Non seulement leur sens « pittoresque » est d'un développement rudimentaire, en comparaison de celui de leur sens « musical » : à cette inégalité anormale de développement s'ajoute encore une opposition déplorable entre les habitudes foncières et les aspirations des deux sens. Autant les oreilles des Allemands, — si l'on me permettait de m'exprimer ainsi, — autant leurs oreilles sont naturellement « idéalistes, » autant leurs yeux sont, au contraire, positifs et pratiques, incapables du moindre effort pour relever ou pour embellir la « prose » utilitaire de leurs perceptions. D'où résulte, dans la vie « spirituelle » des Allemands, un principe constant de secret désaccord, comme si nous la voyions conduite par deux chevaux qui non seulement différeraient entre eux par la taille et les forces, mais qui, en outre, tendraient à l'entraîner dans des voies opposées. Et de là résulte aussi que, prise dans son ensemble, la vie intellectuelle et artistique de l'Allemagne ne nous apparaîtra jamais véritablement grande, à la manière de celle de l'Italie, par exemple, ou des « anciens Grecs, » de peuples dont l'âme nous ravit éternellement par le spectacle de son plein et parfait équilibre.

Non vraiment, quoi qu'en puisse dire M. Paterson, les Allemands, au point de vue de la pensée et de l'art, ne sont pas « un des grands peuples de l'histoire. » C'est de quoi l'Europe a toujours eu vaguement conscience, jusqu'à l'espèce d'aveuglement qui est tombé sur elle depuis un demi-siècle : depuis le jour où il est arrivé à l'Allemagne

elle-même, — sous l'effet d'un « enchantement » un peu pareil à celui du tisserand Bottom dans le *Songe d'une Nuit d'été,* — d'échanger soudain sa modestie séculaire en un « morbide accès de mégalomanie. » L'Europe avait beau ignorer ce que nous a révélé indiscutablement la conduite de nos ennemis depuis tout près d'une année, c'est-à-dire à quel point la fameuse « culture » de ce peuple était superficielle, recouvrant d'une couche bien ténue et fragile un fond de « barbarie » décidément « incivilisable » : de tout temps elle se refusait à placer l'Allemagne au rang des « grandes nations de l'histoire, » tout au moins sous le rapport de l'esprit et des arts. Un instinct irréfléchi lui défendait d'associer, dans son estime, la peinture, la littérature, les mœurs allemandes à celles des quatre ou cinq grandes races dont la civilisation lui paraissait avoir atteint un niveau supérieur de maturité créatrice.

Et je persiste à croire que cet instinct de l'Europe ne l'avait point trompée. Le livre nouveau de M. Paterson et de ses collaborateurs m'ayant procuré l'occasion de revoir les principales étapes de l'évolution historique de la pensée et de l'art allemands, j'ai été frappé, une fois encore, de ce que cette évolution avait eu d'incomplet, d'inégal, de soumis à des alternatives perpétuelles de rajeunissement et de déclin, sans qu'il lui fût permis jamais de produire des fruits manifestement mûrs. Toujours, au cours des siècles, l'Allemagne a souffert du contraste entre les deux tendances de ses yeux et de ses oreilles. Aussi bien en philosophie qu'en littérature et dans les arts plastiques, il y a eu chez elle deux mouvemens contraires, dont l'un la poussait à créer, pour ainsi dire, « suivant l'esprit de la musique, » tandis que l'autre la rejetait vers un réalisme prosaïque et grossier. Que l'on confronte, par exemple, les « courbes » étrangement heurtées de sa pensée philosophique avec celles de la philosophie anglaise, ou même de la nôtre ! Pendant un demi-siècle, de Kant à Hegel et à Schopenhauer, la voilà qui tend de plus en plus à éloigner du sol l'édifice, tout poétique et quasiment « orchestral, » de sa spéculation ; la voilà qui s'ingénie à bâtir des systèmes de plus en plus inutiles, — s'il est vrai qu'aucune philosophie puisse jamais posséder un élément quelconque d'utilité pratique, — mais qui, du moins, nous touchent par la grandeur de leurs formes et l'ingénieuse richesse de leurs combinaisons ! Pendant un demi-siècle la philosophie allemande s'obstine à créer exclusivement « suivant l'esprit de la musique, » — tout de même qu'avait fait jadis, pendant une trentaine d'années, la peinture des maîtres de l'école de Cologne, et tout de même que l'avaient voulu

faire, aux premières années du XIXe siècle, les écrivains « romantiques » issus de Novalis : et puis, brusquement, dans la philosophie comme dans la littérature, — pour ne point parler d'une peinture qui, en vérité, ne peut guère compter au regard des autres écoles européennes, — dans tous ces modes de son art et de sa pensée, voici que l'Allemagne tourne le dos à la direction qu'elle avait suivie jusque là! Ses philosophes se cramponnent à terre, affectant de ne plus admettre l'ombre même d'une théorie abstraite et générale; ils s'attachent à évaluer la durée des sensations, à établir les concordances physiologiques des phénomènes de la vie spirituelle; ils substituent à la « poésie » des constructions arbitraires des successeurs de Kant une « prose » d'une médiocrité si lourde et « terre à terre » que, sûrement, le reste du monde ignorerait jusqu'aux noms de ces nouveaux représentans de la pensée allemande sans le hasard qui est venu glisser au milieu d'eux un poète manqué, l'extravagant et irrésistible auteur d'*Au delà des limites du Bien et du Mal!*

Quant à la véritable psychologie, consistant à observer et à décrire l'âme humaine dans le détail de sa vie ordinaire, — la psychologie qui chez nous, depuis Descartes et Pascal jusqu'à Balzac et à Sainte-Beuve, remplit aussi bien l'œuvre des romanciers que des historiens et des critiques, et des « moralistes » professionnels, — celle-là n'a jamais pu prendre pied chez les Allemands ; et cette seule constatation aurait déjà de quoi nous justifier, me semble-t-il, de refuser à l'Allemagne le titre de « grande nation » intellectuelle. Un peuple qui n'est point capable d'observation intérieure, — faute de pouvoir élever sa vue à un assez haut degré de délicatesse, tout ensemble, et de désintéressement, — un peuple dont l'œuvre entière, telle que l'ont créée ses philosophes et ses littérateurs, n'a pas à nous offrir un atome de vie, ne saurait prétendre à marcher de pair avec les patries de Dante et de Shakspeare, non plus qu'avec celles de Cervantès, de Molière, et de Dostoïevsky. En vain ses admirateurs allégueraient le génie de Gœthe, — phénomène d'ailleurs exceptionnel dans la longue histoire de la pensée allemande : pour réel et puissant qu'ait été ce génie, et malgré la chance merveilleuse avec laquelle il a réussi à dépasser, sous maints rapports, les limites naturelles de l'intelligence et de l'art de sa race, lui-même est toujours resté hors d'état de créer de la vie. Ses figures les plus fameuses, son Werther et son Faust, son Iphigénie et son Wilhelm Meister, nous séduisent tantôt par l'élément « musical » qui nous apparaît en elles, et tantôt par la nouveauté ou par la hardiesse des hypothèses de

tout genre qu'elles se plaisent à émettre : mais qui donc se flatterait de les avoir vues vivre, de la même façon qu'un Don Quichotte, un Père Goriot, ou n'importe quel personnage d'un roman de Dickens ?

Fatalement la faiblesse rudimentaire, chez les Allemands, de ce qu'on pourrait appeler la faculté de perception « objective, » et puis aussi la tendance trop utilitaire et pratique de cette faculté ont eu pour effet de rendre impossible tout essai de création vivante. Un petit nombre de poètes et conteurs d'outre-Rhin ont bien pu produire de beaux chants, ou parfois des inventions saisissantes, en s'abandonnant librement à leur sens « musical ; » et parfois même cet excès de « musique, » dans des productions d'ordre romanesque, leur a permis de s'imposer momentanément à la curiosité des autres nations, de telle sorte qu'un Hoffmann, par exemple, est devenu à l'étranger l'initiateur d'un mouvement littéraire plus ou moins prolongé : mais, avec tout cela, nos critiques n'ont aperçu qu'une partie de la vérité, lorsqu'ils ont attribué à des motifs simplement « formels, » comme le manque de mesure ou l'absence du moindre souci de « composition, » l'inaptitude trop évidente de la pensée et de l'art allemands à sortir durablement des frontières de leur pays. Par-dessous ces défauts extérieurs, les œuvres les plus remarquables de l'Allemagne étaient encore inévitablement pénétrées d'un autre vice plus profond et plus grave ; et c'est surtout parce que nos pères et nous-mêmes y sentions toujours une absence trop complète de vie que jamais, — sans en excepter Gœthe ni Schiller, — aucun des maîtres de la littérature allemande ne s'est acclimaté à demeure parmi nous, tandis qu'il n'y a peut-être pas de littérature étrangère, à l'exception de celle-là, qui n'ait « creusé son empreinte » dans notre formation intellectuelle et morale (1).

Telles sont, trop brièvement énoncées, les principales réflexions que m'a suggérées la lecture de l'étrange recueil des professeurs écossais. Le spectacle des crises continuelles subies par l'Allemagne dans les « départemens supérieurs de sa vie intellectuelle et artistique »

(1) Il faut voir, dans le beau *Voyage en Allemagne* de Michelet, publié récemment par M. Gabriel Monod, l'effort continu du voyageur pour saisir et pour définir les causes qui l'empêchent invinciblement de placer la patrie de Gœthe au rang des « grandes nations » intellectuelles. « Que manque-t-il à ces qualités de l'esprit allemand pour nous procurer une satisfaction bien entière? » se demande Michelet. Et enfin la réponse longtemps cherchée lui arrive. « Il y a quelque chose encore au-dessus d'elles, — s'écrie-t-il, — et quoi? Le mouvement, la grâce, la France ! »

m'a rappelé l'opposition des deux tendances natives de l'âme allemande, avec tout ce qui en est résulté d'obstacles pour son libre et complet épanouissement. Mais j'ai cru discerner aussi que, surtout depuis ses victoires inespérées d'il y a un demi-siècle, l'Allemagne avait décidément sacrifié l'une de ces tendances au profit de l'autre, — s'entraînant par tous les moyens à développer en soi le côté positif, dont les progrès ne pouvaient manquer de causer, par contre-coup, un affaiblissement regrettable de son sens « musical. » Ou plutôt je suis prêt à reconnaître que la « dépoétisation » de l'âme germanique n'a eu, au contraire, que des effets très heureux dans ce domaine des sciences où M. Émile Picard nous la montrait encore, l'autre jour, ne commençant à jouer un rôle « de premier plan » qu'à partir du moment où elle a renoncé à toute recherche un peu « spéculative » pour s'occuper uniquement d'applications pratiques. A cesser de vivre et de créer « suivant l'esprit de la musique, » une race comme celle-là devait nécessairement gagner la maîtrise que nous lui voyons aujourd'hui dans l'exploitation « utilitaire » des découvertes scientifiques de nos savans ou de ceux d'outre-Manche : car il n'y a point d'autre race que son instinct foncier ait toujours aussi sûrement conduite à envisager, dans les choses qu'elle percevait, les menues possibilités de profit immédiat. C'est donc seulement dans les domaines de la pensée et des arts que l'atrophie plus ou moins volontaire de l'ancien sens « musical » de la race risquait d'avoir pour elle des suites fâcheuses : mais il faut lire, comme je viens de le faire, les différens chapitres du recueil anglais pour apprécier toute l'importance de ces suites, et combien la littérature, la peinture, la musique même des Allemands sont aujourd'hui déchues de leur niveau moyen d'il y a cinquante ans. Je ne puis, malheureusement, qu'indiquer aujourd'hui cette dernière conclusion qui, — contre le gré de M. Paterson et de ses collaborateurs, — ressort pour nous de leur tableau des diverses étapes de la « culture » allemande : une autre fois, si l'on veut bien me le permettre, j'essaierai d'y revenir avec plus de détail.

T. DE WYZEWA.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

Les Chambres seraient-elles infatigables ? On ne sait pas encore si elles prendront des vacances. Souhaitons qu'elles le fassent, comme à l'ordinaire, en cette saison. Ce sera de leur part un bon exemple de sang-froid. Au surplus, elles peuvent compter sur leurs présidens pour les convoquer s'il y a lieu de le faire : M. Antonin Dubost et M. Paul Deschanel ne manqueront pas à ce devoir. Peut-être les choses s'arrangeront-elles ainsi, et ce sera alors pour le mieux. En temps normal, le gouvernement prononce lui-même, dans le cours de juillet, la clôture de la session ordinaire. Il a déclaré très fièrement qu'il ne renonçait pas et qu'il ne pouvait pas renoncer à une des prérogatives essentielles du pouvoir exécutif, mais il a ajouté plus modestement que, pour cette fois, il ne l'exercerait pas et que les Chambres auraient pleine liberté de siéger ou de ne pas siéger. Peut-être ne pouvait-il pas faire autrement : en temps normal, il y a un budget voté à cette époque de l'année, et il n'y en a pas aujourd'hui. On vit sur des douzièmes provisoires. Les Chambres viennent d'en voter trois, que demandait le gouvernement. L'auraient-elles fait si elles n'avaient pas été sûres qu'il ne serait pas porté atteinte à leur permanence ? Il est probable qu'un accord a eu lieu entre le gouvernement et elles, mais c'est le gouvernement qui y a mis du sien.

Cet accord est d'ailleurs chose excellente. L'inconvénient serait grave si, à l'heure difficile où nous sommes, le moindre dissentiment se manifestait entre les pouvoirs publics et l'on doit faire, de part et d'autre, tout ce que la conscience permet pour maintenir l'harmonie. Que penserait le pays, que penserait l'étranger, si elle venait à être troublée ? Mais il ne faut pas s'en tenir à ce bienfait d'un ordre général : on ne saurait nier que l'intervention parlementaire n'ait eu, ces derniers temps, quelques heureux résultats. Les ministres les plus intelligens et les plus laborieux ont besoin d'un contrôle dans lequel

ils trouvent à la fois des indications utiles et un stimulant. Autant l'intervention des Chambres est dangereuse lorsqu'elle dépasse la mesure et empiète sur un terrain qui n'est pas le sien, autant elle est salutaire lorsqu'elle s'y enferme. Ce n'est pas le moment de rechercher ce qu'il en a été dans ces derniers mois et peut-être la censure ne le permettrait pas ; mais dans une œuvre qui devait être inévitablement un peu mêlée, les Commissions de l'armée de la Chambre et du Sénat ont rendu des services à la défense nationale. Elles ont vu et obligé de regarder des choses qui avaient besoin de redressement ou de complément. M. le ministre de la Guerre, qui était mis en cause, a été le premier à reconnaître que son œuvre n'était pas parfaite : aussi a-t-il fait appel à la critique et s'est-il montré tout disposé à en tenir compte. Mais qu'un autre eût mieux fait à sa place, nous avons à ce sujet bien des doutes. M. Millerand a donné des chiffres qui permettent de mesurer arithmétiquement l'étendue et l'efficacité de son effort. Le mérite en apparaît encore plus grand si on veut bien se rappeler que la région de la France la plus riche en charbon et en usines est entre les mains de l'ennemi. Nous ne voudrions pas établir de comparaisons qui seraient peut-être déplacées ; mais, dans la limite des moyens dont nous pouvions disposer, personne en Europe n'a fait mieux que nous. Nous continuerons et nous ferons plus encore et les Commissions des Chambres y auront contribué : tout ce que nous nous permettons de leur demander est de rester dans ce rôle. On vient de créer trois sous-secrétaires d'État à la Guerre. C'est beaucoup et cependant, si les bruits qui courent sont exacts, nous avons été menacés de davantage. Dans un de ses articles du *Figaro*, M. Alfred Capus dit spirituellement qu'il faut être satisfait d'avoir trois sous-secrétaires d'État, puisque nous avons pu en « craindre » quatre. Il y a eu évidemment une demi-mainmise du parlement sur le ministère de la Guerre. Il ne s'agit pas ici des hommes. Nous ne pourrions dire que du bien de M. Joseph Thierry dont on connaît le bon esprit, l'expérience et le talent. Nul ne le soupçonnera d'ambition, puisque, ayant été ministre et étant destiné à le redevenir, il a accepté un simple sous-secrétariat d'État : il n'a été évidemment guidé que par le souci du bien à faire. Il est impossible d'être plus éloigné de nos idées que M. Albert Thomas, qui est socialiste unifié et a même montré, en d'autres temps, qu'il ne l'était pas à moitié. Qu'importe s'il a vraiment les qualités qu'on lui prête et si, avant d'être sous-secrétaire d'État à la Guerre, il a fait une sorte de noviciat et y a rendu de réels services ? Les questions d'opinion ne comptent plus

aujourd'hui. Quant à M. Godard, nous ne pouvons en rien dire puisqu'on ne nous en dit rien et, dans l'ignorance où nous sommes de ses titres à diriger un grand service militaire, nous nous garderons bien de les contester : attendons-le à l'œuvre. Les hommes sont donc pour nous hors de cause. Quant à l'institution même des sous-secrétaires d'État à la Guerre, nous n'en dirons rien de plus, nous contentant de penser qu'un parlementaire n'a pas nécessairement des aptitudes supérieures à celles d'un technicien.

Si les Chambres ne se séparent pas positivement, elles jugeront sans doute à propos de se réunir moins souvent, comme le vote même de trois douzièmes provisoires au lieu d'un, ou de deux, est de nature à le faire croire. Quant au gouvernement, il sait aujourd'hui que, de loin ou de près, le contrôle parlementaire veille sur lui et il a montré qu'il n'avait aucune intention de s'y soustraire : il n'en a, au surplus, aucun moyen. Mais c'est seulement à l'ennemi que nous ne devons pas laisser de repos.

Les yeux continuent de se fixer sur les Balkans, sans réussir à y voir clair : il est seulement de plus en plus certain que l'introduction des pays balkaniques dans le cercle des États indépendans n'aura pas fait faire aux mœurs politiques de l'Europe un grand pas vers l'idéal. Combien tous ces peuples étaient plus intéressans lorsqu'ils étaient malheureux et que nous leur tendions une main généreuse pour les aider à secouer un joug détesté ! Ce sont eux aujourd'hui qui nous tendent la main, mais c'est pour que nous y mettions quelque chose. Il est très naturel et, dans une juste mesure, très légitime qu'ils cherchent à tirer parti des circonstances : ils devraient toutefois se rappeler notre désintéressement d'autrefois, non pas pour nous payer d'une complète réciprocité, — nous ne sommes pas assez naïfs pour leur en demander autant, — mais pour introduire quelque modération dans les exigences qu'ils nous notifient. Comment ne comprennent-ils pas que c'est d'ailleurs le seul moyen de les faire aboutir ? Nous ne demanderions naturellement pas mieux de les satisfaire : le malheur est qu'ils veulent tous les mêmes choses, en vertu de droits qu'ils regardent toujours comme supérieurs à ceux du voisin : cela rend la conciliation difficile. Nous avons eu plusieurs fois l'occasion, avant la guerre des Balkans contre la Porte, de dire de quelle haine atavique les États balkaniques sont animés les uns contre les autres, et cette haine est doublée d'un mépris qui y ajoute encore un ferment redoutable. Tels sont les sentimens des Bulgares pour

les Serbes, des Serbes pour les Bulgares, des Grecs pour les uns et pour les autres et des Roumains uniformément pour tous. Rien n'égale le suprême dédain d'un Bulgare lorsqu'on lui parle des droits d'un Serbe, si ce n'est le dédain d'un Serbe quand on lui parle des droits d'un Bulgare. Chacun estime qu'il n'y en a que pour lui. Ces droits résultent généralement de trois sources : la nationalité, l'histoire, la commodité. Le mélange des races qui, sur certains points, atteint le plus haut degré de confusion, permet à tous de soutenir les mêmes prétentions sur les mêmes territoires et, au surplus, chacun n'invoque le principe des nationalités que lorsqu'il est à son avantage : dans le cas contraire, il invoque ce que nous appelons la commodité, c'est-à-dire l'intérêt politique et la nécessité stratégique. Enfin vient l'histoire. Quand un de ces États en formation peut, ou croit pouvoir prouver qu'à travers la longue suite du temps un territoire lui a appartenu, il en conclut que ce territoire doit lui appartenir encore aujourd'hui : et comme les mêmes territoires ont successivement appartenu, tantôt à celui-ci et tantôt à celui-là, on voit combien l'histoire est, elle aussi, un principe de division.

Pendant tout le cours du siècle dernier, pour ne pas remonter plus haut, la question d'Orient a été pour la diplomatie européenne un problème à peu près insoluble, mais combien l'est-il davantage aujourd'hui ? Autrefois en effet, les peuples balkaniques n'étaient pas devenus des États indépendans; ils étaient faibles, ils ne pouvaient rien par eux-mêmes, ils avaient besoin de tout le monde, ils se contentaient de ce qu'on leur donnait et, en attendant mieux, ils en étaient reconnaissans. Aujourd'hui, ils veulent tout à la fois et ils le veulent tout de suite. Ils diraient volontiers comme le Grand Roi : « J'ai failli attendre! » Ils se plaignent du moindre retard à la réalisation de leur désir. En outre, ils comprenaient autrefois la nécessité de faire quelque chose par eux-mêmes et d'ajouter un effort personnel à celui des Puissances protectrices : leur idéal aujourd'hui est de laisser tout faire par ces dernières et de profiter après coup de leur travail. Quand ils parlent d'intervenir avec elles, c'est toujours à des dates fuyantes, avec des prolongemens d'échéances qui vont sans cesse en s'éloignant, et les revendications augmentent, non pas en raison du service rendu, mais du service à rendre. Ils ne s'attardent pas à songer que ce service devient moindre à mesure que le temps passe et que c'est le cas de dire : *Qui cito dat bis dat,* — celui qui donne vite, donne double. Telle est la nouvelle apparence sous laquelle les Balkans se présentent à nous en ce commencement du

xxe siècle, où ils sont appelés à jouer un rôle encore mal défini, mais dont les caractères principaux commencent à apparaître crûment. Les choses iront ainsi jusqu'au jour où, à force d'attendre et de temporiser, un des profonds et subtils politiques dont l'espèce pullule aujourd'hui se perdra dans ses calculs et finira par ne rien avoir : et cela arrivera un jour ou l'autre.

Nous avons parlé de la Roumanie, il y a quinze jours; nous avons dit quelles étaient ses prétentions. Parlons aujourd'hui de la Bulgarie. La Bulgarie qui, au début de la guerre, se cantonnait fermement dans la neutralité, ne se montre plus aussi résolue à ne pas en sortir. Elle en sortira... peut-être... mais à quel prix ? M. Ghenadief veut bien nous le dire, et, certes, le fait est imprévu. Il y a quelques semaines à peine, M. Ghenadief, qui est le chef du parti stambouloviste, hostile à la Russie, favorable à l'Autriche, prêchait la neutralité, et il semblait que, s'il devait en sortir un jour, ce ne serait pas au profit des Alliés. Au cours d'une mission un peu mystérieuse qu'il a faite à Rome et dont nous avons parlé alors, ses tendances ont paru être du côté des Empires du Centre. Mais M. Ghenadief est un homme intelligent, dénué de préjugés, observateur attentif : la lumière s'est faite subitenent dans son esprit et il n'a plus douté que la victoire finale serait du côté de la Triple Entente, devenue la Quadruple Entente avec le concours de l'Italie. Il connaît bien cette dernière ; son exemple a sans doute agi sur lui. Il a pensé que l'Italie ne marchait pas sans avoir de bonnes raisons de le faire et, ces raisons, il les a pressenties, devinées, comprises ; elles l'ont déterminé lui-même. C'est au correspondant du *Mattino* à Sofia que M. Ghenadief a fait ses confidences. Il a commencé par établir combien l'attitude de la Roumanie diffère de celle des autres États balkaniques. « Notre attitude, dès le début du conflit, a été, dit-il, d'une franchise absolue. Lorsque les Alliés, croyant que l'appui de la Grèce et de la Roumanie pouvait résoudre la question balkanique, nous demandèrent notre neutralité, nous la promîmes, et nous l'avons maintenue. La Grèce et la Roumanie, au contraire, crièrent à tue-tête : « Nous sommes prêtes, nous partons à l'instant! » et elles n'ont pas marché, et je crois qu'elles ne marcheront pas. Les Grecs et les Roumains sont avec les Alliés, mais l'Allemagne conserve des alliés parmi eux et ces alliés sont forts. Ils ont chassé M. Venizelos, un homme supérieur auquel plus tard on élèvera des statues. Au moment opportun, la Grèce a refusé de suivre la politique de M. Venizelos. Du reste les Grecs n'ont privé les Alliés que de

quelques régimens qu'ils auraient pu envoyer aux Dardanelles. »

Comme ces Balkaniques se connaissent entre eux et avec quelle justesse ils parlent les uns des autres! On s'instruit en les écoutant. Mais on devine bien que si M. Ghenadief déprécie le concours que la Grèce aurait pu nous donner, — et aussi la Roumanie, car il en parle également, — c'est pour faire valoir l'appui que nous apporterait, si elle le voulait, la Bulgarie. Il nous ouvrirait la route de Constantinople et « la prise de Constantinople, assure M. Ghenadief, serait un grand coup moral qui déplacerait la puissance de l'Allemagne. Elle abrégerait la guerre de plusieurs mois, épargnerait aux Alliés cent mille soldats et quarante milliards! Elle ne serait pas la fin de l'Allemagne, mais elle donnerait le moyen d'organiser rapidement la victoire finale. » On pense bien que M. Ghenadief, quand il développe ainsi les avantages décisifs que nous apporterait le concours de la Bulgarie, a pour objet principal de nous préparer à quelque chose. « C'est pourquoi, continue-t-il, nous voulons être payés. Nous voulons que la Macédoine redevienne bulgare, car elle est habitée par nos fils. La France avait à reprendre l'Alsace-Lorraine, l'Italie Trieste. Nous avons, nous, quatre Alsace à reprendre : la Thrace turque, la Macédoine serbe, la Macédoine grecque et la Dobroudja. La Grèce s'agrandira en Asie Mineure et dans l'Albanie du Sud; la Roumanie en Bucovine et au Banat ; la Serbie va doubler et peut-être tripler son territoire par l'annexion de l'Albanie centrale et de la Bosnie-Herzégovine. Et alors nous devrions, nous Bulgares, nous laisser étrangler! Nous voulons occuper *immédiatement* la partie de la Macédoine détenue par la Grèce et par la Serbie. La Serbie, destinée à devenir souveraine de la Bosnie-Herzégovine, de la Croatie, d'une partie de la Dalmatie et de l'Albanie, refuserait de nous rendre la Macédoine bulgare ? Les Alliés ont enfin compris que nous mobiliserons dès que sera résolue la question de Macédoine. La Quadruple Entente nous a fait des propositions inacceptables, qui ne peuvent être que les bases sur lesquelles on peut espérer l'accord. J'estime que j'ai raison de croire au succès final de la Quadruple Entente. L'Allemagne aura encore ici et là des succès, mais la chute de Constantinople sera pour les Austro-Allemands le commencement de la fin. » C'est ainsi que parle M. Ghenadief : on ne lui reprochera pas de manquer de clarté.

Nous serions enchanté que la Bulgarie réalisât ses aspirations et qu'elle obtînt tout ce qu'elle désire; mais elle nous demande de le lui donner en bloc et tout de suite, en quoi elle met à son intervention

une condition impossible. Comment, en effet, pourrions-nous la satisfaire? Est-ce que nous possédons la Thrace turque, la Macédoine serbe, la Macédoine grecque et la Dobroudja? M. Ghenadief énumère avec complaisance tout ce que la Serbie et la Grèce auront par la suite. Elles l'auront, soit, mais elles ne l'ont pas encore. Telle que M. Ghenadief l'établit, la partie n'est pas égale entre la Bulgarie, qui aurait satisfaction tout de suite et les autres États balkhaniques, qui ne l'auraient que plus tard. Pour la Bulgarie le présent, pour les autres le futur, peut-être le conditionnel. Pourquoi cette différence? On croirait vraiment que M. Ghenadief n'est pas aussi assuré qu'il paraît l'être de la victoire des Alliés, puisqu'il veut son lot immédiatement. Allons au fait. Est-ce que M. Ghenadief attend de nous que nous prenions par la force à la Serbie, à la Grèce, à la Roumanie, les territoires qu'il convoite? Non sans doute; il pense que nous sommes à même de les obtenir par la persuasion. Mais il faut du temps pour cela, et M. Ghenadief le sait bien, car il a l'expérience des négociations diplomatiques. Nous propose-t-il sérieusement d'aller demander, à brûle-pourpoint, Cavalla à la Grèce pour le donner à la Bulgarie, et cela au lendemain d'élections où cette question de Cavalla a joué un si grand rôle? Nos lecteurs connaissent notre opinion sur ce point : nous jugeons désirable et légitime que Cavalla appartienne à la Bulgarie, mais cela peut-il se faire du jour au lendemain, ou plutôt le jour même? Savons-nous même quelles seront les dispositions de M. Venizelos et ce qu'il pourra faire quand il reviendra au pouvoir? Et les Serbes? Pouvons-nous leur demander ce que M. Ghenadief appelle la Macédoine serbe en échange de territoires qu'ils auront plus tard, s'il plaît à Dieu? Est-ce qu'ils y consentiraient? Sans doute les Alliés peuvent avoir quelque influence sur eux, mais cette influence a des limites, et des faits récens donnent à croire qu'on les atteindrait bientôt si on brusquait les choses. Les Serbes ont la prétention d'avoir travaillé pour eux et non pas pour les autres, et ils ont travaillé rudement! Ils ont droit à des ménagemens. Mais le comble, — qu'on nous passe le mot, — est quand M. Ghenadief nous demande la Thrace turque, c'est-à-dire Andrinople. Il semble oublier que nous sommes en guerre avec la Porte. Là, point de négociation : la force seule peut opérer. Elle opérera sans nul doute, mais elle ne l'a pas encore fait. Nous sommes dans l'impossibilité absolue de donner dès maintenant la Thrace turque à la Bulgarie. Il faut d'abord la conquérir et, si M. Ghenadief veut bien nous en croire, il nous aidera à le faire.

La même solution s'impose à tous les États balkaniques suscep-

tibles de marcher avec nous. Qu'ils marchent donc et le fassent tout de suite s'ils veulent arriver à leurs fins. Et qu'ils aient confiance en nous, c'est-à-dire dans les Alliés. Les promesses faites seront certainement tenues, mais, pour qu'elles le soient, il faut du temps et la victoire. Nous souhaitons pour beaucoup de raisons que le temps soit le plus court possible et l'intervention des États balkaniques est certainement de nature à l'abréger. Mais il faut aussi la victoire : c'est pourquoi nous invitons ces États à y participer. Alors ils auront droit à en profiter : et, pour l'équilibre et la paix des Balkans, nous souhaitons vivement qu'ils le fassent.

Sans parler des Serbes, les Monténégrins leur donnent l'exemple : les premiers ont occupé Elbassan et Tirana et les seconds Saint-Jean de Medua, Alessio, finalement Scutari. Déjà l'Italie avait occupé Valona, et la Grèce quelques territoires albanais. Le royaume du pauvre prince de Wied est bien entamé ! Il devait l'être d'ailleurs, car ce bien sans maître était resté un foyer d'intrigues où l'Autriche continuait les opérations louches qui lui sont habituelles. L'Italie s'est cependant un peu émue de la hardiesse serbe et monténégrine et ses journaux ont rappelé que tout ce qui touche à l'Adriatique est question italienne : rien de définitif ne peut être fait en Albanie sans la participation de Rome. On le sait parfaitement en Serbie et on n'y a aucune intention de conquête. Mais la Serbie, qui est sur le point de faire un nouvel effort contre l'Autriche, pouvait-elle le tenter en laissant sur son flanc et sur ses derrières l'Albanie livrée aux entreprises autrichiennes ? Une opération militaire était de sa part indispensable, soit pour dissiper les bandes en état de formation, soit pour occuper quelques points stratégiques importans. La Serbie a expliqué qu'elle n'avait pas d'autre intention et que l'avenir était réservé. On s'est quelque peu calmé à Rome, tout en continuant à regarder du côté de l'Albanie d'un œil attentif, un peu anxieux même. Alors a eu lieu l'occupation de Scutari par les Monténégrins. On se souvient qu'ils l'avaient déjà pris une première fois au mois d'avril 1913 : Essad pacha, qui défendait la ville pour le compte de la Turquie, venait de se rendre. Il avait capitulé dans des conditions qui avaient semblé sur le moment assez obscures et qui n'ont pas été éclaircies depuis : c'est un problème que l'histoire résoudra plus tard, s'il lui paraît en valoir la peine. En 1913, il s'en est fallu de peu que la prise de Scutari par les Monténégrins ait mis le feu à l'Europe. L'Autriche devint menaçante : elle déclara ne pas pouvoir accepter

le fait accompli. Les Puissances durent intervenir et, dans l'intérêt de la paix, elles obligèrent les Monténégrins à évacuer Scutari. On exerça sur eux une pression très forte, qui fut efficace; mais il est facile de se rendre compte de l'amertume de leurs regrets et, comme d'autres, ils attendirent une occasion de revanche. Nous vivons dans un temps où il ne faut désespérer de rien. Les journaux ont raconté la nouvelle entrée des Monténégrins à Scutari : elle a été très brillante et s'est faite sans la moindre difficulté. Les Bulgares entreraient aussi aisément à Andrinople, s'ils le voulaient, et on ne comprend guère pourquoi ils s'en abstiennent. L'occupation de Scutari par les Monténégrins n'a pas été mieux vue à Rome que celle de Tirana et d'Elbassan par les Serbes et cette fois encore il a été convenu que l'avenir n'était pas engagé. C'est à peine s'il était besoin de le dire. Rien de ce qu'on fait en ce moment n'est définitif; tout sera un jour l'objet d'un règlement général où les intérêts de chacun entreront en ligne. Mais le prince de Bismarck, avec son réalisme, avait coutume de dire : *Beati possidentes !* Heureux ceux qui sont en possession, ceux qui ont quelque gage en main ! Pour n'avoir pas été comprise dans le Discours sur la Montagne, cette béatitude n'en a pas moins, dans l'humble domaine de cette terre, une réelle valeur.

La dernière note que le président Woodrow Wilson a adressée à l'Allemagne, à la suite de la destruction du *Lusitania*, date déjà de plus d'un mois. Nous n'en avons pourtant encore rien dit dans l'espoir que la réponse de Berlin ne pouvait manquer d'arriver bientôt et nous aurions préféré parler ensemble des deux documens; mais on désespère alors qu'on espère toujours. Il semble d'ailleurs bien que si le gouvernement allemand n'est pas pressé d'envoyer sa réponse, le gouvernement américain n'a montré jusqu'ici aucune hâte de la recevoir. Pourquoi ? Nous l'ignorons. On a dit que la note de M. Wilson était moins forte que la précédente : ce n'est pas notre sentiment. Dans le désir qu'il pousse parfois un peu loin de ne se donner aucun tort de forme, M. Wilson emploie volontiers les formules les plus lénitives, les plus conciliantes, les plus confiantes et bienveillantes ; mais, dans le fond, il ne varie pas et sa dernière note reproduit avec une fermeté suffisante les questions qu'il avait déjà posées. Il était facile de prévoir que la presse allemande ne verrait que les complimens et les politesses de la note américaine et elle n'a pas manqué de le faire. Elle a grandement loué le ton courtois et amical de M. Wilson. A l'entendre, tout s'arrangera et même tout est

arrangé, puisqu'on paraît, à Washington, tenir si fort qu'il en soit ainsi ; mais, à Berlin, on ajourne la réponse qu'il faudra bien faire un jour ou l'autre et devant laquelle on est évidemment perplexe.

La conclusion de la note américaine est, en effet, parfaitement précise. « Le gouvernement des États-Unis, y lisons-nous, renouvelle très solennellement et d'une façon pressante les représentations renfermées dans la note du 15 mai au gouvernement allemand, s'en reposant pour leur justification sur les principes humanitaires, sur les conventions internationales universellement reconnues et sur la vieille amitié de la nation allemande. » Il ne faudrait pas que le mot de la fin fît oublier ce qui précède, alors qu'il paraît bien ne pas avoir beaucoup plus d'importance que la formule de salutations qui termine une lettre. Dans le cours de sa note, M. Wilson rappelle tous les principes, toutes les conventions, toutes les règles du droit commun que l'Allemagne a violés. Il s'élève même au-dessus du droit écrit, quelque valeur qu'il ait pour son esprit foncièrement juriste et, repoussant d'avance comme moralement inopérantes les indemnités matérielles qu'on pourrait lui proposer : « Le gouvernement des États-Unis soutient, dit-il, quelque chose de plus élevé que de simples droits de propriété et des privilèges commerciaux : ce qu'il soutient, ce n'est rien moins que les droits sacrés de l'humanité que tout gouvernement tient à honneur de respecter et qu'aucun gouvernement ne peut se croire autorisé à abandonner au nom de ceux qui sont placés sous sa protection. » En conséquence le gouvernement américain déclare qu'il « est dans l'impossibilité d'admettre que la déclaration de la zone de guerre navale puisse à un degré quelconque diminuer les droits des citoyens américains qui se trouvent de passage sur des bâtimens marchands appartenant à une nation belligérante : il ne comprend même pas que le gouvernement allemand puisse mettre de tels droits en doute. Le gouvernement des États-Unis reconnaît également comme un principe indubitable que les vies des non-combattans ne peuvent légitimement être mises en danger par suite de la capture ou de la destruction d'un bâtiment neutre qui n'offre aucune résistance, et comme une obligation la prise de toutes les précautions nécessaires en vue de déterminer si le bâtiment marchand suspect appartient en fait à un belligérant quelconque ou transporte réellement de la contrebande de guerre sous un pavillon neutre. Le gouvernement des États-Unis s'attend fort justement à ce que le gouvernement impérial allemand adopte les mesures nécessaires à la mise en pratique des principes ci-dessus mentionnés, en ce qui concerne la

sauvegarde des vies et des biens américains et demande des assurances que de telles mesures vont être prises. » Nous avons reproduit textuellement ce passage de la note parce que, en pareille matière, rien ne remplace un texte et que celui-ci est d'une netteté et d'une fermeté qui ne laissent rien à désirer. Il importe peu que la note déclare que le gouvernement américain est toujours prêt à donner ses bons offices pour « essayer d'amener une entente avec le gouvernement anglais en vue de modifier le caractère et les conditions de la guerre navale actuelle. » On sent bien que le gouvernement allemand usera de cette suggestion pour faire une diversion et créer une équivoque ; il y a là, si l'on veut, le point de départ de toute une négociation qui sera peut-être longue et qui le sera même certainement si le gouvernement anglais met entre la question et la réponse le même intervalle que le fait aujourd'hui le gouvernement allemand; mais tout cela n'empêchera pas la note de M. Wilson d'avoir posé une interrogation catégorique, à laquelle il exigera sans doute une réponse qui ne le sera pas moins. Et, dès lors, on comprend l'embarras de l'Allemagne.

Il est encore augmenté par les divisions qui se sont produites à ce sujet dans le gouvernement impérial lui-même. Le croirait-on? les ministres allemands polémiquent les uns contre les autres par la voie des journaux et le chancelier de Bethmann-Hollweg, usant de tous les moyens que sa charge met à sa disposition, va même jusqu'à suspendre ceux de son adversaire, qui n'est autre que l'amiral de Tirpitz. Et on nous présente le gouvernement allemand comme un modèle d'unité et d'homogénéité ! Le chancelier et l'amiral sont en plein désaccord sur la guerre maritime. Le premier trouve qu'on est allé trop loin, il propose des adoucissemens, il ne voudrait pas se brouiller avec l'Amérique ; mais le second est pour la continuation des torpillages, il en recommande même une recrudescence. Le coup de feu initial est parti du *Berliner Lokal Anzeiger*, qui, sous les initiales d'un M. Zimmermann, journaliste officieux, a soutenu la thèse de la chancellerie. Les termes de l'article ont, avouons-le, quelque chose d'imprévu. Le journal affirme, en effet, qu'on ne doit pas faire un reproche aux Américains de vendre des munitions aux Alliés, ni s'indigner du système de blocus inauguré par l'Angleterre, puisque Bismarck a employé autrefois le même procédé contre Paris. C'est bien notre avis, mais il faut que la vérité en soit bien éclatante pour qu'elle illumine en ce moment un journal allemand. La suite n'est pas moins curieuse : « En jugeant, dit-il, la note amé-

ricaine, on doit essayer de s'affranchir de toute sentimentalité. Certains milieux ne pourront certes pas y renoncer : ce sont ceux où l'on recommande la guerre au couteau et où l'on se trouve dans une sorte d'état d'irrédentisme intellectuel. Nous ne pouvons pas et nous ne voulons pas leur enseigner la raison. Ils ne seront bientôt plus composés que d'un petit nombre de héros de la parole et de la plume qu'on n'écoutera point et qu'on ne comprendra point. Le chancelier ne doit pas en tenir compte. Ils ne sont point à leur place dans la politique. » Cette condamnation sévère du pangermanisme ne pouvait pas manquer de soulever une tempête. Tous les journaux du parti ont jeté feu et flamme, et dans le nombre le *Deutsche Tages-Zeitung*, organe habituel de l'amiral de Tirpitz s'est distingué par sa vivacité. Un article du comte Reventlow a paru y dépasser la mesure. Il concluait en disant : « Après les déclarations du *Lokal Anzeiger*, il y a bien des gens et non seulement en Allemagne, qui croient que le point de vue du gouvernement allemand s'est modifié. Une note semi-officieuse serait non seulement désirable, mais indispensable pour éclairer la situation. Le moment est incontestablement critique. » Et l'Amérique ? Le *Tages-Zeitung* en fait fi. C'est cet article qui a valu au journal une suspension. Comment savoir où est la vérité officielle, la seule qui existe en Allemagne, si les ministres se disputent, l'un disant blanc et l'autre noir ? On se tourne vers l'Empereur, mais il se tait. Cependant, et un pareil fait n'a pas pu passer inaperçu, il a décoré le commandant du sous-marin qui a torpillé le *Lusitania*, ce qui est peut-être une expression d'opinion, mais aussi une rare insolence à l'égard de l'Amérique. Avec l'Empereur, toutefois, on n'est sûr de rien : il n'est pas impossible qu'il ait manifesté énergiquement dans un sens pour se montrer ensuite plus conciliant dans un autre. Sa politique a de ces oscillations. Puisque nous cherchons la vérité officielle, peut-être la trouverons-nous dans la *Gazette de l'Allemagne du Nord*, le journal officieux par excellence, qui résume ainsi le débat : « On a créé l'impression que les cercles officiels, pour conserver la paix avec l'Amérique, pensent à abandonner les avantages de la guerre sous-marine. D'autre part, le *Tages-Zeitung* s'est laissé aller à la sotte assertion que le fait d'ajouter les États-Unis à la liste de nos ennemis n'avait pas d'importance... Les hommes qui ont la responsabilité de peser les dangers et les avantages ne sont pas affectés par les accusations de faiblesse ou de manque de courage. Ils ont le sentiment de la force et de la dignité nationale, au moins au même titre qu'un correspondant de journal. De telles critiques ne peuvent

que rendre plus difficile la tâche du gouvernement impérial pour arriver à la solution du conflit avec l'Amérique. »

On ne s'attend pas à ce que nous compatissions aux difficultés que le gouvernement impérial trouve dans l'accomplissement de sa tâche : il les a bien cherchées. D'après les dernières nouvelles, le gouvernement de Washington aurait été discrètement pressenti sur un projet de réponse, qui lui aurait paru inacceptable. L'opinion est de plus en plus excitée en Amérique, du côté des vrais Américains, et encore plus de celui des Allemands. La tentative d'assassinat de l'un de ces derniers contre le sympathique M. Pierpont-Morgan n'était pas de nature à calmer les esprits. La réponse allemande commence enfin à être attendue avec impatience et pourquoi n'avouerions-nous pas qu'elle l'est par nous avec le plus vif intérêt ?

Nous avons peu de goût à revenir sur l'interview que le pape Benoît XV a accordée à M. Latapie, d'autant plus que nous n'avons pas grand'chose à changer à ce que nous en avons dit. Cependant, des interviews nouvelles ayant eu lieu, l'une que le cardinal Gasparri a accordée à un rédacteur du *Corriere d'Italia*, l'autre que le Saint-Père lui-même a accordée à notre distingué confrère, M. Fernand Laudet, ancien secrétaire d'ambassade auprès du Vatican, nous devons prendre et donner acte des intentions qui ont fait parler ces illustres interlocuteurs.

Le cardinal Gasparri, qui n'était pas à Rome au moment où le Pape a reçu M. Latapie, s'est appliqué à faire ressortir les invraisemblances de quelques-uns des propos qui ont été prêtés au Saint-Père et les impossibilités de quelques autres et M. Latapie, de son côté, est convenu qu'après une conversation de plus d'une heure, sa mémoire avait pu faillir sur quelques points de détail. Peut-être n'a-t-il pas très bien compris tout ce que le Saint-Père lui a dit et peut-être le Saint-Père lui-même ne s'est-il pas rendu compte tout de suite du sens qui devait être inévitablement donné à des paroles qu'il n'avait pas assez surveillées. On ne s'entend pas toujours très bien du premier coup quand on a vécu dans des atmosphères différentes et qu'on se trouve subitement mis en face l'un de l'autre. La bonne foi de M. Latapie est hors de cause; il a certainement reproduit une bonne partie de la conversation du Saint-Père; mais il est à croire que le ton n'a pas été exactement rendu, puisque le Saint-Père ne s'est pas reconnu dans le langage qu'on lui a fait tenir. Il a sans doute senti que les rectifications de Mgr Gasparri n'étaient pas suffisantes, et, voulant y ajouter

personnellement quelque chose, il a eu recours pour cela à un homme qu'il connaissait personnellement, dont il était sûr d'être compris et avec lequel il pouvait s'expliquer en toute confiance. Il avait laissé au cardinal le soin de contredire l'interview Latapie, d'en contester quelques parties, d'en rectifier par-ci par-là le texte. Quant à lui, s'élevant plus haut, il s'est contenté, et il a eu raison, de rappeler ce qu'il a fait pour alléger les maux de la guerre et d'assurer qu'il aimait la France. Le mot de neutralité ayant été prononcé : « Que la France sache bien, s'est-il écrié avec vivacité, que cette neutralité, n'est pas de l'indifférence. J'aime la France comme il y a quinze ans, je suis resté le même. J'aime la France catholique sans doute, mais je dis plus : j'aime la *France tout court.* » C'est là une parole excellente, et nous en savons grand gré au Saint-Père. Efface-t-elle complètement l'impression causée par l'interview Latapie, par cet « interrogatoire, dit M. Fernand Laudet lui-même, où chaque réponse semblait une réplique allemande » et dont il avoue que la lecture l'avait laissé « aussi dérouté qu'ému ? » Le Pape ne le croit peut-être pas, puisqu'il a fini en disant : « Je n'attends que l'occasion de convaincre la France de ma sympathie... » Elle se trouvera certainement, et ce sera heureux. Nous n'avons aucun intérêt, tant s'en faut ! à aggraver un malentendu entre la France et le Saint-Siège ; nous souhaitons, au contraire, qu'il soit dissipé absolument ; mais il fallait pour cela que le Pape connût, dans toute son étendue, l'impression produite par sa première interview. Cela était d'autant plus nécessaire qu'à notre très grand regret nous n'avons pas d'ambassadeur à Rome, pour lui exprimer des doléances sur le caractère desquelles il est important, pour lui comme pour nous, qu'il ne se trompe pas. Et c'est pour cela que nous avons parlé.

FRANCIS CHARMES.

Le Directeur-Gérant,

FRANCIS CHARMES.

